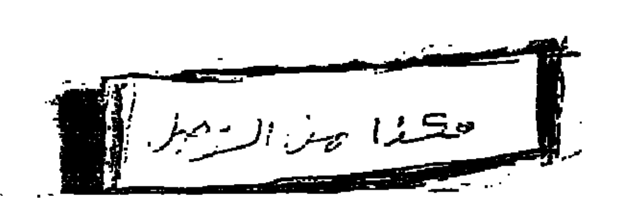
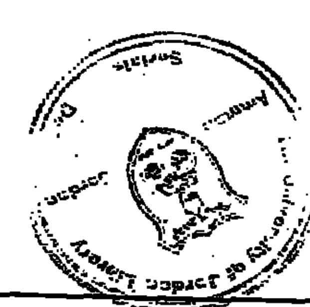




Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION

QUARANTE-TROISIÈME ANNÉE – N° 12985 – 4,50 F — Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Fontaine — – MARDI 28 OCTOBRE 1986

Mauvais coup contre la Croix-Rouge

C'est un mauvais coup qui vient d'être porté à la Croix-Rouge lors de la réunion de sa conférence internationale à Genève. En décidant de « suspendre » la participation de la délégation gouvernementale sud-africaine, la majorité des pays participants ont tout simplement violé les principes fondamentaux d'universalité et de neutralité inscrits aussi bien dans les statuts de la Ligue des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge que dans ceux du Comité international de la Croix-Rouge (CICR).

La lutte contre l'apartheid a bien sûr servi de prétexte à une opération qui relève de la politique du pire. Le résultat de ce vote totalement illégal ne s'est pas fait attendre : la vingtaine de délégués du CICR – tous suisses, conformément aux statuts du comité – ont été priés de quitter l'Afrique du Sud par le gouvernement de Pretoria, dont les membres les plus bornés ont dû pousser un ouf de soulagement.

Que faisaient cette poignée d'hommes justes ? La même chose que leurs collègues aujourd'hui présents en Angola, au Chili, au Nicaragua, en Ethiopie, à Timor, au Cambodge, au Vietnam, dans les territoires occupés par Israël, pour ne citer que les plaies les plus vives de la planète : ils rendaient visite aux prisonniers politiques, dont ils constituaient souvent le seul lien avec l'extérieur, soutenaient financièrement et moralement leurs familles, aidaient les réfugiés en provenance du Mozambique et assistaient la Croix-Rouge sud-africaine, l'une des rares organisations multiraciales du pays. Astreints à la plus grande discrétion, ils n'en constituaient pas moins, également, une importante source d'informations sur la répression en cours.

On comprendra que la disparition de ces témoins ne fera aucune peine aux tenants de l'apartheid. On voit mal en revanche en quoi elle hâtera l'avènement d'une société multiraciale.

« Si l'on veut venir en aide aux victimes en enfer, on est bien obligé de parler avec le diable », a déclaré, après la « suspension » de l'Afrique du Sud, M. Jacques Moreillon, le directeur général du CICR, qui se souvient sans doute des regrets exprimés à l'adresse de son organisation après la deuxième guerre mondiale : si le CICR avait pu traiter avec le régime hitlérien, il aurait pu fournir, dès leur création, des informations de première main sur les camps nazis.

Est-il interdit de parler avec le diable, même pour des raisons humanitaires ? Telle est finalement la question. Curieusement, le vote de Genève intervient alors que fait rage un débat, sans doute un peu trop parisien, à propos de l'aide aux populations éthiopiennes. La seule réponse qui vaille tient en quelques mots : oui, s'il s'agit d'aider les victimes sans cautionner l'action des gouvernements ; oui, s'il s'agit avant tout de témoigner, fût-ce dans la discrétion ou indirectement. Car les fossoyeurs des grands cimetières sous la lune ont toujours craint d'avoir à opérer en pleine lumière.

(Lire pages 2 et 4.)

L'Europe face au terrorisme

Les relations avec Damas : nouvel accroc dans la majorité

Alors que le conseil des ministres des affaires étrangères des Douze se réunissait, ce lundi 27 octobre, à Luxembourg, le gouvernement français faisait l'objet de pressions de plus en plus fortes de la part de la majorité pour manifester sa solidarité avec la Grande-Bretagne après la rupture des relations diplomatiques entre Londres et Damas. Certains porte-parole de l'UDF suggèrent, sinon que la France fasse de même, du moins qu'elle s'engage sur la voie d'une « riposte graduée ».

Les rapports entre la France et la Syrie ont fait l'objet, au cours du week-end, de mises en garde d'une des composantes de la majorité. Après la rupture des relations diplomatiques entre la Grande-Bretagne et la Syrie, certains responsables de l'UDF pressent une nouvelle fois le gouvernement français de choisir son camp.

Ainsi, le secrétaire général du CDS, M. Jacques Barrot, rappelant le précédent du raid américain contre la Libye au printemps dernier, souhaite que *« la France ne manque pas ce deuxième rendez-vous occidental contre le terrorisme »*. M. Valéry Giscard estime quant à lui que *« tout geste qui serait interprété comme un soutien français à la Syrie ne doit pas avoir lieu »*.

M. Pierre Méhaignerie, président du CDS, qui est, lui, membre du gouvernement, a souhaité une prise de position de l'ensemble de la Communauté européenne avec, toutefois, cette réserve : *« Tant qu'il y a des négociations qui peuvent aboutir à la libération des otages et à la fin des attentats, il n'y a pas lieu d'engager le fer. »*

Au Parti républicain, la solidarité gouvernementale semble pour le moment imposer une certaine réserve. Pour sa part, le secrétaire général du RPR, M. Jacques Toubon, tout en *« comprenant »* la décision de Mme Thatcher, invite ses partenaires de la majorité au *« sang-froid »* et au *« calme »*.

(Lire nos informations page 3.)

Le projet de loi de M. Balladur

Forte incitation fiscale pour l'épargne-retraite

M. Edouard Balladur a présenté, ce lundi 27 octobre, son projet de loi sur l'épargne qui encourage la constitution d'une retraite par capitalisation, ce système complétant les régimes obligatoires par répartition de la Sécurité sociale.

L'une des dispositions essentielles sera la possibilité de déduire du revenu imposable les sommes consacrées à l'achat d'actions et d'obligations dans le cadre d'un plan d'épargne retraite.

C'est un pari très ambitieux que prend le gouvernement et c'est, en même temps, une formidable traite qu'il tire sur l'avenir avec son plan d'épargne pour la retraite (PER).

Objectif : favoriser, à coups d'avantages fiscaux, la constitution d'une épargne à long terme disponible au moment de la retraite, s'ajoutant aux pensions des régimes par répartition. Ces derniers, qui financent les versements effectués aux retraités par les cotisations des personnes actives, risquent, on le sait, d'être affectés par le vieillissement de la population et la diminution relative de ces actifs.

C'est pourquoi le gouvernement veut mettre en place un système volontaire de retraite par capitalisation fondé sur l'achat de valeurs mobilières, dont le produit sera fonction du montant des versements effectués par chaque bénéficiaire tout au long de sa vie, majorés des intérêts cumulés et, le cas échéant, des plus-values. Ce système est en vigueur dans de très nombreux pays industrialisés comme régime unique de retraite, en Allemagne, en Grande-Bretagne, aux Etats-Unis.

En fait, c'est de ce dernier pays qu'est venue l'inspiration.

FRANÇOIS RENARD.

(Lire la suite page 38.)

La rencontre interreligieuse d'Assise

La trêve du pape

Près de deux cents personnalités appartenant aux Eglises chrétiennes et aux autres grandes religions se rencontrent à Assise, en Italie, ce lundi 27 octobre, pour la rencontre internationale de prière pour la paix organisée par Jean-Paul II. Une trêve des combats, demandée par le pape, ne semblait pas devoir être suivie dans plusieurs pays en guerre, malgré de nombreuses réponses positives parvenues au Vatican.

Hors de l'Eglise, point de salut. L'adage semble remonter à la nuit des temps. Et pourtant, son abandon ne date que du concile Vatican II, il y a une vingtaine d'années.

Que de persécutions commises au nom du catholicisme ! Son expansion la plus récente, au dix-neuvième siècle, avait coïncidé avec l'épopée coloniale et les conversions forcées. Son absolutisme écrasait les autres religions, simples hérésies ou superstitions. Il faudra attendre Vatican II pour que le judaïsme, l'islam, l'hindouisme, le bouddhisme obtiennent enfin, aux yeux de l'Eglise, droit de cité. La déclaration « Nostra Aetate (28 octobre 1965) leur reconnaît de grandes valeurs spirituelles et morales, une participation à l'œuvre du « salut » promis par Dieu à tous les hommes.

Paul VI joint le geste à la parole. Il se rend en janvier 1964 à Jérusalem, puis la même année à Bombay. En 1969, à Kampala, il associe la mémoire de jeunes musulmans aux martyrs chrétiens de l'Ouganda. L'élan est donné. Pour la première fois, un dialogue sur pied d'égalité est établi par un pape, en Terre sainte avec la religion juive, en Inde avec l'hindouisme, en Afrique avec l'islam. La création à Rome, en 1964, d'un secrétariat pour les non-chrétiens couronne cette évolution et officialise les relations.

C'est une tout autre ampleur que Jean-Paul II va donner à ce dialogue, devenu même l'un des points forts de son pontificat. Par ses voyages, d'abord. Qu'elles soient dominantes ou minoritaires, le pape, dans chaque pays traversé, rencontre les représentants des religions nonchrétiennes. Il l'a encore fait à Lyon, le 7 octobre dernier, s'entretenant avec des responsables de communautés juive et musulmane.

Jean-Paul II est en Thaïlande le 10 mai 1984. Les catholiques de ce pays ne sont qu'une goutte d'eau dans un océan bouddhiste. Le pape rend pourtant visite au patriarche suprême Vasana-Tera. Ils n'ont rien à se dire ou presque. Le catholicisme et le bouddhisme thaïlandais (celui du Petit Véhicule) ont peu de références communes (1).

HENRI TINCQ.

(Lire la suite page 9.)

(1) A vocation surtout monastique, le bouddhisme du Petit Véhicule est surtout répandu en Thaïlande, au Laos et au Cambodge.

Le VIIe Festival de jazz de Paris

Sonny Rollins, l'unique

Le VIIe Festival de jazz organisé par la Ville de Paris s'ouvre le 28 octobre avec un concert de Sonny Rollins, et après un programme prestigieux – dont un concert de Miles Davis – s'achèvera le 8 novembre.

NEW-YORK
de notre envoyé spécial

En août dernier, pendant le tournage d'un long métrage documentaire que le cinéaste américain Robert Mugge lui consacre sous le titre *Saxophone Colossus* et qui va être projeté en première mondiale le 14 novembre au London Film Festival, Sonny Rollins a fait un saut et a disparu aux yeux du public.

Le concert filmé se tenait près de Woodstock, dans une sculpture monumentale où ont lieu des événements culturels de type branché. Rollins était lancé dans une de ces « cadences » improvisées au saxophone seul qui électrisent ses admirateurs anciens et lui valent à chaque fois de nouveaux fidèles. Il le fait d'habitude en arpentant la scène, balançant son saxophone dans toutes les directions avec d'amples gestes obstinés, qui surprennent ou alarment comme ceux d'un bison incommodé par d'invisibles guêpes.

C'est un homme de cinquante-sept ans, massif, athlétique, imposant par la taille, fascinant par un port à la fois princier et sportif, déroutant par un mélange rare d'autorité, d'exubérance, de timidité et de gravité. Sonny Rollins est à l'heure actuelle le plus grand joueur de saxophone du monde.

Ce jour-là, gaminerie, présomption sportive, cadeau aux caméras, injonction venue des tréfonds, il a sauté deux mètres plus bas. Le public continuait de l'entendre mais ne le voyait plus. Et pour cause : il jouait couché sur le dos, incapable de se relever. Il a terminé le concert dans cette position, pendant quarante minutes, sans rien sentir, en jouant formidablement. Après cela, il a fallu le conduire à l'hôpital, où les médecins ont diagnostiqué une fracture du talon.

« Nous avons annulé les concerts, sauf les deux plus importants, dont l'un sur un bateau de croisière aux abords de la statue de la Liberté. Sonny a joué assis. Pour sa tournée européenne de cet automne, il sera tout juste délivré de son plâtre et de ses béquilles », me prévient Lucille Rollins, sa femme, dans le train qui remonte la vallée de l'Hudson vers Germantown, le village où ils vivent, à 150 km au nord de New-York. Elle a été en ville pour contrôler le mixage de la séquence où l'on verra des extraits de ce concert.

J'écoute la cassette au casque. Il y a d'abord un thème en sol, *G Man*, sur tempo rapide, puis un des morceaux fétiches de Rollins, le calypso *Don't stop the Carnival*, puis cette cadence désormais historique. On entend le bruit de la chute, le « han » du public, l'improvisation en solo qui se poursuit pour enchaîner avec l'orchestre sur la ballade *Autumn Nocturne*, « shuntée » au bout de quelques mesures. Le mixage est splendide, la section rythmique force l'allure sans accélérer le tempo, le sax ténor la tire à lui, la cravache, la précède en bondissant et se fait impitoyablement poursuivre par elle, le swing est tel que vous sentez se gonfler vos poumons avec presque de l'angoisse, qui se décomprime aussitôt en euphorie pure.

L'effet Rollins joue à plein. *« Jamais Sonny Rollins n'a mieux joué qu'aujourd'hui. »*

MICHEL CONTAT.

(Lire la suite page 16.)

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER : Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 525 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 9 kr. ; Espagne, 130 pes. ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 120 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 9 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 110 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 9 cr. ; Suisse, 1,60 f. ; USA, 1,25 $; USA (West Coast), 1,50 $.

Débats

LA GUERRE D'HIER ET DE DEMAIN

Comment étayer l'histoire, et notamment celle de l'Occupation en France, si l'on ne peut disposer, pour d'obscures raisons, de tous les documents de l'époque, demande Rita Thalmann. Quant à l'histoire de demain, en Europe, elle pourrait être orientée de manière différente, estime Robert Rudney, en particulier si pouvait être créé un « pilier européen » au sein de l'alliance.

Les raisons d'un malaise

La rétention de documents servant de moyen de pression prime le souci de l'information historique

par RITA THALMANN (*)

APRÈS la polémique sur « l'affaire Manouchian », celle qui se déroule sur les archives allemandes de la DGSE *suscitée* par les révélations de M. de Marenches (1) illustre les conditions de la recherche historique sur la période de l'Occupation en France.

A lire et à entendre les parties en présence, personne ne semble connaître exactement l'origine et la nature de ces documents. S'agit-il effectivement d'archives du Sipo-SD et de l'Abwehr obtenues par différents services français lors de la défaite du IIIe Reich, ou de documents de ces instances à l'intérieur de dossiers du commandement militaire en France *(Militärbefehlshaber in Frankreich)* comme c'est le cas pour les liasses recueillies aux Archives nationales ? Cette incertitude, ajoutée au malaise provoqué par la manière dont ces archives ont été traitées, conduit à se demander pourquoi, plus de quarante ans après leur réception, elles n'ont pas été versées aux Archives nationales, où des spécialistes engagés à cet effet auraient pu procéder à leur dépouillement et à leur classement selon les règles de la profession, avant leur communication aux chercheurs autorisés.

La réponse à cette question semble être donnée par les « affaires » qui ont, depuis la fin de la guerre, défrayé la chronique un peu partout dans le monde. La dernière en date, relative au rôle de l'officier Kurt Waldheim durant la Seconde guerre mondiale, permet en effet de penser que la rétention de documents servant de moyen de pression politique, voire de monnaie d'échange, prime jusqu'à nos jours le souci de l'information historique. De là à déduire que le pavé médiatique des « 10 tonnes d'archives de la Guestapo » mettant en cause des personnalités de la Résistance française vise aussi un objectif de ce genre, il n'y a qu'un pas, facile à franchir.

Les représentants de la Résistance s'indignent à juste titre, et le président Chaban-Delmas a eu raison d'exiger que la clarté soit faite *« en rendant public le contenu de ces archives »*.

Mais on peut se demander si la *solution de confier les décisions* en la matière aux services du ministère de la défense est la meilleure, dans la mesure où la situation que nous déplorons résulte en grande partie des pouvoirs exorbitants concédés depuis la fin de la Seconde guerre mondiale aux différents services ministériels (notamment de l'armée et de la police) pour la conservation d'archives concernant l'histoire récente de la France.

La remarque ne vaut pas seulement pour certaines archives allemandes. Elle vaut aussi pour certaines archives françaises de l'époque, sans lesquelles aucun travail d'analyse et de comparaison des données n'est possible. Or, selon notre propre expérience, les règles actuelles de communication et, davantage encore, leur interprétation par les services concernés ne correspondent pas à des critères logiques. De sorte que les motifs de protection de l'honneur des personnes, de sécurité nationale, voire de raison d'Etat invoqués pour un refus de communication apparaissent dans bien des cas comme un paravent de l'arbitraire administratif, parfois même comme l'expression d'un esprit de corps pour le moins singulier.

La persistance des tabous

Alors que toute consultation d'archives de ce type implique que le chercheur autorisé signe un engagement de respecter les règles établies de la déontologie, ces interdits ne peuvent s'expliquer que par la persistance de tabous sur certains aspects de notre histoire sous l'Occupation. Situation déplorable qui se traduit par le fait que même des ouvrages récents traitant de cette période soient quasiment muets sur les sources utilisées, ce qui amoindrit leur crédibilité scientifique (2).

Le problème dépasse, on le voit, le seul cas des archives allemandes de la DGSE. Ce qui est en cause, en l'occurrence, c'est un principe fondamental de la démocratie : le droit à la recherche et à la diffusion des connaissances, *qu'il appartient au président* de la République de faire respecter. La réglementation des versements et *consultations d'archives* provenant des administrations publiques avait connu un début *d'amélioration sous le septennat* de M. Giscard d'Estaing. Le moment paraît venu de solliciter *une nouvelle intervention* du premier magistrat de l'Etat en vue de clarifier la situation et d'éviter que des *pratiques* arbitraires engendrent des règlements de comptes d'autant plus pernicieux que disparaissent peu à peu les témoins et la connaissance directe de cette période tragique de l'histoire.

(*) Professeur de civilisation des pays germanophones, université de Paris-VII.

(1) Voir *le Monde* des 20 septembre, 26 septembre et 14 octobre 1986.

(2) C'est le cas, en particulier de l'ouvrage d'Henri Longuechaud, *Conformément à l'ordre de nos chefs*, Plon, 1985, traitant de la coopération entre polices française et allemande sous l'Occupation.

Pour une initiative de défense européenne

La France ne doit pas réintégrer l'OTAN mais proposer une transformation de l'alliance

par ROBERT RUDNEY (*)

LA doctrine de défense française repose sur une contradiction essentielle entre l'indépendance des forces militaires nationales d'une part et la solidarité exigée par l'alliance atlantique et surtout par les accords entretenus avec la République fédérale d'Allemagne *d'autre part*.

Cette stratégie, aux termes intentionnellement ambigus, risque de tomber en désuétude. Les rapports de force Est-Ouest, en même temps que la politique intérieure de plusieurs alliés européens, font preuve d'un dynamisme *qui sape les fondements* du consensus français.

La France n'est pas une île. Elle fait partie de la réalité géopolitique européenne. Or les données de cette géopolitique indiquent que l'on approche d'un tournant historique.

Les Etats-Unis sont las de continuer à subventionner la défense de pays aussi riches *qu'eux-mêmes. L'initiative* de défense stratégique n'en est qu'un symptôme. Plus grave encore est la *critique incessante envers* les Européens provoquée par le débat sur le partage équitable des fardeaux financiers au sein de l'alliance.

La menace soviétique demeure comme toujours. Ce n'est pas une menace strictement militaire, mais plutôt clausewitzienne. Les armes, les soldats, les chars, les fusées SS-20, servent à diviser l'alliance opposante, à neutraliser les opinions publiques, à étendre l'influence politique soviétique en Europe sans perdre un pion. Jusqu'à maintenant, l'effort a été maté.

Cependant, le débat interne *dans les pays voisins* de la France indique que le gambit n'est pas encore perdu pour les Soviétiques. *Parmi les partis d'opposition*, surtout en RFA et en Grande-Bretagne, on peut observer une *remise en question du principe-clé* de la stratégie occidentale, c'est-à-dire la volonté d'employer les *armes nucléaires pour combler* le vide dans le domaine classique. Les Pershing et les Cruise sont bel *et bien installées, mais* la France est le seul pays d'Europe de l'Ouest qui reste impénétrable à la *grande peur nucléaire*. Un futur gouvernement dominé par le SPD en Allemagne ou par le *Labour en Grande-Bretagne* risque de faire éclater l'alliance en insistant sur une dénucléarisation *de la doctrine de l'OTAN*, même si les stratégies alternatives proposées par ces partis ne sont que des *chimères. On ne peut pas « désinventer »* les armes nucléaires. Bon gré mal gré, la dissuasion nucléaire a maintenu la paix en Europe pendant quatre décennies.

Crise de conscience

La France se trouve impliquée directement dans cette crise de conscience. Elle seule parmi les alliés européens peut se permettre de réagir dans un sens positif. La France garde les moyens de prendre l'intiative dans le domaine de la sécurité européenne, tout en niant l'égoïsme de ses dogmes stratégiques.

L'opinion publique française semble prête à accueillir une telle réorientation. *Les résultats* du sondage publié dans *le Monde* du 28 juin 1985 montrent que la grande majorité des Français approuvent le rapprochement franco-allemand en matière de défense et l'engagement éventuel de la France aux côtés des Allemands en cas d'agression. En *outre, la classe politique française* – à l'exception, bien entendu, du PCF – commence à comprendre *la nécessité d'évoquer* la solidarité européenne, même au détriment de l'« indépendance nationale ».

Dans une dizaine d'années, les forces armées françaises disposeront d'un arsenal de mille têtes nucléaires déployées dans divers modes – en sous-marins, en silos, en avions. Ce total est largement suffisant pour assurer la défense de l'Hexagone.

Toutefois, l'assurance de la défense de l'Hexagone ne suffit plus. L'heure est propice pour la France de s'imposer comme pays allié appartenant à un ensemble européen. Ce qui ne veut *pas dire* réintégration au sein de l'OTAN.

Plusieurs étapes successives

La *réintégration* de la France ne résoudrait rien. Il faudra proposer une transformation de l'alliance elle-même en plusieurs étapes successives :

– une déclaration publique et formelle de la France indiquant *qu'elle restera fidèle à ses engagements* envers la RFA, surtout la garantie (traité de Washington, 1949, traité de Paris, 1954) que toute agression armée contre le territoire ouest-allemand serait considérée comme une attaque contre la France. Par conséquent, la France réagirait par des moyens appropriés, y compris par le riposte nucléaire ;

– une volonté d'inviter les autres pays membres de l'OTAN en Europe à se rassembler pour constituer un pilier européen au sein de l'alliance ;

– une proposition d'accord entre la France *et* les Etats-Unis pour renégocier le traité de Washington, afin d'établir un nouveau système de sécurité ouest-européen assurant la participation américaine, tout en diminuant le fardeau budgétaire que le système actuel impose aux Etats-Unis ;

– un message aux pays membres du traité de Varsovie déclarant que la France agit seulement dans un esprit défensif et dans le but de diminuer les dépendances et les déséquilibres qui nuisent au maintien de la paix en Europe.

Le gouvernement français actuel, dit de cohabitation, serait le mieux placé pour lancer un appel de cette magnitude. Tous les pays intéressés seraient ainsi convaincus que ces propositions reflètent les sentiments d'un grand consensus des Français.

De même que l'Europe ne peut pas attendre la prochaine crise *internationale* pour reconstituer son système de sécurité, la France n'est plus en mesure de s'abriter *derrière son mur nucléaire* et d'ignorer les développements politiques chez ses voisins. Le *moment* est donc arrivé pour la France d'assumer son rôle en Europe, voire de prendre l'initiative dans le domaine de la sécurité européenne.

(*) Assistant de recherche à l'université catholique de Louvain.

LU

« LA PAIX, POURQUOI PAS ? »
de J.-D. Remond, F. de Rose et C. Ruiz-Barthélémy

La contribution de la Croix-Rouge

« SI *tu veux la paix, prépare la guerre* », dit un proverbe qui semble d'autant mieux exprimer la sagesse populaire qu'il avait déjà cours, les pages roses du *Larousse* en font foi, *sous les Romains. Pas du tout*, répondent en substance les trois auteurs d'un petit livre fort instructif qui vient de sortir chez Hachette : si tu veux la paix, prépare la paix. C'est d'ailleurs cette dernière phrase qui sert d'exergue au premier chapitre de *l'ouvrage*. Mais que l'on se rassure : le thème de « La paix, pourquoi pas ? » n'est aucunement le pacifisme, tantôt naïf tantôt intéressé, que *l'on a vu déferler sur une partie de* l'Europe de l'Ouest – et pas seulement à gauche – au début des années 80 Une telle démarche aurait au demeurant surpris de la part *de Fançois de Rose*, ambassadeur de France et expert en *questions stratégiques !*

Les deux autres auteurs du livre – Jean-Daniel Remond, psycho-sociologue, qui s'est *notamment* occupé de la stratégie du développement des entreprises, et *Chantal* Ruiz-Barthélémy, professeur de philosophie et rédactrice en chef de la revue *Infos-Jeunesse*, ont au moins un point commun avec M. *de Rose : tous trois, à un titre* ou a un autre, jouent, en effet, un rôle au sein de la Croix-Rouge française. Ce qui leur a donné l'idée, à l'occasion d'une réflexion globale *sur la paix (et sur ce que l'on commence à appeler l'« éducation à la paix »)*, de montrer en quoi l'organisation humanitaire contribue au maintien ou au *rétablissement* de la paix, et *non pas seulement* à l'organisation de secours *d'urgence, à quoi la réduit souvent* son image de marque. Informations et *réflexions* d'autant *plus* qu'à Genève, le 23 octobre dernier, s'est justement ouverte l'assem*blée du Comité international de la* Croix-Rouge, où l'on a pu voir combien les conflits qui ensanglantent le monde actuel étaient présents, y compris le drame de l'apartheid et la politisation du mouvement qu'il a provoqué.

Se livrant à une *« approche expérimentale »* – c'est le titre de l'un des chapitres – de l'étude des *« aptitudes à la paix »* – que le lecteur est même invité à mesurer pour son compte à l'aide d'un questionnaire, – les auteurs ont notamment enquêté dans une école à Saint-Etienne, ainsi qu'auprès d'un échantillon de la *population de cette ville, avec le* concours de la presse régionale. *Ces différentes enquêtes, d'autres* encore, ont notamment permis de dégager quelques suggestions d'initiatives concrètes en *faveur* de *l'« esprit de paix »*, qui, si l'on en *croit les auteurs, pourrait fort bien* commencer à se manifester à notre *porte*, dans notre vie de tous les jours. Nous voilà bien loin des euromissiles, sous-marins nucléaires et autres *mégatonnes* au milieu desquels M. de Rose se meut d'ordinaire avec une aisance reconnue ? Après avoir lu le livre, on en est moins sûr...

BERNARD BRIGOULEIX.

★ Hachette, 158 pages, 50 F. Préface de Louis Dauge, président de la Croix-Rouge française.

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
Tél. : (1) 42-47-97-27

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cent ans à compter du
10 décembre 1944.

Capital social :
620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme
des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général :
Bernard Wouts.

Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.

Corédacteur en chef :
Claude Sales.



Le Monde PUBLICITE S.A.
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél. : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-98-72

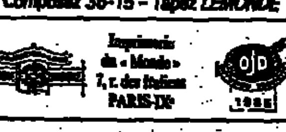
	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. – SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

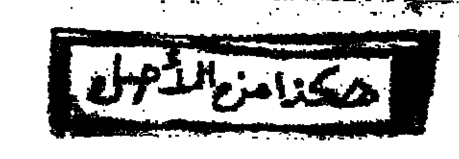
Le Monde
TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 – Tapez *LEMONDE*

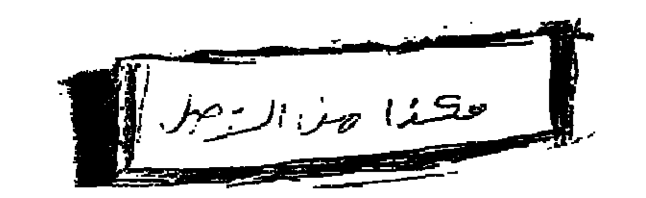


Imprimerie du « Monde » 7, r. des Italiens PARIS-IXe

Commission paritaire des journaux et publications, nº 57 437
ISSN : 0395 - 2037

Le Monde USPS 765-910 is published daily, except Sundays for $ 460 per year by Le Monde c/o Speedimpex, 45-45 39 th street, L.C.I., N.Y. 11104. Second class postage paid at New-York, N.Y. postmaster : send address changes to Le Monde c/o Speedimpex U.S.A., P.N.C., 45-45 39 th street, L.I.C., N.Y. 11104.





La rupture entre la Grande-Bretagne et la Syrie et la réunion des Douze à Luxembourg

La Grande-Bretagne devait solliciter, ce lundi 27 octobre, la solidarité de ses partenaires de la CEE à la suite de la décision qu'elle a prise, à la fin de la semaine dernière, de rompre ses relations diplomatiques avec la Syrie.

Jusqu'à présent, pratiquement aucun pays européen n'a encore commenté la décision britannique qui doit être au centre des travaux de la réunion des ministres des affaires étrangères des Douze à Luxembourg. Seul le gouvernement de Bonn a fait observé qu'il *« condamnait le terrorisme sous toutes ses formes »* et *« appelé les pays de la Ligue arabe à ouvrir une discussion à ce sujet avec ceux de la CEE »*.

Le 21 avril dernier, au lendemain du raid américain contre la Libye, les Douze avaient publiquement dénoncé Tripoli pour son implication dans le terrorisme et adopté une série de sanctions diplomatiques à son encontre. Mais la situation en ce qui concerne Damas est différente. En premier lieu, contrairement à la Libye, la Syrie est liée à la CEE par un accord de coopération commerciale et économique du même type que ceux qui ont été passés avec de nombreux pays méditerranéens non membres du Marché commun.

Un protocole financier bilatéral pour les années 1986-1990 est en négociation. Le précédent, qui courait depuis 1982, avait porté sur une aide de la CEE à la Syrie de 97 millions d'ECU (environ 93 millions de dollars). En outre, la Syrie de M. Hafez El Assad entretient de bien meilleures relations avec de nombreux pays de la CEE que la Libye. C'est non seulement le cas avec des pays méditerranéens tels que l'Italie, la Grèce ou l'Espagne, mais aussi de pays du nord de l'Europe comme les Pays-Bas et la RFA...

En l'absence de M. Jean-Bernard Raimond, qui participe à Francfort au sommet franco-allemand, c'est le ministre délégué chargé des affaires européennes, M. Bernard Bosson, qui représente la France à Luxembourg.

Londres ne se fait guère d'illusions sur l'attitude de ses partenaires européens

LONDRES
de notre correspondant

En quittant Londres pour aller présider, ce lundi 27 octobre, la réunion des ministres des affaires étrangères des Douze à Luxembourg, Sir Geoffrey Howe, le secrétaire du Foreign Office, comptait bien demander aux partenaires de la Grande-Bretagne de se joindre à une campagne visant à isoler la Syrie, mais il ne se faisait guère d'illusions. Les réticences de la plupart des gouvernements européens, surtout celles du gouvernement français, paraissaient, dimanche à Londres, assez prévisibles. Elles n'en sont pas moins perçues avec une profonde amertume.

Le chef de la diplomatie britannique n'avait pas l'intention de suggérer que les autres pays de la Communauté suivent l'exemple de la Grande-Bretagne et rompent à leur tour leurs relations diplomatiques avec Damas. Même le rappel des ambassadeurs, à l'instar des gouvernements américain et canadien, semblait impossible à obtenir. Toutefois, au Foreign Office, on estime que les partenaires européens devraient un tant soit peu mettre en pratique leurs résolutions communes, déjà affirmées, de dénoncer et sanctionner les gouvernements qui soutiennent le terrorisme. On estime que les membres de la Communauté devraient au moins accepter des mesures « limitées » telles que des restrictions des liaisons aériennes, un gel des contacts politiques (annulation de visites). Mais on avait peu d'espoir de parvenir à un consensus pour une manifestation commune, si réduite soit-elle.

On se garde officiellement à Londres de préjuger et critiquer l'attitude du gouvernement français ; cependant, la presse britannique ne se prive pas de soupçonner celui-ci de complaisance avec Damas. Le gros titre du *Sunday Times* était consacré dimanche au projet de contrat de vente d'armes que la France s'apprêterait à conclure avec la Syrie (information de nouveau démentie dimanche par le Quai d'Orsay). Que Paris ne veuille pas montrer d'hostilité envers ce pays, passe encore, mais que la capitale française s'emploie à améliorer ses rapports avec Damas au moment précis où viennent d'être apportées les « preuves » du rôle joué par la Syrie en faveur de terroristes, cela paraît tout à fait inadmissible.



Dans la *Repubblica* du 25 octobre.

La déception est d'autant plus grande que les Britanniques ont le sentiment d'avoir su dernièrement exprimer comme il convenait leur solidarité avec le gouvernement de M. Chirac après la récente vague d'attentats en France, en organisant notamment à Londres une réunion d'urgence des douze ministres de l'intérieur consacrée à la lutte contre le terrorisme. Les journaux londoniens ne manquent pas, d'autre part, de rappeler les fortes paroles de certains responsables français qui avaient récemment assuré qu'ils entendaient *« terroriser les terroristes »*, comme le signale le *Sunday Times*.

F. C.

Réactions modérées dans le monde arabe à l'exception des capitales proches de Damas

A Damas, le ton est à la colère à l'égard de la Grande-Bretagne. Lors d'une conférence de presse, le ministre des affaires étrangères, M. Farouk Al Charah, a déclaré que Londres avait commis *« une faute grave »* en décidant la rupture avec Damas et *« le regretterait »*. *« Associer le nom de la Syrie au terrorisme est une faute grossière*, a-t-il poursuivi. *Nous sommes sûrs qu'un jour l'opinion britannique découvrira la vérité sur l'innocence de la Syrie.* (...) *Nous sommes persuadés que les autres pays ne suivront pas la Grande-Bretagne dans sa décision hâtive et sans sagesse. »* Pour M. Al Charah, le rôle de la Grande-Bretagne au Proche-Orient est *« désormais réduit à néant »*.

Conformément aux gestes de solidarité décidés par leur gouvernement à la suite de la décision britannique, les ambassadeurs des Etats-Unis et du Canada ont quitté la capitale syrienne durant le week-end. Rappelons que la rupture avec la Syrie a été décidée par Londres vendredi dernier peu après que le Jordanien Nezar Hindawi eut été condamné à quarante-cinq ans de prison pour une tentative d'attentat contre un avion d'El Al à l'aéroport d'Heathrow en avril. Les autorités britanniques ont en effet estimé que l'enquête de Scotland Yard avait dégagé des *« preuves concordantes »* quant à l'implication de la Syrie dans cette affaire.

Les gestes de soutien à l'égard de la Syrie — qui, à son tour, a décidé de rompre ses relations avec la Grande-Bretagne — sont d'abord venus du camp des « durs ». Ainsi, la Lybie a annoncé qu'elle allait fermer son espace aérien aux appareils britanniques et appelé *« tous les Etats arabes et l'Iran à boycotter les Etats-Unis et la Grande-Bretagne »*. Le premier ministre iranien, M. Mir Hossein Moussavi, a apporté le *« ferme soutien de son pays à la Syrie »* et estimé que la décision de Londres ne contribuerait en rien *« à préserver la sécurité de l'Occident »*. Car, a expliqué le premier ministre iranien, *« les forces d'oppression mondiale doivent savoir qu'elle ne connaîtront pas de repos aussi longtemps qu'elles soutiendront l'existence contre nature de l'Etat d'Israël »*.

A Alger, rapporte notre correspondant, les autorités n'ont annoncé aucune mesure contre la Grande-Bretagne, mais un communiqué du ministère des affaires étrangères fait part de *« l'entière solidarité de l'Algérie avec la Syrie sœur »*, tout en dénonçant la *« propagande américano-sioniste »* dont l'objet serait de *« faire le procès des Arabes et des musulmans »* à travers celui du terrorisme.

Mais au-delà de ces réactions, somme toute attendues, de la part des pays proches de la Syrie, les commentaires dans le monde arabe restent plutôt modérés et les témoignagnes de soutien à Damas des plus formels. Dans une déclaration publiée samedi à Tunis, le secrétaire de la Ligue arabe, M. Chedli Klibi, constate ainsi, sur un ton fort diplomatique, que la *« dégradation des rapports entre la Grande-Bretagne et la Syrie est regrettable »*. Pour la Ligue arabe, explique-t-il, la décision britannique sert essentiellement les desseins d'Israël. La Ligue, poursuit-il, *« exprime son soutien et son appui à la Syrie »*.

Le Koweït a *« vivement déploré »* la décision britannique, également dénoncée par le premier ministre libanais, M. Rachid Karamé, qui a observé : *« L'opinion mondiale doit comprendre que les peuples opprimés qui sont soumis à l'injustice et dont les terres sont usurpées ont choisi la voie de la lutte, qui est une voie rugueuse et longue. »* Au Caire, le ministère des affaires étrangères a estimé que *« c'était une erreur de tenir pour responsable du terrorisme le peuple palestinien et les Etats arabes qui soutiennent sa lutte »*.

Enfin, en Israël, où la décision britannique est accueillie avec satisfaction, un porte-parole du ministère des transports a annoncé que le gouvernement allait demander à l'Organisation internationale de l'aviation civile de condamner la Syrie pour tentative d'attentat contre un avion d'El Al. — *(AFP, Reuter.)*

M. Giscard d'Estaing et les centristes plaident la solidarité avec Mme Thatcher

Chat échaudé craint l'eau froide. Le refus français de laisser les chasseurs-bombardiers américains survoler le territoire national lors du raid de représailles contre la Libye au printemps dernier a laissé des traces au sein de l'UDF et incite aujourd'hui ses représentants à une particulière vigilance sur tout ce qui touche à la lutte contre le terrorisme. Ainsi les relations de la France avec la Syrie sont-elles au centre de leurs préoccupations.

Au lendemain de la décision de la Grande-Bretagne de rompre ses relations diplomatiques avec la Syrie, le secrétaire général du CDS, M. Jacques Barrot, a été le premier à s'interroger sur l'attitude du gouvernement français. Participant, le samedi 25 octobre à Metz, à la convention régionale du CDS en Lorraine, M. Barrot a souhaité *« que la France ne manque pas ce deuxième rendez-vous occidental contre le terrorisme »*. Cette fois, a-t-il prévenu, *« les prudences du Quai d'Orsay ne seront pas de mise dans cette affaire »*.

Le lendemain au « Grand Jury RTL-*le Monde* », le président du CDS, M. Pierre Méhaignerie, s'est montré plus circonspect, précisant *« que pour le moment, tant qu'il y a des négociations qui peuvent aboutir à la libération des otages et à la fin des attentats, il n'y a pas lieu d'engager le fer »*. M. Méhaignerie a préféré plaider pour *« une position de fermeté, calme et graduée »* de la Communauté européenne tout entière. *« Je souhaite*, a-t-il dit, *que les douze pays de la Communauté se trouvent sur la même ligne de combat vis-à-vis de la Syrie, mais avec le sens de la riposte graduée et avec la volonté de trouver un point d'accord commun »*, mais en évitant *« de monter les opinions publiques des pays arabes modérés contre une décision de la Communauté. » « La réaction « par les tripes »*, a conclu le président du CDS, *celle des Britanniques, est peut-être pour la Grande-Bretagne la bonne réaction. Mais la réaction de l'efficacité est celle que la France doit tenir si possible avec tous les autres pays de la Communauté. »*

« Garder son sang-froid »

Interrogé sur le même sujet au « Club de la presse » d'Europe 1, M. Valéry Giscard d'Estaing ne s'est pas embarrassé de nuances. L'ancien président de la République s'est fait l'avocat de la solidarité avec Londres : *« Je ne sais pas sous quelle forme, je ne sais pas si la Grande-Bretagne a demandé à ses partenaires de la Communauté de rompre leurs relations diplomatiques avec la Syrie, mais je pense que la France doit manifester sa solidarité, comme elle devait le faire à l'égard des Etats-unis dans l'affaire Kadhafi. »*

Faisant directement référence aux informations selon lesquelles Paris serait sur le point de signer un important contrat de vente d'armes avec Damas — informations démenties par M. Méhaignerie — et à propos d'un éventuel plan d'aide économique et financière à la Syrie, M. Giscard d'Estaing a indiqué : *« Tout geste actuellement qui serait interprêté comme un soutien français à la Syrie ne doit pas avoir lieu, et, naturellement, les ventes d'armes. Tout geste de soutien à ce pays doit être évidemment écarté au moment où nos partenaires de la Communauté ont un contentieux très net avec ce pays. »* M. Giscard d'Estaing a ajouté qu'il aborderait ce sujet cette semaine avec M. Jacques Chirac, qu'il doit rencontrer.

Mais déjà les propos de M. Jacques Toubon, secrétaire général du RPR, peuvent laisser augurer de la réponse du premier ministre. A Bordeaux, où il se trouvait samedi, M. Toubon a déclaré qu'en matière de terrorisme *« il faut garder son sang-froid et son calme »*. Tout en comprenant la décision de Mme Thatcher de rompre les relations diplomatiques de la Grande-Bretagne avec la Syrie, *« compte tenu du procès qui vient de se dérouler à Londres »*, le secrétaire général du RPR a estimé *« qu'il convient de n'agir qu'avec des preuves et de ne pas — en prenant telle ou telle position plus ou moins hâtive — finalement nous créer plus d'inconvénients qu'en réfléchissant à nos réactions et en continuant à normaliser nos relations officielles d'Etat à Etat avec l'ensemble des pays de la zone du Moyen-Orient »*.

<u>Dans le sud du Liban</u>

Fragile trêve entre les Palestiniens et les miliciens chiites d'Amal

Après trois jours de violents combats, un accord de cessez-le-feu a été conclu dimanche soir, 26 octobre, à Saïda, chef-lieu du Liban du Sud, entre les Palestiniens et le mouvement chiite Amal. Ce lundi matin, cependant, la trêve conclue par l'intermédiaire de la Syrie était menacée par des duels d'artillerie opposant chiites et Palestiniens.

L'accord de cessez-le-feu stipule l'arrêt immédiat des tirs, le retour des protagonistes à leurs positions initiales sous la supervision de l'Armée populaire de libération (APL, milice progressiste et musulmane), dont la mission prendra fin lorsqu'elle jugera avoir mené à bien son action.

L'accord souligne, en outre, la *« nécessité de mettre fin à l'effusion de sang dans le camp de Rachidiyeh »*, où des combats faisaient rage dimanche soir, et insiste sur le respect des clauses de l'accord conclu le 5 octobre dernier à Damas pour mettre fin aux combats autour de ce camp.

Samedi, les Palestiniens du Fath avaient lancé une attaque d'envergure à Saïda contre les miliciens d'Amal qui encerclent depuis des semaines le camp palestinien du Sud. Un responsable du Fath affirmait que l'offensive était une riposte au siège du camp de Rachidiyeh, encerclé par Amal depuis le 30 septembre, et à l'expulsion de Tyr de centaines de civils palestiniens.

Après une manifestation vendredi dans le camp d'Aïn-al-Heloué pour protester contre les dernières expulsions, les premiers coups de feu ont claqué dans la soirée. Peu avant minuit, l'artillerie entrait en action.

Les combattants palestiniens se sont emparés dans la nuit des positions d'Amal à Aïn-al-Delb et à Qrayé, à l'est du camp de Miyeh Miyeh. Les miliciens chiites ont tenté sans succès à trois reprises de reprendre ces villages.

Dans la matinée de dimanche, les Palestiniens du Fath ont poursuivi leur progression à l'est de Saïda, s'emparant des positions du mouvement chiite Amal, alors qu'ils réussissaient à contenir l'assaut mené par les miliciens d'Amal contre le camp de Rachidiyeh, au sud de Tyr.

Deux nouveaux villages tenus par Amal, Jinsnaya (7 kilomètres à l'est de Saïda) et Baissour (10 km), sont tombés aux mains des Palestiniens après de *« très violents combats »*, a indiqué un responsable militaire du Fath. Quatre Palestiniens ont été tués, cinq blessés, et dix-sept miliciens d'Amal faits prisonniers, a-t-il ajouté. Le Fath affirme avoir fait quarante-quatre prisonniers depuis vendredi.

Trente-trois combattants et civils ont été tués et cent quatre autres blessés depuis le début de cette offensive, la plus importante lancée par des combattants palestiniens depuis quatre ans. — *(AFP.)*

● **Le CSPPA revendique deux attentats.** — Un attentat qui n'a fait ni victime, ni dégâts a été commis samedi 25 octobre dans le secteur chrétien de Beyrouth, contre le siège provisoire de l'ambassade d'Italie. Il a été revendiqué par téléphone par un interlocuteur se réclamant du Comité de solidarité avec les prisonniers politiques arabes et du Proche-Orient (CSPPA).

Le correspondant anonyme a également revendiqué un attentat similaire contre une succursale de la Fransabank, établissement bancaire libanais à participation française, à Jdeideh, dans le même secteur. *« L'Italie et la France ont été prévenues. Nous exigeons la libération immédiate de nos camarades détenus dans leurs prisons »*, a-t-il déclaré, précisant qu'un communiqué serait publié ultérieurement. — *(AFP.)*

<u>La guerre du Golfe</u>

Le Koweït assure avoir atteint un «aéronef non identifié» au large du complexe pétrolier d'Al-Ahmadi

Tandis que les ministres des affaires étrangères des six pays membres du Conseil de coopération du Golfe (CCG) — Arabie saoudite, Koweït, Emirats arabes unis, Bahrein, Qatar et Oman — entamaient, le dimanche 26 octobre à Abou-Dhabi, la préparation du prochain sommet du Conseil par une séance de travail à huis clos, les autorités koweïtiennes faisaient état d'un incident aérien impliquant *« un aéronef non identifié »*.

Selon une source koweïtienne, la défense antiaérienne a tiré à deux reprises dans la nuit de samedi à dimanche contre un avion qui tentait de s'approcher d'une zone interdite à la navigation aérienne au large des côtes koweïtiennes, dans le secteur de l'îlot de Kubbar, au large d'Al-Ahmadi, où se trouve un important complexe pétrolier. *« L'objectif a disparu des écrans radars après le tir, ce qui laisse penser qu'il a été touché »*, a ajouté cette source.

Une délégation d'experts soviétiques a quitté Téhéran dimanche à l'issue d'une visite de onze jours qui a abouti à la signature d'un protocole d'accord portant notamment sur l'exportation de gaz iranien vers l'URSS. Une délégation iranienne se rendra à Moscou dans la seconde moitié du mois de novembre afin d'examiner avec les responsables soviétiques les détails de ce protocole qui porte sur les échanges commerciaux entre les deux pays.

La reprise de l'exportation du gaz iranien vers l'URSS arrêtée depuis 1980 à la suite d'un désaccord sur le prix, ainsi que la coopération irano-soviétique pour l'extraction du pétrole de la mer Caspienne, avaient été décidées en août dernier lors des entretiens à Moscou entre le ministre iranien du pétrole, M. Gholam-Reza Aghazadeh, et les autorités soviétiques.

Dans une interview à l'hebdomadaire ouest-allemand *Der Spiegel*, publiée dimanche, le président iranien Ali Khamenei a assuré que l'URSS et la République islamique *« entretiennent actuellement de bonnes relations »*, *« sans conflit »*. Il a affirmé que *« l'Iran n'a jamais donné le qualificatif de « satan » à l'URSS, car il le réserve seulement au* « grand satan, l'Amérique ». *Nous n'avons aucune raison d'avoir de mauvaises relations avec un voisin avec lequel nous n'avons eu jusqu'à présent aucun conflit »*, a-t-il ajouté. — *(AFP.)*

<u>ISRAËL</u>

Abidjan transfère son ambassade de Jérusalem à Tel-Aviv

La Côte-d'Ivoire a décidé, dimanche 26 octobre, de transférer son ambassade en Israël de Jérusalem à Tel-Aviv, a annoncé la radio gouvernementale ivoirienne. Le conseil national du Parti démocratique au pouvoir à Abidjan a pris cette décision pour se conformer à une résolution du Conseil de sécurité de l'ONU.

La Côte-d'Ivoire avait renoué des relations diplomatiques — rompues lors de la guerre du Kippour en 1973 — le mois dernier et avait ouvert une ambassade à Jérusalem. La Ligue arabe avait alors menacé de rompre ses relations avec la Côte-d'Ivoire.

Le roi Hassan II du Maroc était intervenu personnellement auprès du président Houphouët-Boigny pour lui demander de réviser sa position.

A Jérusalem, un porte-parole du ministère israélien des affaires étrangères s'est contenté de regretter dimanche la décision ivoirienne. — *(A.P.)*.

Afrique

Les conséquences internationales et intérieures de l'apartheid en Afrique du Sud

L'expulsion de Pretoria de la Conférence internationale de la Croix-Rouge illustre la politisation de l'organisation

GENÈVE
de notre correspondante

La délégation gouvernementale de la République sud-africaine ayant été « suspendue » (c'est-à-dire, en pratique, expulsée), samedi 25 octobre, de la Conférence internationale de la Croix-Rouge réunie depuis l'avant-veille à Genève (*le Monde* du 25 octobre), les quelque vingt délégués du Comité international du mouvement (CICR) qui se trouvaient dans ce pays ont été *immédiatement* priés de rentrer en Suisse.

Pendant deux jours qui ont paralysé les travaux de la Conférence, et une nuit qui n'a pas porté conseil, les discussions n'ont été consacrées qu'au vote tendant à exclure l'Afrique du Sud, et aux points de procédure qui s'y rattachaient. Ni le règlement intérieur de la Conférence, ni les statuts de la Ligue des sociétés de la Croix-Rouge (qui groupe cent quarante-quatre « sociétés nationales », dont celles du Croissant-Rouge), ni les statuts du CICR *ne prévoient en effet* l'exclusion ou la suspension d'un pays ayant ratifié les conventions humanitaires de Genève de 1949. Mais cet argument, soulevé au cours des débats, a été de peu de poids à côté de la charge émotive ressentie par certaines délégations africaines dressées contre l'apartheid... ou éperonnées par d'autres qui avaient intérêt à donner à penser qu'elles étaient sincèrement à leurs côtés.

Quant aux Occidentaux, ils avaient souhaité, à l'initiative de l'Allemagne fédérale, qu'il soit procédé à un vote secret. Mais le Kenya, auteur de la motion visant à suspendre l'Afrique du Sud, devait réclamer un vote par appel nominal, et avoir gain de cause. Le CICR n'a pas participé à ce vote, qu'il jugeait illégal et contraire à ses principes fondamentaux d'universalité et de neutralité. La délégation gouvernementale française, qui partageait, comme tous les Occidentaux, ce point de vue, fit remarquer que si l'Afrique du Sud était exclue de la Conférence, ce seraient très précisément les victimes de l'apartheid qui en souffriraient (*voir encadré*).

Nombre de pays du tiers-monde, qui ne cessent d'être en proie à des conflits sanglants et à des tensions politiques graves, ne l'ignorent pas. Mais à Genève, centre international « onusien », la politisation est si bien entrée dans les mœurs que, bien souvent, on y vote conformément à la ligne tracée par son gouvernement ou pour plaire aux protecteurs de ce dernier. De ce point de vue, le vote de samedi s'explique sans doute aussi par le fait que ce ne sont pas des spécialistes du droit humanitaire international qui siègent à la Conférence, mais les ambassadeurs en poste à Genève auprès des Nations unies. Le consensus sur le caractère inadmissible de l'apartheid s'est manifesté à maintes reprises, mais ce n'est pas cela qui a pesé sur le vote. Finalement, sur 192 votants, 159 se sont prononcés en faveur de la motion kényane, 25 contre, et il y eut 8 abstentions.

La délégation gouvernementale australienne qui, tout comme les responsables de la Croix-Rouge internationale, estimait que le vote était illégal, a demandé que les travaux de la Conférence soient suspendus *sine die*. Elle ne fut pas suivie. L'appel de M. Alexandre Hay, président du CICR – « *Gardez-vous de prendre une décision que les victimes viendront un jour nous reprocher.* », – n'a pas été entendu. En revanche, des déclarations de pays où les droits de l'homme sont systématiquement violés, ont été écoutées. La « majorité automatique » a en force de loi, comme si l'on s'était trouvé à l'ONU.

ISABELLE VICHNIAC.

Un important travail

Genève
de notre correspondante

Qu'ont fait les délégués du CICR en République sud-africaine au cours de l'année écoulée ? Ils étaient si discrets qu'ils ne pouvaient guère servir d'alibi au pouvoir. Tout d'abord, ils visitaient des détenus dans leur prison, sans témoins. C'est ainsi qu'ils ont pu s'entretenir longuement, et à plusieurs reprises, avec Nelson Mandela.

Certes, ils n'ont jamais réussi, en dépit de démarches menées au plus haut niveau, à assister, voire à rencontrer – à part une poignée d'entre eux – les quelque dix mille prisonniers considérés comme en détention préventive parce que non jugés. Mais pour les trois cent neuf « prisonniers de sécurité » avec qui ils s'entretenaient, toujours sans témoins, depuis plus d'une année, leur soutien n'avait pas de prix : ils étaient leur seul contact avec le monde extérieur et ils leur apportaient une aide matérielle constante.

En outre, les familles des prisonniers, qui se trouvaient inévitablement dans le besoin, ont bénéficié, durant la seule année 1985, d'une aide s'élevant à 362 000 francs suisses (1), pour 177 tonnes de denrées et de matériel de secours, et d'une aide médicale évaluée à 8 600 francs suisses. Il convient d'y ajouter une assistance à la société nationale de la Croix-Rouge sud-africaine, laquelle est multi-raciale et aussi indépendante du gouvernement qu'il se peut. L'agence de recherches du CICR a également procédé à la réunion de familles dispersées. En outre, lorsque des troubles se sont produits, les délégués du CICR ont pu assister la Croix-Rouge nationale dans les secours aux blessés, et intervenir auprès des autorités en cas d'excès de violence.

Enfin, toujours sur le territoire de l'Afrique du Sud, le CICR a mené une action d'envergure en faveur des milliers de réfugiés contraints de fuir le Mozambique.

I. V.

(1) Le cours actuel du franc suisse est d'environ 4 francs français.

La très conservatrice Eglise afrikaner estime que la séparation raciale ne peut plus se justifier par la Bible

JOHANNESBURG
de notre correspondant

L'apartheid ne peut dorénavant se justifier d'après la Bible. « *Ce système politique et social ne peut être accepté en tant que principe d'éthique chrétienne car il enfreint l'absence même de l'amour de son prochain et de la vertu.* » Cette révélation a été admise à la fin de la semaine dernière par le soixante-dixième synode de l'Eglise réformée hollandaise, qui vient d'achever ses travaux. Elle est considérée comme une véritable révolution pour les membres de la Nederduiste Gereformeerde Kerk (NGK), qui regroupe 1,5 million de Blancs, principalement das Afrikaners. Une Eglise qui s'est toujours confondue avec le parti au pouvoir et sa doctrine du *développement séparé* des races.

Aujourd'hui, elle opère un virage à 180 degrés après avoir, pendant des décennies, justifié les principes de l'apartheid par, justement, la Bible. Aucune explication n'a été fournie sur ce retournement, dont la raison essentielle est d'accorder la philosophie religieuse aux nouveaux principes politiques selon lesquels « *l'apartheid est dépassé* ». La NGK constate maintenant que « *l'apartheid affecte la dignité humaine et entraîne l'étouffement préjudiciable d'un groupe par un autre* ».

Une découverte qui a cependant ses limites. Pour éviter le schisme entre libéraux et conservateurs, la NGK n'est pas allée jusqu'à dire que l'apartheid est une *hérésie*, un péché, refus qui lui avait valu en 1981 d'être expulsée de l'Alliance mondiale des Eglises réformées. Par souci de compromis, le synode s'est également déclaré *favorable* au maintien d'un système d'éducation séparée. Cette dernière restriction a fait bondir M. Andries Treurnicht, leader du Parti conservateur, qui ne comprend pas pourquoi cette barrière est préservée dans ce domaine et pas ailleurs.

D'autant que la NGK a *décidé* d'ouvrir à toutes les races ses lieux du culte jusqu'à maintenant exclusivement réservés aux Blancs. Ce qui signifie qu'en principe un fidèle d'une autre couleur pourra désormais pénétrer dans une église blanche, mais pourra-t-il en devenir membre à part entière ? Il faudra en faire la demande et celle-ci sera examinée par un conseil.

Convaincre les fidèles...

A l'avenir, donc, la ségrégation religieuse demeure. Il n'est pas question pour l'instant de fondre en une *seule* les quatre Eglises réformées hollandaises. La blanche, la métisse, la noire et l'indienne, bien que le racisme eût été déclaré par le synode « *un péché* » et que les mariages interraciaux *ne soient plus « indésirables »*.

Ce soixante-dixième synode est néanmoins considéré comme historique, remettant à l'heure certaines pendules accusant décidément trop de retard par rapport à l'évolution des mœurs. Reste à convaincre les fidèles que ce qui auparavant était érigé en dogme n'est plus valable. Ce qui ne sera pas sans mal si l'on en juge par les réactions des hommes politiques de droite. M. Jaap Marais, dirigeant du Herstigte Nasionale Party (HNP), qualifie les décisions prises de « *de pas décisif en direction du révolutionnaire et communisant Conseil mondial des églises* ».

Rentrés dans leur paroisse, les membres du synode seront chargés d'expliquer la nouvelle ligne. L'Assemblée a également eu le souci de préparer l'avenir. Une commission a été chargée d'étudier comment les Blancs doivent s'adapter pour accepter le jour venu qu'un Noir ait une position d'autorité sur eux dans les affaires et le monde industriel. Ses propositions seront soumises au prochain synode dans quatre ans. La NGK a l'éternité devant elle.

MICHEL BOLE-RICHARD.

M. Savimbi considère comme « une victoire » son séjour à Paris

Le chef de l'opposition armée angolaise, Jonas Savimbi, a estimé, dimanche 26 octobre, que son séjour constituait « *une victoire* » de la guérilla, en raison des entretiens qu'il a eu à Paris avec des responsables français qui, a-t-il dit, ont promis de « *nous aider* ».

« *J'ai été reçu par M. Chaban-Delmas* (président de l'Assemblée nationale), *j'ai vu des ministres* », a indiqué le président de l'Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola (Unita), invité du journal de France-Inter. M. Savimbi s'est notamment entretenu samedi au siège du Parti républicain avec M. François Léotard, secrétaire général de cette formation et ministre de la culture et de la communication.

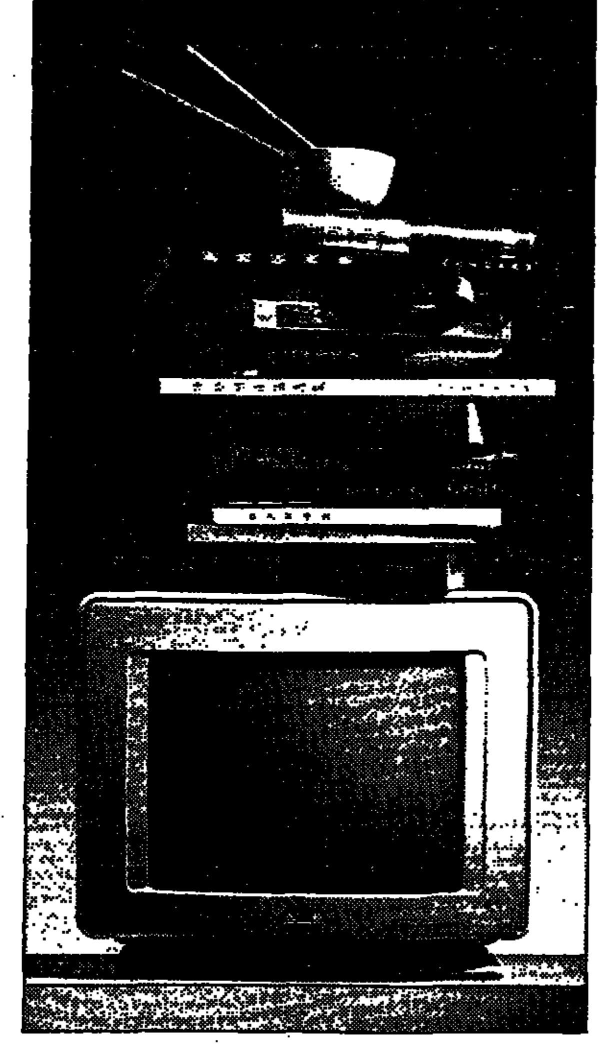
M. Léotard, qui a souligné l'importance du combat pour les droits de l'homme, a annoncé à M. Savimbi qu'une délégation de parlementaires du PR se rendrait prochainement dans les maquis de l'Unita « *pour soutenir leur courageux combat pour la liberté* », selon la même source.

En réponse à une question, M. Savimbi a refusé de révéler s'il avait été reçu par le premier ministre, M. Jacques Chirac. « *C'est à lui à [le] dire* », a-t-il affirmé. « *Je peux vous assurer*, a-t-il poursuivi, *que nos interlocuteurs nous ont compris, et même, ils ont promis de nous aider.* »

中国農村文化樹*

* En Chine un arbre introduit la culture à la campagne.

1985 : BULL signe en Chine devant les plus grands constructeurs mondiaux, un contrat d'équipement pour le ministère de l'Agriculture. Ce ne sont pas moins de 10 universités, collèges et centres de recherche qui seront équipés des systèmes BULL DPS7 et BULL DPS6. Belle victoire !



Depuis 12 ans, BULL s'est en effet implanté dans des secteurs aussi variés que la banque, l'industrie et l'administration, et a choisi le terrain de la coopération technologique.

Dès 1980, un accord était conclu avec une société cantonnaise pour la fabrication sous licence de systèmes BULL SPS. Livrée clés en main en 1983, l'usine produit déjà 400 systèmes par an. Derrière cette réussite, le bureau permanent de Pékin. Là, les hommes de BULL en Chine lancent, avec tout le soutien technique et humain du Groupe, les bases de la coopération avec les partenaires locaux.

Autre symbole de la coopération franco-chinoise : la création et la mise en œuvre de logiciels spécialisés, notamment pour des applications agronomiques. Ainsi, régulièrement, les experts chinois viennent en France se former à l'exploitation et à la maintenance des systèmes BULL. De même, les experts français détachés en Chine assistent leurs clients pour installer les matériels et former des équipes locales.

Pour BULL, même au bout du monde, la coopération technologique, tout en créant un courant d'affaires, contribue à rapprocher les hommes.

Déjà des projets sont menés pour adapter les produits BULL à l'écriture chinoise. Traitement de texte et bureautique en chinois : l'informatique BULL construit aussi son avenir en Extrême-Orient.

J. C. Danes
Directeur du
Réseau Asie



Afrique

Le retour de M. Bokassa à Bangui

L'ex-empereur « a été manipulé par des gens du Front national »

affirme un de ses proches

« L'empereur Bokassa a été manipulé par des gens appartenant au Front national, qui lui ont fait croire qu'il était attendu en sauveur par son peuple », a affirmé samedi 25 octobre à l'AFP un proche de l'ex-empereur de Centrafrique, M. Jean-Pierre Dupont.

« J'ai personnellement assisté, a dit M. Dupont, *à des rencontres entre Bokassa et des membres de ce parti. Etant donnée la tournure que prenaient les entretiens, j'ai alors préféré prendre mes distances. » « Depuis, il m'est revenu*, a-t-il précisé, *que l'empereur a offert l'un de ses châteaux au Front national aux fins qu'il en fasse une école de cadres. »*

« Le retour à Bangui de Bokassa met le gouvernement français dans l'embarras, et je puis vous assurer que c'était le but principal recherché par ces gens-là, l'autre étant de mettre de nouveau sur la sellette l'ancien chef de l'Etat français, M. Valéry Giscard d'Estaing. »

M. Dupont a ajouté *« qu'il y avait dans l'avion qui emmenait Bokassa à Bangui d'autres personnes qui, voyant comment évoluait la situation, ont préféré poursuivre leur voyage incognito sur Brazzaville »*.

Le fils aîné de l'ex-empereur, M. Georges Bokassa, avait affirmé vendredi que son père avait été manipulé par *« un mouvement, un parti français »*, dont il avait cependant refusé de dire le nom.

Interrogé dimanche par l'AFP, M. Alain Sanders, chargé du Cercle national des combattants (proche du Front national), des relations avec les anciens combattants de l'outre-mer et *« ayant, de ce fait, approché l'ex-empereur Bokassa, officier de l'armée française »*, a *« démenti toutes les allégations de M. Dupont »*.

Il a indiqué que M. Roger Holeindre, président du CNC et député (FN) de Seine-Saint-Denis, tiendra mardi une conférence de presse, en présence de la compagne de Jean-Bedel Bokassa, Augustine Assenat, pour répondre à ces accusations. Celle-ci a déclaré, dimanche, *« qu'elle n'était pas inquiète, car les autorités centrafricaines ne lui feront rien »*.

Un cadeau empoisonné

Selon M. Sanders, le Cercle national des combattants *« loue effectivement l'un des anciens châteaux de M. Bokassa, à Neuvy-sur-Barangeon, dans le Cher »*, mais n'a pas l'intention d'y installer *« une école de cadres »*. *« C'est déjà une maison de repos pour les anciens combattants, et M. Holeindre veut y installer le premier musée des guerres d'Indochine et d'Algérie »*, a-t-il dit.

A Bangui, l'ex-souverain est détenu dans un lieu secret, et les autorités ne cachent pas leur embarras. *« C'est un cadeau empoisonné. Nous avons été mis devant le fait accompli, mais nous agirons avec prudence à cause de notre opinion et pour ne pas en faire une pomme de discorde avec la France »*, a affirmé un proche du président Kolingba.

A Agen, M. Aurillac, ministre de la coopération, a déclaré qu'*« il appartient maintenant au gouvernement centrafricain d'appliquer les lois en vigueur dans ce pays pour décider ou non de traduire en justice l'ex-empereur »*.

● **Une déclaration de M. Bérégovoy.** — Le gouvernement doit *« s'expliquer »* sur *« l'aventure rocambolesque »* de l'ex-empereur Bokassa, afin que l'on sache la *« vérité »* sur son départ de France, a estimé, dimanche 26 octobre, M. Pierre Bérégovoy, député PS de la Nièvre, interrogé par la radio locale CVS de Versailles. *« Si nos frontières sont si aisément franchissables, on peut redouter le pire dans plusieurs domaines »*, a souligné l'ancien ministre.

Le Mozambique après la mort de Samora Machel

Le Zimbabwe défendra la souveraineté de Maputo déclare M. Mugabe

Alors que les Mozambicains se pressent par centaines pour rendre un dernier hommage à Samora Machel, dont le cercueil est exposé dans une salle de l'hôtel de ville de Maputo, les autorités accueillent les personnalités venues assister aux obsèques mardi. M. Guidar Aliev, premier vice-premier ministre soviétique, représentera son pays. A Harare, M. Mugabe, premier ministre du Zimbabwe, a déclaré que son pays ne laisserait pas les rebelles de la RNM prendre le pouvoir au Mozambique.

***« Nous sommes prêts à mourir jusqu'au dernier pour défendre la souveraineté du Mozambique »*, a-t-il notamment déclaré.**

La rébellion a le vent en poupe

JOHANNESBURG
de notre correspondant

Au moins une voix s'est élevée au milieu du concert de condoléances saluant la disparition du président Samora Machel pour exprimer son contentement. Paulo Oliviera, porte-parole de la RNM (Résistance nationale du Mozambique), s'est exclamé à Lisbonne au lendemain du décès tragique du « héros de la révolution » : *« Nous sommes heureux d'apprendre cela. Samora Machel était le principal obstacle à la paix ! »*. Il en a immédiatement profité pour annoncer que son organisation allait intensifier son offensive et que *« la fin de la guerre n'avait jamais été aussi proche »*.

Ce n'est pas la première fois que les dirigeants des rebelles armés opposés au FREMILO annoncent l'imminence de la victoire. Mais celle-ci ne paraît pas encore à portée de la main, même si, en neuf années de lutte, la RNM a considérablement augmenté sa pression et contrôle la moitié, sinon les deux tiers, de la campagne mozambicaine.

A la fin du mois de septembre, une triple offensive conventionnelle a été lancée par environ douze mille hommes à partir du sud du Malawi vers le centre, l'est et l'ouest de la partie nord du Mozambique. Elle s'est pour l'instant soldée par la prise de plusieurs petites villes, mais on ignore si la RNM en a gardé le contrôle. Cette offensive aurait pour principal objectif le couloir de Beira, voie d'accès vitale à la mer pour le Zimbabwe et la Zambie. La mort de Samora Machel survient donc à un moment où, plus que jamais, la RNM a le vent en poupe et imagine faire la décision sur le terrain.

Composée d'environ vingt mille hommes, la Resistancia nacional de Mocambicana (RENAMO) a été créée officiellement en février 1977, quand André Matadi Matsangaisse, un dissident du FREMILO, lança sa première attaque contre une patrouille gouvernementale. Il avait rejoint un petit groupe connu sous le nom de Voix de l'Afrique libre, qui, dès juin 1976, avait monté une station de radio de propagande basée en Rhodésie. Financé par le milliardaire portugais Jorge Jardim, ce futur noyau de la RNM, constitué pour l'essentiel d'anciens colons, était animé par Orlando Christina, ancien agent de la PIDE, la police politique de Salazar. Un camp d'entraînement était installé à Odzi, en Rhodésie, avec l'aide des services secrets rhodésiens.

Avec l'indépendance de la Rhodésie en 1980, la Voix de l'Afrique libre s'installe à Phalaborwa, à l'est de l'Afrique du Sud. Le mouvement s'est étoffé de membres de l'armée rhodésienne et de transfuges du FRELIMO. Pretoria prête aide et assistance aux rebelles en leur fournissant des équipements et des armes d'origine soviétique, prises de guerre du conflit namibien. Les coups de main, les sabotages et les actions de guérilla se multiplient au Mozambique.

Après la mort de Matsangaisse, en octobre 1979, Afonso Dhlakama, dit « Jacamo », autre dissident du FRELIMO, prend la tête de l'organisation, qu'il garde encore aujourd'hui depuis son quartier général appelé Casa Banana, à Gorongoza. Orlando Christina disparaîtra en avril 1983, mystérieusement assassiné dans une ferme au nord de Pretoria.

Avec l'appui des Sud-Africains, les activités de la RNM s'étendent sur le territoire mozambicain. La *« seconde lutte de libération »*, selon l'expression de Jacamo, dispose aujourd'hui de trois centres de commandement : l'un au nord, dirigé par « Dick » ; le second au centre, avec « Ismaïl » ; le dernier au sud, sous les ordres de Paul Domingos.

Officiellement, le soutien sud-africain a cessé avec l'accord de Nkomati en mars 1984. La publication à Maputo, en octobre 1985, du journal d'un officier de la RNM saisi lors de la prise du quartier général de Gorongoza — reconquis depuis, en février dernier — apportera la preuve de la continuité de l'aide de Pretoria et illustrera les réticences des responsables militaires sud-africains à respecter le pacte de Nkomati.

D'autre part, les liens entre l'importante colonie portugaise en Afrique du Sud (six cent mille personnes) et la RNM ne sont un secret pour personne. Anciens colons, ces *retornados* tentent, par le biais du mouvement armé, de reconquérir l'ancien paradis perdu. Cependant, il semble que la fraction des *« revanchards »*, ainsi que les qualifie MAPUTO, issue de l'univers hétéroclite de la RNM, ait perdu du terrain par rapport aux désenchantés du FRELIMO. Le secrétaire général, M. Evo Fernandes, et son assistant, M. Jorge Correia, lié au financier brésilien de souche espagnole Manuel Bulhosa, ont été écartés le mois dernier de leurs fonctions à Lisbonne.

Cependant, les cadres blancs sont toujours présents sur le terrain. Ex-Rhodésiens, mercenaires, reliques de l'armée portugaise ? Difficile de savoir. Certains témoignages affirment qu'ils conduisent la triple offensive en cours. A Maputo, le journal *Noticias* a même affirmé qu'il s'agissait d'*« officiers sud-africains »*.

Un programme vague

La RNM n'est toutefois pas parvenue à rompre son isolement diplomatique et garde l'image d'un mouvement disparate qui, à l'extérieur, n'a réussi qu'à obtenir le soutien du sultanat d'Oman et de personnalités préoccupées par le sort des musulmans du nord du pays, soi-disant brimés par le régime marxiste. Les Comores servent de route d'approvisionnement.

Son infrastructure politique paraît des plus réduites et son programme particulièrement vague. Anticommuniste, M. Afonso Dhlakama, dont l'âge est un secret qu'il garde jalousement, se contente d'affirmer qu'il est pour le respect des traditions et pour une économie ouverte. Il demande des élections libres, la démocratie et le respect des droits de l'homme. Une revendication — la dernière — qui peut surprendre, quand on sait que les populations civiles sont souvent victimes d'atrocités commises au nom d'une lutte qui relève trop fréquemment du brigandage pur et simple.

M. B.-R.

A TRAVERS LE MONDE

Inde

Violents incidents au Pendjab

New-Delhi. — La violence politique a fait quinze morts dans le nord de l'Inde ce week-end. En outre, seize clandestins, parmi lesquels neuf ressortissants pakistanais, ont été tués par des gardes-frontières indiens alors qu'ils tentaient de pénétrer illégalement au Pendjab et au Rajasthan (Etats du nord de l'Inde) depuis le Pakistan, a indiqué, dimanche 26 octobre à New-Delhi, un porte-parole des forces chargées de la sécurité des frontières (BSF).

Huit personnes incluses dans le premier bilan ont été tuées sur un marché du district de Ferozepur (Pendjab), au cours de la nuit de samedi à dimanche, par des terroristes présumés sikhs, a indiqué l'agence indienne de presse PTI. La violence a également fait un mort dans la ville de Moga (Pendjab nord), où un commerçant a été abattu dimanche. Plusieurs partis politiques ont lancé, à Chandigarh, un appel à la grève générale pour ce lundi au Pendjab, afin de protester contre la fusillade de Ferozepur.

Le premier ministre du Pendjab a demandé aux autorités fédérales de New-Delhi l'envoi de cinq mille hommes en renfort pour faire face au *« défi terroriste »*. A ce jour, plus de vingt-deux mille membres des forces paramilitaires et trente-quatre mille policiers sont stationnés au Pendjab. — *(AFP, Reuter.)*

Philippines

Le ministre de la défense acclamé par des partisans de M. Marcos

Manille. — Le ministre philippin de la défense, M. Ponce Enrile, a repris ses attaques contre la présidente Cory Aquino en se faisant pour la première fois acclamer comme le champion de l'anticommunisme par des partisans de l'ancien président Marcos au cours d'une réunion publique, dimanche 26 octobre à Manille. Prenant la parole devant plus de dix mille personnes brandissant des banderoles sur lesquelles on pouvait lire *« A bas Cory »* et *« Cory est pour les communistes, Enrile pour la démocratie »*, le ministre de la défense, qui occupait déjà ce poste sous M. Marcos, a vivement dénoncé la *« menace communiste »* à un moment où la présidente a renoué les négociations avec la guérilla (*le Monde* du 21 octobre).

Il avait, la veille, au cours d'une autre réunion publique à laquelle participaient déjà des « loyalistes » (pro-Marcos), attaqué la gestion de M[me] Aquino et lancé des accusations de corruption contre certains membres de l'administration. Les déclarations de M. Enrile rompent une trêve conclue la semaine dernière entre lui-même et la présidente, qui avait cédé à son exigence de voir le gouvernement imposer un ultimatum aux communistes pour la conclusion d'un cessez-le-feu. Selon des sources proches des négociateurs, nous signale notre correspondant, ces négociations seraient avancées, ce qui expliquerait les dernières déclarations de M. Enrile, qui n'a jamais paru si près de rompre totalement avec M[me] Aquino. — *(AFP, Corresp.)*

Pologne

Nouvelles dispositions légales concernant les délits « politiques »

Varsovie. — La Diète (Parlement) polonaise a adopté, vendredi 24 octobre, une loi permettant de moduler les sanctions contre les délits politiques en fonction du *« danger social »* qu'ils représentent.

La plupart des délits retenus contre les militants de l'opposition démocratique — participation à une organisation ou à une manifestation illégales, appels à manifester, fabrication et colportage d'éditions clandestines, — dans le cas où ils présentent un *« danger social mineur »*, pourront ainsi être transférés aux tribunaux de simple police, qui ne peuvent pas prononcer des peines supérieures à trois mois de prison.

Ces nouvelles dispositions, prises dans la foulée de l'amnistie des prisonniers politiques de septembre dernier, vont permettre aux autorités de moduler la répression contre les militants de l'opposition démocratique.

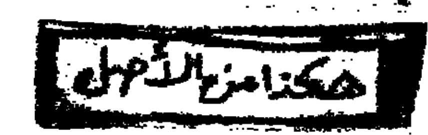
D'autre part, M. Marek Muszynski, représentant de l'ancienne direction clandestine de Solidarité (TKK) pour la région de Wroclaw (Sud-Ouest), est réapparu publiquement dans une église de cette ville, dimanche 26 octobre.

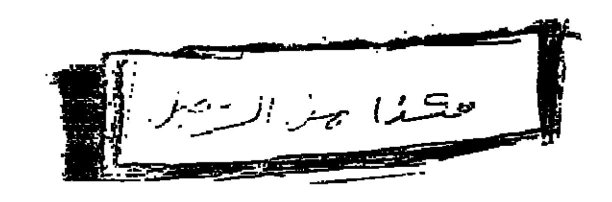
Cette sortie de la clandestinité fait suite à une décision prise le 12 octobre dernier au cours d'une réunion entre M. Lech Walesa et la TKK dans un lieu gardé secret. — *(AFP.)*

Turquie

Heurts au cours d'une manifestation en faveur de M. Demirel

Antalya. — Les forces de l'ordre turques ont chargé, samedi 25 octobre, une importante manifestation de rue, blessant légèrement six personnes, dont deux députés. L'incident, le premier du genre depuis le coup d'Etat de 1980, s'est produit à Antalya, sur la côte méditerranéenne, un fief de l'ancien Parti de la justice (dissous) de Suleyman Demirel. L'ancien premier ministre, qui reste frappé d'interdit politique, avait choisi d'y faire sa première apparition après son succès aux élections partielles, sans obtenir toutefois l'autorisation de parler au centre de la ville. Dès samedi après-midi, des barrages de militaires y interdisaient toute circulation. L'imposant cortège de tracteurs et d'autobus qui escortait dimanche matin M. Demirel tout au long des 10 kilomètres séparant l'aéroport de la ville semblait décidé à forcer ces barrages. C'est alors que le cortège contournait le centre-ville pour se rendre à l'hôtel de ville que les forces de l'ordre ont chargé, brièvement mais violemment, une foule qui demandait la démission de M. Ozal et de son gouvernement. — *(Corresp.)*





L'air perce le béton.

Le premier marteau électrique du monde, le fameux marteau Bosch de 1932, fonctionnait déjà sur le principe "vriller et percuter". Tout en tournant, il martelait à grande fréquence, et pratiquement, s'enfonçait de lui-même dans les murs.

Plus légers, nos marteaux des années 60 marchaient sur le même principe mais étaient dotés d'un progrès décisif : l'air.

C'étaient des marteaux électropneumatiques qui transmettaient les chocs sur le foret par l'intermédiaire d'un coussin d'air. Ils possédaient une puissance de pénétration accrue, car l'air comprimé augmente la puissance de chaque coup. Résultat : travail plus rapide et plus confortable. Le coussin d'air amortit en grande partie les chocs au lieu de les répercuter dans les mains. Aucun marteau, jusque là, n'avait été aussi puissant et silencieux. Mais il pesait plus de 6 kg. Aussi l'avons-nous allégé.

En 1974, nous avons réalisé le premier marteau de 4 kg.

En 1977, un modèle encore plus léger, de 3 kg.

Enfin, en 1981, nous avons lancé sur le marché le premier marteau au monde de 2 kg. Dans le béton, il perce trois fois plus vite que n'importe quelle perceuse et demande trois fois moins d'effort que la plus performante. Consommation électrique, bruit et vibrations sont réduits de moitié.

Ce petit marteau perforateur Bosch de 2 kg ne s'est pas imposé seulement auprès des artisans. Son confort, son silence et sa rentabilité lui ont valu de faire son trou dans le marché du bricolage.

Tout récemment, le millionième marteau de cette série est sorti de nos chaînes.

C'est souvent grâce aux technologies les plus douces que l'on résoud les problèmes les plus durs.

Le Groupe Bosch en France.

En 1899, 13 ans après la création de la société mère en Allemagne, Robert Bosch a ouvert une agence commerciale à Paris, et en 1905, le 1er atelier de fabrication de produits Bosch en France.

Aujourd'hui, parmi les 116 pays où le groupe Bosch exerce ses activités devenues largement diversifiées, la France occupe toujours une place prépondérante, tant en termes d'échanges commerciaux que d'investissements.

4.600 personnes

5 usines (Rodez, Vénissieux, Caen, Bonneville, Rumilly)

4,8 milliards de chiffre d'affaires

Plus de 1 milliard réalisé en exportation directe

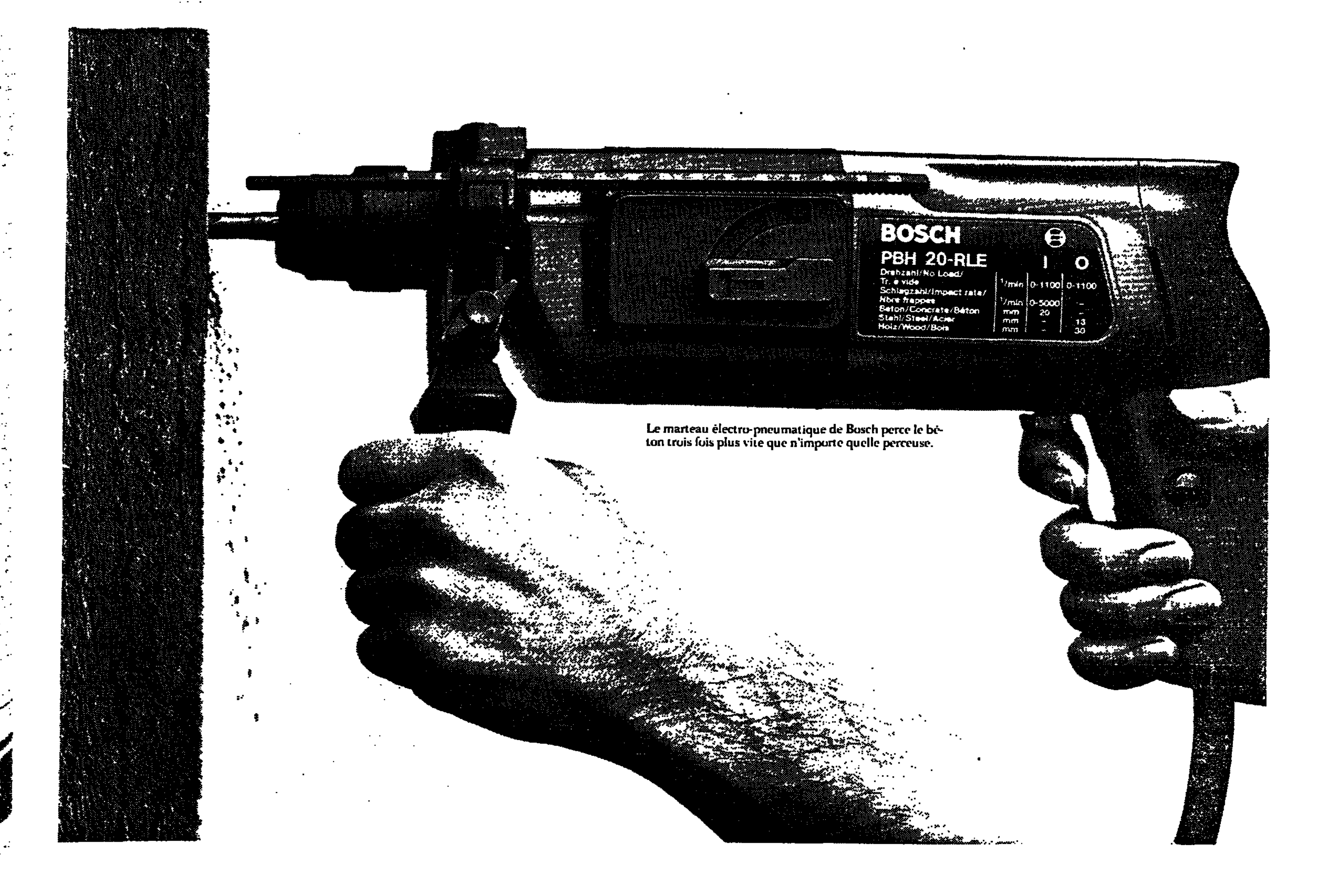
0,7 milliard d'achats de Robert Bosch GmbH et ses autres filiales.

Pour toutes informations :
Robert Bosch (France) S.A. 32, Av. Michelet, 93404 Saint-Ouen, Tél. : 42.51.92.33.

Bosch : 100 ans de progrès.







Le marteau électro-pneumatique de Bosch perce le béton trois fois plus vite que n'importe quelle perceuse.

La rencontre interreligieuse

Une assemblée de prières pour la paix, réunissant près de deux cents personnalités religieuses venues du monde entier, s'est ouverte le lundi 27 octobre à Assise, en Italie. Trente-quatre Eglises chrétiennes – protestantes, orthodoxes et orientales, – ainsi que quatre organisations juives, une trentaine de communautés musulmanes, bouddhistes, hindoues, shintoïstes, sikhs, etc., ont ains répondu à l'invitation adressée par le pape le 25 janvier dernier.

Jean-Paul II a reproché cette initiative de l'Année internationale de la paix, proclamée par l'ONU pour 1986. Le 4 octobre dernier à Lyon, le pape avait lancé un appel à une « trêve complète des combats » pour ce 27 octobre. De nombreuses réponses positives sont parvenues au Vatican, notamment d'Amérique latine et du Proche-Orient. Mais on ne s'attendait à un arrêt des combats ni en Afghanistan, ni au Mozambique, ni au Cambodge, ni sur le front irano-irakien.

Les personnalités réunies à Assise devaient se rassembler le matin à l'église Sainte-Marie-des-Anges, dans le bas de la ville, pour écouter une allocution du pape consacrée au thème de la paix. Chaque groupe religieux devait ensuite se retirer dans un endroit différent pour prier. En fin de journée, une cérémonie de clôture était prévue devant la basilique supérieure de Saint-François.

Les évêques français, réunis à Lourdes, ont interrompu leur assemblée plénière annuelle ce lundi pour jeûner et prier en union avec les participants d'Assise.

« Il existe une autre manière de promouvoir la paix » *déclare Jean-Paul II*

Accueillant ses invités, lundi matin, Jean-Paul II a déclaré : *« Comme chefs religieux, vous n'êtes pas venus ici pour une conférence des religions sur la paix, où l'accent serait mis sur la discussion ou la recherche de plans d'action à l'échelle mondiale en faveur d'une cause commune. »* La réunion de prière est *« une invitation faite aujourd'hui au monde à prendre conscience qu'il existe une autre dimension de la paix et une autre manière de la promouvoir, qui ne résultent pas de négociations, de compromis politiques ou de marchandages économiques. Elles résultent de la prière qui, dans la diversité des religions, exprime une relation avec une puissance suprême qui surpasse nos seules capacités humaines »*.

Le pape a réaffirmé ensuite – pour répondre à des intégristes catholiques – que le rassemblement n'avait aucun caractère syncrétiste. *« Le fait que nous soyons venus ici n'implique aucune intention de rechercher un consensus religieux entre nous, de mener une négociation sur nos convictions de foi. Il ne signifie pas non plus que les religions peuvent être réconciliées sur le plan d'un engagement commun dans un projet terrestre qui les dépasserait toutes. Il n'est pas non plus une concession au relativisme des croyances religieuses, car tout homme doit suivre honnêtement sa conscience avec l'intention de rechercher la vérité et de lui obéir. »*

« Notre rencontre atteste seulement, a poursuivi Jean-Paul II, *et c'est là sa grande signification pour les hommes de notre temps, que, dans la grande bataille pour la paix, l'humanité, avec sa diversité même, doit puiser aux sources les plus profondes et les plus vivifiantes où se forme la conscience et sur lesquelles se fonde l'agir moral des hommes. »*



Pas de trêve en Afghanistan dans le Golfe, au Mozambique et au Cambodge

De nombreuses réponses favorables

Des musulmans libanais, chiites et sunnites, les chrétiens des Phalanges, ainsi que plusieurs mouvements de guérilla latino-américains, dont le Front patriotique Manuel Rodriguez (FPMR), bras armé du Parti communiste chilien, et les « contras » nicaraguayens, ont annoncé leur adhésion à la trêve demandée par le pape pour ce lundi 27 octobre.

La liste des messages venus du monde entier, adressés directement au pape ou transmis par les nonciatures et les épiscopats locaux, a été rendue publique, le samedi 25 octobre, au Vatican par le directeur de la salle de presse, M. Joaquim Navarro. L'Irak, l'un des deux pays *« officiellement »* en guerre, avec l'Iran, a accepté l'appel du pape, en estimant, toutefois, que cette trêve n'est réalisable que si l'Iran l'accepte également, ce qui ne semble pas le cas.

Au Mozambique, les rebelles de la RNM ont fait savoir qu'ils ne respecteraient pas la trêve. *« Rien n'est prévu. En principe, il n'y aura pas de cessez-le-feu »*, a déclaré, dimanche, leur porte-parole à Lisbonne.

En revanche, la rebellion angolaise – l'UNITA de M. Savimbi – a répondu positivement à l'appel du pape.

A Moscou, concernée au premier chef par l'appel pontifical, en raison de la présence massive de ses troupes en Afghanistan, aucune réaction n'a été enregistrée, l'Union soviétique n'entretenant pas, par ailleurs, de relations avec le Vatican. Du coup, les Moudjahidines ont répliqué qu'ils ne respecteraient pas non plus la trêve. *« La guerre d'Afghanistan, c'est la Djihad »* (guerre sainte) et, de toute façon, la difficulté des communications internes rend *« impossible, dans la pratique »*, la diffusion de l'appel du pape auprès des chefs de la guérilla, a expliqué un porte-parole de la résistance.

En Irlande du Nord, l'IRA a fait savoir qu'elle s'abstiendrait de toute action armée, à condition que les forces de sécurité restent dans les casernes. Le Front Polisario a publié à Alger un communiqué dans lequel il annonce un cessez-le-feu dans sa *« guerre d'indépendance »* contre le Maroc. Le gouvernement du Koweït a, de son côté, saisi l'occasion pour lancer un appel en faveur du peuple palestinien et rappeler qu'il est privé de patrie depuis trente ans.

Au Liban, outre le patriarche maronite, Pierre Nasrallah Sfeir, président de l'Assemblée des patriarches, archevêques et évêques chrétiens, des dirigeants chiites et sunnites ont appelé à une trêve *« sur tous les fronts »*. Le président Amine Gemayel et son épouse ont écrit, chacun de son côté, au pape pour s'unir à son initiative.

En Amérique latine, outre le Front patriotique Manuel Rodriguez – qui avait revendiqué l'attentat du 7 septembre contre le général Augusto Pinochet et qui a déclaré suivre un appel des évêques chiliens, – la FDN (Force démocratique du Nicaragua), l'une des grandes organisations des *« contras »*, a annoncé un *« cessez-le-feu sur place »*. Les FARC (Forces armées révolutionnaires colombiennes, prosoviétiques) et le Front Farabundo Marti de libération nationale (FMLN) du Salvador ont proclamé leur adhésion à la trêve. Plusieurs chefs d'Etat des pays latino-américains – Brésil, Colombie, Venezuela, Costa-Rica, Honduras – ont également exprimé leur soutien.

Pause de réflexion nationale au Brésil

Au Salvador, les hostilités seront suspendues entre la guérilla et l'armée, a annoncé dimanche l'archevêque de San Salvador, Mgr Arturo Rivera y Damas. Au Brésil, une *« pause de réflexion »* de trois minutes sera observée lundi dans l'ensemble du pays, à l'appel des grands réseaux de télévision avec l'appui des autorités. En Argentine, des *« initiatives populaires »* ont été annoncées.

En Asie, le gouvernement du Sri-Lanka a décidé de s'abstenir de toute action offensive contre les rebelles tamouls, qui ont également annoncé qu'ils respecteraient la trêve. Mme Corazon Aquino a envoyé un message de soutien au pape au nom du peuple philippin. Les trois factions de la résistance cambodgienne, regroupées autour du prince Norodom Sihanouk, ont fait savoir à la nonciature de Bangkok qu'elles observeraient le cessez-le-feu. Mais les autorités vietnamiennes déclaré que ce lundi serait un jour comme les autres pour leurs troupes stationnées au Cambodge.

Le gouvernement israélien a décidé, dimanche, à l'unanimité *« d'approuver et d'appuyer l'appel du pape »*. Le Vatican a également reçu des messages de soutien des présidents Reagan et Mitterrand – le premier ministre Jacques Chirac a lui aussi adressé une lettre au souverain pontife, – du gouverneur général du Canada, Mme Jeanne Sauvé, ainsi que des chefs d'Etat irlandais, autrichien et sud-coréen, du roi des Belges et du premier ministre australien. En Slovénie, les fidèles réciteront le rosaire, et en Croatie, les cloches de toutes les églises sonneront pendant dix minutes pour annoncer le début des réunions de prières pour la paix.

« Mea culpa »

Autour de Mgr Jacques Gaillot, évêque d'Evreux, un groupe d'une centaine de chrétiens s'est réuni, quelques jours avant Assise, au couvent de l'Arbresle, près de Lyon, pour un colloque sur le thème : *« La paix autrement : se défendre sans se renier. »* C'était déjà le titre d'une déclaration de mars dernier qui a été signée par six cents personnalités, catholiques et protestantes, parmi lesquelles cinq évêques (*le Monde* du 7 mars).

Membres de la CIMADE (service d'entraide protestant), du Comité catholique contre la faim et pour le développement, du PS et du PSU, ils ont adressé un appel aux *« autorités spirituelles réunies à Assise »*, pour que *« les représentants du christianisme demandent pardon pour les violences économiques et militaires que les peuples chrétiens ont exercées et continuent d'exercer dans le monde »*.

Cet appel ajoute : *« Une démarche plus spéciale pourrait consister à demander pardon pour tous les acquis de la science et de la technologie que les nations chrétiennes ont mis à profit pour perfectionner les engins de mort. Pardon aussi pour avoir conçu et utilisé les premières armes de destruction massive, comme le gaz de combat ou les armes thermonucléaires. »*

Douze lieux de prière

ASSISE
de notre envoyé spécial

Il est plus d'un chemin dans la recherche de la paix. A la fin de la semaine dernière, tandis que la cité de saint François s'activait aux derniers préparatifs, une manifestation convoquée à Rome par le Parti communiste, l'extrême gauche, les Verts et l'Action catholique ouvrière (ACLI) a réuni près de deux cent mille personnes, pour la plupart de très jeunes gens. Des incidents provoqués par des « autonomes » ont fait une vingtaine de blessés. Bannir « toutes les armes », et plus spécialement les engins nucléaires, était le mot d'ordre des organisateurs de cette « rencontre nationale du peuple de la paix ». En fait, deux slogans étaient repris plus fréquemment que d'autres : « Non à la guerre des étoiles ! » et « l'Italie hors de l'OTAN ! », ce qui revenait à exiger un peu plus du Super-Grand de l'Ouest que de celui de l'Est...

Assise, cependant, a travaillé jusqu'au dernier moment à la préparation de la journée de prière pour la paix. On s'activait particulièrement à ordonner les douze lieux de rencontre à travers la ville, dans laquelle les représentants d'autant de croyances devaient, lundi, prier chacun selon leur propre rite, avant de se retrouver tous ensemble sur la place de la basilique inférieure Saint-François. Et cela n'allait pas sans difficulté !

L'invité de la dernière heure

Ainsi, pour les musulmans, fallait-il découvrir une salle nue, sans peintures ni sculptures, avec, à l'entrée, l'eau courante pour les ablutions précédant la prière. Trouver 1 500 mètres carrés de tapis pour couvrir le sol de la « Minerve », le lieu finalement retenu, était un jeu d'enfant. Les zoroastriens, adorateurs du feu comme on sait, avaient besoin d'une salle comportant une cheminée. On retint pour eux une dépendance de l'église Saint-Pierre ; mais, se demandait-on, apporteront-ils leur bois ? A tout hasard, on a prévu d'avoir quelques bûchettes d'olivier à portée de main. Les bouddhistes, abrités, eux, dans la nef même de l'église Saint-Pierre, ont seulement exigé que le lieu soit « propre et en ordre » : pour le reste, ils s'accommoderaient de tout. Les juifs sont les seuls à tenir leur réunion de prière en plein air : ils ont seulement voulu se rencontrer à l'emplacement d'une ancienne synagogue détruite au cours des âges et aujourd'hui occupée par une petite place située juste en face de la Chiesa Nuova.

Les shintoïstes ont seulement demandé à ce qu'on forme dans une salle nue un cercle avec dix-sept chaises. Les animistes amérindiens et africains, qui se retrouvent dans deux petites églises différentes, n'ont formulé aucune requête précise, non plus, croit-on savoir, que les hindous, les bahaïs, les sikhs et les jaïns.

Les chrétiens, enfin, devaient se rassembler à Saint-Ruffin, la cathédrale d'Assise – protestants, orthodoxes et catholiques pour une fois réunis. La chaise du pape, exactement semblable à toutes les autres, est cependant située au centre du demi-cercle organisé dans le chœur : hommage rendu à sa qualité de puissance invitante.

Au total, soixante-trois chefs religieux, venus d'une trentaine de pays, devaient être accueillis par Jean-Paul II au seuil de l'église Sainte-Marie-des-Anges, au pied de la colline d'Assise. Parmi les plus notoires, citons le dalaï-lama, chef des bouddhistes tibétains ; le docteur Robert Runcie, archevêque de Cantorbéry, primat de l'Eglise anglicane ; le révérend Emilio Castro, secrétaire général du Conseil œcuménique des Eglises ; le métropolite de Kiev, Mgr Philarète, représentant le patriarche de l'Eglise orthodoxe russe ; et, pour les juifs, le rabbin Elio Toaff, que Jean-Paul II avait rencontré le 13 avril à la synagogue de Rome. Au nombre des personnalités musulmanes, un inscrit de dernière minute : M. Ahmed Shehati, arrivé directement de Libye, avec l'assentiment, bien évidemment, du colonel Kadhafi.

JEAN-PIERRE CLERC.



d'Assise

La trêve du pape

(Suite de la première page.)

Mais dans son homélie au stade de Bangkok, le pape loue la sagesse des bouddhistes, leur pratique de la méditation, voies *« d'une purification et d'une libération intérieures »*.

A Casablanca, le 19 août 1985, Jean-Paul II remplit un autre stade : quatre vingt mille jeunes musulmans lui font une ovation. Les évêques d'Afrique du Nord étaient très réservés avant son voyage au Maroc. Souverain et chef spirituel musulman, Hassan II n'est pas, pour eux, exempt de tout reproche au regard des droits de l'homme. Qu'importe ! Alors que le roi lui donne du *« très saint et illuste ami »*, Jean-Paul II s'écrie : *« Nous adorons le même Dieu ! »* Quatre mois plus tard, à Noël, la messe de minuit des chrétiens est télévisée dans tout le pays. C'est sans précédent.

Front commun

Février 1986. Cette fois, le pape se rend en Inde. 90% de la population est hindoue et, dans certaines régions du pays, le catholicisme est perçu comme une religion prosélyte. Le pape, là encore, fait sauter le verrou. Il rencontre de hauts dignitaires hindous, musulmans, sikhs, bouddhistes. Réfugié en Inde, le dalaï-lama le reçoit.

Dernière étape — avant le « sommet » d'Assise — de ce marathon hors des frontières du christianisme : la visite de Jean-Paul II à la grande synagogue de Rome, le 13 avril dernier, qui tire un trait, au moins symbolique, sur des siècles d'ignorance et de persécution. *« Vous êtes nos frères préférés, et en un sens nos frères aînés »*, lance Jean-Paul II aux juifs du monde entier. Le kilomètre qui sépare le Vatican de la synagogue romaine est *« le périple le plus long du pape car c'est un voyage à travers deux mille ans d'histoire »*, dit le professeur Jean Halpérin (2).

Une telle accélération du dialogue avec les confessions nonchrétiennes ne manque pas de surprendre. En vingt ans, l'Eglise catholique a, sans doute, pris une plus claire conscience des limites historiques et géographiques du christianisme. Un homme sur quatre aujourd'hui dans le monde est baptisé, contre un sur trois au moment du concile.

Outre leur caractère massif, les religions nonchrétiennes témoignent d'un dynamisme nouveau. C'est vrai de l'islam, qui, régulièrement, s'étend dans le continent africain et connaît un réveil fortement coloré d'intégrisme doctrinal et de militantisme anti-occidental. Les grandes religions orientales restent toutes puissantes en Asie et comptent désormais des millions d'adeptes en Europe et aux Etats-Unis. L'expansion planétaire de la civilisation technique n'a pas entraîné l'effondrement prédit des religions traditionnelles.

Plus que ses prédécesseurs, Jean-Paul II a une conscience aiguë de la responsabilité historique des grandes religions par rapport à la marche du monde et aux droits de l'homme. Ce qui nous unit, dit-il à ses interlocuteurs chrétiens et non-chrétiens, est bien plus important que ce qui hier nous a divisés et continue aujourd'hui de nous séparer : la cause de la paix, la lutte contre la faim, la pauvreté, l'ignorance, l'injustice et l'oppression.

« Toutes les religions doivent collaborer à la cause de l'humanité », déclarait-il le 2 février dernier à New-Delhi. Au nom de la survie collective, on tait les polémiques historiques et les divergences théologiques. *« Nous ne pouvons plus nous payer le luxe de l'attente immobile de Dieu*, nous dit Claude Vigée, écrivain israélien. *Le monde est au bord du gouffre. Juifs et chrétiens, nous devons sortir de nos rabbinats et de nos sacristies. »* (3).

Un dialogue encore balbutiant

Malgré les progrès réalisés, le dialogue interreligieux est encore balbutiant. Il se heurte à nombre de résistances doctrinales, pratiques et politiques. Avec le bouddhisme, l'hindouisme et les religions non révélées, il se limite le plus souvent à une relation spirituelle, à une préoccupation commune de la paix du monde et de la dignité de l'homme.

Le dialogue entre les trois religions transcendantes et monothéistes est plus délicat. Le judaïsme, le christianisme et l'islam ont en commun le patrimoine biblique, mais il s'agit bien de trois monothéismes différents. Le judaïsme occupe une place privilégiée parce qu'il inaugure l'histoire du salut de l'homme, dont le christianisme prétend être l'accomplissement. L'islam est le *« rameau sauvage »*, selon l'expression du Père Claude Geffré, théologien spécialiste de l'étude comparée des religions, car il se nourrit à la fois des racines du judaïsme et du christianisme.

A la synagogue de Rome, le 13 avril dernier, le pape a déclaré que les actes de discrimination et d'oppression dont les juifs avaient été, dans l'histoire, les victimes étaient *« gravement déplorables »*. Il est allé plus loin que le concile dans la repentance, mais tout nouveau progrès de ce dialogue reste conditionné par l'attitude de Rome à l'égard de l'Etat d'Israël.

Le dialogue avec l'islam n'est pas non plus de tout repos. La difficulté majeure vient du fait que la définition de la liberté religieuse et des droits de l'homme n'est pas la même à Rome ou à Paris qu'à Djeddah ou à Téhéran. Des pays islamiques n'ont pas signé la charte de l'ONU sur les droits de l'homme. Toutes proportions gardées, l'islam est dans la situation du catholicisme du dix-neuvième siècle. La loi islamique est supérieure au critère de la conscience individuelle et à la loi universelle des droits de l'homme.

Le dialogue interreligieux, encore tâtonnant, pose aussi une série de questions nouvelles au sein de l'Eglise catholique elle-même, et pas seulement chez les intégristes. Des théologiens, des prêtres, des missionnaires au contact des autres religions, en Afrique ou en Asie, demandent comment concilier le caractère unique de la *« méditation du Christ »*, qui est au cœur de la foi chrétienne, avec la reconnaissance qu'il existe d'autres voies de salut.

« L'enjeu de ce dialogue, dit le Père Geffré, *est de reconnaître chez les autres des valeurs morales, mystiques, ascétiques, mais sans tomber dans une sorte de relativisme généralisé ou dans l'utopie de la religion mondiale. »* La conviction du pape est que cette coopération entre les religions au service de l'homme est, malgré ses risques, plus conforme à la nature universelle de l'Eglise catholique que l'impérialisme d'hier.

HENRI TINCQ.

(2) *Juifs et chrétiens pour une entente nouvelle.* Le Cerf. 80 pages, 29 F.

(3) Le dernier ouvrage de Claude Vigée, *La manne et la rosée*, vient de paraître chez Desclée de Brouwer, 240 pages, 99,50 F.

● **Le prix Nobel de la paix à Moscou.** — L'écrivain américain et prix Nobel de la paix, Elie Wiesel, a lancé, le dimanche 26 octobre à Moscou, un *« appel aux autorités soviétiques »* en faveur de juifs souhaitant émigrer d'URSS et en faveur d'Andreï Sakharov *« un homme de compassion injustement relégué dans l'isolement »*. M. Wiesel, qui n'a pas été accueilli au Kremlin, a toutefois reçu un message du numéro un soviétique et escompte pouvoir rencontrer M. Mikhaïl Gorbatchev *« dans un avenir pas trop lointain »*.

Le séjour à Moscou de M. Wiesel n'a fait l'objet d'aucune publicité en URSS bien qu'il fût l'invité du Comité soviétique des anciens combattants. La presse soviétique n'a pas non plus annoncé qu'il était le lauréat, cette année, du prix Nobel de la paix. Samedi soir, des milliers de personnes se sont réunies à l'intérieur et devant la synagogue de Moscou pour la fête juive de la « célébration de la loi ». La milice est intervenue peu après 22 heures pour disperser la foule qui chantait et dansait. Cinq personnes ont été interpellées, selon des témoins.

Europe

GRANDE-BRETAGNE : la démission du vice-président du Parti conservateur

M. Jeffrey Archer victime d'un « sex-scandal »

LONDRES
de notre correspondant

« No sex, please, we are British... » C'est le titre d'une comédie qui, depuis des décennies, tient l'affiche dans le West-End. Les Britanniques s'amusent de leur puritanisme séculaire, mais celui-ci conserve aujourd'hui encore quelques sanctuaires. En Angleterre, on ne badine pas aussi facilement qu'en France avec les incartades des hommes politiques. M. Jeffrey Archer, vice-président du Parti conservateur, est la dernière victime de ce tabou.

Dimanche matin, *News of The World*, hebdomadaire à très grand tirage spécialisé dans le scabreux, a révélé que M. Archer avait récemment offert une importante somme d'argent à une prostituée pour qu'elle cesse de l'importuner. Il semble que la dame, Mlle Monica Coghlan, ait voulu le faire chanter. Pensant que le recours à la police ou à une procédure judiciaire risquait de provoquer publicité et scandale, il a jugé préférable d'agir avec discrétion. Il a chargé un ami de transmettre à Mlle Coghlan son offre : un confortable viatique pour un séjour prolongé à l'étranger. Hélas pour M. Archer, les reporters de *News of The World* étaient au rendez-vous pour tout enregistrer. Une certaine presse britannique est coutumière de ce genre de procédés, et cela paraît moins choquant que les « aventures » réelles ou supposées des dirigeants politiques.

Aussitôt après la « révélation », M. Archer a annoncé qu'il renonçait à ses fonctions afin que le scandale ne rejaillisse pas trop sur son parti. Il est formel : *« Je n'ai jamais rencontré Mlle Coghlan »*, mais il avoue sa maladresse, celle d'avoir proposé une tractation qui ne pouvait manquer de paraître compromettante. *« Stupidement*, a-t-il déclaré, *je me suis laissé prendre à un piège. Pour cette erreur de jugement et pour cela seulement, j'ai remis ma démission. »* Comble d'ironie, Mme Thatcher avait créé l'an dernier ce poste de vice-président spécialement pour M. Archer afin que cet expert en relations publiques améliore l'image ternie du Parti conservateur ; d'autre part, la télévision diffuse actuellement en feuilleton l'adaptation d'un des best-sellers de M. Archer, qui met en scène un parlementaire compromis dans un *« sex scandal »*...

Un « gadget »

M. Archer, qui, à quarante-six ans, garde un éternel visage de jeune loup aux dents longues, n'est jamais passé inaperçu. Les initiatives de cet ancien champion d'athlétisme ont toujours été spectaculaires. Il a été, à vingt-neuf ans, le plus jeune député de l'histoire britannique. Sa fortune financière était à la mesure de ses ambitions politiques. Mais, après une faillite retentissante, il allait une première fois être contraint de se démettre. Pour régler ses énormes dettes, il se mettait alors à écrire des romans de politique-fiction. Succès immédiat. Des millions d'exemplaires. Il refaisait fortune.

Quand, en 1985, Mme Thatcher, fait appel à lui, cette nomination n'a pas été du goût de tout le monde au Parti conservateur. Beaucoup ont estimé qu'il s'agissait d'un « gadget », et M. Archer n'a pas tardé à fournir des armes à des détracteurs en manifestant un talent de gaffeur, assez déplorable dans l'emploi qui était le sien. Il avait notamment inauguré sa vice-présidence en suscitant un tollé général pour avoir laissé entendre que de nombreux chômeurs n'avaient pas envie de travailler.

En trois ans, Mme Thatcher aura donc perdu deux de ses principaux collaborateurs dans des circonstances assez comparables. En 1983, M. Cecil Parkinson, présenté comme un dauphin, avait dû quitter le gouvernement parce qu'il avait eu une liaison avec sa secrétaire. Après le départ forcé de MM. Michael Heseltine et Leon Brittan, cet hiver — pour de tout autres raisons (l'affaire Westland), — voilà beaucoup de démissions.

FRANCIS CORNU.

● **URSS : mort d'un dissident en détention.** — Le mathématicien soviétique Mark Morozov, cinquante-six ans, l'un des membres fondateurs du syndicat libre interprofessionnel des travailleurs soviétiques (SMOT), est mort en prison le 3 août dernier, révèle l'hebdomadaire du syndicat Force ouvrière *FO hebdo* dans son dernier numéro. Mark Morozov purgeait dans la prison de Chistopol (République de Tatarie) une des multiples peines qui lui avaient été infligées depuis 1978. Selon Vladimir Borisov, l'un des fondateurs du SMOT expulsé d'URSS le 22 juin 1980, qui consacre dans l'hebdomadaire syndical un long article à Mark Morozov, ce dernier souffrait de plusieurs graves maladies. La version officielle de la mort de Morozov est celle d'un *« accident cardiaque »*, précise M. Borisov, pour lequel il s'agit en réalité d'*« un crime prémédité »*. — *(AFP.)*

Europe

ESPAGNE : l'assassinat du gouverneur militaire de Saint-Sébastien

La fuite en avant de l'ETA militaire

MADRID
de notre correspondant

L'ETA militaire a déposé d'avance son bulletin de vote dans l'urne, à un mois des élections autonomes anticipées au Pays basque, en tuant samedi à Saint-Sébastien le gouverneur militaire du Guipuzcoa, l'une des trois provinces du Pays basque espagnol (*le Monde* daté 26-27 octobre).

Le général Rafael Garrido, cinquante-sept ans, son épouse et l'un de ses fils âgé de seize ans ont péri déchiquetés dans l'explosion de leur voiture officielle. Celle-ci était arrêtée à un feu rouge quand deux jeunes gens à moto ont déposé sur le toit un sac contenant l'explosif. L'engin a explosé presque immédiatement, tuant sur le coup les trois occupants et blessant très gravement le chauffeur ainsi que cinq passants.

Que les Basques de l'ETA prennent pour cible un militaire n'étonnera personne, les indépendantistes considérant tout ce qui porte un uniforme comme un ennemi en puissance, ne faisant aucune différence *a priori* entre les militaires considérés comme « démocratiques » et les autres. Dans la terminologie séparatiste, militaires, gardes civils et policiers sont tous des représentants des « forces d'occupation ».

Engendrer la violence

Que l'ETA choisisse par ailleurs pour frapper la date symbole du septième anniversaire du statut d'autonomie du Pays basque ne peut pas non plus surprendre. Pour les indépendantistes durs, le statut de Guernica n'est qu'un chiffon de papier sans valeur, auquel, disent-ils, les « nationalistes mous » s'accrochent en dépit des efforts des autorités madrilènes pour vider ce texte de sa substance.

Cette dernière accusation est largement partagée par les nationalistes modérés, qui réclament l'application complète du statut de Guernica, estimant que les bâtons mis par Madrid dans les roues de l'autonomie ne font que compliquer le problème basque et engendrer la violence. *« La solution au Pays basque dépend des Basques et de personne d'autre. Nous avons besoin de tranquillité, que les uns et les autres nous laissent vivre en paix »*, a lancé, vendredi, le président du gouvernement autonome, M. José Antonio Ardanza, à la veille de l'attentat.

Finalement, la seule vraie question après ce nouvel attentat reste la même : que cherche l'ETA ? Provoquer les militaires, les pousser à la « faute démocratique » pour que le combat indépendantiste basque retrouve sa dimension perdue de résistance contre la dictature ? Un scénario auquel personne ne croit.

Tuer pour forcer le pouvoir central à négocier ? Chaque mort ne semble au contraire que renforcer les autorités dans le refus total d'une négociation politique avec des *« assassins »*, une *« mafia »*, dit le président Gonzalez, samedi, au Portugal. L'ETA, néanmoins, réclame toujours cette négociation politique dans ses communiqués et confie à la coalition indépendantiste Herri Batasuna (HB) le soin de faire la publicité nécessaire à cette exigence par des manifestations.

A l'approche des élections

La dernière a rassemblé entre vingt mille et trente mille personnes samedi après-midi à Bilbao, la capitale de la Biscaye, quelques heures seulement après l'attentat de Saint-Sébastien. « Des bombes le matin, une manifestation l'après-midi », titrait le quotidien *El País*.

« Il est inadmissible que ceux qui, le matin, remplissent leur office de boucher jouissent l'après-midi de la protection policière pour réclamer l'impunité pour leur dernier massacre », renchérit le quotidien *Diario 16*.

L'appel lancé vendredi dernier par les évêques espagnols pour que cesse la violence n'a pas été entendu par l'ETA, qui, visiblement, semble forcer la marche avant les élections autonomes du 30 novembre.

A l'approche d'élections dont personne ne croit qu'elles rendront le Pays basque plus pacifique et plus gouvernable, l'ETA a sans doute voulu démontrer une fois de plus que, dans un panorama nationaliste dominé par la zizanie, rien ne se fera sans elle et qu'elle demeure fidèle à elle-même, pour impopulaire qu'elle soit dans sa fuite en avant.

(Intérim.)

● **Un civil pour la première fois à la tête de la Garde civile espagnole.** — Le gouvernement espagnol doit nommer cette semaine un responsable non miliaire à la tête de la Garde civile, pour la première fois depuis la fondation de ce corps, en 1844. Il désignerait M. Luis Roldan, ingénieur et économiste de quarante-trois ans, actuellement délégué du gouvernement en Navarre (nord de l'Espagne), directeur général de la Garde civile en remplacement du général José Antonio Saenz de Santa Maria, atteint par la limite d'âge. Corps militaire chargé du maintien de l'ordre public, principalement en milieu rural, la Garde civile compte 64 000 hommes et dépend à la fois du ministère de l'intérieur et de celui de la défense. — *(AFP.)*

Amériques

Les élections du 4 novembre aux Etats-Unis

Dakota du Sud : la grande peur des fermiers reaganiens

SIOUX-FALLS
de notre envoyé spécial

Quand on quitte Sioux-Falls par la route nº 42 en se dirigeant vers l'ouest, on laisse sur sa gauche une cabane au fronton de laquelle on peut lire, tracée en lettres maladroites, une inscription qui est tout à la fois un appel et un avertissement : *« The last chance »* (la dernière chance). Il faut absolument la saisir et, donc, faire précautionneusement le plein d'essence à la pompe solitaire qui se dresse devant cette très rustique station-service. Car, passé ce relais, les champs de maïs s'étendent à perte de vue, et c'est en cas de panne sèche la désolation assurée pour un bout de temps.

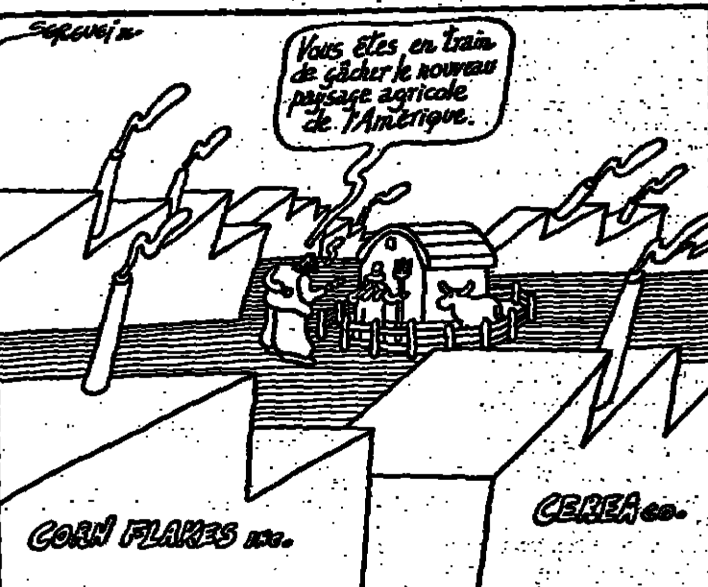
Il y a au Dakota du Sud, a-t-on coutume de dire, deux fois plus de têtes de mouton que d'êtres humains. Une façon imagée d'affirmer la vocation agricole de cet Etat situé à la pointe nord-ouest de la fameuse *corn belt*, le grenier céréalier de l'Amérique. La population vivant directement de l'agriculture représente encore plus de 12 % du total, alors que pour l'ensemble des Etats-Unis cette proportion n'était plus, en 1985, que de 2,2 %. Environ 37 % des habitants vivent dans des bourgs ou des petites villes rurales de moins de cinq mille habitants.

Comment s'étonner, dans ces conditions, que la crise que traverse depuis quelques années le monde agricole américain, et qui a frappé tous les Etats du Middle-West, ait largement dominé ici les controverses électorales ? Aussi bien le sénateur républicain sortant, M. James Abdnor, un *rancher* célibataire à la triste figure, que son jeune adversaire démocrate, M. Thomas Daschle, dit le Fringant Tommy, se présentent comme des experts en économie rurale et, stetson sur la tête et bottes aux pieds, n'oublient surtout pas de montrer dans leur propagande télévisée qu'ils se sentent au moins aussi à l'aise sur un cheval que dans les arcanes de la politique.

Un effet « dévastateur »

La crise ? *« Personne ne la nie »*, admet M. Merlyn Meinerts, le directeur de la communication du sénateur républicain, qui reconnaît, en outre, que *« le début de reprise économique observé dans certains autres Etats du Middle-West ne s'est pas encore manifesté ici »*. L'effet de cette crise, ajoute-t-il, a été *« dévastateur »*, tellement l'économie de l'Etat dépend de la santé de l'agriculture. Et il craint fort, avoue-t-il honnêtement, que si l'on reprenait aujourd'hui la fameuse formule de M. Reagan pendant la campagne électorale de 1984 : *« Votre situation est-elle meilleure qu'il y a quatre ans ? »*, la réponse des paysans soit : *« Evidemment non. »* Mais M. Reagan ne pose plus cette question. Lorsqu'il est venu à Sioux-Falls, fin septembre, pour soutenir le sénateur Abdnor, il a simplement promis aux agriculteurs de *« ne pas les abandonner dans le désespoir »*.

Les démocrates ne se privent pas d'exploiter le filon. Sentant la victoire à leur portée, ils soumettent leur adversaire républicain à un feu roulant de critiques pour avoir approuvé au Sénat, en 1985, le fameux Farm Bill (loi agricole) du gouvernement Reagan. *« Le Farm Bill, c'est la garantie d'une baisse du revenu des paysans »*, proclame M. Paul Johnson, le stratège de la campagne de M. Thomas Daschle, venu du Minnesota voisin donner un coup de main. Comme avait su le faire, dans les années 50, le très libéral George McGovern, qui, pendant des années, représenta au Sénat cet Etat profondément conservateur, les démocrates fondent leurs espoirs sur une réaction de populisme agrarien de l'électorat rural.



A la différence, d'autres Etats du Middle-West, comme le Minnesota ou le Kansas, dominés par l'agrobusiness, le Dakota du Sud compte encore de nombreuses fermes appartenant à des petits ou moyens propriétaires. Or ce sont précisément ces exploitations-là qui ont le plus souffert de la crise. Selon M. Lyndon Peters, animateur local de la Ligue des électeurs ruraux, six mille paysans ont dû quitter leurs terres au cours des six dernières années.

Et le mouvement devrait se poursuivre, fût-ce, estime-t-on, à un rythme moins rapide. Les agriculteurs, en tout cas, sont pessimistes sur leur avenir : d'après un sondage réalisé par la Ligue, un cinquième d'entre eux pensent qu'ils auront changé de métier dans les deux ans à venir.

La politique d'assistance financière aux producteurs pratiquée actuellement aboutit en effet au paradoxe suivant : les exploitations agricoles déficitaires, qui représentent 70 % du total (1,7 million de fermes), ne perçoivent qu'environ un cinquième (22 %) des subventions fédérales. Autant que les 112 000 exploitations les plus importantes (5 % du total). S'appuyant sur ces données, la revue conservatrice *The Public Interest* (1) concluait, dans une étude récente, qu'il était *« difficile de concevoir une politique agricole réaliste qui puisse rendre rentables les petites propriétés et exploitations rurales »*. La revue ajoutait : *« Il faut donc s'attendre que 71 % des exploitations continuent à perdre de l'argent année après année. »*

Réduire la production

Face à ces sombres perspectives, les démocrates — et M. Thomas Daschle a été, ces dernières années, l'un de leurs principaux porte-parole en ce domaine à la Chambre des représentants préconisent une politique volontariste de réduction de la production afin de provoquer une remontée des prix. Ils ne font que reprendre, au demeurant, un remède qui avait déjà été proposé il y a une vingtaine d'années par le gouvernement Kennedy. L'ennui est qu'une telle solution n'est pas nécessairement populaire auprès des agriculteurs les plus défavorisés.

Les républicains, et parmi eux le sénateur Abdnor, objectent que cette politique favoriserait les plus gros producteurs, évidemment mieux à même de faire face à une baisse quantitative de la production. Le malheur est que, en dehors de la politique actuelle, dont on voit les conséquences fâcheuses, ils n'ont pas grand-chose à proposer. Sinon une agressivité accrue à l'exportation, face à la concurrence de l'Argentine, du Brésil, du Canada et de la Communauté européenne, quitte à vendre à des prix inférieurs au prix de revient.

C'est ce qu'a expliqué M. Reagan devant quelque huit mille auditeurs lorsqu'il est venu, fin septembre, soutenir le sénateur Abdnor à Sioux-Falls. *« La première mesure à prendre*, a-t-il dit, *est d'ouvrir les marchés mondiaux à nos produits. Il est parfois difficile d'être durs avec nos amis des autres pays, mais c'est ce que nous devons faire. Et ils commencent à comprendre notre message. »* Le président assurait, en outre, aux agriculteurs américains qu'ils ne feraient plus les frais de *« manœuvres de politique étrangère »*. Une façon de dire que, quel que soit l'état des relations avec l'URSS, les Etats-Unis poursuivraient leurs ventes de céréales à ce pays. Quelques jours plus tard, M. Chevardnadze, le ministre soviétique des affaires étrangères, jouait un mauvais tour à Washington en signant un important contrat d'achat de blé avec le Canada...

En 1980, les exportations agricoles américaines dépassaient les importations de 21 milliards de dollars. Aujourd'hui, les Etats-Unis, dans ce secteur, sont devenus un importateur net. Concurrence accrue des autres producteurs, rendue encore plus aiguë par un dollar cher, des taux d'intérêt élevés, la baisse des prix sur le marché intérieur en raison de surproductions, et la chute de la valeur des terres : ainsi va, à la sortie de la première moitié des années 80, l'agriculture familiale américaine.

Pour beaucoup d'exploitants, les conséquences en sont connues : hypothèques, endettement et, si les choses ne s'arrangent pas, saisies et faillites. Sur 225 milliards environ de dollars de la dette agricole, une partie non négligeable est considérée comme irrécouvrable. Et, pendant ce temps-là, l'Etat fédéral continue de subventionner, en vain pour la majeure partie des exploitants, les prix du maïs et du blé : 12 milliards de dollars pour l'année 1986.

Jane Fonda et la viande rouge

Dans une telle situation, tous les arguments sont bons pour décrocher quelques voix d'électeurs. Récemment, les téléspectateurs de Sioux-Falls ont eu la surprise de voir apparaître sur leurs écrans une photo de Jane Fonda avec une légende indiquant : *« Jane Fonda mène campagne contre la consommation de viande rouge. »* Commentaire suivant : *« Et qui le représentant Daschle* [le candidat démocrate] *a-t-il consulté, croyez-vous, sur les questions agricoles ? Mais non ? Mais si ! Jane Fonda. »* La conclusion s'impose : l'éleveur de bétail du Dakota se devrait, le 4 novembre, de déposer dans l'urne un bulletin républicain.

Ce spot télévisé a mis en fureur les démocrates. D'abord parce que la réalité sur laquelle il s'appuie est plutôt mince : une rencontre dans un cocktail de l'actrice avec le parlementaire démocrate. Surtout parce que la réputation de libérale californienne que traîne Jane Fonda risque de faire mauvais effet dans les chaumières du Dakota du Sud. Sans cacher ses opinions sur un certain nombre de sujets délicats (avortement, par exemple), M. Thomas Daschle ne les affiche pas avec ostentation. Libéral ? Certes, mais modéré.

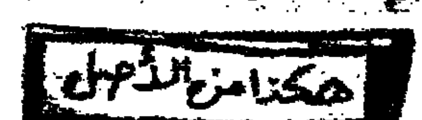
Malgré une situation qui leur est *a priori* favorable, l'inquiétude des démocrates s'explique. Nul ne sait, en définitive, qui les agriculteurs américains tiennent pour responsable de leurs difficultés. Plutôt majoritairement républicains, ils conservent, en dépit de la dureté des temps, une certaine sympathie pour M. Ronald Reagan, le principal sinon l'unique atout de son parti dans cette élection.

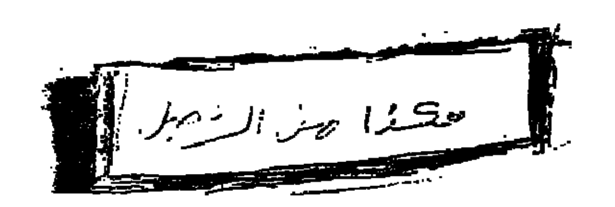
Lors de son dernier passage à Sioux-Falls, le président a fait arrêter son cortège et a invité deux paysans protestataires à monter dans sa voiture. Le lendemain, les deux compères recevaient un coup de téléphone de Washington : au bout du fil, le secrétaire à l'agriculture leur demandait ce qu'il pouvait faire pour eux. Un peu éberlués, les intéressés ont déclaré dans les gazettes locales que *« tout ça les faisait réfléchir »*, mais que, malgré tout, ils attendaient des actes. Avant ou après le 4 novembre ?

MANUEL LUCBERT.

(1) *The Public Interest*, nº 84, été 1986.

● **L'ancien président Galtieri jugé avant la fin de l'année.** — L'ancien président Leopoldo Galtieri sera jugé publiquement d'ici à la fin de l'année pour violation des droits de l'homme, a-t-on appris, le samedi 25 octobre, de source judiciaire. L'ancien général Galtieri, qui n'a été président que pendant un peu plus de six mois, entre 1981 et 1982, a été commandant du deuxième corps d'armée basé à Rosario à la fin des années 70. En 1985, il a été condamné à douze ans d'emprisonnement par le Conseil suprême des forces armées pour négligences graves dans la manière dont a été conduite, en 1982, la guerre des Malouines contre la Grande-Bretagne. — *(Reuter.)*





Au « Club de la presse » d'Europe 1

« Il faut un président pour l'Europe », souhaite M. Valéry Giscard d'Estaing

Convié, le dimanche 26 octobre, à célébrer le dixième anniversaire du « Club de la presse d'Europe 1 », M. Valéry Giscard d'Estaing, au cours de cette émission qu'il voulait *« prospective »*, s'est livré à nouveau à un vibrant plaidoyer pour l'Europe. Jugeant que l'absence de cette Europe au dernier sommet Reagan-Gorbatchev de Reykjavik constituait *« un scandale historique »*, M. Giscard d'Estaing a expliqué qu'un tel scandale n'aurait pas eu lieu si l'Europe avait eu son président. *« Quel que soit son mode de désignation »*, l'ancien président de la République a fait sien ce slogan : *« Il faut un président pour l'Europe. » « Je n'arrive pas à comprendre*, a-t-il relevé, *qu'il n'y ait pas un Washington européen et qu'aucun dirigeant européen n'investit aujourd'hui sa carrière dans l'union de l'Europe. Si l'on veut entrer dans l'histoire, c'est par la porte de l'Europe. »* Personnellement, M. Giscard d'Estaing s'est dit *« prêt à s'investir totalement »* pour se diriger vers cette porte.

Réunir les Français

Revenant à des considérations plus françaises, en évoquant notamment l'élection présidentielle de 1988, M. Giscard d'Estaing a noté que *« le plus important n'est pas de savoir qui sera élu président de la République, mais de savoir si les Français iront dans la direction de leurs divisions ou du renforcement de leur cohésion »*. Rappelant qu'il avait toujours cherché à servir *« le grand dessein de la réunion des Français »*, le député du Puy-de-Dôme souhaite que soient trouvées *« d'autres règles de cohésion politique, d'autres formules de cohabitation »*. Cette cohabitation, a-t-il relevé au passage, *« c'est l'opinion publique qui l'impose »*. *« Quand quelqu'un s'en écarte, c'est l'opinion publique qui le ramène dans l'axe de marche. »*

Sachant gré à M. Mitterrand, à qui il a souhaité d'entrée *« un bon anniversaire »*, d'avoir *« sous la pression des faits »* contribué à mettre fin *« au socialisme marxiste »*, M. Giscard d'Estaing estime que désormais les Français devront *« s'habituer à choisir entre des variantes et non plus entre des extrêmes »*. Pour sa part, il désire *« continuer à se battre pour la variante libérale »*, étant plus que jamais favorable *« à l'existence du centre »*. Le problème de l'emploi peut être pour M. Giscard d'Estaing un premier test du renforcement de cette cohésion politique en France. *« Si le gouvernement échoue sur le problème de l'emploi, il faudra alors trouver des solutions bipartisanes. Car l'union fait l'emploi. »* Pour l'ancien président, le chômage restera, en effet, dans notre pays, pour les prochaines années, *« le plus grand problème »*, avec celui de la détérioration de la situation démographique. Selon lui, la France *« n'a plus besoin de planification administrative »*, mais en revanche de plus en plus besoin de *« la consience sociale du libéralisme »*. En conclusion, M. Giscard d'Estaing a émis trois vœux pour la France en 1996 : *« Que la France soit une société d'excellents professionnels bien dans leur peau. Que la cohésion politique de la France soit renforcée. Que les Français aient réalisé la dimension continentale, c'est-à-dire européenne, de leur programme. »*

Au congrès du MRG

Succès de M. Doubin, favorable à M. Mitterrand mais hostile au PS

Le congrès extraordinaire du MRG réuni en Avignon le samedi 25 et le dimanche 26 octobre s'est terminé par l'adoption de la motion présentée par M. François Doubin, qui a recueilli cinq cent quarante-cinq suffrages (soit 60,27 %), celle défendue par M. Michel Crépeau en a obtenu trois cent soixante (soit 39,77 %) sur neuf cent trent-huit votants, trente-trois s'abstenant.

AVIGNON
de notre envoyée spéciale

Coins et recoins de couloir, dédale de petites et grandes salles, embrasures de fenêtre, le Palais des papes offrait une architecture propre aux conciliabules d'un congrès radical. Les restaurants et cafés alentour complétaient la panoplie des lieux où tendances et sous-tendances ont pesé le temps d'un week-end leur force... ou leur faiblesse. La salle du conclave où se tenaient les séances servait, elle, de thermomètre ; dès l'ouverture du congrès, applaudimètre et sifflomètre avaient donné une indication, qui ne s'est pas inversée : les congressistes étaient plus « doubinistes » que « crépistes ».

Les deux protagonistes n'ayant pas laissé l'exclusivité des coups à un second couteau, MM. Doubin et Crépeau, à raison de deux discours chacun, ne se sont pas ménagés, tout en se défendant d'être partie prenante à une *« querelle de personnes »*.

A ce jeu pourtant, le militant-spectateur avait le choix entre la persévérance dans le soutien à celui qu'il avait décidé d'encourager et la perplexité sur les motifs de cette bagarre. Le *« Je me tourne vers toi, Michel, je me tourne vers toi, François »* de M. Jean-Michel Baylet a illustré une vaine et ultime tentative de conciliation entre M. Crépeau et M. Doubin. M. Baylet, qui a préféré ne pas participer au vote (laissant la majorité de son importante fédératon du Tarn-et-Garonne soutenir la motion de M. Doubin), ne voyait plus, *in fine*, qu'une différence : la question du niveau géographique des accords électoraux avec le PS. Le nouveau sénateur et ancien secrétaire d'Etat aux relations extérieures, ancien président d'honneur du MRG, a une vision pragmatique : pour les élections locales (municipales et cantonales), la négociation peut se faire au niveau départemental, les scrutins nationaux se réglant au niveau national.

Cette logique, à laquelle M. Crépeau n'est pas hostile, constitue un accommodement à ce que propose M. Doubin. Pour ce dernier, l'autonomie, dont il se fait le chantre, doit commencer pour toute consultation par la recherche d'alliances sur le terrain, les instances dirigeantes n'étant là que pour en contrôler, *a posteriori*, modalités et conditions. Il a d'ailleurs invité les fédérations à mettre en place dans les deux mois à venir un *« plan politique »* de leurs candidats et d'accords potentiels pour les prochaines échéances électorales.

Le candidat de toute la gauche

Ce programme n'a pas manqué de susciter l'ironie chez nombre d'élus. Ainsi, M. Jean Rigal, député de l'Aveyron, pour qui c'est une *« ânerie »* de croire qu'un parti comme le PS peut accepter que ses fédérations passent des accords locaux, sans qu'elles aient à recevoir d'aval au niveau national. Le débat sur ce point n'a guère été plus loin, tant il est apparu évident que l'élection présidentielle conditionne toutes les autres échéances.

Les dirigeants du MRG partagent, sur un point, la même analyse : la gauche peut gagner plus facilement une élection présidentielle que des législatives, rendues plus difficiles, pour elle, non pas tant par le rétablissement du scrutin majoritaire qu'à cause du découpage. Or la meilleure chance pour la gauche, estiment les mêmes, réside dans une nouvelle candidature de M. François Mitterrand. Mais pas une fois le nom du président de la République n'a provoqué de réactions de la part des congressistes.

Reste une question posée par M. Crépeau : que faire si M. Mitterrand ne se représente pas ? L'ancien président du MRG se refuse à ce que les *« hommes de progrès ouvrent leur journal »* pour découvrir le choix du candidat du PS, n'ayant plus qu'à *« prendre les pots de colle pour coller les affiches »* et *« leur voiture pour distribuer des tracts »*. Et de souhaiter *« une grande convention nationale de la gauche pour choisir le candidat de toute la gauche »*.

Ainsi, M. Crépeau relance l'idée avancée par M. Lionel Jospin d'un Conseil national de la gauche.

Le débat sur ce point n'a pas non plus eu lieu. M. Doubin juge en privé que l'idéal serait que M. Crépeau et lui-même participent à une telle instance, l'important étant à leurs yeux que le congrès d'Avignon ne se soit pas soldé par une amputation du camp présidentiel sur son flanc modéré. MM. Doubin et Crépeau ont voulu conjurer ce risque. Le maire de La Rochelle, démentant les intentions qui lui étaient prêtées de quitter le parti pour rejoindre le PS, a jugé qu'une telle attitude conduirait à terme à la disparition du MRG, et donnerait du coup un *« espace aux radicaux valoisiens »*. M. Doubin a expliqué que casser son parti aboutirait à *« lâcher la proie pour l'ombre »* et à *« offrir des radicaux sur un plateau à Rossinot »*.

Les velléités de « réunification » de la famille radicale ont été officiellement écartées par M. Doubin lui-même.

M. Rossinot satisfait

Reste que la première réaction de M. André Rossinot a été de se féliciter du succès de la ligne d'autonomie prônée par M. Doubin. Le président du Parti radical valoisien et ministre délégué chargé des relations avec le Parlement y voit la promesse d'un *« dialogue entre tous les radicaux »*.

A Avignon ce « dialogue » entre radicaux de gauche eux-mêmes a souvent cédé la place au chahut : irruption de deux faux cardinaux porteurs de pancartes contre M. Doubin, accusation de truquage des mandats, de verrouillage de parti..., M. Crépeau a qualifié le succès de M. Doubin de *« victoire à la Pyrrhus »*, et n'a pas l'intention de désarmer. Pour lui, la bipolarisation est *« définitive »* et impose au MRG de se *« positionner clairement à gauche »*.

M. Doubin, en revanche, fort de plus de 60 % des mandats, professe que cette bipolarisation est *« une paresse intellectuelle et une lâcheté politique »*.

Un congrès pour rien ? Les radicaux de gauche, en évitant l'éclatement, ont sauvegardé les apparences de l'unité... jusqu'au renouvellement de leurs instances statutaires, prévu en janvier.

ANNE CHAUSSEBOURG.

Français, si vous m'aviez compris !

Entre la nostalgie et l'espoir... M. Valéry Giscard d'Estaing n'en finit décidément pas de chercher ses marques, de passer comme il le dit de l'un et l'autre côté de cette « vitrine » qu'il n'a jamais, au fond, quittée des yeux. Nostalgie... Français, si vous m'aviez compris ! Au cours de ce dixième anniversaire du « Club de la presse » d'Europe 1, on a bien senti le reproche. L'ancien hôte de l'Élysée n'a toujours pas pardonné au peuple de n'avoir pas compris qu'il n'avait eu, lui, que le tort d'avoir raison avant tout le monde. Le libéralisme *« à conscience sociale »*, la décrispation, la France gouvernée au centre, c'était lui. La cohabitation inévitable, le déclin du Parti communiste inexorable, qui l'avait annoncé ? Toujours lui ! Dès 1976. Et l'Europe, qui donc en a toujours défendu l'ardente obligation ? Encore lui.

L'espoir au présent. Il n'est pas nécessaire d'espérer pour entreprendre. Raison de plus. Après Matignon, un grand ministère des finances, la présidence de l'Assemblée nationale, la présidence de la commission des affaires étrangères, la présidence du Parti républicain, la présidence de l'UDF, M. Giscard d'Estaing veut toujours redevenir président. Président de l'Europe, pour s'asseoir à la table de Reagan et Gorbatchev ! M. Giscard d'Estaing, replié dans son Auvergne, se dit prêt *« à s'investir à fond »* pour cette vaste et grande ambition, et pour *« entrer dans l'Histoire »*. C'était précisément ce que certains, qui ne lui voulaient pas forcément que du mal après mai 1981, lui avaient conseillé de faire. S'intéresser à l'Europe plutôt qu'aux cantons d'Auvergne. Mais lui voulait tenir les deux bouts de la chaîne.

DANIEL CARTON.

Au « Grand Jury RTL-« le Monde »

M. Méhaignerie : deux candidats de la majorité en 1988

M. Pierre Méhaignerie est *« à l'aise »*. Invité, le dimanche 26 octobre, du « Grand Jury RTL-*le Monde* », le président du CDS a déclaré que *« la politique suivie par le gouvernement correspond globalement aux options centristes »* et que lui-même et les autres ministres CDS *« avaient au gouvernement suffisamment de liberté pour agir dans le sens de leurs convictions »*. Interrogé sur les suites de l'« affaire Stasi », M. Méhaignerie n'a pas dissimulé que les centristes ont été *« blessés »* par *« cette entorse à la majorité »*, mais que *« s'il y a eu des bruits sur des démissions des ministres du CDS »*, ces bruits ne venaient pas d'eux. *« Moi, je ne parle jamais de démission, sauf le jour où je démissionne »*, a relevé le président du CDS. Pour lui, la conclusion de cette affaire est *« très claire » : « Cette mauvaise décision devra être corrigée le 2 avril prochain »*, étant personnellement convaincu *« que toute la majorité se retrouvera alors sur le nom de Bernard Stasi pour la présidence de la commission des affaires étrangères »*. Qu'adviendrait-il dans le cas contraire ? Compte tenu des *« garanties »* obtenues auprès de M. Chirac, M. Méhaignerie veut *« éliminer totalement cette hypothèse »*, sans cacher toutefois que, si elle devait se trouver posée, *« il y aura un problème de fond »*.

Invité à s'exprimer sur l'élection présidentielle, M. Méhaignerie s'est refusé à envisager cette question en termes d'hommes, voulant *« pour le moment travailler au gouvernement dans l'intérêt du pays »*. Il a rappelé ce postulat de départ : *« Le jour où l'élection présidentielle viendra, il a toujours été parfaitement clair qu'il y aurait deux candidats de la famille participant au gouvernement actuel : un candidat issu du RPR et un candidat issu de l'UDF. Je souhaite, pour ma part, que tout le monde à l'UDF se retrouve calmement dans les prochains mois pour soutenir un seul candidat. Le succès du deuxième tour dépendra de l'existence de deux piliers solides et forts tous les deux : un pilier RPR et un pilier UDF. A ce moment-là, nous irons à un deuxième tour victorieux, compte tenu des résultats obtenus. »*

● **M. Barre s'organise.** — Les barristes sortent petit à petit de l'ombre. Au moment où s'achève en province le travail de recensement et de réorganisation de leurs associations, à Paris vient d'être publié à 20 000 exemplaires le premier numéro de leur bulletin de liaison. Son titre : *REEL* (Réalisme, Efficacité, Espérance, Liberté), du nom de l'association créée cet été par le grand ordonnateur de ces grandes manœuvres, le député de l'Ain, M. Charles Millon, dont le siège est situé place du Palais-Bourbon, en face de l'Assemblée nationale. Sous le titre *« travailler ensemble »*, l'éditorial de cette lettre de quatre pages, qui paraîtra deux fois pas mois, expose clairement les ambitions de ses promoteurs : *« Donner la parole aux sympathisants actifs de Raymond Barre, de ses idées et de sa démarche. Etre le reflet de leurs initiatives individuelles, de la vie des associations, des prises de position d'élus ou de personnalités. »* L'activité des députés barristes à l'Assemblée nationale, l'agenda et le détail des visites sur le terrain du futur candidat, les meilleurs extraits de presse, les « sympathisants actifs » n'ignoreront désormais plus rien des faits et gestes de M. Barre et de ses lieutenants.

● **Démission de M. Dominique Baudis de l'Assemblée nationale.** — Après la décision du Conseil constitutionnel de valider les résultats de l'élection législative partielle de Haute-Garonne du 28 septembre dernier, l'Assemblée nationale a pris acte, le 24 octobre, de la démission de M. Dominique Baudis (UDF) de son mandat de député. Le maire de Toulouse, qui conduisait la liste de l'Union de la majorité, est remplacé au Palais-Bourbon, par son père, M. Pierre Baudis.

Politique

Après le vote du découpage électoral

Plus délicat qu'il n'y paraît

La tradition républicaine a bon dos! Dans la préparation de la réforme électorale, définitivement approuvée par le Parlement avec le vote, le vendredi 24 octobre, par le Sénat, du découpage préparé par M. Charles Pasqua, chacun l'a invoquée, pas forcément à bon escient.

Pour une première, il ne pouvait y avoir de tradition. En 1958, le gouvernement se chargea seul de la carte électorale; mais à l'exception des communistes et de quelques personnalités de gauche — dont M. François Mitterrand, — il réunissait les représentants de l'ensemble des forces politiques du pays, et le référendum constitutionnel lui avait donné un mandat du peuple.

Sous la IIIe République, quand fut trois fois institué le scrutin « d'arrondissement », les députés étaient élus dans le cadre des arrondissements existants, d'où le nom de ce mode d'élection); seule la division des plus grands arrondissements était opérée par la loi et, donc, par le Parlement.

La tradition a pourtant été mise à mal en 1986. Ainsi la coutume veut qu'une chambre du Parlement ne se mêle pas du mode d'élection de l'autre. Or, en l'espèce, seuls les sénateurs ont formellement approuvé le nouveau découpage électoral, la majorité des députés l'acceptant en quelque sorte par défaut.

Résultat : sauf à l'occasion d'un incident de procédure, jamais les élus du suffrage universel direct n'ont pu se prononcer ouvertement. En ne déposant pas de motion de censure, en retirant toutes leurs motions de procédure en deuxième lecture, les socialistes avaient pourtant créé les conditions d'un débat qui fut refusé par le gouvernement.

Car M. Jacques Chirac n'a pas voulu courir le risque que quelques membres de sa majorité ne le suivent pas dans la mise en application d'une réforme dont le RPR a plus besoin que l'UDF. Si un vote avait eu lieu, un trop grand nombre d'abstentions, même s'il n'avait pas pour effet de rendre l'opposition majoritaire, aurait atteint la légitimité du retour au scrutin majoritaire.

La majorité n'en pas pour autant fini avec ce dossier. Il lui reste à subir la difficile épreuve du Conseil constitutionnel. M. André Rossinot, ministre chargé des relations avec le Parlement, a déjà annoncé qu'il ne lui sera pas demandé de se prononcer en urgence. Le mois dont disposent donc les gardiens de la Constitution ne sera pas de trop pour analyser les nombreux cas précis que leur soumettront les socialistes et pour peser les conséquences politiques de leur décision.

Que le découpage d'un seul département soit jugé par eux contraire à la loi fondamentale et aux conditions qu'ils ont eux-mêmes fixées et c'est la mise en place de la réforme qui sera empêchée. La loi est claire : tous les députés doivent être élus selon le même système. Tant que le dessin de la totalité des cinq cent soixante-dix-sept circonscriptions n'a pas été jugé conforme à la Constitution, la nouvelle loi électorale ne pourra s'appliquer.

Si, comme le craignent quelques personnalités de la majorité, le Conseil constitutionnel n'avalise pas tous les découpages, le Parlement aura encore à se préoccuper d'un dossier décidément bien délicat.

THIERRY BRÉHIER.

PROPOS ET DÉBATS

M. Marchais :

simple

« Pas de propagande avant-gardiste, pas de mots d'ordre restrictifs, mais un langage simple et accessible à tous », écrit M. Georges Marchais, secrétaire général du PCF, dans l'éditorial de *l'Humanité* du lundi 27 octobre, consacré au coup d'envoi des huit cents débats décidés par la direction du parti. Selon M. Marchais, cette campagne de débats, *« qui va se prolonger durant près de trois mois »*, est, *« au moment actuel du combat de classe, le bon moyen de faire vivre* [notre] *grande politique d'union »*, préconisée lors du vingt-cinquième congrès de février 1985 sous le vocable de *« nouveau rassemblement populaire majoritaire ». « Nous avons sans doute des efforts à faire dans la pratique pour imprégner toutes nos initiatives de cette volonté unitaire »*, souligne le dirigeant communiste.

M. Fabius :

hasard

M. Laurent Fabius a rappelé, le dimanche 26 octobre à Kingersheim (Haut-Rhin) que la devise de la France est Liberté-Egalité-Fraternité, et non pas Travail-Famille-Patrie, *« comme certains voudraient le faire croire »*. Evoquant les récentes expulsions d'immigrés maliens, l'ancien premier ministre a noté que le foyer hébergeant ces derniers se trouvait *« comme par hasard »* dans la circonscription électorale de M. Robert Pandraud, ministre chargé de la sécurité.

M. Mermaz :

forteresse

Participant, le samedi 25 octobre à Maucelle (Aveyron), à la fête de la Rose de la fédération départementale du PS, M. Louis Mermaz a estimé que *« M. François Mitterrand allait être amené à être candidat »* à l'élection présidentielle. *« Ce sera alors difficile pour M. Chirac, premier ministre, de se présenter contre son président. Pour un cohabitationniste, cela fera mauvais effet »*, a souligné l'ancien président de l'Assemblée nationale, qui a affirmé que *« le gouvernement fait le complexe de l'assiégé ». « Il donne l'impression de se barricader dans une forteresse »*, a-t-il dit.

M. Bérégovoy :

respect

« Le moment venu, nous tiendrons un congrès et nous désignerons notre candidat, nous aurons un candidat commun, il y aura un seul candidat au PS » à l'élection présidentielle, a estimé, le dimanche 26 octobre, M. Pierre Bérégovoy, qui était interrogé par CVS, la radio locale de Versailles. L'ancien ministre de l'économie et des finances s'est déclaré convaincu que M. Michel Rocard ne se présentera pas contre le président de la République en 1988 si celui-ci brigue un second mandat présidentiel. *« M. Rocard a annoncé clairement qu'il serait candidat, mais il a aussi dit qu'il respecterait les règles du parti auquel il adhère »*, a souligné M. Bérégovoy.

M. Chevènement :

projet

M. Jean-Pierre Chevènement, *maire et député socialiste de Belfort*, a estimé, le samedi 25 octobre à Rennes (Ille-et-Vilaine) que *« les déchéances électorales sont encore loin ». « Chaque chose en son temps »*, a ajouté l'ancien ministre qui, présidait un colloque régional de la tendance Socialisme et République — prolongement du CERES, — a prôné la nécessité de mettre en place *« un projet rassembleur »*.

● **Les relations PS-PCI.** — *Une* délégation du Parti communiste italien, conduite par M. Giorgio Napolitano, président de la commission pour la politique extérieure, a été reçue, *mercredi 22 et jeudi 23 octobre* au siège du Parti socialiste par une délégation dirigée par M. Louis Le Pensec, membre du secrétariat national, *chargé des questions internationales*. Dans une déclaration publiée vendredi, le PS indique que *« cette séance inaugurait une série de rencontres informelles destinées à procéder à un large échange de vues sur les situations nationales respectives et les problèmes de politique internationale »*. Les deux partis sont convenus de se rencontrer à Rome dans le courant du premier semestre 1987.

Trois scrutins partiels

Tous favorables à la majorité

Deux cantonales...

PUY-DE-DOME : canton de Saint-Dier-d'Auvergne (2e tour).

Ins., 2 677; vot., 1 943; suff. exp., 1 917. MM. Robert Chabrol (UDF), 1 007 voix, *ÉLU*; Gérard Cartaillier (PS), 653; André Prulhière (app. PC), maire de Fayet-le-Château, 257.

[Avec 52,52 % des voix, M. Robert Chabrol emporte un siège détenu depuis 1964 par le Parti communiste. Arrivé en tête au premier tour de cette élection partielle, organisée à la suite du décès, en août dernier, de François Jboty qui détenait ce mandat depuis 1982, M. Chabrol améliore de plus de deux points le score enregistré par les deux candidats de droite dimanche dernier (58,33 %). Cette victoire, qui se traduit pour la droite par un gain de plus de dix points par rapport au scrutin de 1982 (42,08 % des suffrages au deuxième tour), a été favorisée par le maintien du candidat communiste au second tour, contre l'avis de la Fédération départementale du PC qui affirmait entre les deux tours : *« A Saint-Dier, comme ailleurs, les communistes ne feront rien qui puisse, de quelque façon que ce soit, favoriser l'élection du candidat de droite. »* Son appel n'a pas été entendu, et M. Prulhière a réuni dimanche 13,40 % des suffrages, contre 20,08 % au premier tour. Il justifiait son maintien en affirmant : *« C'est une œuvre de salubrité pour dénoncer les coups bas des socialistes. »* Si M. Cartaillier réalise un gain de plus de cinq points par rapport au premier tour, et confirme ainsi la suprématie du PS au sein de la gauche, cette désunion se traduit par un nouvel effritement des voix de la gauche qui a perdu plus de dix points par rapport à 1982.

Au premier tour, les résultats étaient les suivants : ins., 2 677; vot., 1 961; suff. exp., 1 937. MM. Chabrol, 691; Cartaillier, 559; Prulhière, 403; Lucien Chabanut (div. d.), 284.

Au deuxième tour du scrutin de 1982, François Jboty l'emportait avec 1 153 suffrages, contre 838 à M. Chabanut, sur 1 191 suffrages exprimés, 2 067 votants et 2 758 électeurs inscrits.]

AUDE : canton de Narbonne-Sud (2e tour).

Inscr., 10 492; vot., 5 100; suffr. expr., 4 798. MM. Alain Madalle (div. d.), adj. au m. de Narbonne, 2 847 voix, ÉLU; Georges Arcis (PS), 1 951.

[Avec 59,33 % des suffrages exprimés, M. Madalle remporte cette élection partielle caractérisée par une forte abstention (51,39 %) et organisée à la suite de la démission de M. Hubert Mouly, maire de Narbonne, de son mandat de conseiller général. Elu conseiller régional, le 16 mars dernier, il a renoncé à son siège départemental pour satisfaire à la règle du non-cumul des mandats. M. Madalle, qui n'avait pu être élu au premier tour faute d'avoir recueilli les voix du quart des électeurs inscrits, fait le plein des suffrages qui s'étaient portés sur les candidats de droite et d'extrême droite au premier tour (58,25 %). Tout en améliorant son score de plus d'un point, il ne retrouve pas le résultat enregistré par M. Mouly au premier tour du scrutin de 1982 (60,91 % des suffrages).

En recueillant 40,66 % des voix, M. Arcis réalise, pour sa part, une bonne opération puisqu'il obtient un meilleur résultat que ceux enregistrés par les candidats de gauche dimanche dernier (37,40 %) et lors du premier tour du scrutin de 1982 (39,08 %). Il a bénéficié, outre d'un bon report des voix communistes, des suffrages qui s'étaient portés au premier tour sur le candidat sans étiquette, M. Domingo.

Au premier tour, les résultats étaient les suivants : inscr., 10 495; vot., 4 961; suffr. expr., 4 844. MM. Madalle, 2 423; Arcis, 1 322; Jean-Pierre Maisterra (PC), 490; Mme Yvonne Garnier (FN), 399; M. Maurice Domingo (ss. étiq.), 210.

Au premier tour du scrutin de 1982, M. Mouly l'avait emporté avec 3 788 suffrages, face à MM. Votoric (PS), 1 670 voix, et Maisterra, 760, sur 6 218 suffrages exprimés, 6 358 votants et 8 811 électeurs inscrits.]

... et une municipale

VAR : Saint-Mandrier-sur-Mer (2e tour).

Inscr., 3 492; vot. 2202; suffr. expr., 2140. Liste conduite par M. Guy Moine (RPR), c.m. de Saint-Mandrier-sur-Mer, 949 voix, 20 ELUS; liste conduite par M. Joseph Quilgards (div. d.), m.s., soutenue par le PR et le FN, 616, 4 ELUS; liste conduite par M. Louis Esposito (PC), 575, 3 ELUS.

[Avec 44,34 % des suffrages et 20 élus, la liste conduite par M. Moine améliore de plus de 2 points le résultat qu'elle avait enregistré au premier tour (41,91 %) de cette élection partielle organisée à la suite de la démission de M. Joseph Quilgars, de son mandat de maire, et de dix autres conseillers municipaux. Accusé de gérer Saint-Mandrier de façon trop personnelle, M. Quilgars s'était vu refuser le vote de son budget par la majorité UDF-RPR du conseil municipal, élue en mars 1983. Le recul du maire sortant se confirme puisque, en recueillant 28,78 % des voix, la liste qu'il conduisait perd plus d'un point par rapport au résultat de dimanche dernier (29,8 %).

Le Parti communiste recueille, pour sa part, 26,86 % des suffrages et perd un siège au conseil municipal sans retrouver le résultat qu'il avait enregistré au premier tour (28,27 %). Son refus de constituer une liste commune avec le PS, absent de ce scrutin, ne lui a pas été favorable.

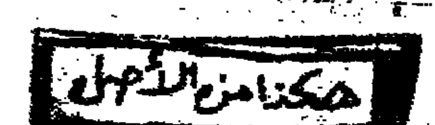
Au premier tour, les résultats étaient les suivants : inscr., 3492; vot., 2080; suffr. expr., 2023. Liste conduite par M. Moine, 848; liste conduite par M. Quilgars, 603; liste conduite par M. Esposito, 572.]

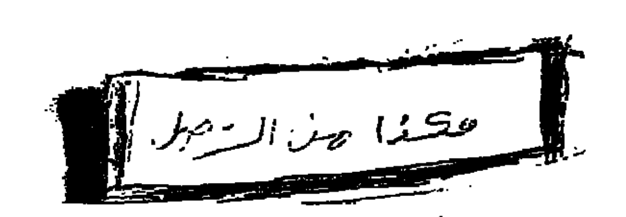
M. Sergent veut réhabiliter les morts de l'OAS

Elu député du Front national dans les *Pyrénées-Orientales*, M. Pierre Sergent, ancien chef de l'OAS en métropole, reste fidèle à ses convictions et à la mémoire de ses anciens compagnons. Il vient de déposer une proposition de loi, *signée également par les* autres membres du groupe parlementaire de M. Le Pen, pour demander que soient élargies à tous les anciens partisans de l'Algérie française, sans aucune restriction, les mesures d'amnistie déjà promulguées, en particulier par la gauche après 1981. M. Sergent propose notamment l'*octroi de la glorieuse mention* « Mort pour la France » à chacun des terroristes de l'OAS exécutés après avoir été condamnés à mort, à l'*époque*, par la Cour de sûreté de l'Etat.

M. Sergent avait été lui-même, par deux fois, condamné à mort par contumace avant d'être amnistié.







Malaise au tribunal de Bobigny

Un détournement de procédure serait à l'origine de l'expulsion des Maliens

Contrairement à ce qu'ont déclaré les services préfectoraux de la Seine-Saint-Denis pour justifier la mesure d'expulsion prise à l'encontre de cent un Maliens, ce n'est pas la lutte contre la drogue qui a motivé la descente policière dans le foyer de Rosny d'où sont partis une soixantaine d'expulsés, mais une décision d'expulsion prise *a priori* qui a été « habillée » d'un prétexte de lutte contre la drogue. L'affaire provoque un malaise au tribunal de Bobigny, juridiction territorialement compétente, dont plusieurs membres parlent de détournement de procédure opéré au mépris des garanties minimales qu'avait voulues le législateur lorsqu'il a voté, le 9 septembre 1986, la nouvelle loi sur les expulsions d'étrangers en situation irrégulière.

A l'origine de toute cette affaire, il y a pourtant bien une information ouverte par un juge d'instruction de Bobigny, Mme Jacqueline Audax, information visant un trafic de stupéfiants. A la fin du mois d'avril dernier, ce magistrat a, en effet, délivré une commission rogatoire avec mission d'interpeller deux individus, nommément désignés, soupçonnés de trafic et susceptibles de résider dans le foyer Soundiata de Rosny. Des mois passeront sans réaction policière. Or, au mois d'août, la direction du foyer demande au président du tribunal de Bobigny de désigner six huissiers pour aller vérifier, au besoin avec l'aide de la force publique, l'identité d'éventuels résidents clandestins du foyer.

Démarche fréquente déjà constatée dans d'autres foyers et qui n'est qu'un simple litige civil : un propriétaire demande que la justice autorise des huissiers à pénétrer dans le logement de particuliers pour constater leur identité. Rien n'autorise la police à en profiter pour interpeller chez eux, dans un domicile privé, les individus dont les huissiers relèvent les noms.

Cette vérification est prévue pour le début du mois d'octobre. C'est là que les services de police, se souvenant opportunément de la commission rogatoire de Mme Audax, proposent au magistrat instructeur de profiter de la vérification projetée pour aller chercher ses deux « clients ». Le juge accepte et donne ainsi, sans le savoir, la couverture judiciaire nécessaire à l'opération projetée. Insensiblement, celle-ci change de nature : quelques jours avant son déroulement, une réunion de travail rassemblant magistrats et policiers aura même lieu à la préfecture de la Seine-Saint-Denis. On y prépare les procès-verbaux simplifiés qui rendront compte de la situation, que l'on pressent irrégulière, des futurs interpellés.

Pendant ce temps, les services de la police de l'air et des frontières négocient avec plusieurs compagnies de charters pour réserver un avion. On ergote sur les prestations comme sur la capacité de l'appareil ; on serre les prix au plus près : l'avion, finalement, s'envolera d'Orly, et non de Roissy, comme le font toutes les compagnies qui relient l'Afrique, car cela économise 40 000 F au ministère de l'intérieur. Autant de discussions qui retardent la date de l'opération.

Prévu initialement pour le 7 octobre, le contrôle policier dans le foyer de Rosny aura lieu finalement le 14. Aucun des Maliens interpellés ne sera présenté au juge d'instruction dont la commission rogatoire est théoriquement à l'origine de toute l'affaire. Placé en rétention administrative, aucun des futurs expulsés ne semble avoir été averti, comme la loi le prescrit, des possibilités qu'il avait de prévenir ou sa famille ou un avocat. Aucun, en tout cas, n'a profité de cette possibilité. Même pas ceux qui avaient, plus encore que leurs compagnons d'infortune, de bonnes raisons de le faire, notamment celui qui est marié à une Française ou ceux qui sont pères d'enfants français.

Le 18 octobre, les Maliens du foyer de Rosny, rejoints par quelque cinquante compatriotes de Paris et des Hauts-de-Seine, étaient renvoyés dans leur pays. Cinq jours plus tard, la commission rogatoire lancée par Mme Audax lui a été retournée : un seul suspect interpellé au cours de la descente policière a été gardé dans le cadre de l'enquête sur le trafic de drogue en principe à l'origine de tout. Rien n'ayant pu être prouvé contre lui, il vient d'être libéré.

G. M.

● **Manifestation au Trocadéro.** — Un rassemblement organisé, le samedi 25 octobre à 15 heures, à l'appel de la Fédération des travailleurs africains en France et de la Fédération des travailleurs d'Afrique noire immigrés pour protester contre la récente expulsion de cent un Maliens a réuni plusieurs centaines de personnes, place du Trocadéro, à Paris.

A Montfermeil (Seine-Saint-Denis)

Des étrangers interdits de maternelle

Des familles immigrées de Montfermeil (Seine-Saint-Denis) ont protesté, le samedi 25 octobre, contre le refus du maire d'inscrire leurs enfants à l'école maternelle. Soutenus par un collectif composé de mouvements antiracistes et de soutien aux travailleurs immigrés (MRAP, ASTI), d'enseignants (SNI, SGEN-CFDT), de parents (FCPE), ainsi que par le PS et le PCF, ces familles ont rappelé qu'elles *« payent des impôts »* et revendiqué *« le droit d'avoir leurs enfants à l'école ».*

Déjà en 1985, M. Pierre Bernard, le maire de Montfermeil (divers droite), avait refusé dans ses écoles maternelles et primaires les enfants immigrés nouvellement arrivés dans la commune, afin d'attirer l'attention sur le pourcentage d'immigrés (27 % sur une population de 23 000 habitants). Seule l'intervention du préfet, en décembre 1985, avait permis de faire respecter la loi sur la scolarité obligatoire.

Cette année, M. Bernard s'en prend aux seules maternelles, où la scolarité n'est pas obligatoire. A la dernière rentrée, une quarantaine de familles immigrées n'ont pu y inscrire leurs enfants, alors que, selon des institutrices, il reste de la place dans les classes. Une circulaire du ministère de l'éducation nationale du 16 juillet 1984 précise pourtant que, *« pour l'admission dans les classes maternelles, les règles en vigueur pour les enfants français doivent être appliquées sans restriction aux enfants étrangers ».*

En instance d'expulsion depuis le 21 octobre

Treize Algériens ont été libérés et assignés à résidence

Les treize opposants algériens en instance d'expulsion du territoire français ont tous été remis en liberté dimanche 26 octobre et ont pu regagner leur domicile, où ils sont assignés à résidence. Ils ne pourront s'écarter, sans autorisation spéciale, de leur département de résidence (la région parisienne, Arras et Lyon), mais sont autorisés à reprendre leurs activités professionnelles.

Membres du Mouvement démocratique algérien (MDA), organisation animée par l'ancien président Ahmed Ben Bella, les treize opposants étaient sous le coup d'un arrêté d'expulsion pris le 21 octobre, sous couvert *« d'urgence absolue »*, par le ministre de l'intérieur. Une telle mesure, laissait-on entendre au ministère, avait été décidée dans le cadre de la lutte contre le terrorisme. Les défenseurs des Algériens affirmaient, au contraire, qu'il s'agissait d'une *« bonne manière »* faite aux autorités algériennes, qui supportent mal l'activité politique de M. Ben Bella. De fait, mis à part la découverte chez l'un des interpellés d'un chargeur accompagné de quelques balles, et chez un autre, de faux papiers, rien n'est venu confirmer la suspicion d'activités terroristes.

En revanche, les défenseurs des Algériens ont expliqué que l'expulsion vers l'Algérie de leurs clients risquait d'avoir de fâcheuses conséquences pour leur intégrité physique. Aucun autre pays d'accueil n'ayant été trouvé, ces Algériens, dont certains sont en France depuis des décennies, mariés à des Françaises ou pères d'enfants français, ont été autorisés à rester sur le territoire national.

A l'évidence, cette dernière solution découle autant du droit que de l'opportunité. L'interpellation des treize opposants avait créé un émoi certain dans l'opinion publique ; elle en a créé autant, quoique plus discrètement, dans certaines hautes sphères policières qui renâclent devant la répétition des opérations effectuées sous couvert de lutte antiterroriste.

De telles actions, observent quelques responsables, sont faites hâtivement, sous la pression du pouvoir politique, sans renseignements fiables. Elles aboutissent, le plus souvent, à des échecs avec des conséquences éventuelles sur le « moral de la troupe ». Depuis le début du mois de septembre, plusieurs descentes identiques ont été faites dans les milieux moyen-orientaux. Aucune n'a donné un quelconque résultat.

G. M.

● **Un Basque espagnol placé sous écrou extraditionnel à Bayonne.** — Un Basque espagnol, Xavier Perez de Nonciares, arrêté vendredi à Bayonne (Pyrénées-Atlantiques), a été placé, samedi 25 octobre, sous écrou extraditionnel après avoir été présenté au parquet. Perez de Nonciares est considéré par la police espagnole comme un *« membre actif d'ETA militaire »* et fait l'objet de deux mandats internationaux.

● **Me Henri Leclerc, vice-président de la Ligue des droits de l'homme.** — A l'unanimité, le comité central de la Ligue des droits de l'homme, réuni le samedi 25 octobre, a nommé Me Henri Leclerc vice-président de la Ligue des droits de l'homme. Le bureau national de la Ligue des droits de l'homme est donc, désormais, ainsi constitué : président, Yves Jouffa ; vice-présidents, Mmes Madeleine Rebérioux et Françoise Seligmann, MM. Jean-Jacques de Félice et Henri Leclerc ; secrétaire général, M. Michel Tubiana ; secrétaire général adjoint, Bertrand Main ; trésorier national, Jean Virard.

[Henri Leclerc, né le 8 juin 1934, avocat à la cour de Paris et ancien membre du Conseil de l'ordre, est président de la commission immigrés de la Ligue des droits de l'homme.]

L'enquête sur le meurtre d'un Algérien à Lyon

M. Emmanuel Leroy remis en liberté

LYON
de notre correspondant régional

Après quarante-sept heures de garde à vue dans les locaux de l'hôtel de police de Lyon, M. Emmanuel Leroy, trente ans, responsable du Front national de l'Ain, a été libéré, le samedi 25 octobre en fin d'après-midi, par les enquêteurs de la Sûreté urbaine sans qu'aucune charge ait été retenue contre lui dans l'affaire du meurtre d'un ressortissant algérien, Bouzid Kacir (*le Monde* daté 26-27 octobre). Les policiers, agissant sur une commission rogatoire du juge d'instruction lyonnais Jacques Maillet, avaient interpellé M. Leroy – qui est membre du bureau du conseil régional Rhône-Alpes – en compagnie de son épouse, jeudi Mme Leroy a été relâchée vingt-quatre heures avant son mari.

Les deux éléments qui avaient décidé les enquêteurs à procéder à cette double interpellation n'ont semble-t-il pas résisté à une analyse approfondie. En premier lieu, la ressemblance entre le véhicule de M. Leroy et celui qui avait été aperçu par un témoin. En second lieu, la description, toujours par le même témoin, d'un homme – le chauffeur qui a permis la fuite du meurtrier – correspondrait à celle de M. Leroy (*« un homme grand, brun portant des lunettes »*). Un indice mince, qui n'a pas entraîné la conviction des enquêteurs.

Après sa libération, M. Leroy a indiqué : *« Ce n'est pas agréable d'être interrogé pendant des heures. »* Il a avancé deux hypothèses sur les raisons de son arrestation temporaire : *« Soit les témoins se sont trompés, soit – et c'est une idée que je n'écarte pas – il s'agit d'une machination politique visant à porter atteinte au Front national. »*

Pour sa part, le bureau du Front national de l'Ain avait manifesté – avant l'annonce de la libération de M. Leroy – sa *« confiance »* aux services de police et de justice pour *« faire la lumière sur les faits »*.

CLAUDE RÉGENT.

● **Suicide aux Baumettes.** — Un prévenu, Bruno Gristi, vingt-sept ans, s'est pendu dans sa cellule pendant la nuit du vendredi 24 au samedi 25 octobre, à la maison d'arrêt des Baumettes. Bruno Gristi était en détention préventive depuis le début du mois d'août après un meurtre dans une pizzeria à Aubagne, où il travaillait comme serveur.

● **Trafic de drogue : douze incarcérations en Haute-Marne.** — Douze personnes – revendeurs et consommateurs – viennent d'être incarcérées à la maison d'arrêt de Chaumont (Haute-Marne), à la suite du démantèlement d'un réseau de vente d'héroïne à Langres (Haute-Marne). Les enquêteurs, qui ont pu récupérer 118 grammes d'héroïne, estiment que 1,6 kilo d'héroïne, dont la valeur est estimée à près de 4 millions de francs, et plus de 3 kilos de haschisch, ont circulé sur le « marché » de Langres en 1986.

A Marseille

Un policier, deux de ses amis et leur complice écroués pour extorsion de fonds

MARSEILLE
de notre correspondant

Sylvain Stoeger, gardien de la paix en poste au commissariat du huitième arrondissement de Marseille, et trois de ses complices – Edgar Armando, Charles Donadio, Chantal Binet – viennent d'être écroués à la prison des Baumettes pour séquestration de personne et extorsion de fonds.

Avant d'être affecté au commissariat, le policier, fonctionnaire à la brigade criminelle de la sûreté urbaine à Marseille, était plus particulièrement chargé des interdictions de séjour et des contraintes imposées aux personnes inculpées qui doivent régulièrement se présenter à l'hôtel de police. C'était le cas d'une jeune femme, Chantal Binet et c'est à cette occasion qu'elle fit la connaissance de Sylvain Stoeger.

Le fonctionnaire de police apprit ainsi que Chantal Binet avait des relations avec un cadre d'une compagnie pétrolière, que la jeune femme disait richissime et éperdument amoureux d'elle. Ce dernier ayant confié à Chantal Binet qu'il était marié et père de famille et que leur liaison devait rester secrète, le policier a mis au point un stratagème pour lui extorquer de l'argent.

Avec l'accord de la jeune femme, le policier et deux de ses amis, Edgar Armando et Charles Donadio dissimulèrent des appareils photo et des caméras dans la chambre d'hôtel où Chantal retrouvait son soupirant. Au moment où le couple se séparait, les quatre hommes, masqués, surgirent et obligèrent les amants à les suivre dans une cave où ils les ligotèrent. Administrant alors une correction à l'homme, ils poussèrent la comédie jusqu'à feindre d'en faire autant pour la jeune femme, avant de les abandonner provisoirement.

Puis, quelques heures plus tard, le policier et ses complices revenaient avec une série de photographies, exigeant le versement de 300 000 francs, en échange des négatifs, sous peine de tout révéler à l'épouse du cadre. Pris au piège, ce dernier acceptait le marchandage et versait une partie de la rançon. Persuadés que leur victime n'oserait porter plainte, les quatre maîtres chanteurs la relançaient à plusieurs reprises pour obtenir le solde, mais l'homme traqué a fini par se présenter à la brigade des recherches de Marseille et, sur ses indications, le policier véreux a été rapidement identifié.

JEAN CONTRUCCI.

Dans un cinéma de Marseille

Un spectateur est poignardé par plusieurs jeunes gens

M. Gilbert Béraud, quarante-trois ans, a été poignardé dimanche 26 octobre dans un cinéma de Marseille par des jeunes gens auxquels il reprochait de faire du bruit, alors qu'il allait assister à la projection d'un film. M. Béraud, qui attendait peu avant 18 heures en compagnie de son épouse et sa fille le début de la projection du film *les Frères Pégard*, a reçu plusieurs coups de couteau dans l'abdomen et n'a pas survécu à ses blessures.

Dans la salle, plusieurs jeunes gens chahutaient et M. Béraud leur avait demandé en vain de se taire. Il sortit alors de la salle pour intervenir auprès de la direction des salles du cinéma du « Centre-vie Bonneveine », situé dans le quartier sud de Marseille. Les trouble-fête l'ont suivi et, après lui avoir porté quelques coups de poing, l'ont poignardé devant les caissières médusées. Les meurtriers ont pris la fuite au moment où la projection du film commençait.



Société

Le projet de carte d'identité infalsifiable

La CNIL autorise la prise d'une empreinte digitale

Dans un avis rendu le 21 octobre, la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) a admis la prise d'une *empreinte digitale* lors de la demande de la *future carte d'identité* infalsifiable. C'est un recul par rapport à ses réserves précédentes sur cette disposition du projet de décret *« relatif à la création d'un système de fabrication et de gestion informatisée des cartes nationales d'identité »*, auquel elle avait donné, cet été, un avis favorable, assorti cependant de multiples conditions (*le Monde* du 3 juillet). L'insistance du gouvernement, très attaché à la prise d'empreinte, est à l'origine de cette évolution de la majorité de la CNIL.

L'une des dispositions les plus curieuses du projet de décret, visant à créer une carte d'identité infalsifiable, consiste dans l'obligation d'un *« relevé d'une empreinte digitale lors de la constitution du dossier de demande de carte »*, empreinte qui sera *« conservée au dossier par le service gestionnaire de la carte »*. Cette empreinte unique ne sera donc pas reproduite sur la carte, mais enregistrée dans un fichier administratif.

La finalité policière de cette disposition n'est pas évidente puisque le projet de fichier informatisé d'empreintes digitales qu'est en train d'expérimenter, avec l'accord de la CNIL, la police judiciaire prévoit, dans le strict cadre de la lutte contre la criminalité, le relevé des empreintes des dix doigts... et non d'un seul. La seule hypothèse cohérente est que l'on veuille, par ce biais, constituer progressivement un fichier central d'identification nationale de la population française. Nombre de membres de la CNIL craignent qu'il ne s'agisse d'une intention cachée des responsables de la direction de l'informatique du ministère de l'intérieur.

Ils y voient un danger pour les libertés, la CNIL tenant à dissocier un objectif légitime – l'instauration d'une carte d'identité sinon infalsifiable, du moins plus difficilement imitable – d'une ambition policière démesurée (un projet « Safari » des empreintes, tendant à la mise en fiches de toute la population). De fait, aucun pays européen, y compris les plus avancés dans l'informatique à finalité policière, ne s'est encore résolu à instituer un fichier national des empreintes. Les mauvaises langues de la CNIL susurrent même que les deux seuls précédents seraient le Chili et l'Argentine, sous des régimes bien peu démocratiques.

Aussi, lors de son avis sur l'ensemble du projet de décret, rendu le 1er juillet, la CNIL avait-elle décidé de *« surseoir à statuer »* sur ce point, en estimant qu'il y avait lieu *« à complément d'information »*. Son rapporteur, M. Jacques Thyraud, premier vice-président de la Commission et sénateur (RI) du Loir-et-Cher, était même partisan d'aller plus loin en demandant déjà la suppression de cette disposition *« excessive par rapport à la finalité recherchée »*.

Une solution de compromis

La majorité de la Commission préféra accorder un sursis au gouvernement, en pensant qu'il abandonnerait de lui-même cette exigence. Ce ne fut pas le cas. Le ministère de l'intérieur est revenu à la charge, avec deux arguments : la prise d'empreinte serait nécessaire à l'identification future de cadavres anonymes ; elle serait, de plus, une arme dissuasive contre les personnes qui tentent d'usurper un état civil. M. Thyraud n'a pas été convaincu. Son rapport du 21 octobre concluait à nouveau sur un avis défavorable.

Mais, n'obtenant pas la majorité de neuf voix nécessaire, il dut se ranger à une solution de compromis : la CNIL accepte la prise d'empreinte mais en l'assortissant de conditions. Elle prend acte, d'une part qu'*« il ne sera en aucun cas constitué un fichier, manuel, ou mécanographique, ou automatisé, centralisé au niveau national, des empreintes digitales »* ; d'autre part, qu'*« il ne sera pas procédé à la numérisation des empreintes digitales enregistrées dans les fichiers départementaux »*. Enfin, elle ajoute une *« réserve »* : *« que les actes de naissance, nécessaires à la délivrance de la carte nationale d'identité, soient demandés directement par les préfectures aux mairies »*.

Ce dernier point vise à répondre à l'argument du ministère de l'intérieur sur le caractère dissuasif de la prise d'empreinte à l'égard d'éventuels fraudeurs. La CNIL propose une solution plus simple : qu'une personne voulant se faire établir une carte d'identité ne puisse plus demander elle-même, directement et par courrier, un extrait d'acte de naissance. En somme, tout en adoptant une position de repli, la CNIL – dont les avis sont seulement consultatifs mais qui, toutefois, depuis sa création en 1978, ont toujours été suivis par le gouvernement – s'efforce de prendre date.

Cependant, la mise en place de la carte d'identité infalsifiable, avec prise d'empreinte préalable, s'étalera sur six à huit ans puisqu'elle devrait progressivement remplacer l'ancienne. Une carte dont la CNIL avait rappelé le 1er octobre que, dans tous les cas, elle *« reste facultative »*, la preuve de l'identité pouvant *« être apportée par tout moyen »*.

EDWY PLENEL.

A propos d'HLM dans les Hautes-Alpes

Une précision du sénateur Émile Didier

A la suite de la parution dans *le Monde* du 22 octobre d'un article relatif à une enquête sur un *« trou »* de 70 millions de francs dans une société de Marseille et dans lequel il était fait état d'un autre *« trou »* dans les Hautes-Alpes, M. Emile Didier, sénateur (Gauche démocratique) de ce département, nous a adressé la précision suivante :

« Il me paraît indispensable de préciser que le trou en question n'est pas le fait de l'Office public départemental d'HLM des Hautes-Alpes que j'ai l'honneur de présider, mais celui d'un autre organisme aujourd'hui en difficulté, le Crédit immobilier des Alpes du Sud. Il existe, en effet, dans le département des Hautes-Alpes un seul organisme d'HLM, il s'agit de l'Office public départemental, dont les comptes financiers ont toujours été parfaitement équilibrés. »

Communication

Un entretien avec M. Jérôme Seydoux

« L'avenir de la « 5 » passe par la négociation »

Les dirigeants de la « 5 » ont fait la paix avec le cinéma. Après un an de polémiques et de négociations, la cinquième chaîne pourra diffuser des films. Mais cette réconciliation avec les milieux de la création ne suffit pas à lever l'hypothèque politique qui pèse sur l'avenir de la chaîne, dont la concession a été résiliée par le gouvernement. Pour son président, M. Jérôme Seydoux, la solution de ce problème passe notamment par une négociation avec les pouvoirs publics.

« Pourquoi avoir attendu si longtemps pour normaliser les rapports de la « 5 » avec le cinéma ?

– J'ai toujours souhaité un accord avec les professionnels du cinéma : avant comme après la décision du Conseil d'Etat qui nous privait de films. L'accord était prêt avant le 16 mars, mais j'ai senti que l'échéance politique gênait mes interlocuteurs. La remarquable progression de l'audience de la « 5 » n'est sans doute pas étrangère à la conclusion de cet accord. Tout le monde pensait que, sans films, notre audience s'effondrerait. Or, depuis plusieurs semaines, la « 5 » touche régulièrement 20 % des téléspectateurs dans sa zone de diffusion, alors que nos prévisions les plus optimistes, avec une tout autre grille de programmes, ne dépassait pas 15 %. Nous avons fait la preuve que de bonnes séries peuvent fidéliser progressivement le public. La preuve que l'on peut faire une télévision sans vedettes, sans informations, sans films et avec peu de direct pour un coût qui dépasse à peine 20 millions de francs par mois.

» Je ne dis pas que c'est là la télévision idéale. Je suis convaincu qu'il faut produire de la fiction européenne de qualité. A terme, une télévision si elle ne cherche que l'audience, finit par perdre cette audience. Pour la conserver, il lui faut aussi une image.

– Malgré la progression de votre audience, la publicité semble toujours vous bouder...

– Nous avons perdu 80 % de nos annonceurs durant l'été. D'une part, parce que le gouvernement venait d'annuler notre concession. D'autre part, parce que TF 1 a fait savoir qu'il déplafonnait ses ressources publicitaires dans la perspective de sa privatisation. Les annonceurs, souvent moutonniers, ont préféré une audience sûre et durable à une chaîne naissante et apparemment condamnée. Ils ont peut être fait un mauvais calcul : nos écrans publicitaires ont plus d'impact que les vingt spots tassés aux heures de grande audience sur TF 1. Aujourd'hui, il est difficile de renverser la tendance. En fin d'année, la plupart des budgets publicitaires sont bouclés. C'est la raison pour laquelle nous avons décidé de suspendre la diffusion de nos séries vedettes. Pourquoi perdre inutilement de l'argent ?

– Vous apprêtez-vous à déposer une nouvelle candidature devant la Commission nationale de la communication et des libertés ?

– Nous ne sommes pas dans la même situation que les autres candidats. Notre concession a été dénoncée unilatéralement par l'Etat, ce qui n'était pas prévu par notre traité de concession. Nous avons attaqué devant le Conseil d'Etat ce décret qui nous semble entaché de graves illégalités. Le dénouement de ce contentieux ne peut donc passer que par des négociations avec les pouvoirs publics. Sinon, toute l'initiative de la CNCL risque d'ête remise en cause par une décision juridique.

– Sur quoi voulez-vous négocier ?

– Pourquoi ne pas envisager un mariage à quatre unissant la CLT, Havas et les deux actionnaires actuels de la « 5 » ? Cela éviterait aux contribuables français d'avoir à supporter les lourdes indemnités qu'entraînera la résiliation de la concession. Des discussions ont eu lieu avec Havas et le groupe Bruxelles-Lambert, principaux actionnaires de la CLT. Elles étaient sur le point d'aboutir, avec l'assentiment des pouvoirs publics, quand elles ont été brutalement suspendues.

– Pour quelles raisons ?

– Ce n'est pas à moi qu'il faut le demander. Il semble que certains responsables de la CLT aient un contentieux ancien avec M. Silvio Berlusconi ou avec ma personne, qu'ils identifient, à tort, avec celle de Jean Riboud (1). Mais est-il raisonnable de gérer des entreprises au nom de vieilles rancunes ?

– Est-il exact que vous vous intéressez aux 12 % du capital de la CLT que Schlumberger a l'intention de céder ?

– Oui, si cette prise de participation peut trouver sa place dans un accord à l'amiable. Non, si cela se fait dans un contexte conflictuel. Encore une fois, il me semble possible de trouver un dénouement raisonnable à cette affaire. Mais la décision est maintenant politique et dépend des pouvoirs publics. »

Propos recueillis par
JEAN-FRANÇOIS LACAN.

(1) Président de Schlumberger et actionnaire de la CLT, Jean Ribout, disparu en octobre 1985, militait en faveur d'un renforcement du capital français au sein de la CLT (NDLR).

M. Palomares nouveau président de l'agence de presse espagnole EFE

M. Alfonso Sobrado Palomares, cinquante et un ans, a été élu, le vendredi 24 octobre, à la tête de l'agence de presse espagnole EFE par le conseil d'administration de l'agence. Il remplace M. Ricardo Utrilla.

[Alfonso Palomares, journaliste depuis plus de vingt ans, a été victime de quatorze procès à la fin de l'ère franquiste. En 1964, il avait fondé l'agence de reportage Radial Press puis participé à la création, en 1966, de la revue *Cidadano (Citoyen)* et à celle de l'hebdomadaire politique *Possible*. Il avait occupé, en 1983 et 1984, le poste de conseiller à la direction de l'agence avant de créer, en 1985, la revue *Leer (Lire)*.]

● **Reuter lance une OPA de 92 millions de dollars sur Instinet.** – L'agence de presse et d'information financière britannique Reuter vient de lancer une offre publique d'achat (OPA) de 92 millions de dollars sur Instinet, système électronique américain de négoce de valeurs mobilières. L'agence Reuter possède déjà 6,6 % du capital d'Instinet et assure en exclusivité la commercialisation du système hors des Etats-Unis.

Les championnats de France d'orthographe

Tels des reîtres combatifs...

Inénarrable ! Les Français se passionnent pour l'orthographe. Ils étaient 7 319 – 28 % de plus que l'année dernière – à sacrifier leur samedi 25 octobre au rite de la dictée de la demi-finale des championnats de France d'orthographe, organisés par FR 3, sous l'œil vigilant – les accents chauds, plutôt – de Bernard Pivot.

De douze à quatre-vingt-quatre ans, les candidats, tels des reîtres combatifs, s'étaient regroupés dans vingt-sept villes, venus de toutes les provinces françaises (et même de la Belgique et de la Suisse), qui, en empruntant la route zigzaguant sur les flancs érodés d'un puy auvergnat, qui en évitant un éboulis de massives roches schisteuses...

Branle-bas de combat. Tous piaffent d'impatience, même un distrait en socquettes, un échalas dégingandé et une petiote pâlichonne, courbatue, qui suçote des pralines en râlant. Si, de l'avis général, la dictée était moins difficile que celle de l'année dernière, elle tendait un nombre suffisant de pièges pour faire prendre le pied dans un rets démaillé d'aussi puristes amateurs de la langue française que Robert Sabatier, Henri Chapier et Philippe Bouvard, cobayes consentants. Le dernier avoue vingt-trois fautes...

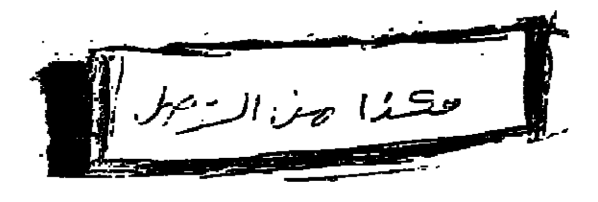
Un seul sans-faute parmi les qualifiés : M. Georges Sauvage, professeur au Mans. Ils seront cent quinze à se retrouver le 6 décembre pour la finale. Les autres ? Ils avaient beau pousser – pour se consoler – des si aigus d'une tyrolienne, ils ont dû rebrousser chemin jusqu'à l'année prochaine. Au moins avaient-ils bu à la fontaine de leur passion. Ils s'y étaient même goulûment sustentés.

ALAIN WOODROW.









Culture

JAZZ

Ouverture du Festival de Paris

Un programme bien ficelé

Il n'est pas condamnable de plaire. Reste à savoir à qui, pourquoi et comment. Ne noircissons pas le tableau : un festival avec Sonny Rollins, Miles Davis, Ben Sidran, Louis Sclavis, Claude Barthélemy, Carla Bley, Lester Bowie, Mike Brecker et Enrico Rava est un festival qui prouve que le jazz est là et qu'il y a des gens pour l'inventer.

Ils vont venir, ils sont tous là : vous ne couperez ni à la compagnie de Mike Westbrook, *ni au carnaval* besogneux d'Hermeto Pascoal. Et encore, vous l'échappez belle : le Vienna Art Orchestra, il faut croire, n'était pas libre pour ces fêtes de Toussaint. Sept ans de réflexion : pour les festivals de jazz comme pour les mariages, la septième année marque un tournant. Afin de négocier convenablement le virage, la Ville de Paris s'est assurée deux balanciers de poids : Sonny Rollins pour ouvrir (le 28 au Grand Rex) et Miles Davis la dernière star (le 4 au Zenith).

Entre-temps et alentour : Louis Sclavis dirige la meilleure équipe de jeunes musiciens du moment. Comme Mike Brecker, une sorte d'idole placide pour les moins de vingt-cinq ans, est au même programme avec Abercrombie et Mark Johnson (bassiste de génie), la soirée vous a fière allure.

Le lendemain, Ben Sidran, chanteur et pianiste : parfait. Et, pour ceux qui détestent que les choses aillent trop bien, Carla Bley, en compagnie de Hiram Bullock (le marrant qui désespère les vrais spécialistes) et Steve Swallow. Sport garanti à l'entracte et algarades annoncées place du Châtelet.

Lester Bowie et sa « Fantaisie cuivrée », rien à dire. Free, funk, archaïque à souhait, moderne en diable, désinvolte et sérieux, c'est le meilleur groupe d'aujourd'hui. Espérons seulement que Lester Bowie aura cette allure impayable de Groucho black en habit de pharmacien qu'il n'a cessé de peaufiner depuis l'Art Ensemble of Chicago. Musicalement, Lester Bowie est à David Bowie ce que David est à Goliath.

L'Open Band de Claude Barthélemy : tout à en attendre. A noter : Sclavis et Barthélemy se sont fait les dents chez Portal. Après, vous savez ce qui arrive, différence de génération, rapport paternel, tensions...

Si Eddy Louiss emballe la danse, lui qui pourrait faire swinguer n'importe quoi, tout peut arriver. Et Lockwood est capable du meilleur. Et enfin, « last but not least », Enrico Rava en personne, la moustache plus latine que jamais, l'œil aussi chaleureux que le timbre de sa trompette, fera monter au Cirque d'hiver des airs rayonnants, nostalgiques ou heureux, des musiques populaires et des respirations de bandonéon (Dino Saluzzi), en forme, toujours, de complainte de jazz.

Voilà sans nul doute un programme *imprenable, encore un*. Ajoutez-y des big bands (Antoine Hervé et Jean-Loup Longnon), un bal à la mairie du cinquième, une exposition de dessinateurs excellents, l'hommage à Lenny Tristano, un choix judicieux des lieux, tout est en place pour le quadrille, tout semble tricoté pour la réussite.

Et pourtant ? Rien... un voile de regret encore. On sent trop les aiguilles et parfois la machine à tricoter. Aux invités de la conférence de presse de présentation, André Francis, responsable du programme, aurait répondu : *« Pourquoi n'avons-nous pas engagé untel ? Trop cher... Tel autre ? Trop mauvais caractère, etc. »* Or, premier point, pour une capitale qui se respecte, rien n'est *jamais trop cher*. Voilà comment on rate les Olympiades. Deuxio, un vrai musicien n'a jamais bon caractère. Westbrook et Pascoal, eux, ont très bon caractère, c'est un fait. Suite à une polémique avec des musiciens de Nancy Jazz Pulsations, il y a quelques années, André Francis définissait *ainsi* (dans *Jazz Magazine*) sa politique de programmation de concerts à la radio : *« Il faut d'abord ne pas choisir ceux qui sont médiocres ou trop commerçants, ceux qui copient, et ceux qui jouent des musiques très ennuyeuses ou trop agressives, et encore choisir en fonction de nos possibilités. »*

Un programme de festival, c'est *souvent ceux qui restent quand* on a rayé les autres. Plus Miles Davis. L'éthique vaut ce qu'elle vaut. On choisit par la négative. Tout ce qui dépasse, tout ce qui est en trop, tout ce qui est trop, est écrêté par le dispositif « dolby » du programme. Ni aigus ni graves. Avec Han Bennink et Misha Mengelberg, Steve Lacy a rendu, cette année, un superbe hommage à Monk et Herbie Nichols. Pat Metheny a produit, de lui même, le disque le plus fou et le plus amoureux de ce temps avec Ornette Coleman. Pas une grande compagnie, pas une grande ville n'aurait eu l'idée de cette rencontre, de ce disque. Bill Laswell, Peter Brotzman, Ronald Shannon Jackson et Sonny Sharrock ont donné, un dimanche soir, au New *Morning*, le concert le plus acide, le plus drôle, le plus tonique, le plus débridé de l'année. *Mais le milieu, frileux*, s'engourdit. Tout le monde va à la pêche aux subventions et au public, en protégeant tout le monde.

Les conflits sont larvés. Les professionnels se comportent comme en temps de guerre, anxieux d'être écartés, punis. Les organisateurs tremblent. Le commentaire s'appauvrit. Et *déboussolé*, heureux, volage, sans malice en tout cas, le public applaudit tour à tour ce qu'on lui donne, en grondant qu'il le réclame : Miles Davis, Prince, Pat Metheny, Sade, Mike Westbrook, Hermeto Pascoal, Jean-Paul II, Sonny Rollins...

Pour la première édition du Festival de Paris, Sonny Rollins avait joué si bien, avec tant de folie et de déchaînement, avec cette fureur joyeuse, que le bruit avait couru qu'on l'avait vu toute la nuit faire le bœuf au Dreher. C'était faux, bien sûr, le Dreher est aujourd'hui fermé, et il ne reste plus grand-monde pour jurer avoir assisté à cette nuit-là. Mais quand peut *naître* une telle *fable*, c'est qu'un festival prend le tournant du mythe : en prise directe sur l'imaginaire de son public. Il a donc *toutes* les chances devant lui. A force d'application, de programmes bien ficelés, bien tricotés, sans rien qui *dépasse*, celui de Paris a consciencieusement perdu ses chances en route. Pour devenir une manifestation *honnête*, convenable et de bon caractère. Aujourd'hui, précédant Miles Davis, Sonny Rollins est de retour : prêt à *relancer* la chance.

FRANCIS MARMANDE.

★ 7e Festival de jazz de Paris : Sonny Rollins (28), Louis Sclavis, Mike Brecker, Peter Erskine (29), Ben Sidran, Carla Bley (30), les Patt Brothers, Mike Westbrook, Lester Bowie Brass Band Fantasy (31), Meredith d'Ambrosio, Claude Barthélemy, *Didier Lockwood*, Eddy Louiss (1er), Antoine Hervé (2), Enrico Rava et Dino Saluzzi, Hermeto Pascoal (3), Miles Davis (4), Longnon Big Band (5), Jean-Pierre Debarbat, *Michel Edelin* (6). Renseignements : 47-83-84-06.

Sonny Rollins, l'unique

(Suite de la première page.)

C'est ce qu'on se dit depuis près de trente ans, chaque fois qu'on l'entend en concert et qu'il réussit à soulever une salle, fauteuils, public, murs, scène et musiciens tout ensemble, pour la faire léviter le temps d'une transe pacifique et roborative. Preuve qu'elle l'est, roborative : on ne déplane pas après un concert réussi de Rollins, la force reste avec vous. Quelque temps, du moins ; le moment venu, forcément, vous vous retrouvez à votre hauteur ordinaire, plus ou moins au ras du pavé. Rollins non plus ne se tient pas à hauteur de Rollins en permanence. C'est justement pourquoi il joue du *saxophone*. Pour se retrouver là-haut, très haut, plus haut encore, où vous coïncidez avec vous-même.

Sonny Rollins ne s'est plus produit à Paris depuis le concert qui vit le Théâtre de la Ville s'envoler à la verticale, en *1980*, la première année du Festival. Le même phénomène avait été observé à Pleyel en 1974. Deux ans plus tard, en revanche, le Théâtre des Champs-Elysées s'était agrippé au sol malgré les efforts de Rollins pour l'arracher. Des amateurs un peu simples, oublieux ou ingrats avaient hué, et, le lendemain, ici-même, Lucien Malson les avait sévèrement et justement tancés : tant de petitesse sotte révélait la grandeur de Rollins dont un concert raté dépassera toujours en générosité le savoir-faire des musiciens qui ne risquent rien.

Si *Rollins* est *le* meilleur joueur de saxophone du monde, ce n'est pas parce qu'il joue du saxophone mieux que quiconque, mais parce qu'il cherche un absolu d'énergie et de sens à chaque fois qu'il joue, et parce qu'il lui arrive d'y toucher plus près que tous les autres.

Le problème, avec Rollins, ce sont ses disques, depuis une dizaine d'années. Aucun des albums publiés après *The Cutting Edge*, concert de Montreux en 1974, n'est une totale réussite. *Il y en a eu douze*, jusqu'au dernier paru, *The Solo Album*, enregistré *en* public au Musée d'art moderne de New-York en juillet 1985 et qui restitue une saisissante *quête* inaboutie. Sur ces douze, quatre proviennent de concerts, ce sont les plus gratifiants. Dans chacun des *autres, un ou deux morceaux* retiennent.

Mais la frustration est évidente, pour Rollins comme pour l'auditeur. *Non* pas que le saxophoniste subisse la moindre pression de sa compagnie. Orrin Keepnews, chez Milestone, *le laisse faire ce qu'il veut*, quand il veut. La contrepartie de cette liberté contractuelle, c'est que la compagnie ne fait aucune promotion.

« Le studio ne m'inspire pas. Le type de musique que je joue, cette spirale d'énergie continue, sans temps morts, où tout se connecte à une intensité qui doit donner le sentiment d'un voyage, du transport d'un point a un autre sans défaillance, cette musique-là, je ne peux la produire en studio. Ce n'est pas que le public soit absolument indispensable, il ne donne jamais l'élan, vous ne recevez en retour son énergie que si vous l'avez impulsée d'abord. Je peux jouer cette musique seul chez moi. Mais les conditions du studio l'inhibent. Alors je fais des disques que j'aime plus ou moins, dont certains morceaux, rétrospectivement, me plaisent parfois bien. Mais ils appartiennent à un autre registre de ma musique, bien que j'essaie d'y faire passer les mêmes émotions et un même sentiment positif de la vie. »

Réapparition triomphale

Huit ans que nous ne nous étions pas revus en tête-à-tête. En 1978, nous avions ensemble un projet de film, *Saxophone Colossus*, qui a avorté. N'importe *qui* voulant tourner un film sur Sonny Rollins choisit nécessairement ce titre. C'est celui du *plus fameux de ses albums*, et c'est la vérité : Rollins est un colosse du saxophone. Un colosse aux pieds d'argile, lieu commun de la critique dès qu'il est question de lui. Le géant à la fêlure intime. L'homme des *retraites dramatiques. L'histoire* du sax ténor numéro un supplanté dans les référendums par son ami John Coltrane et qui se retire de la scène pour vivre pauvrement à Brooklyn, méditer, et jouer en solitaire, la nuit, sur la passerelle piétonne du pont de Williamsburg, où un journaliste le reconnaît.

Sa réapparition triomphale, favorisée par ce coup de pub involontaire qui fixe *son* image de marque, donne à l'homme son aura, accusée par une coupe de cheveux « mohawk » qu'il est *le* premier à oser, comme une affirmation de dissidence, dans la vie et sur la photo de l'album *The Bridge* (1961), où il joue une musique moins puissante et rageuse que le hard-bop, dont il avait été le maître pendant cinq ans. Plus intérieure, existentiellement plus risquée, musicalement plus émouvante. Ce saut qui le soustrait à la vue du public, ce *talon cassé*, comment n'y pas voir un emblème rollinsien, grandeur, imprévisibilité, fragilité ?

D'autant qu'on a entendu l'histoire du géant foudroyé sur scène. C'était il y a trois ans. Sonny Rollins avait *invité* Wynton Marsalis, nouvelle star du jazz, un jeune homme qui ne manque pas d'arrogance. *(C'est à lui que pense sans doute* le personnage de Dale Turner dans *Autour de minuit* quand il raconte qu'un jeunot venu *lui dire* : *« Je te joue mieux que toi »*. Il y a peu, Marsalis s'est invité sur scène lors d'un concert de Miles Davis, qui a stoppé son orchestre, et a déclaré après : *« S'il voulait faire un bœuf, il y a des clubs pour cela.)*

Les noms de Rollins et de Marsalis avaient rempli Town Hall, à New-York, personne ne voulait manquer l'événement : « *yuppie* » de la trompette contre vieux colosse du sax, ou accolade des générations ? Cinq minutes après le début du concert, Rollins s'effondre, le public est saisi de stupeur, l'orchestre s'arrête, tout le monde, y compris Lucille dans les coulisses, pense attaque cardiaque. En réalité, ce n'avait été qu'un évanouissement dû à l'hypertension, au *stress* des répétitions et peut-être à la rivalité.

Deux mois plus tard, Rollins redonnait ce concert avec Marsalis au Beacon Theater, et ce fut un triomphe pour tous les deux. La tournée japonaise en 1981 avec George Duke, Stanley Clarke et Al Foster aussi, et celle avec Jack DeJohnette et Pat Metheny encore. Pat *Metheny aime tant jouer* avec Rollins qu'il le fait en invité non annoncé, chaque fois qu'il en a l'occasion, *en s'intégrant* très *simplement* au quintet habituel du saxophoniste, ce qui épate bien sûr les fans de l'un et de l'autre.

Depuis que Rollins est apparu sur un disque des Rollings Stones *Tattoo You* les rockers, au moins, connaissent son nom. L'année dernière, à Rio-de-Janeiro, Rollins a joué devant dix mille personnes dans un *parc*, et le triomphe a failli tourner à l'émeute.

« J'ai gagné l'intensité »

Assis sur la moquette, dans un coin de la vaste grange qui lui sert de studio à 100 mètres de sa maison, avec sa jambe dans le plâtre, ce bonnet de grosse laine et son large anorak, il a l'air d'un sherpa accidenté. Autour de lui, les agrès de gymnastique, les haltères, comme dans son appartement de Manhattan. Vers la fin des années 50, à l'époque de sa retraite sur le Bridge, il a compris d'un coup qu'il ne pouvait continuer à abuser de son corps. Alcool, tabac, amphétamines, héroïne, cocaïne, il n'a rien contre, sinon qu'ils démolissent. Il a tout arrêté, pour suivre un programme d'athlète, produire ses endorphines. Physiquement, ça lui a fait gagner dix ans. Mentalement, c'est incalculable. Je lui dis que j'ai remarqué des changements dans son phrasé, sa sonorité, sa manière de déplacer les accents, son attaque dans le grave, sa technique du souffle continu, les sifflements dans le suraigu.

« En fait, je compense des problèmes dentaires. J'ai adapté spontanément ma technique et mon phrasé à une nouvelle embouchure qui m'est imposée par l'âge. Mon son est moins ample qu'avant, c'est compensé par le microphone. Ce que j'ai perdu en force dans le timbre, je le compense par l'intensité, les rebondissements d'idées. J'ai toujours eu une conception très rythmique du saxophone, elle s'est accentuée, ce qui correspond aussi au sentiment d'exaltation que je cherche à atteindre et à communiquer. Mais sans sacrifier l'intelligence musicale. Je ne veux pas que mon jeu soit simpliste. »

Louis Amstrong avait l'âge qu'a Rollins aujourd'hui, quand je l'ai entendu en concert pour la première fois. Il souffrait des lèvres, soufflait dans sa trompette le moins possible, ne jouait que des traits qu'il avait déjà joués, chantait beaucoup et sacrifiait au « New Orleans revival », et c'était quand même fabuleux de l'entendre, parce qu'il était Louis Amstrong. Sonny Rollins a aujourd'hui cette stature dans le « show business », mais il se donne à fond et il reste inventif. A part Miles Davis, que sa faculté de renouvellement apparente à Picasso, je ne vois pas un jazzman de cette génération dont on puisse en dire autant.

« Le jazz est la musique la plus physique, surtout pour les souffleurs. Je ne sais pas combien de temps je pourrai encore jouer ainsi. Et si je ne le peux plus, j'arrêterai tout à fait. Parfois, je me demande comment je gagnerai ma vie alors, car je ne sais rien faire d'autre que jouer du saxophone. Je compose des thèmes, des chansons, je continuerai, et si personne ne les joue, je deviendrai gardin d'immeuble. »

« Pauvre, dans cette société, on peut le devenir. Je possède ma maison, je cotise depuis peu à une caisse de retraite pour artistes du spectacle. Mais on ne sait pas ce monde est instable. Malade, ça peut arriver à chacun. Oublié, comment savoir ? Les gens peuvent se rappeler le musicien et ne plus se soucier de l'homme. »

MAGNUM

Sonny Rollins

A l'heure actuelle, Rollins refuse la moitié des propositions de concerts. Il ne joue plus que dans de très grandes salles, aux Etats-Unis, au Japon, plus rarement en Europe. A New-York, il lui arrive de se produire dans un club qui programme aussi du rock et du folk, le Bottom Line. A Tokyo, il a joué avec le Yomiuri Nippon Symphony un concerto de sa composition pour saxophone et orchestre. Les festivals d'été européens, c'est fini pour lui : trop de voyages, trops d'importuns, trop d'inconfort. Il préfère rester à la maison, jouer seul, garder son équilibre intérieur.

« Je ne veux pas une musique coléreuse »

« Je sais que je dois redonner aux gens ce don que j'ai en moi, ce talent. Ne parlons pas de mes convictions religieuses (Rollins est adepte de la Rose-Croix), *ma musique les exprime, formulées je ne les reconnais plus. Je crois, c'est tout. Le que je peux dire. Il y a tant de haine dans le monde, de misère, de violence, d'injustice, de destruction, j'ai d'abord pensé que la musique pouvait s'y opposer, qu'elle avait une importance politique. En 1958, j'ai enregistré un album qui s'appelle* Freedom Suite. *Beaucoup de gens ont pensé que j'allais assumer un rôle de leader musical dans le mouvement nationaliste noir. Je suis toujours concerné par la politique, mais comme citoyen, pas comme musicien. Je ne veux mettre ma musique au service d'aucune cause. L'essence de la musique est spirituelle, elle exprime la force positive qui existe dans le monde. Il m'arrive encore d'être en colère, mais je ne voudrais pas d'une musique coléreuse. Je veux la mienne heureuse, excitante, portée par une espérance. Pour cela, il ne faut pas que je joue trop souvent. »*

Comment vit cet autre grand de l'ère be-bop, *Dizzy Gillespie*, qui, lui, joue trop souvent ? Je n'en sais rien. Avant de regagner New-York, Harlem où il est né, et où il ne met plus les pieds, je regarde Sonny Rollins, assis comme un fermier sous le porche de sa maison de fermier de la Nouvelle-Angleterre. Il y a du quaker chez ce Noir à la tête d'Indien qui siffle *Nigh in Tunisia* en fixant l'horizon.

MICHEL CONTAT.

★ Tournée européenne : Paris (Grand Rex), 28 octobre ; Lyon, 30 ; Londres, 2 novembre ; Lille, 4 ; Le Havre, 5 ; Séville, 7 ; Madrid, 9.

★ La formation : Clifton Anderson, trombone ; Mark Soskin, piano ; Jerome Harris, basse électrique ; Tommy Campbell, batterie.

Les meilleurs disques

Sonny Rollins plus Four, with Clifford Brown (Prestige), *Saxophone Colossus* (Prestige), *A Night at the Village Vanguard* (Blue Note), *The Bridge* (RCA), *Our Man in Jazz* (RCA), *Next Album* (Milestone), *Sonny Rollins in Japan* (JVC). *The Cutting Edge* (Milestone).

Milestone Jazz Stars in Concert (Rollins, McCoy Tyner, Ron Carter, Al Foster) Milestone). *Sunny Days, Starry Nights* (Milestone).

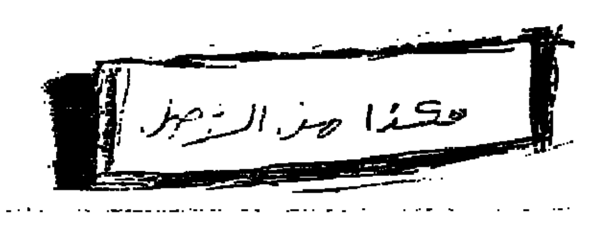
La semaine du mélomane

Avec les vacances de la Toussaint, le rythme des concerts se ralentit un peu, mais il en reste encore assez pour occuper les longues soirées du mélomane : *lundi soir, s'il aime le chant, il* ira écouter Hermann Prey interpréter Wolf et Schumann à l'Athénée ; s'il préfère *Renard*, de Stravinski, et veut découvrir *Penthode*, d'Elliott Carter, il choisira le concert de l'Ensemble intercontemporain au *Théâtre de la Ville* ; enfin, s'il lui faut de la musique de chambre, l'Orpheus Chamber Orchestra l'attend salle Gaveau (Haydn, Mozart, Schubert et Bartok).

Cette jeune formation new-yorkaise proposera un autre programme le lendemain *mardi* ; dans le même temps, « Les mardis de France-musique » présentent plusieurs créations (Gérard Masson à 18 h 30 et Alfred Schnittke à 20 h 30) et des reprises au grand auditorium ; puis, à 22 h 30, un récital Rachmaninov par une jeune pianiste soviétique : Ekaterina Sarantseva.

Jeune lui aussi, le pianiste de l'orchestre de Paris, Jean-Yves Thibaudet, est lyonnais ; on pourra l'entendre les 29 et 30 octobre à la salle Pleyel, dans le *Concerto n° 1* de Liszt. Liszt encore, Liszt toujours, lors du concert de rentrée de l'université Paris-Sorbonne (et en clôture du Congrès international Liszt qui s'y déroule *depuis le 27 octobre*), où l'on découvrira le *Psaume 137, la Légende de sainte Cécile* et des mélodies orchestrées (jeudi 30 octobre au grand amphithéâtre).

Mais l'événement lisztien de la semaine reste l'exécution *du* vaste oratorio, *la Légende de sainte Elisabeth*, avec les chœurs et le *nouvel orchestre philharmonique* de Radio-France et des solistes internationaux placés sous la direction de *Rolf Reuter* dont le tempérament s'allie si bien à cette musique (salle Pleyel, vendredi 31 octobre à 20 heures précises).



L'Europe a voté. Une mise au point s'impose.

FCB



Reflex 24 x 36 à deux modes autofocus (sujet fixe ou mobile)
Cinq modes d'exposition
Chargement et entraînement du film automatiques par moteur jusqu'à 2,5 images/sec.
Vitesse jusqu'au 1/2000 sec.
Système multiflash TTL.
Plage de visée interchangeable.

Nikon F 501. Reflex à double mode de mise au point automatique de l'image. Elu appareil européen de l'année.

Le Nikon F 501 vient d'être élu "appareil de l'année" par un jury de neuf rédacteurs en chef de magazines photo européens. Cette récompense couronne l'intelligence du système autofocus Nikon reflex.

Visez. A une vitesse foudroyante, l'image se met au point d'elle-même jusqu'à la parfaite netteté. Déclenchez. Le sujet est mobile ? Maintenez le doigt sur le bouton pour shooter en rafale. Pendant toute la séquence, la mise au point de l'image se recalcule automatiquement. En permanence. C'est l'étonnante originalité du Nikon F 501. Jusque dans l'obscurité totale, la mise au point reste automatique, grâce au nouveau flash SB 20*. Le Nikon F 501 est proposé avec une gamme de 7 (bientôt 12) nouveaux objectifs et zooms autofocus. Ultime raffinement, si vous êtes déjà équipé Nikon, le convertisseur AF* transformera en autofocus plus de 30 objectifs Nikkor et Série E.

Le Nikon F 501 est entièrement au service de vos sensations. Prêt à chaque instant à les surprendre. Il est Nikon. Purement et simplement.



*En option



Documentation complète disponible en écrivant à Nikon, Maison Brandt Frères, 16, rue de la Cerisaie, 94227 Charenton Cedex.

Culture

FIAC 86

La première foire de l'art contemporain est née à cologne il y a presque vingt ans. Amine Haase, historienne d'art et critique, donne son point de vue sur le marché de l'art dans la capitale rhénane. A l'occasion de la FIAC, « le Monde » publiera également deux autres textes relatifs au marché de l'art à l'étranger, autour de Milan, autour de Madrid.

Culture et commerce à Cologne

En 1967 naissait à Cologne « le marché de l'art contemporain » : pour la première fois des marchands spécialisés avaient décidé de se réunir une fois par an en un même lieu pour vendre des œuvres jusque-là proposées séparément en Allemagne et à l'étranger.

Bientôt, imitateurs et concurrents entrèrent en lice. Les plus agressifs et les plus adroits furent ceux de Düsseldorf et de Bâle qui ouvrirent leur propre marché. A Cologne, les marchands misaient sur une sélection restreinte, mais fine qu'on a dite « progressiste », ceux de Düsseldorf – à l'origine un groupe contestataire de Cologne – voulaient l'offre la plus large possible, qu'on a qualifiée de « démocratique ». La bagarre dura des années et mena les concurrents rhénans au bord de la faillite.

En 1974, lorsque la régression des ventes d'œuvres contemporaines prit l'allure d'une crise profonde, les frères ennemis s'unirent pour former une association fédérale des galeries et organiser le marché de l'art – le Kunstmarkt. Celui-ci eut lieu en alternance à Cologne et à Düsseldorf, jusqu'en 1984. Depuis, Cologne est la seule ville d'Allemagne fédérale à offrir une telle manifestation.

Le fondateur Hein Stünke, directeur de galerie qui s'inspirait de l'exemple des marchands d'art ancien et des antiquaires, dut convaincre ses collègues de la possibilité d'adapter le principe des foires aux pratiques des ventes de l'art contemporain. C'est grâce à sa ténacité et à celle de Rudolf Zwirner (celui-ci venait juste de transporter sa galerie d'Essen à Cologne) que l'idée d'un marché de l'art contemporain a pu se concrétiser. Le conseiller municipal chargé à cette époque de la culture a pris conscience de l'apport que pouvait représenter un tel marché. C'est une combinaison d'intérêts artistiques, financiers et politiques qui fait aujourd'hui de Cologne la « métropole rhénane de l'art ».

L'afflux de nouvelles galeries à Cologne n'en est qu'un exemple. Leur nombre approche la centaine. Personne ne s'attend à toucher une quelconque subvention de la ville. Mais chacun peut compter sur les encouragements amicaux. Ce climat optimiste est devenu euphorique lorsque le mouvement des « néo-fauves », né à Cologne, s'est mis à faire fureur sur le marché ; il s'est encore étendu avec la construction du nouveau et gigantesque musée Ludwig. D'où vont sortir les 18 millions de deutschmarks que va coûté chaque année le nouveau centre culturel ? C'est une énigme qui risque sérieusement de vider les caisses de la Ville.

L'art et l'argent

De toute manière, en RFA, on n'aime pas parler argent quand il s'agit d'art. C'est à peine s'il existe des statistiques d'une branche de l'économie qui s'avère pourtant florissante. Il est vrai que le système fiscal ne favorise pas spécialement les transactions. Il faut même dire que l'imposition des œuvres est perçue comme une pénalité par plus d'un amateur qui a pu acheté par amour de l'art et non pour des raisons bassement spéculatives. Conséquence : on dissimule beaucoup. Et rien n'a fondamentalement changé malgré la suppression des charges fiscales pour les achats d'œuvres d'artistes vivants.

Ainsi les transactions à Cologne font-elles plutôt penser à la vie de la jungle qu'à une activité culturelle. C'est peut-être normal, mais cela permet au nouveau responsable de la culture d'employer le terme d'« auto-exploitation » pour justifier l'absence de budget réservé aux groupes alternatifs. C'est le propre de Cologne de faire la sourde oreille à tout ce qui pourrait contrarier l'élan privé.

Pourquoi parle-t-on autant de Cologne, alors que d'autres villes allemandes comme Düsseldorf, avec son Académie des beaux-arts, est un grand centre de création, que Hambourg, Hanovre ou Stuttgart, ont un bon réseau de galeries, et que bien d'autres villes, Bonn y compris, tentent de se créer une image culturelle propre ? Sans doute parce que Cologne conjugue toutes ces données en les amplifiant.

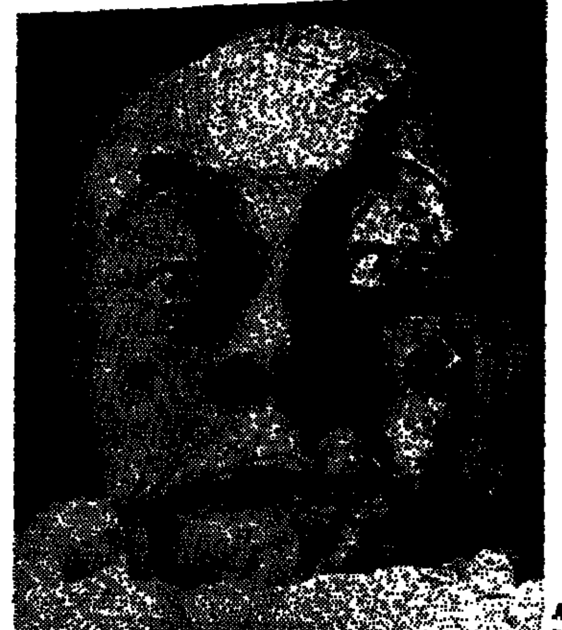
Cologne, comme Munich, Hambourg et Francfort, est une ville où l'on invente l'art. Comme ces trois autres villes, elle dispose de très belles collections dans ses musées et d'un réseau de galeries bien implanté. On y produit également, mais reste à savoir si c'est une invention des artistes ou des directeurs de galerie. Le terrain favorable à la création artistique semble traditionnellement plus riche à Düsseldorf ou à Berlin. Les rôles d'intermédiaires y sont tenus bien entendu par des spécialistes, mais leur qualité n'est pas forcément liée à la publicité ou au marketing. A Cologne, ne s'impose sur le marché que celui qui sait parfaitement vendre la marchandise « art » à un large public.

On dit que les marchés contribueraient à la transparence des prix. Ils contribuent aussi à fausser la spirale de l'offre et de la demande. Aujourd'hui, des artistes à la mode, comme les « néo-fauves », déjà cités, arrivent à peine à satisfaire les besoins.

La production massive d'œuvres d'art coïncide avec un phénomène qui caractérise aussi bien la vie politique que la vie sociale de l'Allemagne fédérale des années 80. A la participation active de chaque citoyen au « miracle économique », à l'attention portée au travail quotidien, a succédé la participation à une fête culturelle accessible à tous, financièrement et intellectuellement, valorisant la distraction.

L'art est offert sur tant de marchés que ce ne sont plus les artistes, mais les rythmes de vente qui décident de son apparition. Si le manège de manifestations artistiques axées sur la vente continue à s'emballer au lieu de ralentir son mouvement, la situation pourrait bien devenir incontrôlable.

AMINE HAASE.



Arnulf Rainer

De l'Est, rien de nouveau

Elles sont onze. Elles viennent de Berlin la lointaine, de Hambourg la marchande, de Cologne ou même de Kiel. Pour la plupart, elles viennent pour la première fois présenter leurs choix. Et elles ne présentent presque rien de l'art allemand contemporain. Qui viendrait au Grand Palais s'initier aux goûts et modes germaniques, s'en repartirait fort désappointé. Le syndrome de la tranquillité frappe – frappe aussi – au-delà du Rhin. Les moyens n'ont pas faibli, la puissance n'a pas diminué, même s'il manque les splendeurs que proposait la galerie Gmurzinska. Simplement, ils s'appliquent à proposer du sûr, de l'incontestablement célèbre, du Zadkine chez Keeser, Cobra chez Sfeir-Semler ou un pot-pourri « années 60 » à la Gallery 44 de Düsseldorf. Ainsi pas de risques ni de déceptions possibles. Tout cela nous vaut certes les Neumann et les Wesselmann chez Hans Mayer, mais rien de plus neuf ne s'y ajoute.

Comble de l'absence : quand la galerie Friebe joue les boutefeux, elle va chercher ses incendiaires – bien timorés au demeurant – à New-York, intitule son ensemble « East Village » et néglige les jeunes Berlinois. Pas un expressionniste, pas de néo-fauves, tout juste Galli et Max Neumann chez Nothelfer, lequel prend cependant soin d'accrocher quelques peintres de tout repos style Voss à côté.

Comparés aux Allemands, les Autrichiens sont d'une folle audace. La preuve : le seul ensemble d'art contemporain digne de ce nom, le seul vraiment cohérent se trouve chez le Salzbourgeois Thaddeus Ropac. Quelques dessins de Baselitz, des Rainer, des Kirkeby, et, surtout, deux belles huiles de Markus Lüpertz fortement construites et plus fortement encore exécutées : voilà qui est fort bien pour une galerie dite « de province ». Voilà qui est fort peu, proportionnellement à l'importance numérique de la présence allemande.

PHILIPPE DAGEN.

THÉATRE

« Africanis instructus », de Richard Foreman

Magie noire

Le métaphysicien du Festival d'automne est revenu. Avec un spectacle musical burlesque et féroce, à pleurer de rire. L'Afrique noire est mal partie. Nous aussi.

Richard Foreman, le New-Yorkais préféré du Festival d'automne, est de retour à Paris à la tête de son Ontological-Histeric Theatre, rejoint cette année par le compositeur Stanley Silverman, pour un spectacle musical, *Africanis Instructus*.

Toute la manière du fils de Brech et Gertrude Stein est ici résumée : brièveté des phrases, climat de burlesque noir, plateau encombré d'objets banals mais déformés, ficelles tendues en devant de scène qui délimitent ce qu'il appelle sa *cage de travail*. Comme à l'habitude, le centre de la scène est vide, moins qu'il n'y paraît peut-être puisqu'au sol est dessiné un damier.

Rhoda et Max, les héros de toujours chez Foreman, font partie du voyage. Rhoda, c'est Eve Bennett-Gordon – tout aussi agile que put l'être Kate Manheim. C'est elle qui va donner à la cérémonie rythme, émotion, terreur. De quelle cérémonie s'agit-il ? Eh bien de celle qui célèbre le départ, en 1897, de Rhoda *« pour son voyage intérieur »*.

Plus concrètement, il s'agira de son départ pour l'Afrique, de son désir furieux de devenir une *« femme de la jungle »*. Sur son parcours, elle sera rejointe par Max, le docteur, Ben et Otto, les explorateurs, une infirmière, et rencontrera le double noir de Max, Black Max, sorte de Monsieur Loyal – autre image chère à Forman – du cirque sombre du grand continent africain, reflet contrasté du nôtre.

Nous sommes à la fin d'un siècle, une époque qui voit s'en aller Stanley et Livingstone dans les profondeurs du continent noir, tandis que Freud entame le chemin qui le conduira à l'inconscient. Fin de siècle que nous connaissons aussi, situation qui permet à Richard Foreman de s'amuser, au sens propre, mais aussi de réfléchir, bien sûr, à la distance qui sépare le passé du présent, l'homme blanc de l'homme noir, le désir de la frustration.

Dans le livret qu'il a écrit, on retrouvera également tout le « *matériel » auquel il nous a accoutumés* : la science, la physique, la religion, la psychanalyse, la philosophie, etc. Bric-à-brac obsessionnel, hyper-intellectuel, récurrent de toute son œuvre, plus ordonné qu'il n'y paraît et maltraité cette fois-ci par un burlesque tonitruant.

Car Africanis Instructus, sous un nom savant, cache une véritable comédie musicale qui fait exploser, en les ridiculisant, les règles du genre. La musique écrite par Stanley Silverman emprunte à toutes les époques, les styles, les registres, depuis l'opera seria, bouffe ou comique jusqu'à la musique moderne en passant par la chanson ou l'opérette. Elle est exécutée d'une main de fer par le pianiste David Oei, souverain, accompagné d'une violoniste, d'une basse et d'un percussionniste.

Tout cela est joué dans une lumière qu'on pourrait qualifier de savamment sale, comme le sont les costumes par ailleurs épatants. La mise en scène est haletante, Foreman joue la méconnaissance de ce qui va se produire. Cette incertitude absolue est toujours et encore le ressort de son travail, suite d'accidents dont, fort heureusement, on sort entier, sinon indemne.

OLIVIER SCHMITT.

★ Centre Georges-Pompidou, grande salle, à 20 h 30. Jusqu'au 2 novembre. Tél. : 42-96-12-27.

Le 4e Festival de l'Acte à Metz

Télématique et nouvelles images

Acte, le quatrième Festival de création théâtrale, s'est tenu à Metz pour la quatrième fois. Le plus intéressant reste l'activité permanente de la Théâtrothèque.

Le quatrième Festival de création théâtrale à Metz, baptisé Acte – on y lit, on y crée des pièces inédites en un seul acte, – affichait cette année un menu ambitieux : écriture contemporaine et communication, télématique, haute technologie. Avec *le Souffle court* de Guy Suarès, spectacle d'inauguration, le théâtre vivant devait *« pour la première fois donner la réplique aux techniques du futur »*.

La soirée, hélas, portait bien son nom : le spectacle ne tient pas la distance. Une comédienne sur le retour (interprétée par Monique Couturier) soliloque avec sa perruche, avec les ombres de Sarah Bernhardt et de Cécile Sorel. Prenant la pièce pour prétexte, l'idée du metteur en scène, Jean-Michel Robin, est de donner chair à ces fantômes grâce aux images de synthèse. Le résultat : un volatile animé ridicule, et nos deux grandes tragédiennes pauvrement imitées par des actrices dont l'image est ensuite redigérée par une palette électronique.

L'Acte, à Metz, c'est aussi, traditionnellement, une série de lectures et de créations de pièces inédites. A défaut d'avoir opté pour l'intégrale, après quelques détours par la coopération, la drogue, l'artiste et le pouvoir (*trois textes respectivement signés* Yoland Simon, Henri Danon et Philippe Cohen), on retiendra la saveur d'une lecture : *la Petite Chatte est morte*, par André Roussin, de l'Académie française, qui n'est pas un auteur « à découvrir ». Et le colloque Création théâtrale et nouvelles images, confus et défaillant, n'arrangea rien.

Le directeur de l'Acte, Didier Augustin, est pourtant un homme de bonne volonté, soutenu par une municipalité convaincue, qui s'est doté de deux outils.

A la Théâtrothèque, professionnels et amateurs peuvent consulter environ 6 000 pièces, éditées ou non, d'où l'intérêt, vus les difficultés de l'édition théâtrale en France. On y trouve tout aussi bien les tapuscrits de *Théâtre ouvert, les pièces radio*phoniques de Radio-France, ou tout manuscrit déposé à la SACD, qui soutient la Théâtrothèque. C'est là, aussi, qu'on met en contact les parties intéressées, auteurs et metteurs en scène.

La Théâtrothèque alimente par ailleurs Mirabel'Acte, un service *télématique gratuit*, créé en avril 1985. 3 000 pièces y sont classées par auteur ou par titre, accompagnées d'un résumé succint et d'indications sur leur durée, leur distribution (nombre et profil des acteurs). Mirabel'Acte propose aussi un guide des organisations théâtrales francophones, un myriade d'adresses utiles. Depuis peu, on peut y *« dialoguer avec le théâtre »* grâce à un nouveau service de messageries : boîtes aux lettres, annonces, critiques. Mirabel'Acte enregistre une soixantaine d'appels quotidiens : un résultat encourageant.

ODILE QUIROT.

★ Mirabel'Acte : Composer le 36-14. Code : Mirabel. Choix 4.

Théâtrothèque de Lorraine : 23, rue des Huiliers, Metz. Tél. 87-75-36-67 ou 87-74-31-83. (Prochainement à Paris : 3, rue du Cherche-Midi. Tél. 45-48-76-09.)

NOTES

Nomination d'Alain Louvier

Le compositeur Alain Louvier est nommé par le ministre de la culture et de la communication directeur du Conservatoire supérieur de musique de Paris. Alain Louvier, qui était depuis 1972 directeur du conservatoire national de musique de Boulogne-Billancourt, remplace M. Marc Bleuse, nommé récemment à la direction nationale de la musique et de la danse.

[Né à Paris le 13 septembre 1945, Alain Louvier a fait toutes ses études au Conservatoire national supérieur de musique de Paris. Il a composé, notamment pour l'orgue, et le théâtre musical : *Casta diva*, avec Maurice Béjart et *Sept Caractères d'après La Bruyère*.]

Chorégraphie au Festival d'Automne

Des coups de cœur en chaîne sont à l'origine de *Futurities*, spectacle chorégraphique créé au Festival de Lille voici deux ans et repris pour l'ouverture du nouveau Théâtre de Gennevilliers. D'abord le saxophoniste Steve Lacy s'enflamme pour des petits textes sur la vie et l'amour de Robert Creeley. Il les met en musique pour une voix et huit instruments. Puis l'idée lui vient d'un spectacle où interviendrait le peintre abstrait Kenneth Noland. Celui-ci construit un immense totem autour duquel évoluent Elsa Wolliaston, vaste et généreuse, et Douglas Dunn, petit jeune homme blond et pince sans rire. Le couple insolite. A petits coups de gestes complices ils se rejoignent dans la tendresse et l'humour.

M. M.

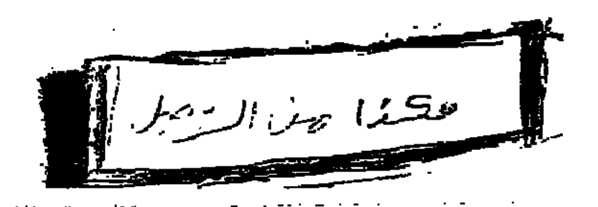
★ 28, 29, 31 octobre, Théâtre de Gennevilliers, 41, avenue des Gréaillons.

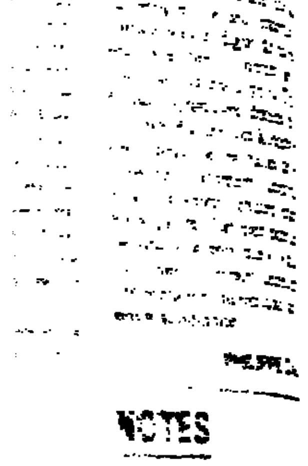
Danses et musiques de Bali

Le Gong Carmen Wati, troupe de musiciens et danseurs issus de Sebetu, petit village de Bali, a été découvert en 1968 par Jacques Brunet. Il est venu à Paris en 1972 et en 1984. Cette fois, il entreprend sa plus longue tournée en France (cinquante-cinq villes visitées). Organisée par les JMF, elle propose aux enfants – et aux parents – un programme « aménagé » avec des séquences plus courtes. Danses de femmes, d'adolescents, intermède clownesque, évolution du dragon Barong se succèdent. Il y a surtout l'orchestre bruyant, vivant, comme un animal. Ce spectacle exotique reflet d'une mythologie pittoresque et bon enfant correspond parfaitement à l'idée qu'on se fait de Bali, morceau de paradis préservé dans un monde en crise.

M. M.

★ Théâtre de Paris, 20 h 30, jusqu'au 29.





Spectacles

théâtre

Les salles subventionnées

OPÉRA (47-42-57-50), 20 h : Cendrillon.

COMÉDIE-FRANÇAISE (40-15-00-15), 20 h 30 : le Songe d'une nuit d'été.

BEAUBOURG (42-77-12-33), Cinéma-vidéo : 16 h : le Goût de lire, de M. Bonne ; l'Enfant sonore, de D. Segosta ; 19 h : Nouvelles, nouvelles, de C. Devineau ; Vidéo-Musique : 16 h : la Rose de Wou Kez, de F. Ying ; 19 h : la Tosca, de Puccini ; Hommage à la Fédération Jean Vigo : 17 h 30 : Prologue, de R. Spry ; 20 h 30 : Qui chante là-bas, de S. Sijan. Concerts-spectacles : 20 h 30 : Africanis instructus (spectacle musical de Richard Foreman et Stanley Silverman) ; 20 h 30 : Concert Kent Nagano.

THÉÂTRE DE LA VILLE (42-74-22-77), 20 h 30 : Ensemble intercontemporain.

Les autres salles

AMANDIERS DE PARIS (43-66-42-17), 20 h 30 : la Repasseuse.

ARTS-HEBERTOT (43-87-23-23), 20 h 30 : la Danse du diable.

COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.

ESCALIER D'OR (45-23-15-10), 21 h : Scapin.

ESPACE GAITÉ (43-27-95-94), 20 h 30 : Microb'images.

ESPACE KIRON (43-73-50-25), 20 h 30 : Pedro Paramo.

FONTAINE (48-74-74-40), 20 h 30 : Vingt ans de pianos forcés, J.-P. Farré.

GRAND EDGAR (43-20-90-09), 20 h 15 : la Drague ; 22 h : la Mariée mise à nu par ses célibataires, même.

HUCHETTE (43-26-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : On ne meurt pas au 34.

LA BRUYÈRE (48-74-76-99), 21 h : le Système Ribadier.

MARAIS (42-78-03-53), 20 h 30 : la Comédie sans titre.

PALAIS DES GLACES (46-07-49-93), Grande Salle 20 h 30 : F. Chopel ; 22 h 15 : M. Sergent ; Petite salle 21 h : Un amour de punk.

ROSEAU-THÉÂTRE (42-72-23-41), 19 h, les jours impairs : J'ai tout mon temps, où êtes-vous ? ; 20 h 45 : Histoire de Maheu, le boucher.

TAI THÉÂTRE D'ESSAI (42-78-20-79), I : 20 h 30 : Antigone ; II : sam., mar. 20 h 30, dim. 17 h : Huis clos.

RENAISSANCE (42-08-18-50), 21 h : la Maison des Jeanne et de la culture.

THÉÂTRE D'EDGAR (43-22-11-02), 20 h 15 : les Babas cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.

TH. 13 (45-88-16-30), 20 h 30 : Conversation chez les Stein sur Monsieur de Goethe absent.

TH. DES 14 (45-45-49-77), 20 h 30 : Evénements regrettables.

TH. DES 50 (43-55-33-88), 20 h 30 : le Vestiaire.

TRISTAN BERNARD (45-22-08-40), 21 h : American Buffalo.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (42-96-29-35), 20 h 15 : l'Orchestre ; 21 h 45 : J'assure tes risques ; 23 h : Banc d'essai des jeunes.

BLANCS-MANTEAUX (48-87-15-84), I. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Démones Loulous ; 22 h 30 : l'Étoffe des blaireaux. – II. 20 h 15 : les Sacrés Monstres ; 21 h 30 : Sauvez les bébés femmes ; 22 h 30 : Last Lunch - Dernier Service.

CAFÉ D'EDGAR (43-20-85-11), I. 20 h 15 : Tiens, voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours. – II. 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes. – III. 20 h 15 : Pierre Salvadori.

CLOS CHABANAIS (42-61-69-20), 21 h 30 : le Journal d'un fou.

LE GRENIER (43-80-68-01), 22 h : Non, je n'ai pas disparu.

PETIT CASINO (42-78-36-50), 21 h : Les cieux sont vaches ; 22 h 15 : Nous, on sème.

Music-hall

LUCERNAIRE (45-44-57-34), 18 h : K. Trow.

PALAIS DES GLACES (46-07-49-93), 20 h 30 : F. Chopel.

TOURTOUR (48-87-82-48), B. Sandoual.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45), 21 h : l'Accroc-habitation.

DEUX ANES (46-06-10-26), 21 h : Après la rose, c'est le bouquet.

Les concerts

Salle Gaveau, 20 h 30 : Orpheus Chamber Orchestra (Haydn, Mozart, Schubert...).

Radio-France, 20 h 30 : Concours de guitare P. Steidl.

Athénée, 20 h 30 : H. Prey, L. Hokanson.

Salle Pleyel, 20 h 30 : Orchestre Colonne, dir. : P. Dervaux (Berlioz).

Jazz, pop, rock, folk

BAISER SALÉ (42-33-37-71), 23 h : Cornbread.

CAVEAU DE LA HUCHETTE (43-26-65-05), 21 h 30 : Old School Band.

MERIDIEN (47-58-12-30), 22 h : R. Scott.

MONTGOLFIER (45-54-95-00), 21 h : Irakli.

NEW MORNING (45-23-51-41), 21 h 30 : Machito's Orchestra.

PETIT JOURNAL MONTPARNASSE (43-21-56-70), 21 h : Elephant Tuba Horde.

PETIT JOURNAL SAINT-MICHEL (43-26-28-59) : Mad Brass Band.

PETIT OPPORTUN (42-36-01-36), 23 h : G. Klatt, J. Wachner, A. Kreiger.

LA PINTE (43-26-26-15), 21 h : Trio P. Grosborne.

SUNSET (42-61-46-60), 23 h : Youckh'o Seffer.

En région parisienne

CHATENAY-MALABRY, Théâtre du Campagnol (46-61-33-33), 20 h 30 : Illusions perdues.

cinéma

La Cinémathèque

CHAILLOT (47-04-24-24)

Relâche.

BEAUBOURG (42-78-35-57)

17 h, The Street no Name (la Dernière Rafale), de William Keighley (v.o.), avec Mark Stevens, Richard Widmark, Lloyd Nolan (USA, 1948) ; 19 h, Couches (Plastove), de Stephan Jambasov (Bulgarie, 1981) ; Gens de la scène (Hora ot Stecnata), de Gueorgui Balabanov et Zdravko Dragnev (Bulgarie 1983).

Les exclusivités

L'AFFAIRE CHELSEA DEARDON (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-86) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; V.F. Richelieu, 2e (43-33-56-70) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

AFTER HOURS (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; Mercury, 8e (45-62-96-82).

ALIENS, LE RETOUR (A., *) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Wépler, 18e (45-22-46-01).

L'AMOUR SORCIER (Esp., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

L'ANNÉE DU DRAGON (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

A PROPOS D'HIER SOIR (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

ATLANTIS INTERCEPTOR (It., v.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16).

AUTOUR DE MINUIT (Fr., A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-47-49-70) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Champs-Élysées, 8e (43-59-04-67) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; V.f. : Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LES AVENTURES DE JACK BURTON (A., v.o.) : Triomphe, 8e (45-62-45-76).

BEAU TEMPS, MAIS ORAGEUX EN FIN DE JOURNÉE (Fr.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

LES BALISEURS DU DÉSERT (Tun., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

BIRDY (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

BLACK MIC-MAC (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

BRAZIL (Brit., v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (43-37-57-47) ; St-Lambert, 15e (45-32-91-68).

LE CHIEN (Fr.) (*) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40).

LE CLOCHARD DE BEVERLY HILLS (A., v.o.) : Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

LE COMPLEXE DU KANGOUROU (Fr.) : Maxéville, 9e (47-70-72-86).

LE CONTRAT (A., v.f.) : Arcades, 2e (42-33-54-58).

CORPS ET BIENS (Fr.) : Espace Gaîté, 14e (43-27-95-94).

LA COULEUR POURPRE (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Publicis Champs Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; V.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40).

DE L'ARGENTINE (Fr., v.o.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40)

LE DIABLE AU CORPS (*) (It., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LE DIAMANT DU NIL (A., v.o.) : Espace Gaîté (h. sp.), 14e (43-27-95-94).

EN DIRECT DE L'ESPACE (A., v.f.) : La Géode, 19e (42-45-66-00).

LA FEMME DE MA VIE (Fr.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; St-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Images, 18e (45-22-47-94).

LES FRÈRES PETARD (Fr.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Bastille, 11e (43-42-16-80) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Mistral, 14e (45-39-53-43) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

GENESIS (Ind. v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).

Lundi 27 octobre

HIGHLANDER (Brit., v.f.) : Lumière, 9e (42-46-49-07).

L'HISTOIRE OFFICIELLE (Arg., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).

HOUSE (A., v.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94).

JEAN DE FLORETTE (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Quintette, 5e (46-33-79-38) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

JE HAIS LES ACTEURS (Fr) : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Quintette, 5e (46-33-79-38) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

KARATÉ KID, LE MOMENT DE VÉRITÉ (2) (A., v.f.) : Lumière, 9e (42-46-49-07).

MÉLO (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

MISSION (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-70-76-23) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial Panorama, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; Mayfair, 16e (45-25-27-06) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. Gaumont Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Mistral, 14e (43-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

MONA LISA (*) (Brit. v.o.) : Studio de la Contrescarpe, 5e (43-25-78-37) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

MON AMI IVAN LAPCHINE (Sov., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Cosmos, 6e (45-44-28-80) ; Triomphe, 8e (45-62-45-76).

MORT UN DIMANCHE DE PLUIE (*) : Capri, 2e (45-08-11-69) ; St-Lambert, 15e (45-32-91-68).

MY BEAUTIFUL LAUNDRETTE (Brit., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; St-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Triomphe, 8e (45-62-45-76). – V.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07).

NUIT D'IVRESSE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

NUIT DE NOCES CHEZ LES FANTOMES (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; Georges V, 8e (45-62-41-46). – V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94).

OTELLO (Fr.) : UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

OUT OF AFRICA (A., v.o.) : Publicis Matignon, 8e (43-59-31-97).

LE PALTOQUET (Fr.) : Quintette, 5e (46-33-79-38) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

PÉKIN CENTRAL (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Saint-Germain Studio, 5e (46-33-63-20) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

PIRATES (A., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

QUI TROP EMBRASSE... (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

LE RAYON VERT (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Saint-Germain-des-Prés, 6e (42-22-87-23) ; Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).

RECHERCHE SUSAN DÉSESPÉRÉMENT (A., v.o.) : Studio Galande (h.sp.), 5e (43-54-72-71) ; Rotonde, 6e (45-74-94-94).

ROSA LUXEMBURG (All., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Images, 18e (45-22-47-94).

LA ROSE POURPRE DU CAIRE (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

RUE DU DÉPART (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Reflet Balzac, 8e (45-61-10-60) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40).

LE SACRIFICE (Franco-suédois, v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-80-25).

SOLEIL DE NUIT (A., v.f.) : Opera Night, 2e (42-96-62-56).

STOP MAKING SENSE (A., v.o.) : Escurial Panorama (h.sp.), 13e (47-07-28-04).

STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) (h.sp.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

TAROT (All., v.o.), Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

THÉRÈSE (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-80-25) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Images, 18e (45-22-47-94).

THE SHOP AROUND THE CORNER (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

37°2 LE MATIN (Fr.) : Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

TROIS HOMMES ET UN COUFFIN (Fr.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Capri, 2e (45-08-11-69) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; George V, 8e (45-62-41-46).

TOP GUN (A. v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40). – V. f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

WELCOME IN VIENNA (Aut., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; St-Germain Huchette, 5e (46-33-63-20) ; Elysée Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40).

Les grandes reprises

LES AVENTURES DE ROBIN DES BOIS (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

AMADEUS (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Boîte à films, 17e (46-22-44-21).

AMARCORD (It., v.o.) : Champo, 5e (43-54-51-60).

ARSENIC ET VIEILLES DENTELLES (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

BAISERS VOLÉS (Fr.) : Rialto, 19e (46-07-87-61).

BAMBI (A., v.o.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-53-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Napoléon, 17e (42-67-63-42) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

BARRY LYNDON (A., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

LA BELLE ET LE CLOCHARD (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

BLADE RUNNER (A., v.o.) (*) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; v.f. : Opéra Night, 2e (42-96-62-56).

LE BONHEUR A ENCORE FRAPPÉ (Fr) : Grand Edgar, 14e (43-20-90-09).

BOUDU SAUVÉ DES EAUX (Fr.) : Ranelagh, 16e (42-88-64-44).

LES CADAVRES NE PORTENT PAS DE COSTARD (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (46-22-44-21).

CENDRILLON (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

ELEPHANT MAN (Ang., v.f.) : Rialto, 19e (46-07-87-61).

L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.f.) (**) : Maxéville, 9e (47-70-72-86).

ORANGE MÉCANIQUE (A., v.o.) (*) : Châtelet Victoria, 1er (45-08-94-14) ; Studio Galande (H. sp.), 5e (43-54-72-71).

PADRE PADRONE (It., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

PALE RIDER (A., v.f.) : Gaîté Boulevard, 2e (45-08-96-45).

PETER PAN (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-40).

QUAI DES ORFÈVRES (Fr.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Reflet Logos, 5e (43-54-42-34), Reflet Balzac, 8e (45-61-10-60), Français, 9e (47-70-33-88).

RAMBO II (A., v.f.) : Arcades, 2e (42-33-54-58).

RETOUR VERS LE FUTUR (A., v.f.) : Arcades, 2e (42-33-54-58).

SALO OU LES 120 JOURS DE SODOME (It., v.o.) (*) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16).

SUBWAY (Fr.) : Boîte à films, 17e (46-22-44-21).

SUR LES QUAIS (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Reflet Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

THE PERFECT KILLER (A., v.f.) : Le Club, 9e (47-70-81-47).

TOOTSIE (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

LA TRAVIATA (It., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Boîte à films, 17e (46-22-44-21).

US WARRIORS (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

LA VIE EST A NOUS (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

LA VIE EST UN ROMAN (Fr.) : Grand Pavois (H. sp.), 15e (45-54-46-85).

VOYAGE AU BOUT DE L'ENFER (A., v.o.) (*) : Boîte à films, 17e (46-22-44-21).

WHIRLPOOL (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

LES YEUX SANS VISAGE (Fr.) (**) : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34).

FAMILY LIFE (Ang., v.o.) : Reflet Logos, 5e (43-54-42-34).

FAHRENHEIT 451 (Fr.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

FANTASIA (A.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

LA FUREUR DE VIVRE (A, v.o.) : Espace Gaîté, 14e (43-27-95-94).

LE GRAND MEAULNES (Fr.) : Reflet Médicis, 5e (43-54-42-34).

GREYSTOKE, LA LÉGENDE DE TARZAN, SEIGNEUR DES SINGES (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (46-22-44-21).

LE GRAND ALIBI (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

HUMORESQUE (A., v.o.) : Luxembourg (H. sp.), 6e (46-33-97-77) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

IL BIDONE (It., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

L'IMPORTANT C'EST D'AIMER (Fr) : Cinoches, 6e (46-33-10-82), Saint-Ambroise (H. sp.), 11e (47-00-89-16).

LE JUSTICIER DANS LA VILLE II (A., v.f.) : Paris Ciné, 10e (47-70-21-71).

KAGEMUSHA (Jap., v.o.) : Châtelet Victoria, 1er (45-08-94-14).

MAD MAX I (A., v.f.) (**) : Gaîté Rochechouart, 9e (48-78-81-77).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Angl., v.o.) : Studio Galande (H. sp.), 5e (43-54-72-71) ; Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (45-08-11-69).

NEIGE (Fr.) : Espace gaîté, 14e (43-27-95-94).

NINOTCHKA (A., v.o.) : Action Christine bis, 6e (43-29-11-30).

Les festivals

BERGMAN (v.o.), Rialto, 19e (46-07-87-61), 21 h : A travers le miroir.

L'ÉTÉ DE LA COLUMBIA (v.o.), Action-Rive-Gauche, 5e (43-29-44-40) : Les flics ne dorment pas la nuit.

FASSBINDER (v.o.), Templiers, 3e (42-72-94-56), 20 h : la Femme du chef de gare ; 17 h : Maman Kusters s'en va au ciel ; 20 h 30 : les Larmes amères de Petra von Kant ; 16 h 45 : Tous les autres s'appellent Ali.

FILMS ET FOLIES (v.o.), Panthéon, 13, rue Victor-Cousin, 5e (43-54-15-04), 16 h 10 : la Tête contre les murs ; 18 h : l'Homme au crâne rasé ; 20 h : le Charme discret de la bourgeoisie ; 22 h : l'Ame sœur ; Utopia Champollion, 9, rue Champollion, 5e (43-26-84-65), 16 h : Mon oncle d'Amérique ; 18 h : Pauline s'en va ; 20 h : la Dame en couleurs ; 22 h : Themroc.

INCITATIONS DANOISES (v.o.), Le Triomphe, 8e (45-62-45-76), 18 h : Twist and Shout ; 16 h : Un dimanche en enfer ; 22 h : Rocking Silver.

FESTIVAL INTERNATIONAL DU CINÉMA JUIF (v.o.), Centre Rachi, 5e (48-05-93-07), 18 h : Sosna (v.o.), West of Hester Street ; 20 h : (c.m.), The Courage of Care (v.o.), L'aube ; 22 h : Bien joué Mr. Grunstein (v.o.).

KAZAN (v.o.), Ranelagh, 16e (42-88-64-44), en alternance : la Fièvre dans le sang + les Visiteurs + Panique dans la rue.

LUBITSCH (v.o.), Champo, 5e (43-54-51-60) : To be or not to be ; la Folle Ingénue.

MONTY PYTHON (v.o.), Parnassiens, 14e (43-20-32-20) : Monty Python sacré Graal.

SEMAINE RAYMOND-QUENEAU ET LE CINÉMA (v.o.), Studio 43, 9e (47-70-63-40), 18 h : Le dimanche et la vie ; 20 h : la mort en ce jardin ; 22 h : l'Ange bleu.

Les séances spéciales

AMADEUS (A., vo) : + Boîte à films, 17e (46-22-44-21), 17 h 15.

L'AMOUR A MORT (Fr.) : Grand-Pavois, 15e (45-54-46-85), 18 h 10.

APOCALYPSE NOW (A., v.o.) (*) : Grand-Pavois, 15e (45-54-46-85), 22 h 30.

LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56), 18 h 45.

BRAZIL (Brit., v.o.) : St-Lambert, 15e (45-32-91-68), 17 h.

CABARET (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14), 19 h 45.

DÉLIVRANCE (A., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56), 22 h 30.

LES JOURS ET LES NUITS DE CHINA BLUE (**) (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14), 20 h.

LOLA, UNE FEMME ALLEMANDE (All., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14), 17 h 45.

PARIS TEXAS (A., v.o.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (46-33-10-82), 21 h 40.

PINK FLOYD THE WALL (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (46-22-44-21), 22 h 20.

ROCKY HORROR PICTURE SHOW (*) (A., v.o.) : Studio-Galande, 5e (43-54-72-71), 22 h 20.

LES FILMS NOUVEAUX

AJANTRIK, film indien de Ritwik Ghatak, v.o. : Républic Cinéma, 11e (48-05-51-33).

COBRA (*), film américain de Georges P. Cosmatos, v.o., v.f. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; v.o. Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. Grand Rex, 2e (42-36-83-93) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Bastille, 11e (43-42-16-80) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Wépler Pathé, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

DOUBLE MESSIEURS, film français de Jean-François Stevenin : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).

MAX MON AMOUR, film français de Nagisa Oshima : Gaumont Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; PLM Saint-Jacques, 14e (45-89-68-42) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

LES MINIPOUSS, film français de Bernard Deyries : George V, 8e (45-62-41-46) ; Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-53-43) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

PICASSO, film français de Didier Baussy : Vendôme-Opéra, 2e (47-42-97-52).

TWIST AGAIN A MOSCOU, film français de Jean-Marie Poire : Gaumont Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Bastille, 11e (43-42-16-80) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

PARIS EN VISITES

MARDI 28 OCTOBRE

« Au Palais de la Cité : histoire du Palais des rois, chambre de justice », 14 h 30, angle quai des Orfèvres et boulevard du Palais (Approche de l'art).

« Le XVIIIe siècle français au musée Cognacq-Jay », 10 h 30, entrée.

« L'Opéra et ses souterrains », 13 h 30, marches Opéra.

« « Le Grand Orient de France, histoire de la franc-maçonnerie », 14 h 30, 16, rue Cadet (Paris Passion).

« Montmartre d'hier et d'aujourd'hui », 16 heures devant Saint-Pierre de Montmartre (Paris Passion).

« Le siège du PC », 15 heures, métro Colonel-Fabien (M. Pohyer).

« Hôtels et église de l'île Saint-Louis », 14 h 30, métro Pont-Marie (Cerise Sagave).

« Crypte et souterrains de l'église Saint-Sulpice », 14 h 30, parvis (lampes de poche) (P.-Y. Jaslet).

« Les ateliers d'un grand restaurateur de vitraux », 14 h 30, 6, rue de la Grande-Chaumière (M. Ragueneau).

« De Pierre Brasseur à Pascale Ogier : les gens de théâtre et de cinéma au Père-Lachaise », 14 h 45, porte principale (V. Langlade).

« La montagne Sainte-Geneviève, le quartier Mouffetard », 14 h 30, 1, rue des Carmes, (Vieux Paris).

« Sam Francis », 14 h 30, Pavillon des arts (G. Caneri).

« Ascension dans les galeries hautes de l'église Saint-Séverin », 14 h 45, devant le portail, église Saint-Séverin, lampes de poches (M. Banassat).

« Le musée Picasso », 10 h 45, 5, rue Thorigny (Arts et curiosités).

« Le Marais », 14 h 30, métro Pont-Marie ou sortie métro Saint-Paul ou métro Hôtel-de-Ville, sortie Lobau.

« Les chantiers de Notre-Dame » (pour enfants accompagnés), 10 heures, portail central (C. Besinet).

CONFÉRENCES

3, rue Rousselet, 14 h 30 : « Peinture occidentale : le maniérisme », 17 h 30 : « Le réalisme » ; 19 heures : « Cours d'histoire de l'art : l'Inde au Moyen Age ».

Salle Chaillot-Galliera, 28, avenue George-V : « Humain, trop humain : Ludwig von Beethoven » (avec projection).



Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision, accompagnés d'articles de présentation, de jugements, d'illustrations et de la liste commentée de tous les films, sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Les émissions signalées ci-dessous par un triangle noir sont celles qui ont fait l'objet d'un article dans le dernier supplément. Les carrés placés après le titre des films expriment notre appréciation : □ A éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Lundi 27 octobre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 ***L'avenir du futur.***
Emission de Jean-Pierre Hutin.
Cinéma : Soleil vert. ■■
Film américain de Richard Fleischer (1973), avec Charlton Heston, Chuck Connors, Brook Peters, Edward G. Robinson.

22 h 10 Débat : Les menus de 2030.
Que mangerons-nous demain ?
▶ Avec Jean-Paul Aron, écrivain ; Marian Apfelbaum, nutritionniste à l'hôpital Bichat ; Guy Fauconneau, directeur à l'INRA ; Jean Pernes, directeur du laboratoire de génétique végétale au CNRS ; Yves Ménoret, directeur de recherches au Centre Pernod-Ricard.

23 h 30 Journal.

23 h 45 Rencontre de prière (rediff.).

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 ***Série : Les cinq dernières minutes.***
Meurtre par la bande.
Téléfilm de Claude Loursais, avec Raymond Souplex, Jean Daurand.
Interpellé un petit matin par la police au volant de sa voiture, un jeune homme réussit à s'échapper et se réfugie dans un pavillon. Il découvre un spectacle aussi épouvantable que macabre... L'une des plus anciennes émissions de la télévision française continue ainsi d'occuper nos soirées une fois par semaine. Le film de ce soir a déjà été diffusé en 1972.

22 h 15 Journal.

22 h 25 Tennis : Open de Paris à Bercy.

0 h 35 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Cinéma : La belle américaine. ■
Film français de Robert Dhéry (1961), avec Alfred Adam, Colette Brosset, Robert Dhéry.

22 h 15 ***Journal.***

22 h 45 Magazine : Bleu outre-mer.
Album de voyages 1951 : de Tahiti aux îles Sous-le-Vent (rediff.).

23 h 40 Prélude à la nuit.
Méandres pour piano de Laurent Petitgirard, interprété par Laurent Petitgirard et Noël Lee, piano.

CANAL PLUS

20 h 30, Les triplés ; 20 h 35, Cinéma : le Fou de guerre. ■■ film dramatique franco-italien de Dino Risi (1985), avec Coluche, Beppe Grillo, Bernard Blier, Fabio Testi ; 22 h 15, Flash d'informations ; 22 h 20, Etoiles et buts ; 22 h 30, Boxe ; 0 h, Football américain ; 1 h 05, Cinéma : les Risques de l'aventure. ■ Film américain de Stewart Rafill (1981), avec James Brolin, Lindsay Wagner, Anthony Quinn ; 2 h 35, Série : Les monstres.

LA « 5 »

20 h 30, Téléfilm : Les hommes d'argent (3e partie) ; 22 h 20, La cinquième dimension ; 23 h 10, Série : Supercopter ; 0 h, Les hommes d'argent (3e partie) ; 1 h 55, La cinquième dimension.

TV 6

19 h 30, Série : Max la menace ; 20 h 10, Série : Les envahisseurs ; 21 h, Série : Les superminds ; 22 h, Tonic 6.

FRANCE-CULTURE

20 h 30 Scènes littéraires : scènes de ménage. Romantisme : Lucinde et l'Eve future.

21 h 30 Musique : Latitudes. Musiques de Bornéo.

22 h 30 La nuit sur un plateau. La Transeuropéenne de littérature au Théâtre du Rond-Point.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert de musique traditionnelle. En direct de l'Opéra-Comique de Paris. Avec Vilayat Khan, sitariste indien et Shankar Chatterjee, tabla.

23 h Les soirées de France-Musique. A la ville et aux champs. *Innsbruck, ich muss dich lassen*, d'Isaac ; *Trois leçons de ténèbres* et *Dix-septième ordre pour clavecin*, de Couperin ; *Bella mia flamma* et *Sérénade n° 9 en ré majeur*, K 320, de Mozart ; Extrait de *En Languedoc*, de Déodat de Séverac ; Extraits d'*Iberia*, d'Albeniz ; Extraits du *Chant des forêts, op. 81* et *Symphonie n° 11 « 1905 » en sol mineur*, de Chostakovitch ; Extraits de *Sur des sentiers broussailleux* et *Sonate « Octobre 1905 »*, de Janacek.

Mardi 28 octobre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

13 h 50 Feuilleton : Dallas (rediff.).

14 h 35 Croque-vacances (suite).

16 h 15 Variétés : Show bises.
Emission de Jean Chatel. Avec la Compagnie Créole ; Etienne Auberger ; Basia ; Patrick Edlinger.

17 h 25 ***Série : Madame SOS*** (rediff.).

18 h 25 ***Mini-journal,*** pour les jeunes.
De Patrice Drevet.

18 h 35 La vie des Botes.

18 h 50 ***Feuilleton : Santa Barbara.***

19 h 35 Expression ***directe.***
Assemblée nationale : RPR ; Sénat : PC.

20 h Journal.

20 h 25 Loto sportif.

20 h 35 Série : Le véto.
De Daniel Goldenberg.
Suite des mésaventures de notre vétérinaire au cœur tendre, ou comment se faire remplacer quand on est de garde.

21 h 30 Musique : Haut de gamme.
Emission présentée par Eric Lipmann.
Invité : Edgar Faure. Hommage au pianiste soviétique Emile Guilels, disparu voici un an. Au programme : *Feux d'artifice*, de Debussy, par Samson François ; *Concerto n° 1*, de Tchaïkovski, par Emile Guilels, avec l'Orchestre national de l'ORTF, dir. A. Cluytens ; *Rêve d'amour*, de Liszt, par Jorge Bolet ; *Sarabande de la suite anglaise*, de Bach, par Ivo Pogorelich ; *Nocturne en mi bémol majeur*, de Chopin, par Angela Hewitt ; *Prélude pour la main gauche*, de Scriabine, par Tatiana Nicolaeva ; interview de Leonard Bernstein : jazz avec Oscar Peterson. Avec Emile Naoumoff et Mikhail Rudy, pianistes.

23 h Journal.

23 h 15 C'est à lire.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

13 h ***Journal avec le président de la République, M. François Mitterrand, en direct de Francfort (RFA).***

13 h 50 Magazine : Aujourd'hui la vie.
La vie à vif : les rapports parents-enfants.
L'excellente émission hebdomadaire de Jean-Pierre Lovichi, Chantal Wayman et Richard Michel reçoit aujourd'hui le chanteur Francis Cabrel et les responsables du magazine Phosphore. *Deux reportages de Jacques Kebadian et Joëlle Miau,* Vivre sa vie *et* J'y suis, j'y reste, *présentent deux cas, celui d'un étudiant qui vit seul et celui d'une jeune femme qui habite chez ses parents.*

15 h Série : Le juge et le pilote.

15 h 55 ***C'est encore mieux l'après-midi.***
Présentée par Christophe Dechavanne, avec Michel Delpech, Eric Fraziak, Céline Dion, Ghetto Blaster, Guy Bedos.

17 h 30 Tennis : Open de Paris à Bercy.

19 h 40 Le nouveau théâtre de Bouvard.
Invité : Patrick Sébastien.

20 h Journal.

20 h 35 Cinéma : Le thé à la menthe. ■
Film français d'Abdelkrim Bahloul (1984), avec Abdel Kechiche, Chafia Boudra, Krimo Bouguetof...

22 h 5 Journal.

22 h 20 Tennis : Open de Paris à Bercy.

0 h 35 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

14 h Documentaire : L'encyclopédie audiovisuelle du cinéma.
Max Linder raconté par sa fille.

14 h 30 Série : Erreurs judiciaires.

15 h Prélude bis.

16 h Documentaire : les grands fleuves reflets de l'histoire : la Tamise.

17 h Les après-midi de Disney Channel.

17 h 55 Croqu'soleil.

19 h Le 19-20 de l'information.

19 h 15 Actualités régionales.

19 h 55 Dessin animé : Les entrechats.

20 h 4 Les jeux à Tarascon.

20 h 30 D'accord, pas d'accord.

20 h 35 Cinéma : Tony Rome est dangereux. ■

22 h 30 Journal.

CANAL PLUS

14 h, Cinéma : les Risques de l'aventure. ■ *Film américain de* Stewart Raffill (1981), avec James Brolin, Lindsay Wagner, Anthony Quinn... ; 15 h 30, Série : Comics ; 16 h 05, Cinéma : Liste noire. ■ Film policier français d'Alain Bonnot (1984), avec Annie Girardot, François Marthouret, Bernard Brieux... ; 17 h 30, Série : Les monstres ; 18 h, Flash d'informations ; 18 h 05, Dessins animés ; 18 h 15, Jeu : Les affaires sont les affaires ; 18 h 45, Top 50 ; 19 h 15, Zénith ; 19 h 55, Flash d'informations ; 20 h 05, Starquizz ; 20 h 30, Les triplés ; 20 h 35, Cinéma : Liberté, Egalité, Choucroute. ■ Film français de Jean Yanne (1985) avec Jean Poiret, Michel Serrault, Jean Yanne, Ursula Andress ; 22 h 25, Flash d'informations ; 22 h 35, Cinéma : Brubaker. ■ Film dramatique américain de Stuart Rosenberg (1980), avec Robert Redford, Yaphet Kotto, Tim McIntire ; 0 h 40, Cinéma : les Casse-pieds. ■■ Film français de Jean Dréville (1948), avec Noël-Noël, Marguerite Deval, Jean Tissier, Bernard Blier ; 1 h 50 Les superstars du catch.

LA « 5 »

13 h 55, Série : Supercopter ; 16 h 45, Série : Jaimie ; 17 h 35, Série : Shérif fais-moi peur ; 18 h 25, Série : Chips ; 19 h 15, Série : Happy days ; 19 h 40, Série : Star Trek ; 20 h 30 : Les grands films du petit écran « Reine d'un soir » ; 22 h 10, Kojak ; 23 h, Supercopter ; 23 h 50, Baretta « Le secret de Terry Lake » ; 0 h 40, Kojak ; 1 h 30, Supercopter.

TV 6

14 h, Tonic 6 ; 17 h, Système 6 ; 18 h 30, NRJ 6 ; 19 h 20, Feuilleton : Le temps des copains ; 19 h 30, Série : Max la menace ; 20 h 10, Cinéma : la Grande Lessive. ■■ ; 20 h, Tonic 6.

FRANCE-CULTURE

20 h 30 Le journal du corps. Dossier : Le handicap (2e partie).

21 h 30 Musique : Diagonales.
Actualité de la chanson brésilienne.

22 h 30 Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Musique – Ensembles. *Les amours de Ronsard, pour cinq voix et petit orchestre, op. 132*, de Milhaud ; *Deux Lieder, op. 13*, de Zemlinski ; *Trois poèmes de la lyrique japonaise*, de Stravinski ; *Symphonie de chambre n° 4*, de Schnittke, par l'ensemble Alternance, l'ensemble 2e2m et l'ensemble vocal Michel Piquemal, dir. Luca Pfaff et Paul Mefano, chef des chœurs Michel Piquemal, soliste, Evelyne Razimowsky, soprano.

22 h 30 Récital.
Rachmaninov ; *Variations sur un thème de Corelli, op. 42 ; Sonate n° 2 en si bémol majeur op. 36 ; Quatre transcriptions de romances ; Etude-tableau ; valse en mi bémol mineur*, par Ekaterina Sarantseva, piano.

24 h Les soirées de France-Musique.
Poissons d'or : Ramuntcho Mata, Tom Van der Geld.

Informations « services »

MÉTÉOROLOGIE

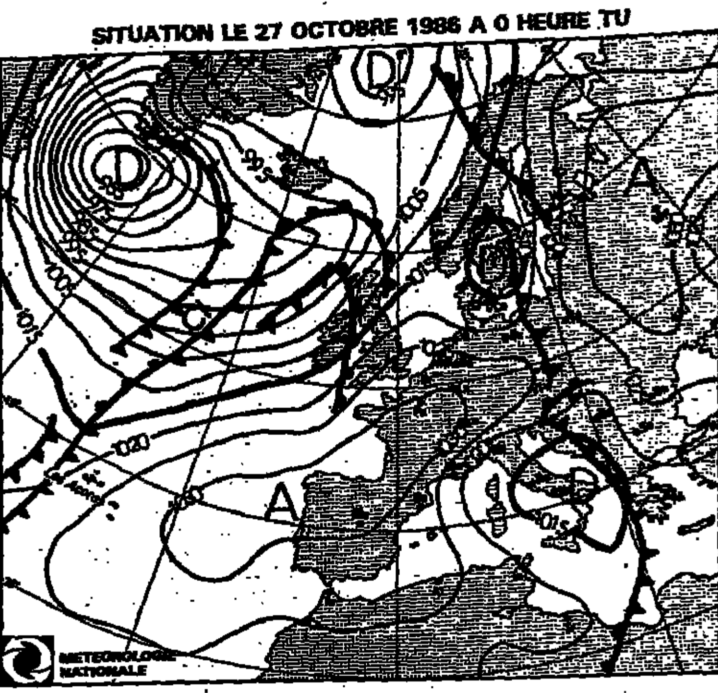
Evolution probable du temps en France entre le lundi 27 octobre à 0 heure et le mardi 28 octobre à 24 heures.

Le champ de pression va faiblir sur le nord du pays permettant à une perturbation atlantique de pénétrer. Cette perturbation sera surtout active au nord de la Loire, les pressions restant élevées sur le sud du pays. D'autre part, l'instabilité s'atténuera progressivement sur l'extrême sud-est et la Corse.

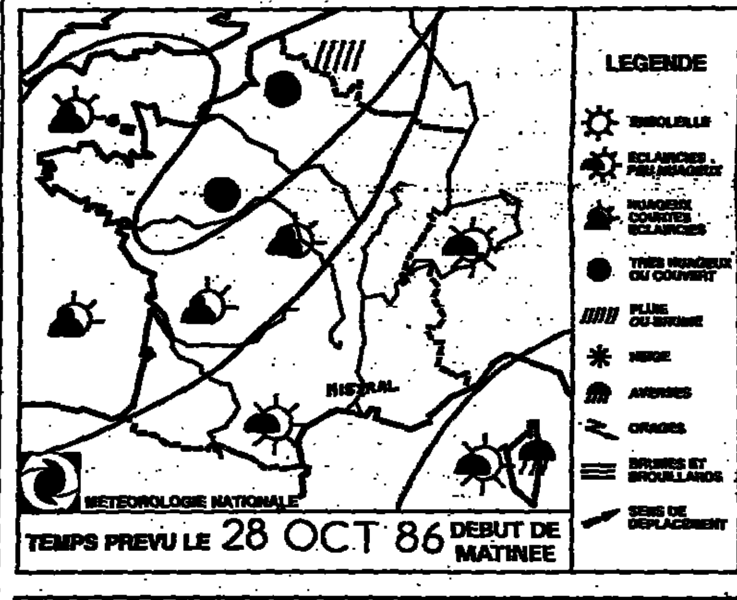
Mardi matin le ciel sera couvert et pluvieux du Nord à la Champagne et au Centre. Ces pluies gagneront la Lorraine et la Bourgogne en cours de journée. D'autre part, les nuages seront abondants de la Bretagne à la Normandie aux pays de Loire à l'Aquitaine au Limousin et aux Midi-Pyrénées. Dans l'après-midi, des pluies débuteront sur la Bretagne puis gagneront vers l'ouest tandis que des éclaircies se développeront sur le sud de l'Aquitaine et le Midi-Pyrénées. Plus à l'est, de l'Alsace au Lyonnais et à la Méditerranée, la journée sera bien ensoleillée malgré quelques passages de nuages élevés. Toutefois, des averses isolées sont possibles sur la Côte d'Azur et la Corse. Les vents de sud-ouest souffleront modérément sur le quart nord-ouest, assez forts près de la Manche. D'autre part, le mistral persistera.

Les températures minimales seront très fraîches : de 0 à 1 degrés, du Nord-Est au Lyonnais. Près de la Méditerranée, elles seront voisines de 5 à 6 degrés. Sur le reste du pays, elles seront plus douces (entre 8 et 12 degrés). Les températures maximales iront de 10 à 14 degrés sur la moitié nord, de 15 à 18 degrés sur la moitié sud.

SITUATION LE 27 OCTOBRE 1986 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 29 OCTOBRE A 0 HEURE TU



LEGENDE — MISTRAL — AVERSES — ORAGES — BRUMES ET BROUILLARDS — SENS DE DEPLACEMENT — METEOROLOGIE NATIONALE

TEMPS PREVU LE 28 OCT 86 DEBUT DE MATINEE

TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé
Valeurs extrêmes relevées entre le 26-10 à 6 h TU et le 27-10-1986 à 6 h TU — le 27-10-1986 à 6 heures TU

FRANCE

Ville	Max	Min	Temps
AJACCIO	17	5	N
BIARRITZ	16	7	N
BORDEAUX	16	4	D
BOURGES	13	1	B
BREST	14	11	P
CAEN	14	7	C
CHERBOURG	13	7	P
CLERMONT-FERR.	15	4	N
DIJON	12	−1	B
GRENOBLE St-M-H	11	1	D
LILLE	12	4	N
LIMOGES	12	3	C
LYON	11	3	D
MARSEILLE-MAR.	15	9	D
NANCY	11	−2	B
NANTES	14	7	C
NICE	20	9	D
PARIS-MONTS.	12	5	D
PAU	15	4	N
PERPIGNAN	16	12	N
RENNES	14	9	P
ST-ÉTIENNE	10	3	B
STRASBOURG	11	1	N
TOURS	14	4	B
TOULOUSE	15	5	D
POINTE-A-P.	25	23	C

ÉTRANGER

Ville	Max	Min	Temps
ALGER	23	14	N
AMSTERDAM	11	4	N
ATHÈNES	22	17	C
BANGKOK	32	26	C
BARCELONE	19	10	D
BELGRADE	15	7	P
BERLIN	13	8	A
BRUXELLES	11	4	N
LE CAIRE	29	17	D
COPENHAGUE	11	9	P
DAKAR	29	25	C
DELHI	31	17	D
DJERBA	25	19	N
GENÈVE	11	−1	D
HONGKONG	27	25	N
ISTANBUL	15	12	N
JÉRUSALEM	25	14	D
LISBONNE	21	12	D
LONDRES	14	8	P
LOS ANGELES	27	15	N
LUXEMBOURG	9	0	D
MADRID	14	5	D
MARRAKECH	23	14	D
MEXICO	26	11	B
MILAN	10	1	B
MONTRÉAL	12	1	A
MOSCOU	7	−3	D
NAIROBI	27	15	C
NEW-YORK	14	9	P
OSLO	8	3	C
PALMA-DE-MAL.	20	10	N
PÉKIN	14	5	C
RIO-DE-JANEIRO	25	21	C
ROME	19	6	D
SINGAPOUR	29	24	C
STOCKHOLM	8	8	C
SYDNEY	18	14	C
TOKYO	20	14	P
TUNIS	22	13	P
VARSOVIE	11	3	C
VENISE	10	9	C
VIENNE	9	7	P

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	couvert	dégagé	nuageux	orage	pluie	tempête	neige

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

EN BREF

L'exil et la santé

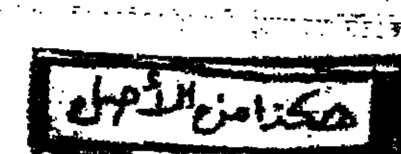
A leur arrivée en France, les exilés sont souvent dans un état de santé précaire, aussi bien sur le plan physique (dénutrition, séquelles de tortures) que psychique. Or, ils ne bénéficient d'aucune protection sociale tant que leur situation n'est pas régularisée.

Créé en 1979, le Comité médical pour les exilés (COMEDE), association régie par la loi de 1901, les prend en charge médicalement, psychologiquement et favorise leur insertion sociale. A un récent congrès (auquel ont participé le laboratoire de médecine légale de l'UFR Lyon-Nord, des juristes, des travailleurs sociaux, des médecins, des psychiatres et des psychothérapeutes), diverses améliorations ont été proposées concernant les conditions d'accueil et les formalités administratives. Il faudrait, a-t-il été estimé, que soit assurée une formation solide et adaptée de tous ceux qui ont la charge des exilés, dans les domaines administratif, juridique ou des soins ; que le dossier de demande d'asile soit rédigé dans la langue maternelle de l'intéressé, que celui-ci soit entendu en personne, enfin que la procédure soit accélérée.

Pour faire face au nombre sans cesse croissant de demandeurs d'asile, il faut aussi des dons. On peut les adresser au COMEDE, pavillon Teissier, hôpital Claude-Bernard, 10, avenue de la Porte-d'Aubervilliers, 75019 Paris. Tél. : 42-02-16-15. – CCP 15 40 77 F Paris.

● **FONDATION DE FRANCE : prêts d'honneur pour les jeunes.** – Comme chaque année, la Fondation de France décernera une vingtaine de prêts d'honneur de 25 000 F à des jeunes de dix-huit à trente ans pour leur permettre de poursuivre des travaux ou études et de réaliser ainsi un projet original ou créatif. Les candidats doivent joindre à leur dossier des témoignages d'enseignants ou employeurs et, si possible, des travaux déjà réalisés. Les étrangers devront, en outre, résider en France, avoir une parfaite connaissance de la langue française, et s'engager à servir le plus rapidement possible au développement culturel, économique, scientifique ou social de leur pays. La date limite de dépôt de candidature est fixée au 31 octobre 1986.

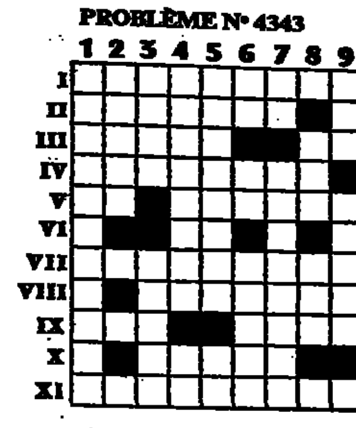
★ Fondation des prêts d'honneur aux jeunes. Fondation de France, 40, avenue Hoche, 75008 Paris. Tél. : 45-63-66-66 et 42-25-76-55.



« Services »

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4343



HORIZONTALEMENT

I. S'élèvent au-dessus du commun des mortels. – II. Enveloppes de moulins. – III. Etendu en couche. Forme de pouvoir. – IV. Chez qui on ne risque pas de voir les côtes. – V. Sert à lier. Facteur de groupes. – VI. Pour écarter. – VII. Joint à une série. – VIII. Travailler avec mesure mais de manière régulière. – IX. Régime commun à la Chine et à l'URSS. Outil de ferrailleurs. – X. Entre dans la composition de certains pâtés. – XI. Des gens qui s'aiment.

VERTICALEMENT

1. Reste toujours vert. – 2. Sert ou serre. – 3. Partie du globe. Se montrer très arrangeant. – 4. Homme de loi étranger. En nacre. – 5. Maillot d'une seule pièce. Démonstratif. – 6. Symbole. Personnel. Estimables ou trop estimés. – 7. Pratiques. Donnes donc une bonne image ou laisses un mauvais souvenir. – 8. Petit soupçon. Célèbre sécessionniste. – 9. A mettre à la ferraille. Commune mesure.

Solution du problème n° 4342

Horizontalement

I. Beuglement. Do. – II. Irréalité. Germe. – III. Briller. Crémier. – IV. Een (née). Lieutenant. – V. Arase. Apaisée. – VI. Oblat. Air. Oc. – VII. Nô. Vitrerie. Pro. – VIII. Su. Io. Ares. Dais. – IX. Darne. Amants. – X. C.E.S. At. Gantée. – XI. Ru. Refléter. – XII. Irrésolue. Tôle. – XIII. Suer. Ergots. – XIV. Rat. Sterne. – XV. Diagnostic.

Verticalement

1. Biberons. Criard. – 2. Erre. Boudeur. Ai. – 3. Urinal. As. Rata. – 4. Gel. Ravir. Ré. – 5. Lallation. Essen. – 6. Eléis. Fou. – 7. Mirée. Râ. Allées. – 8. Et. Aérateur. – 9. Nectaire. Té. Si. – 10. Reprisage. Etc. – 11. Gêna. Martre. – 12. Demain. Dan. Ogre. – 13. Orins. Pantalons. – 14. Météorite. Étés. – 15. Ter. Ecosser.

GUY BROUTY.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du samedi 26 octobre 1986 :

DES DÉCRETS

● N° 86-1140 du 24 octobre 1986 pris sur l'application de la loi n° 86-912 du 6 août 1986 relative aux modalités d'application des privatisations.

● N° 86-1141 du 25 octobre 1986 pris pour l'application de l'article 10 de la loi n° 86-912 du 6 août 1986 relative aux modalités d'application des privatisations.

● N° 86-1142 du 23 octobre 1986 modifiant et complétant le décret n° 65-1103 du 15 décembre 1965 modifié relatif à l'organisation des transports pour la défense.

DES DÉCISIONS

● Du Conseil constitutionnel n° 86-147 L du 24 octobre 1986 (Régime de la voirie nationale et locale).

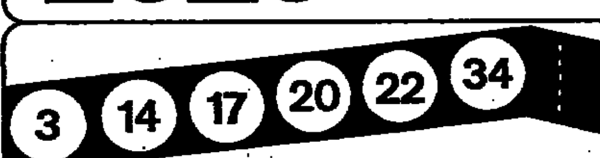
● Du Conseil constitutionnel n° 86-1022 du 24 octobre 1986 (Code électoral).

JEU GAGNANT N° 62
LOTO SPORTIF

	Equipe 1	Equipe 2			
1	NICE	AUXERRE	X	N	2
2	NANTES	LAVAL	1	X	2
3	RENNES	TOULOUSE	1	X	2
4	BORDEAUX	MONACO	1	X	2
5	SOCHAUX	PARIS-S.G.	1	N	X
6	LE HAVRE	MARSEILLE	1	N	X
7	NANCY	LENS	1	X	2
8	R.C. PARIS	METZ	1	X	2
9	LILLE	ST-ÉTIENNE	X	N	2
10	TOULON	BREST	1	N	X
11	ST-DIZIER	RED-STAR	X	N	2
12	ANGERS	AMIENS	1	N	X
13	ABBEVILLE	VALENCIENNES	X	N	2
14	LYON	THONON	X	N	2
15	MARTIGUES	ISTRES	1	X	2
16	CUISEAUX LOUHANS	LIMOGES	1	N	X

Tirage des " 7 Numéros de la Chance "
Dimanche 26 Oct. 1986 : 2 3 5 9 10 14 15

NATIONAL LOTO N° 43 — TIRAGE DU SAMEDI 25 OCTOBRE 1986



NUMERO COMPLEMENTAIRE

PROCHAINS TIRAGES, EN DIRECT SUR
MERCREDI 29 OCTOBRE 1986 A 20H35
ET SAMEDI 1er NOVEMBRE 1986 A 20H35
VALIDATION : AU PLUS TARD MARDI AUX HEURES HABITUELLES

	NOMBRE DE GRILLES GAGNANTES	RAPPORT PAR GRILLE GAGNANTE (POUR 1F)
6 BONS N°s	5	3 257 875,00 F
5 BONS N°s + complémentaire	61	58 515,00 F
5 BONS N°s	2 256	5 200,00 F
4 BONS N°s	112 766	100,00 F
3 BONS N°s	1 918 478	12,00 F

BONUS DU SAMEDI 145 794
3 BONS NUMEROS + COMPLEMENTAIRE : 12,00 F X 2 = 24,00 F

Carnet du Monde

Décès

– Mme Jean-Pierre Carret,
M. et Mme Bernard Parisot,
Mlle Hélène Carret,
M. Jean-Marc Carret,
Mlle Marie-Astrid Carret,
M. Edouard Parisot,
Mlle Charlotte Parisot,
son épouse, ses enfants et petits-enfants,
Et les familles West, Carret, Gallo, de Breccy,

font part du décès de

M. Jean-Pierre CARRET,
chevalier de l'ordre national du Mérite,

survenu le 24 octobre 1986.

La cérémonie religieuse a été célébrée le lundi 27 octobre, à 9 h 15, en la basilique de Saint-Maximin-la-Sainte-Baume (Var).

Domaine de Gerbaut,
84160 Lourmarin.

– Mme Jean Defferrière,
son épouse,
Hélène, Guy et François,
ses enfants,
Mme Paul Defferrière,
Mme Eliane Chisholm
et ses enfants,
Mme Violette Buriat-Chaumat,
M. Jacques Buriat,
Toute sa famille et ses amis,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean DEFFERRIÈRE,

le jeudi 23 octobre 1986, des suites d'un cancer, dans sa cinquante-septième année.

Les obsèques religieuses auront lieu en l'église Notre-Dame-de-l'Assomption, 88, rue de l'Assomption, à Paris-16e, le mardi 28 octobre, à 8 h 30.

Ni fleurs ni couronnes, mais des dons à CRAC, service d'oncologie médicale, hôpital de la Salpêtrière, 83, boulevard de l'Hôpital, à Paris-13e.

1, rue Jacques-Offenbach,
75016 Paris.
54, avenue Perronet,
92200 Neuilly-sur-Seine.
28, boulevard Aristide-Briand,
94350 Villiers-sur-Marne.
28, rue du Château,
92200 Neuilly-sur-Seine.
19, rue du Cirque,
75008 Paris.

– Alix Lavauden,
sa fille,
M. et Mme Claude Blanc-Brude,
M. et Mme Louis Lavauden
et leur fille,
M. et Mme Bernard Valeur
et leurs enfants,
Mme Charles Lavauden,
ses enfants et petits-enfants,
Mlle Marie-Amélie Lavauden,
Les familles Gonin, Firand, Castaing, Daspre,
Ses amis,

ont la douleur de faire part du décès de

Mme Anne-Marie LAVAUDEN,

rappelée à Dieu le 19 octobre 1986, à l'âge de quarante-neuf ans.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale à Grenoble, le 23 octobre.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Remerciements

– Mme veuve Charles Ganancia,
ses enfants et petits-enfants,

profondément touchés des marques de sympathie que vous leur avez témoignées lors du décès de

Mme Simone GANANCIA,

et dans l'impossibilité d'y répondre individuellement, vous expriment leurs sincères remerciements.

La prière des sept jours aura lieu le dimanche 2 novembre, à 16 heures, à la synagogue, 84, rue de la Roquette, à Paris-11e.

Anniversaires

– A l'occasion du dixième anniversaire de la disparition de

M. G. M. FAKRA,

une pensée est demandée à ceux qui l'ont connu, estimé, aimé.

– Le 27 octobre 1985 nous quittait

Paule GIRARD.

« Une enfance qui n'a pas eu son compte. »

(Michaux.)

– Il y a deux ans, le 28 octobre 1984, disparaissait

Alain GUEZ,
ingénieur physicien.

Une pensée est demandée à tous ceux qui l'ont connu et aimé.

Avis de messes

– L'Association des Français libres fera célébrer le dimanche 9 novembre, à 19 heures, en l'église Saint-Louis des Invalides, une messe anniversaire (portes ouvertes) à la mémoire du général de Gaulle, chef de la France libre et président d'honneur de l'Association.

Il est demandé aux associations d'anciens combattants et de résistants de porter le présent avis à la connaissance de leurs membres et de déléguer leur porte-drapeau à cette cérémonie.

CARNET DU *MONDE*
Tarif : la ligne H.T.

Toutes rubriques	59 F
Abonnés	50 F
Communicat. diverses	65 F
Renseignements :	42-47-95-03

PUBLICATION JUDICIAIRE

Arrêt en date du 23 avril 1986 rendu par la 11e chambre de la cour d'appel de Paris (extraits) :

Sur citation directe par CHEMETOV Paul, architecte, pour diffamation publique envers particulier, de GOUDEAU Jean-Claude, directeur de publication de « MINUTE », à la suite d'un article publié dans ce journal du 28 avril au 4 mai 1984... ;

Considérant que sont mises en cause la probité et l'honnêteté de CHEMETOV Paul dans l'exercice de sa profession d'architecte ; que les termes de l'article portent atteinte à son honneur et à sa considération vis-à-vis du public ; qu'ils sont diffamatoires ;

Considérant qu'ainsi GOUDEAU Jean-Claude a commis une faute dont il doit réparation à CHEMETOV Paul ;

Par ces motifs., condamne GOUDEAU Jean-Claude à payer à CHEMETOV Paul la somme de 5 000 F à titre de dommages-intérêts et celle de 3 000 F sur le fondement de l'article 475.1 du C.P.P... ;

Ordonne la publication du présent arrêt dans deux journaux au choix de la partie civile et aux frais de GOUDEAU Jean-Claude.

Pour extrait,
Me Henri Leclerc,
avocat à la Cour.



Défense

L'armée casanière

Les nombreuses mutations auxquelles les militaires sont astreints perturbent tout : leur portefeuille d'abord, mais aussi la vie de famille, la scolarité des enfants, le travail du conjoint, etc. Des officiers ou des sous-officiers déménagent, ainsi, jusqu'à une vingtaine de fois durant leur carrière, et l'on imagine aisément ce que cela veut dire si l'on en croit le vieil adage populaire selon lequel un déménagement, c'est comme un incendie. Comme après les ravages du feu, il faut tout recommencer chez soi.

A la demande du ministre de la défense, la direction de la fonction militaire et des relations sociales au ministère de la défense a lancé une enquête auprès de plus de six mille officiers et sous-officiers des trois armées et de la gendarmerie. Des conclusions de cette étude sont présentées dans le dernier numéro du magazine *Armées d'aujourd'hui*, édité par le ministère de la défense, sous la plume du lieutenant-colonel Jacques Thouvenin.

Un officier sur deux (sauf pour la marine, où ils seraient 42 % dans ce cas) et trois sous-officiers sur quatre (en fait, 70 %) avouent qu'ils donneraient, lors d'une prochaine mutation, s'ils en avaient totalement le choix, la préférence à la localisation géographique plutôt qu'à l'emploi proposé. Par localisation géographique, il faut entendre, en réalité, une garnison ou une base qui pourraient offrir un emploi pour le conjoint et des établissements scolaires de bon niveau adaptés aux enfants, et non pas un lieu recherché pour son climat ou pour la qualité des loisirs.

Lors d'un changement de résidence, le budget familial du militaire est mis à forte contribution, malgré les remboursements ou les indemnités qui peuvent intervenir. Les « sondés » estiment, en règle générale, que leur niveau de vie peut enregistrer une baisse sensible pendant plusieurs mois. Frais de voyage (pour repérer le logement), frais d'hôtel, paiement des frais d'agence immobilière, versement de caution, avances sur loyer, abonnements d'électricité, d'eau, de gaz ou de téléphone, viennent souvent s'ajouter au loyer et aux charges locatives du logement précédent.

Mais les mutations fréquentes impliquent, surtout, des séparations géographiques, des effets négatifs sur la scolarité des enfants et elles ont des conséquences graves sur l'activité professionnelle qu'excercent de nombreuses femmes de cadres militaires.

Entre les deux tiers (63 %) et les trois quarts (77 %) des officiers interrogés, selon les armées, déclarent que leurs enfants ont eu des difficultés d'adaptation, voire qu'ils ont pris du retard, dans leur nouvel établissement. Ce pourcentage est inférieur (45 %) pour les enfants de sous-officiers. Pour les conjoints, les risques encourus sont l'interruption de la carrière, la perte d'emploi, la déqualification. Ainsi, alors que 75 % des jeunes femmes exerçaient une activité professionnelle avant la formation du couple, elles ne sont plus que de 30 % au moment de l'enquête menée par le ministère de la défense. Résultat : le *« célibat géographique »* se répand, on travaille la semaine à des distances souvent importantes l'un de l'autre et on se retrouve le week-end.

Sciences

Premières récompenses pour la télématique

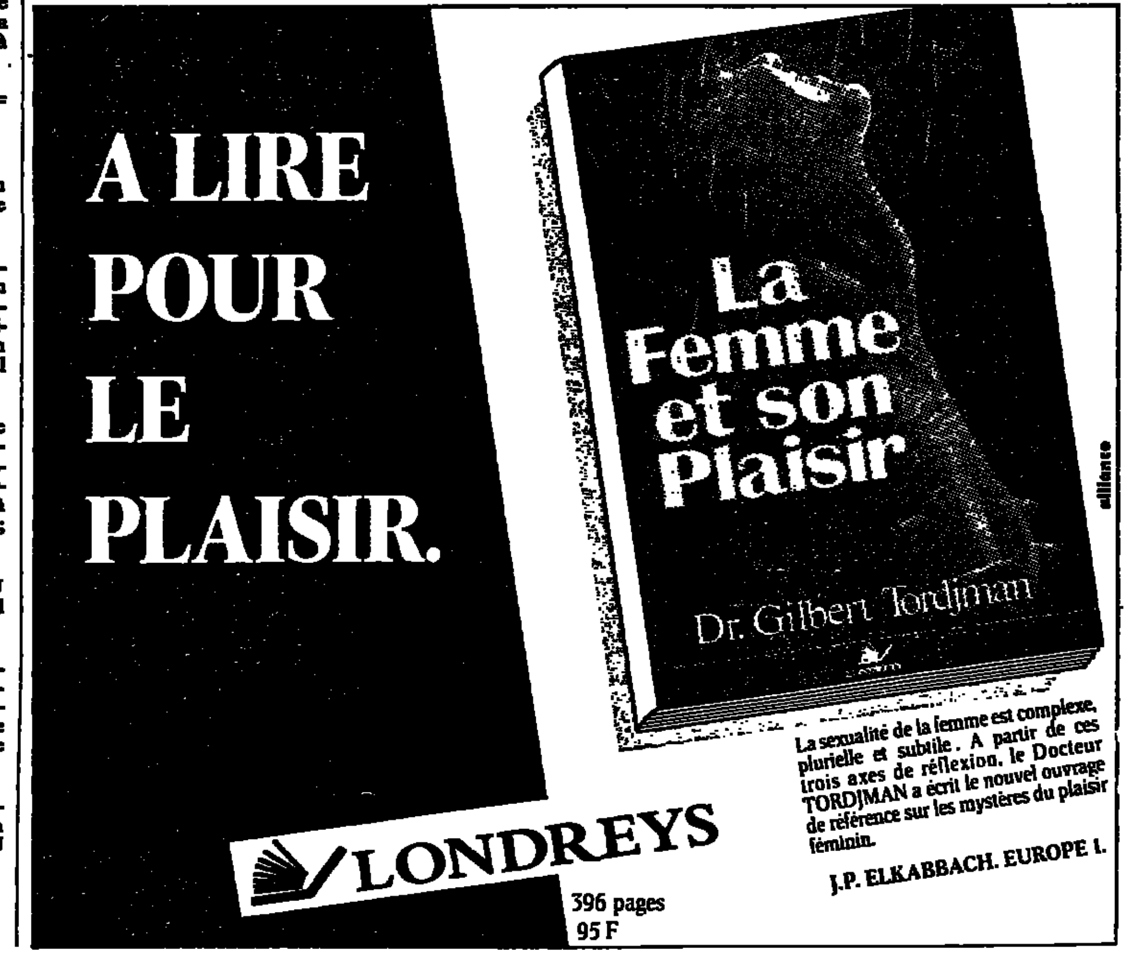
« Le Monde » primé

Après le cinéma et la télévision, c'est au tour de la télématique grand public d'être récompensée : un Hermès Vidéotex, comptant trois prix différents, a été décerné, le dimanche 26 octobre, à l'issue du premier Forum des arts de l'univers scientifique et technique (FAUST) de Toulouse.

Onze concurrents étaient en lice. Le premier prix, d'une valeur de 50 000 F a été attribué à la société Laser Télématique (groupe Havas) pour son service Action automobile télématique. Le prix de la Création graphique est revenu à la société Infogrammes de Lyon pour le service Circus ouvert par les éditions Glénat (bandes dessinées). Enfin, le prix de la Qualité a été décerné au *Monde* pour son service télématique.

Créé à l'initiative du Centre national de la cinémathèque (CNC) et organisé avec la participation de la Direction générale des télécommunications (DGT) de *Vidéotex Magazine* (groupe A Jour) et de l'ASCODE, ce prix veut faire mieux connaître et mieux utiliser les services vidéotex de qualité tant dans le domaine des loisirs, des divertissemens que de la culture. Toutes les sociétés de production de services grands publics (messageries exclues) accessibles par le 36.15 (le Kiosque) pouvaient concourir. Les critères retenus portaient principalement sur la qualité, la rapidité et l'ergonomie d'accès à l'information recherchée, l'originalité de la mise en scène et des scénarios de *« cheminement »*, ainsi sur que la qualité graphique de la mise en page et des images.

A. Rd.



Sports

AUTOMOBILISME : le Grand Prix d'Australie

Prost, l'équilibre à plein régime

Alain Prost (McLaren-TAG-Porsche) a conservé son titre de champion du monde de Formule 1 en remportant le Grand Prix d'Australie, le dimanche 26 octobre à Adélaïde.

Pour se succéder, le Français devait impérativement s'imposer dans cette ultime course sans que Nigel Mansell termine sur le podium. S'il a bénéficié d'un peu de réussite avec l'abandon du Britannique sur éclatement de pneumatique, il a surtout fait preuve d'intelligence tactique, de virtuosité et de sang-froid pour devancer le Brésilien Nelson Piquet, le troisième postulant, malgré une crevaison et de fausses informations transmises par son ordinateur de bord sur sa consommation de carburant. Avec son deuxième titre et cette vingt-cinquième victoire en Grand Prix à trente et un ans, Alain Prost égale par ses succès Jim Clark et Nikki Landa et se rapproche un peu plus de deux pilotes de légence : l'Ecossais Jacky Stewart (vingt-sept victoires de 1965 à 1973) et l'Argentin Juan-Manuel Fangio (vingt-quatre victoires et cinq titres mondiaux de 1951 à 1957).

Extraordinaire final pour une saison de Formule 1 exceptionnelle ! Le Grand Prix d'Australie, seizième et ultime manche du championnat du monde, était déjà assuré d'entrer dans l'histoire de cette discipline en accueillant pour la dernière fois les monstrueux moteurs de 1 500 centimètres cubes suralimentés à des pressions de plus de 5 bars pour dépasser les 1 100 chevaux en qualification (1), mais aussi les ultimes tours de piste de Renault, qui avait révolutionné la Formule 1 en y introduisant le turbo. Mais il promettait plus encore puisque trois pilotes, le Britannique Nigel Mansell, le Brésilien Nelson Piquet (Williams-Honda) et le Français Alain Prost pouvaient encore, au départ, espérer conquérir le titre mondial des conducteurs.

Après une heure et demie de course, à moins de vingt tours de l'arrivée – soixante-quinze kilomètres – le suspense restait entier. Pour son dernier Grand Prix, le Finlandais Keke Rosberg, coéquipier d'Alain Prost, en tête depuis le septième tour, avait mené la course à un train d'enfer mais semblait connaître quelques problèmes d'adhérence. Il possédait alors vingt et une secondes d'avance sur Nelson Piquet, qui avait doublé Mansell peu après la mi-course. Le Britannique était à quelques longueurs du Brésilien mais avait dans son sillage Alain Prost, bien revenu après un changement de pneumatiques nécessité par une crevaison au trente-deuxième tour.

C'est dans ce soixante-deuxième tour que survenait le premier coup de théâtre avec l'arrêt et l'abandon de Keke Rosberg sur crevaison à la roue arrière droite. Dès lors, les jeux semblaient faits au profit de Nigel Mansell, puisqu'il ne restait plus que les trois postulants au titre dans le même tour. Le Britannique aurait dû s'arrêter aussitôt pour changer ses pneumatiques dégradés et assurer ainsi sa troisième place. Le tour suivant lui sera fatal. Doublé par Alain Prost, il venait lui-même de dépasser René Arnoux dans la longue ligne droite lorsque son pneu arrière gauche éclatait. Dans une gerbe d'étincelles, le pilote britannique parvenait à grand peine à maintenir sur la piste sa voiture lancée à plus de 200 kilomètres à l'heure.

Nigel Mansell, le « mal-aimé » de la formule 1, qui avait dû lutter toute la saison contre ses adversaires, mais aussi contre son propre coéquipier Nelson Piquet, peut-être le plus acharné à sa perte, échouait sur le fil après avoir occupé la première place du championnat du monde depuis le Grand Prix de Grande-Bretagne (13 juillet). Malchance ou manque de lucidité lié à un excès de nervosité ? Malgré ses cinq victoires cette saison (Belgique, Canada, France, Grande-Bretagne et Portugal), le Britannique, moustaches et épaules tombantes, n'a pas réussi à changer son image ni à convaincre de ses mérites les milieux de la formule 1. *« Son honnêteté désarmante, son charme populaire et ses accès de naïveté font de lui une idole aux yeux de ceux qui aiment les... perdants »*, écrivait de lui dans le *Times* James Hunt, le dernier Britannique champion du monde en 1976.



« Tout sport de haut niveau, poursuivait-il, *exige des personnalités ayant un* ego *intense. Dans la course automobile, c'est le contrôle de cet ego qui fait les grands pilotes. Tous sont concentrés vers le titre mondial. Un seul l'obtient chaque année. Mais si l'on ne gagne pas, on voudrait que ce soit quelqu'un qu'on admire. Ou au moins qu'on respecte. Ou, faute de mieux, qu'on aime. Avant tout, les pilotes veulent un champion qui leur fasse honneur. Et là réside le problème majeur de Nigel Mansell. »*

Persuadé que Franck Williams et son ingénieur en chef Patrick Head voulaient favoriser la victoire d'un Britannique, Nelson Piquet ne se contentait pas de ne plus échanger d'informations sur les réglages des voitures avec Nigel Mansell. Il ne manquait pas une occasion de jouer avec les nerfs de son coéquipier. *« Avec Nigel, nous entretenons de curieux rapports*, raconte-t-il (2). *Il est Britannique, donc trop poli. Quand il me dit : « Bonne nuit Nelson », je lui réponds : « J'espère que toi tu ne vas pas dormir. » S'il me demande si je vais bien, je sais qu'il s'en moque, et je lui lance : « J'espère que tu va te casser une jambe aujourd'hui. » Mais moi, je ne le pense pas forcément... »*

Nigel Mansell écarté, le Grand Prix d'Australie et le championnat du monde ne pouvaient plus échapper à Nelson Piquet, déjà couronné en 1981 et 1983, ou à Alain Prost, le tenant du titre. Un duel de titans qui commençait, un tour après l'abandon de Nigel Mansell, par l'arrêt à son stand du Brésilien pour changer ses pneumatiques, mais qui allait tourner court. Lorsqu'il repartait, Alain Prost était passé depuis dix-huit secondes et allait conserver son avantage jusqu'au bout.

Le Français avait suffisamment ménagé ses pneumatiques pour résister à un retour de Nelson Piquet, mais il constatait alors, avec l'angoisse que l'on devine, que, d'après les capteurs de son ordinateur de bord, il devait lui manquer cinq à six litres de carburant pour finir à ce rythme.

On imagine toutes les pensées qui ont dû lui revenir à l'esprit. Le souvenir du Grand Prix d'Allemagne, où il était tombé en panne d'essence à moins de deux cents mètres de la ligne d'arrivée. Ceux des deux championnats du monde perdus dans le dernier Grand Prix de la saison. En 1983 à Kyalami, où, après abandon, il échouait de deux points derrière Nelson Piquet, qui comptait quatorze points de retard deux courses plus tôt. En 1984 à Lisbonne, où, malgré sa victoire, son coéquipier Nikki Landa avait conservé un demi-point d'avance en soufflant dans les derniers tours la deuxième place du Grand Prix du Portugal à Nigel Mansell.

« Lorsque mon ordinateur m'a indiqué qu'il me manquerait cinq ou six litres pour finir la course, j'ai décidé de continuer car je n'aurais pas pu contenir Piquet en ralentissant, expliquait Alain Prost à l'arrivée. *C'était la victoire ou la panne. »* Plus encore que le premier, ce second titre consacre sa parfaite maîtrise et son talent exceptionnel de pilote. Contrairement aux deux années précédentes, où elles avaient manifesté une nette supériorité, les McLaren-TAG-Porsche ont, en effet, été dominées en puissance et en consommation par les Williams-Honda. Ces dernières ont remporté le titre mondial des marques (neuf victoires contre quatre aux McLaren-TAG-Porsche, deux aux Lotus-Renault et une aux Benetton-BMW).

Alain Prost a certes bénéficié de la rivalité entre Nigel Mansell et Nelson Piquet pour prendre l'avantage grâce à ses qualités de metteur au point, sa virtuosité, mais surtout sa maturité et son intelligence tactique, qui lui ont permis de terminer treize des seize Grands Prix dans les points.

GERARD ALBOUY.

(1) Dès la saison prochaine, la puissance des moteurs turbo ne devrait pas dépasser 650 chevaux, avec des pressions réglées à 4 bars, puis à 2,5 bars en 1988.

(2) *L'Equipe* du 24 octobre.

JUDO : championnats du monde féminin

Montagnes renversées

Avec les titres de Briggs, championne en moins de 48 kilogrammes pour la troisième fois consécutive, Hugues, en moins de 56 kilogrammes, et Bel en moins de 61 kilogrammes, les combattantes britanniques ont gagné le plus de médailles d'or lors des quatrièmes championnats du monde de judo féminin disputés du 24 au 26 octobre dans le Limbourg. Comme lors des trois précédents rendez-vous mondiaux, les Françaises ont été les plus nombreuses sur le podium, avec l'or pour Deydier, en moins de 66 kilogrammes, et Brun, en moins de 52 kilogrammes, l'argent de Gérand en moins de 61 kilogrammes, et le bronze de Boffin en moins de 48 kilogrammes, Rodriguez en moins de 56 kilogrammess, Paque en plus de 72 kilogrammes et Meignan en toutes catégories qui a immobilisé pour cela la championne du monde néerlandaise des moins de 72 kilogrammes, de Kok. L'exploit des championnats a été réalisé par la Belge Ingrid Berghmans qui a enlevé pour la quatrième fois consécutive le titre en toutes catégories en combattant la Chinoise Li, plus lourde de 43 kilogrammes.

MASTRICHT
de notre envoyé spécial

Ouf ! le judo féminin l'a échappé belle. A la veille de devenir le premier sport de combat autorisé au « sexe faible » lors des Jeux olympiques, il risquait d'être écrasé par deux Chinoises. Que faire en effet contre la masse de Gao Feng Lian et Li Gin Lin ? Deux filles natives des provinces du Nord. La première a vingt-deux ans, elle mesure 1,88 mètre et pèse 117 kilogrammes. La seconde n'a que dix-sept ans et accuse 1,86 mètre sur la toise et 116 kilogrammes sur la bascule. Deux véritables géantes, lourdes de muscles. Deux rouleaux compresseurs. Inexpérimentée en 1980, à Vienne, Gao s'était inclinée en finale des plus de 72 kilogrammes face à l'Italienne Motta. Elle était mieux préparée pour la deuxième tentative, notamment grâce à un long stage à Paris : toutes ses rivales ont été clouées au tapis. Résultat mécanique ? Sûrement pas ! Isabelle Paque, qui avait dû boire un litre d'eau pour faire le minimum des 72 kilogrammes autorisés dans la catégorie, l'avait proprement renversée vendredi en demi-finale. Las ! Les arbitres n'avaient pas considéré que cette chute suffisait pour arrêter là le combat. La Française finit donc par être immobilisée comme les autres après trois minutes de résistance acharnée.

« Dieu qu'elle était lourde ! »

Pourtant, la voie était ouverte : la preuve était, en effet, administrée que, pratiquant un judo de mouvement, une fille de gabarit normal, comme la Valenciennoise, pouvait tenir en échec ces extraordinaires Chinoises. Laetitia Meignan faillit d'ailleurs en faire son profit dimanche : l'Orléanaise a malmené Li, qui n'arriva à prendre qu'un infime avantage dans les toutes dernières secondes de la demi-finale. La performance était d'autant plus significative que cette Chinoise était plus puissante et plus technique que son aînée.

Reine de toutes catégories, Ingrid Berghmans eut, elle-même, les pires difficultés à contrôler ses attaques. Mais la Belge a plus d'un tour dans son sac. Elle n'a pas gagné par hasard tous les titres open depuis la création des championnats du monde en 1980 : *« Contre une pareille adversaire – Dieu qu'elle était lourde ! – il n'était pas question que je fasse mes attaques habituelles. Il a fallu que je ruse. Et cela m'a beaucoup changé des autres finales. Les trois autres fois, les plus grosses avaient été éliminées au début. J'avais rencontré des adversaires de mon poids et j'avais toujours gagné par ippon. Cette fois, il a fallu attendre la décision. »* Une décision qui, pour deux juges sur trois, n'a pas fait de doute : Li, ébranlée par un petit fauchage intérieur des jambes, méritait de perdre.

Moment historique pour le judo : un superbe championne était sacrée, qui, avec le titre des moins de 72 kilogrammes de 1982, gagnait ainsi le plus de médailles d'or de ce sport, dépassant Fujii et Geesing. *« La plus grosse difficulté à surmonter, ce n'a pas été les 43 kilos d'écart avec Li. Après les championnats du monde de Vienne, j'ai perdu mon emploi de monitrice sportive parce que je m'absentais trop. Depuis, je n'ai rien retrouvé. Et, en plus, j'ai dû être opérée d'un genou et d'une épaule. Pour vivre, j'ai une aide financière de la fédération belge, mais cela n'a rien à voir avec ce qu'ont les Françaises. »* Au faîte de la gloire, à vingt-cinq ans, Ingrid Berghmans ne peut donc pas envisager de raccrocher son kimono : dans quelques jours, elle doit partir pour un tournoi au Japon, puis elle préparera les championnats d'Europe à Paris. *« Ils auront lieu au stade de Coubertin où le public est formidable. »* Elle compte sur ce public pour, une nouvelle fois, renverser les montagnes. Mais combien de temps les Berghmans, Paque et Meignan y parviendront-elles ? Beaucoup de fédérations nationales se sont engagées dans une course folle aux kilogrammes dans les catégories lourdes : Isabelle Paque a tenu à bout de bras plus de 400 kilos au total pour ses trois premiers combats. De telles masses ne sont pas sans danger. Gao a blessé gravement trois adversaires ces douze derniers mois. La Fédération internationale devrait se pencher d'urgence sur ce problème si elle veut que le judo féminin garde quelque chose de féminin.

ALAIN GIRAUDO.

BOXE

Défi par KO

Invincible, Mike McCallum l'est toujours. Le samedi 25 octobre, au Zénith à Paris, le champion du monde des super-welters (version WBA) a conservé son titre. Vainqueur par KO à la neuvième reprise, il a mis un terme au défi un peu fou lancé par le jeune Saïd Freddy Skouma.

Le boxeur français, né il y a vingt-huit ans à Casablanca, s'était préparé depuis plusieurs mois à cette rencontre. Elève de Jean Bretonnel, il a tenté de perfectionner sa droite et, surtout, de combler ses lacunes défensives. Mais les leçons ont été sans doute trop rapides. Samedi, sur le ring du Zénith, devant six mille spectateurs qui scandaient son nom, Skouma n'a pas résisté à la technique du champion jamaïquains.

Par un terrible crochet du gauche à la quatrième reprise, l'Américain a déchiré le rêve. Le sang qui coulait de l'arcade sourcilière de Skouma illustrait cruellement la domination du champion. *« Il ne faut pas vous laisser frapper sans rien faire, même s'il vous fait mal » :* à soixante-dix-sept ans, toujours vêtu de sa chemise noire, Jean Bretonnel prodigue des conseils à son poulain.

Pauvre Skouma, déjà ébranlé par les coups de McCallum. Il a de plus en plus de mal à résister physiquement. Après une huitième reprise difficile, il va tomber dans la neuvième, assommé par le poing droit de l'Américain. Une nouvelle fois un Français est passé à côté du titre mondiale. Une nouvelle fois, Jean Bretonnel lisse ses cheveux blancs en regardant son cinquième candidat malheureux descendre du ring.

S. B.

ATHLÉTISME : Championnat de France de marathon

A pas de géant

Le Néo-Calédonien Alain Lazare a gagné samedi 25 octobre à Lyon le championnat de France de marathon en 2 h 14 min 14 sec. devant le Racingman Pierre Lévisse (2 h 15 min 16 sec.) et le Lyonnais Jacques Maréchet (2 h 15 min 23 sec.). Les trois hommes rejoignent ainsi Jacques Lefrand et Alex Gonzales, déjà qualifiés, dans la sélection française qui participera à la Coupe du monde de marathon à Séoul le 12 avril 1987.

Le titre féminin a été remporté par Françoise Bonnet en 2 h 32 min 32 sec. devant Chantal Langlacé et Sylviane Geffray-Levesque.

LYON
de notre envoyé spécial

Mille, deux mille, trois mille. Les coureurs s'engouffrent par grappes entre les barrières d'arrivée. Trempés, fourbus, ils s'emmitouflent prestement dans les couvertures de polyester que des mains secourables leur tendent, puis s'égaillent, papillottes multicolores, sur la place Bellecour, où la fête du marathon bat son plein.

Il y a vingt ans, le championnat de France réunissait neuf partants. Six étaient à l'arrivée. Dimanche, 3 200 athlètes trépignaient sur la ligne de départ. Prenant enfin en considération le phénomène des courses sur routes, la Fédération française d'athlétisme avait décidé, cette saison, d'élargir la plate-forme de qualification et de répartir les concurrents en plusieurs catégories selon les résultats obtenus dans l'un ou l'autre des quarante-deux marathons qualificatifs de l'année. *« Avoir ensemble la masse et l'élite, c'est l'idéal »*, reconnaît Jacques Darras, entraîneur national de fond, regrettant que cet amalgame n'aît pas été fait dix plus tôt. *« De toute façon,* dit-il, *les meilleurs se retrouvent toujours devant. »*

Devant, il y avait effectivement le favori Alain Lazare, caracolant en solitaire depuis le seizième kilomètre. *« Mon seul adversaire, c'était la défaillance »*, disait-il à l'arrivée, conscient de l'avoir côtoyée de près, après le terrible orage qui a noyé le pavé lyonnais à la mi-course. Parti sur les bases de la meilleure performance française (2 h 10 min. 49 s, par Jacky Boxberger en 1985), Lazare a terminé très éprouvé dans un temps moyen pour lui et carrément mauvais sur le plan international.

Les grandes compétitions se gagnent, désormais, entre 2 h 8 min. et 2 h 10 min., alors qu'aucun coureur français n'est descendu, cette saison, sous les 2 h 13 min. En France, la spécialité a pourtant progressé à pas de géant depuis deux ans. Neuvième de la Coupe du monde par équipes en 1984, la France a terminé deuxième de la Coupe d'Europe, à Rome, en 1985. Les places de Lefrand (septième) et de Gonzales (onzième) à Stuttgart sont les meilleures obtenues depuis trente ans dans un championnat d'Europe.

« Le retard de nos marathoniens sur l'élite mondiale, explique Jacques Darras, *est dû aux difficultés que nous avons éprouvées pour les placer dans les meilleures conditions. Pour être compétitif au plus haut niveau, il faut s'entraîner deux fois par jour trente kilomètres en moyenne. Il faut donc avoir un emploi à mi-temps. »* Jacques Lefrand n'a obtenu le sien qu'en mai dernier (après avoir gagné sa sélection au championnat d'Europe), au terme de huit mois de négociations. Ajusteur dans une usine de la région rennaise, il devait d'abord s'acquitter de sa dure journée de travail (debout) avant d'aller sillonner les routes bretonnes.

Kilomètres intelligents

Depuis le mois de novembre dernier, Jacques Maréchet a obtenu de l'administration des PTT où il est contrôleur, une réduction quotidienne de deux heures de son temps de travail pour s'entraîner et avaler jusqu'à 220 kilomètres hebdomadaires en période de préparation. *« Des kilomètres intelligents au cours desquels je travaille vitesse et endurance »*, précise le jeune homme, qui s'entraîne seul depuis six ans. Dans les difficiles conditions météorologiques de Lyon, il a amélioré de près de 3 minutes son record personnel. A trente ans et avec seulement six marathons derrière lui, Maréchet possède une bonne marge de progression. Malgré ses trente-quatre ans et son palmarès impressionnant sur piste comme en cross-country, Pierre Lévisse peut aussi être considéré comme un « marathonien neuf ».

« Jusqu'à présent, les Français souffraient d'un autre handicap, souligne Jacques Darras. *Ne réalisant pas de performances significatives, ils n'étaient pas invités dans les grands marathons internationaux. »* Désormais, ils peuvent s'améliorer au contact des meilleurs. Alex Gonzales sera à New-York cette semaine. Alain Lazare était invité à Chicago, mais il a préféré se qualifier pour Séoul en courant à Lyon. Quant à Lefrand, il a sagement mis un terme à une saison chargée.

« Le bon dosage est de trois marathons par an », estime Jacques Darras, en prenant pour référence l'Allemand de l'Est Cierpienski, double champion olympique en 1976 et en 1980, qui ne courait que deux fois par an. D'ici, la Coupe du monde, les Français et les Françaises vont, après un arrêt de quinze jours, effectuer quelques cross hivernaux *« pour garder le contact avec la compétition »*, et trois stages de préparation à Font-Romeu, Vittel et Mimizan. Jacques Darras en est sûr : *« Lefrand et Lazare seront à 2 h 10 au printemps prochain et les meilleures féminines à 2 h 30 min. »* (1).

JEAN-JACQUES BOZONNET.

(1) Maria Lelut a réalisé 2 h 29 min. 51 sec. ce dimanche 26 octobre à Chicago.

LES RÉSULTATS

Automobilisme

GRAND PRIX D'AUSTRALIE

1. Prost (Fra-Marlboro McLaren TAG), les 309,796 km en 1 h 54 mn 20 sec. ; 2. Piquet (Bré-Williams Honda), à 4 sec. ; 3. Johansson (Suè-Ferrari), à un tour ; 4. Brundle (GB-Tyrell Renault), à un tour ; 5. Streiff (Fra-Tyrrell Renault), à deux tours ; 6. Dumfries (GB-Lotus Renault, à deux tours.

CHAMPIONNAT DU MONDE DES CONDUCTEURS
(Classement final)

1. Alain Prost (Fra.)	72 pts
2. Nigel Mansell (G-B)	70 pts
3. Nelson Piquet (Bré.)	69 pts
4. Ayrton Senna (Brés.)	55 pts
5. Stefan Johansson (Suè.)	23 pts
6. Keke Rosberg (Fin.)	22 pts

Football

CHAMPIONNAT DE FRANCE PREMIERE DIVISION
(Quatorzième journée)

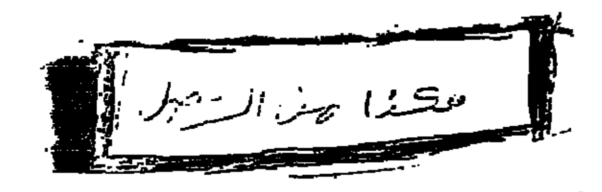
*Bordeaux et Monaco	1-1
Marseille b. *Le Havre	3-1
Paris-SG b. *Sochaux	1-0
*Rennes et Toulouse	0-0
*Nice b. Auxerre	2-0
*Nantes et Laval	1-1
*RC Paris et Metz	1-1
*Lille b. Saint-Etienne	1-0
*Nancy et Lens	1-1
Brest b. *Toulon	3-2

Classement. – 1. Bordeaux, 21 points ; 2. Marseille, 20 ; 3. Paris-Saint-Germain, 18 ; 4. Toulouse, Nantes, Nice, 16 ; 7. Lille, Monaco, Auxerre, 15 ; 10. Metz, Lens, Sochaux, 14 ; 13. Le Havre, Brest, Laval, 13 ; 16. Saint-Etienne, 11 ; 17. Rennes, RC Paris, 10 ; 19. Nancy, 9 ; 20. Toulon, 7.

Rugby

ROUMANIE-FRANCE

L'équipe de France s'est imposée 20 à 3, le samedi 25 octobre à Bucarest. Les Français ont marqué trois essais par Andrieu, Blanco et Bérot, deux buts de pénalité et une transformation de Bérot. Les Roumains ont inscrit un but de pénalité par Nastase. Pour le deuxième match de leur tournée en France, les All Blacks néo-zélandais ont battu une sélection du Centre par 23 à 9, à Clermont-Ferrand.





Directeur commercial adjoint

Département POLYESTER-POLYURETHANE

Nous sommes la filiale française d'un groupe figurant parmi les premiers fabricants américains de **SPECIALITES CHIMIQUES.** Nous recherchons **le Directeur commercial adjoint de notre département polyester-polyuréthane.**

Le poste requiert :
- une formation d'ingénieur, grande école de chimie,
- une expérience d'au moins une dizaine d'années dans une fonction commerciale ou technico-commerciale pour des produits relevant de la chimie des polymères,
- la connaissance des méthodes de marketing modernes pour promouvoir des produits dans des industries telles que : les composants pour l'automobile, les adhésifs, la chaussure, les peintures et vernis,
- la pratique de la négociation commerciale à haut niveau tant en France qu'à l'exportation (principalement CEE).

- La maîtrise de la langue anglaise est indispensable ; la connaissance d'une seconde langue étrangère vivement appréciée.
- Le candidat doit être âgé d'environ 35 ans.
- Le poste est situé à Paris et nos produits fabriqués dans la région rouennaise, où se trouvent également les laboratoires de recherche et développement.

Merci d'adresser votre curriculum-vitae, accompagné d'une lettre manuscrite mentionnant vos prétentions et d'une photographie à : **WITCO S.A.** - Service du Personnel - 10, rue Cambacérès - 75008 PARIS.

Pierre Lichau

Witco

La haute technologie s'élabore en secret

SEMA-METRA, c'est de longue date une *expérience* réussie dans les domaines industriel, militaire, spatial, aéronautique...

Nous avons conçu et réalisé des systèmes d'automatisation, de télésurveillance, de réseaux locaux, de simulateurs et de systèmes militaires.

Ingénieurs informaticiens confirmés, venez mettre au grand jour vos compétences temps réel, langages PASCAL, C et systèmes UNIX, VMS.

Rejoindre la division ingénierie de systèmes techniques de SEMA-METRA, c'est donner au développement de votre carrière la dimension d'un leader européen du conseil et de l'ingénierie informatique.

Postes à pourvoir à Paris et province sud.

Envoyer C.V. et lettre manuscrite à Elisabeth Picard, sous référence LM 12, SEMA-METRA - 16/18, rue Barbès - 92126 Montrouge Cedex.



dièse

Dans la fonction personnel, faites évoluer votre carrière !

Notre Groupe, avec ses 1 800 collaborateurs, a déjà construit 76 000 maisons et réalisé un CA annuel de plus d'un milliard de francs. *Il couvre, avec ses 150 points de vente et ses 32 Directions Opérationnelles Décentralisées, l'ensemble du territoire national.*

Nous recherchons, pour la Direction des Relations Humaines du Groupe, à Meudon :

Responsable de la Gestion informatisée de la Paie

Après une formation supérieure et 3 à 4 ans d'expérience de la paie, vous souhaitez aujourd'hui élargir votre savoir faire. Nous vous proposons d'être l'interface, pour la gestion paie, entre l'informatique et les multiples entités du Groupe. Vous saurez également créer et mettre en place tous les outils susceptibles de faciliter la tâche des opérationnels : bilan social, tableau de bord etc... Réf. 123M

Assistant fonction Personnel

Débutant, après des études de Droit et si possible une spécialisation Relations Humaines, vous souhaitez passer à la pratique, notamment dans les domaines liés à vos compétences juridiques : conseil en matière de législation du travail, analyse et diffusion de l'information sociale, etc... Réf. 124 M

Pour ces deux postes, merci de nous faire part de vos motivations en adressant votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV et photo) sous référence choisie à la Direction Gestion des Cadres, qui vous garantit une **totale confidentialité.**

GROUPE BRUNO PETIT - BP 33 - 92190 MEUDON



GROUPE BRUNO PETIT

SOURCES

Aménagement et Promotion dans le Midi...

Soyez le Patron d'une Equipe autonome

Pour développer notre activité d'implantation de sites d'accueil et de tourisme en milieu rural notre Direction souhaite vous confier l'animation d'une équipe d'une dizaine de personnes Techniciens et Commerciaux.

Votre esprit d'entrepreneur, vos connaissances pratiques et éprouvées en **aménagement de tourisme de loisir, d'habitat et montage d'opérations,** ainsi que vos capacités de contact et d'innovation vous permettront d'être le gestionnaire de cette activité autonome au sein de notre Groupe de plus de 1 000 personnes.

Notre Conseil traitera en toute discrétion le dossier (lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions) que vous lui enverrez, sous référence 6101 M.

Daniel Desjardins 5, RUE DE LA SURINTENDANCE - 78100 ST-GERMAIN-EN-LAYE

Lafarge Coppee

L'univers des matériaux
L'avenir des biotechnologies

Un des leaders de l'Industrie Française (Ciment - Matériaux - Biotechnologies) ouvert sur le monde (2/3 du chiffre d'affaires et la moitié de l'effectif à l'étranger), recherche pour son groupe opérationnel PLATRES LAFARGE (1300 personnes - 16 unités de production - CA 1,3 milliard).

Un jeune responsable de formation haut niveau

Moteur du changement :
- il aidera la hiérarchie à anticiper les évolutions technologiques, économiques et sociales,
- il participera à l'élaboration de la politique, concevra et mettra en œuvre les méthodes et plans de formation permettant d'adapter le personnel aux métiers de demain, tant sur le plan technique que sur le plan du management,
- *il agira à tous les niveaux hiérarchiques et pour toutes les fonctions de l'entreprise.*

Ce poste, auquel la politique sociale du Groupe confère un rôle prédominant, conviendrait à un candidat de premier plan, diplômé d'une grande école d'ingénieur ou de gestion, ayant 3 à 5 ans d'expérience industrielle, témoignant de compétences et de motivations marquées pour la formation, innovateur, animateur et réalisateur.

La réussite dans ce poste sera un tremplin pour accéder dans le **Groupe LAFARGE COPPEE** à de larges responsabilités soit dans la fonction personnel, soit dans des postes opérationnels.
Poste : ville sud-est.

Ecrire sous réf. BJ 202 AM - Discrétion absolue

Membre de Syntec

71, rue d'Auteuil 75016 Paris



PUBLIPANEL

BNP. LA BANQUE EST NOTRE METIER POURQUOI PAS LE VOTRE DEMAIN ?

Avec 2 000 agences en France et une présence dans 76 pays, la BANQUE NATIONALE DE PARIS est l'un des tout premiers Groupes Bancaires du monde.
Elle fonde son développement sur un professionnalisme exigeant, faisant une large place au dynamisme commercial et à la compétence technique.
L'efficacité de la BNP s'appuie sur la créativité de ses actions, adaptées de façon originale aux réalités locales grâce à une large décentralisation de son implantation commerciale.
Rejoindre le réseau des agences BNP, c'est approcher et conseiller une clientèle diversifiée (entreprises et particuliers), mettre en place des opérations de financement, c'est aussi animer des équipes opérationnelles.

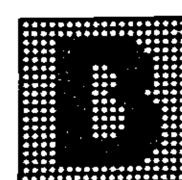
JEUNES DIPLOMES DE GRANDES ECOLES DE COMMERCE/GESTION OU D'UNIVERSITES

(NIVEAU MAITRISE MINIMUM)

DEVENEZ
- ADJOINT D'UN DIRECTEUR D'AGENCE
- RESPONSABLE D'UN SERVICE D'ANALYSE FINANCIERE
- RESPONSABLE D'UN SERVICE MARKETING DECENTRALISE
- CHARGE DE CLIENTELE DE PARTICULIERS
- CHARGE DE CLIENTELE ENTREPRISES
- ANALYSTE FINANCIER

A partir d'une formation commune à tous les futurs cadres quel que soit le premier poste que vous occuperez, la BNP propose un large éventail d'évolutions possibles.
Cette mobilité fonctionnelle, conjuguée à **une mobilité géographique indispensable,** multiplie les chances d'une progression rapide au sein du groupe.

Parmi ces premiers postes, dites-nous lequel sera le vôtre.
Ecrivez-nous : curriculum vitae + lettre manuscrite + photographie sous réf. RM1 à l'adresse suivante :
I et A - 33, rue Vernet - 75008 PARIS.



Jeune juriste droit immobilier

Le groupe de la COMPAGNIE BANCAIRE recherche pour l'une de ses filiales un (une) jeune juriste (25/30 ans) doté(e) d'une maîtrise de Droit privé et bénéficiant d'une première expérience réussie de 3 à 5 ans acquise de préférence dans une société de promotion immobilière.

Au sein d'une petite équipe, il (elle) sera chargé(e) de l'étude du montage juridique d'opérations immobilières et de la conduite d'affaires contentieuses.

Ce poste évolutif nécessite des qualités de contact, d'analyse et de synthèse.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo) sous réf. 410 à :
Madame JANIN - COMPAGNIE BANCAIRE
5 Avenue Kléber - 75116 PARIS

SOURCES

groupe de la compagnie bancaire



AGRO-ALIMENTAIRE : C'est maintenant là... que votre « Culture Technique »... trouvera son plein emploi...

Nous sommes un Groupe Français, puissant (12 milliards de F., 5 000 personnes) et innovateur. Du traitement d'une matière brute au départ, nous évoluons vers des produits de plus en plus élaborés, à VALEUR AJOUTEE certaine.

Cette progression ne peut SE POURSUIVRE et S'ACCELERER qu'avec un Département

Méthodes centrales 220 000 F +

fort et vigoureux. Nous avons jeté les premières bases : venez nous faire profiter de votre acquis pour que nous allions PLUS VITE et PLUS LOIN.

A la tête de 7 personnes, vous saurez mettre en application cet « ETAT D'ESPRIT » qui caractérise les hommes de votre trempe et les conduit à rechercher, sans cesse, l'amélioration de la PRODUCTIVITE...

En appui des PROCESS, tout au long de la « chaîne » de production, mais aussi en « arrêt » sur l'étude des CONDITIONNEMENTS si importants pour notre image...

Jeune ingénieur ou BTS très expérimenté, vous avez envie de vivre, en qualité d'ARTISAN MAJEUR, cette évolution technologique qui vous permettra de générer des actions d'ORGANISATION INDUSTRIELLE nombreuses et de qualité...

A 1 h 30 de PARIS. A bientôt.

René DAGIRAL, notre Conseil, attend votre résumé de carrière sous la référence V/MC/LM.

MEDIA PA

Raymond Poulain Consultants 74, rue de la Fédération - 75015 PARIS

Vous êtes un expert reconnu

Consultant(e) de haut niveau, vous comptez parmi ceux qui rendent faciles aux décideurs d' Entreprises :

- l'élaboration d'une stratégie,
- le choix des solutions organisationnelles et techniques,
- le choix des systèmes les plus adaptés.

Les postes concernés sont centrés sur l'organisation, l'architecture de systèmes, les marchés du tertiaire.

Il est difficile de concevoir que vous n'ayiez pas au moins 10 ans d'expérience. Vous parlez l'anglais.

Adressez lettre manuscrite, C.V., photo sous référence MON305 à Anne CHEVALLIER, DIGITAL EQUIPMENT FRANCE, 2, rue Gaston Crémieux 91004 EVRY CEDEX.

Digital : un choix de société

digital

CURRICULUM

Directeur d'un centre d'innovation

Un Centre d'Innovation a pour mission première de contribuer au transfert de technologies. C'est un lien entre l'Université et l'Industrie et une structure d'accueil qui met à la disposition de porteurs de projet fortement innovants (qu'il s'agisse d'un chercheur, d'un créateur, ou d'une entreprise déjà existante) les locaux, les services, les techniciens qui leur permettront d'imaginer des produits nouveaux et, à partir de là, de créer ou de développer des entreprises nouvelles.

Le CONSEIL GENERAL d'un grand département a pris l'initiative, en association avec l'Université et des partenaires publics et privés, d'ouvrir un CENTRE D'INNOVATION.

Les infrastructures d'accueil doivent être prêtes début 87 et dès maintenant son DIRECTEUR peut intervenir dans leur réalisation et leur mise en place.

Il sera donc, avec les élus locaux, le véritable co-fondateur du Centre, aura la responsabilité de sa gestion, sélectionnera les projets et *accompagnera* leurs auteurs en favorisant les contacts entre tous les intervenants.

Conseil, gestionnaire, "commis-voyageur", en France et à l'étranger, c'est un entrepreneur que nous recherchons.

Une formation de haut niveau (indispensable sésame pour établir des relations efficaces avec l'Université), un passé indiscutable de dirigeant en milieu industriel (nécessaire expérience pour bien comprendre les problèmes des autres) et par dessus tout la conviction de ceux que motivent les obstacles, voilà sans doute l'essentiel pour réussir ce pari...

Merci de comprendre notre enthousiasme et d'adresser votre dossier sous réf. CI 1008 M à notre Conseil qui vous présentera plus en *détail* votre mission.

SEFOP *11 rue des Pyramides, 75001 Paris.*

MEMBRE DE SYNTEC

Responsable de la communication



NORD

MARKETING FINANCIER — METROPOLE NORD

Concevoir un plan de communication, mettre en œuvre et coordonner l'ensemble des moyens de communication utilisés par notre société vis-à-vis de nos clients actuels et potentiels, suivre l'évolution de notre image sur nos marchés et dans notre environnement : quel challenge passionnant pour un professionnel de la communication doté d'un esprit marketing et disposant de réelles qualités relationnelles et rédactionnelles !

Au sein de notre Département Marketing et en liaison avec l'ensemble de nos services ce responsable assurera également la cohérence de la communication externe au travers de l'ensemble des documents et supports matériels de notre société qui est un établissement financier connu pour son dynamisme et ses résultats.

Aussi cette création de poste est une chance à saisir pour une personne, diplômée d'études supérieures, ayant exercé des responsabilités similaires en entreprise ou dans une société de services et qui souhaite utiliser à plein son potentiel d'enthousiasme et de créativité.

Si ce message vous motive adressez rapidement sous réf. 2307/LM le C.V. résumant votre expérience à notre Conseil, D. LANDEAU, qui vous garantit une totale confidentialité.

HAY Managers 50, bd du Gal-de-Gaulle - 59100 ROUBAIX - 20.73.71.70



Le Groupe UNICHEMA occupe une position de premier plan sur le marché européen des glycérines, acides gras et autres produits chimiques industriels.
Sa société française (300 MF) recherche un

INGENIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

L'ingénieur technico-commercial se verra confier des missions d'études commerciales tant sur le plan de la prospection de nouveaux marchés que sur celui de la définition de nouveaux produits, dans un contexte de grande autonomie et de forte concurrence.

Il acquierra la connaissance des produits en collaboration avec les laboratoires de fabrication.

Il aura une formation sur le terrain aux techniques de négociation, vente et suivi de la clientèle, en vue d'en assumer les responsabilités.

Vous êtes débutant ou bénéficiez d'une courte expérience professionnelle et êtes diplômé d'une grande école de chimie (ENSCP - ESPCI - ENSIC...). Vous y ajoutez des qualités de détermination, d'aptitude au dialogue et d'ouverture internationale. Vous avez une excellente connaissance de l'anglais parlé et écrit. La maîtrise de l'allemand serait appréciée.

Les possibilités d'évolution sont à l'échelle d'un grand groupe international.

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous réf. XV/86 E à
***UNILEVER FRANCE SERVICES** - recrutement des cadres*
8 avenue Delcassé - 75384 PARIS Cedex 08.

UNILEVER UNE DIMENSION INDUSTRIELLE A L'ECHELLE HUMAINE

Compagnie aérienne, 90 MF de C.A. en plein redressement

recherche

UN DIRECTEUR GÉNÉRAL

300.000 F par an

- *Le candidat* doit avoir une expérience et des compétences techniques confirmées dans la gestion d'une compagnie aérienne.
- Il doit faire preuve d'ouverture d'esprit et d'aptitude au dialogue social.
- Pouvoir assurer l'exécution parfaite des décisions prises par les instances dirigeantes de l'entreprise dans le respect des textes légaux.
- Avoir une connaissance parfaite de l'anglais parlé et écrit.
- Pratique de l'informatique indispensable.
- Animer une équipe de collaborateurs.
- Il sera appelé à négocier des contrats d'ouverture de lignes nouvelles avec les autorités officielles françaises et américaines, ainsi que les compagnies aériennes de la Caraïbe.
- Il devra faire preuve de dynamisme, d'imagination, d'esprit de décision et de responsabilité.
- *Il doit résider en Guadeloupe.*

Adresser dossier de candidature, lettre + C.V. + photo avant le 15 novembre 1986 à :
SATA - AIR GUADELOUPE
AÉROPORT DU RAIZET
97110 ABYMES - GUADELOUPE.

Dans le cadre du lancement d'un nouveau produit d'atelier logiciel et de l'appui à la vente du SGBD CLIO, nous recherchons

un homme ou une femme de communication

diplômé d'école de commerce ou d'ingénieurs, chargé en liaison avec la Direction Générale :
- d'entretenir des relations régulières et efficaces avec la presse,
- de participer à la campagne de lancement des nouveaux produits,
- de participer à des manifestations informatiques,
- *d'organiser des réunions promotionnelles,*
- de participer à l'effort d'information interne.

Facilité de contact, sens du suivi et de l'organisation, initiative sont nécessaires pour réussir dans ce poste, ainsi que, si possible, la connaissance des interlocuteurs des revues informatiques.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous réf. M2710 à Groupe SYSECA, Direction du Personnel, 315, Bureaux de la Colline, 92213 SAINT-CLOUD CEDEX.

GROUPE SYSECA

SYSECA (300 MF de C.A., 850 collaborateurs dont 85% d'ingénieurs) est une Société de services et d'ingénierie informatique, partenaire d'un groupe industriel de taille internationale.

Emplois et Entreprises

Caisse Régionale de Crédit Agricole Perpignan

recherche :

INGÉNIEURS INFORMATICIENS

(Même débutants), susceptibles de devenir rapidement chefs de projets dans le développement d'applications bancaires.

Connaissances souhaitées :
MVS - CICS.
MERI - SE.
Bases de données relationnelles (DATACOM).

Les candidats retenus pourront être amenés à jouer un rôle de premier plan dans la mise en place d'un système d'informations commun à trois établissements distincts.

Adresser C.V., photo et prétentions à : G.R.H.
C.R.C.A.M. des Pyrénées-Orientales
BP. 243 - 30, rue Pierre-Bretonneau
62002 Perpignan - Cedex.

Administrateur Gérant

Produits Chimiques pour l'Industrie du Papier
Poste orienté sur les Ventes

Notre client, un fabricant britannique de produits chimiques pour l'industrie du papier dont les activités sont couronnées de succès, est en train d'établir une base de fabrication dans le nord de la France pour vendre ses produits à l'industrie du papier française et désire engager un administrateur gérant pour prendre la commande complète de cette nouvelle entreprise.

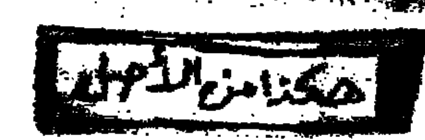
Les fournitures venant initialement de Grande-Bretagne, l'activité sera de vendre et se développera par la suite en une gestion complète, fabrication et distribution comprises.

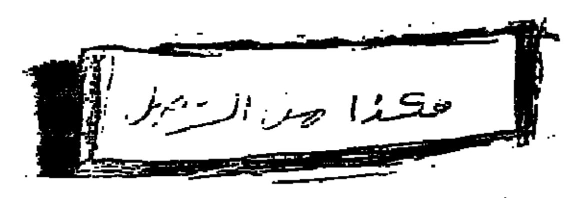
La personne nommée à ce poste sera parfaitement bilingue anglais, avec une expérience initialement basée techniquement dans l'industrie française du papier et une expérience ultérieure dans les ventes de produits chimiques à cette industrie. Une bonne compétence commerciale est essentielle de même qu'une compétence de gestion et d'organisation.

Ce poste exigeant apportera des satisfactions professionnelles considérables, un salaire excellent et des avantages pécuniaires supplémentaires appréciables. Pour plus de renseignements, écrire ou téléphoner en mentionnant la référence P487 à :

David Pendleton Management Consultants Limited

39-40, High Street Bristol BS1 2AT England.
Tél. : Bristol (0272) 297851.







Amnesty International France

recherche

LE/LA RESPONSABLE DE SON MENSUEL « CHRONIQUE D'AMNESTY »

(TIRAGE : 50.000 EXEMPLAIRES)

Journaliste expérimenté, il/elle assure la conception et la direction rédactionnelle du mensuel de la section française, en collaboration étroite avec de nombreux interlocuteurs et sous le contrôle du bureau exécutif de l'association.

- Animation d'une équipe de rédacteurs, graphistes et photographes, pigistes ou bénévoles (briefings individuels et coordination du comité de rédaction).
- Dépouillement quotidien des informations produites par Amnesty.
- Contrôle de l'ensemble des textes.
- Suivi du budget.
- Ecoute créative : sens des contacts, goût du travail en équipe.
- Anglais indispensable.
- Capacités d'organisation.
- 3/4 temps possible.

Adresser C.V. + lettre manuscrite :
AMNESTY INTERNATIONAL
DIRECTEUR
4, rue de la Pierre-Levée, 75011 PARIS.

Tour Operator en pleine expansion

filiale d'un groupe international

recherche

L'ADJOINT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

(H. ou F.)

Il aura à superviser les services comptables, administratifs et de gestion. Mais il devra aussi être un excellent négociateur commercial.

Il recevra tout d'abord une formation au sein d'établissements du groupe à l'étranger.

Poste s'adressant à un jeune diplômé ESCP, ESSEC, HEC (25 ans).

Anglais impératif, 2e langue souhaitée.

Rémunération annuelle 185-200 000 F.

Adresser c.v., lettre manuscrite et photo sous nº 8 121 M, *LE MONDE PUBLICITÉ*, 5, r. de Monttessuy, 75007 Paris.

SOCIÉTÉ DE COMMISSAIRES AUX COMPTES (Paris), recherche

• Réviseurs Confirmés H/F *• Chefs de Mission*

Les candidats retenus :

- *devront être diplômés de l'enseignement supérieur et avoir acquis en cabinet la pratique de l'Audit*
- *interviendront auprès de sociétés appartenant à des secteurs d'activités variées*
- *bénéficieront d'une formation diversifiée préparant au diplôme d'expertise comptable.*

Envoyer C.V. manuscrit, photo et prétentions à
COGERCO - FLIPO
72, rue de Bellechasse - 75007 PARIS

Une grande société d'assurances à forme mutuelle, qui est à l'origine d'un groupe puissant, diversifié et très dynamique, crée deux postes, pour jouer un rôle moteur dans l'évolution des systèmes d'information, de comptabilité et de contrôle de gestion.

• HEC, ESSEC, ESCP ou jeune expert comptable

Il aura 3 à 5 ans d'expérience acquise dans un groupe d'assurances ou dans un grand cabinet d'audit ou d'expertise (avec des interventions dans le domaine de l'assurance). Sa première mission consistera à analyser les procédures comptables actuelles, à élaborer des schémas et des méthodes plus performants, à les mettre en œuvre jusque et y compris la formation des personnels concernés.
Des connaissances fiscales sont nécessaires pour pouvoir intervenir dans la globalité des problèmes à traiter.

référence OY 175 AM

• Chef de projet haut niveau X, ECP, Mines

Placé au sein de la direction de la comptabilité et du contrôle de gestion, sa première mission sera d'analyser les circuits d'information concernant la comptabilité, d'élaborer des systèmes plus performants et pour ceux impliquant un développement informatique d'en piloter la mise en place en liaison avec *la direction informatique, tant* dans le domaine des gros systèmes que dans celui de la micro-informatique et de la bureautique.
Il aura deux ans d'expérience en organisation informatique dans le domaine financier (toutefois, les candidatures de débutants de fort potentiel ayant fait des stages intéressants dans ce domaine et désireux de s'orienter dans cette voie seront prises en considération).

référence PZ 176 AM

La réussite dans ces postes permettra à des candidats de premier plan et ayant l'esprit d'équipe d'accéder rapidement à des responsabilités à la mesure de leur valeur, dans la société mère ou au sein du Groupe.
Poste à Paris.

Ecrire en précisant la référence.
Discrétion absolue.

PUBLIPANEL

Membre de Syntec
71, rue d'Auteuil 75016 Paris



Chef de service commercial

Une société française dynamique ayant de bons résultats et en expansion, réalisant des pièces et ensembles mécaniques de série et dotée d'un parc important de machines modernes, crée pour poursuivre et intensifier son développement, un poste de Chef de Service Commercial.

Il sera chargé de la gestion et du développement de la clientèle France et exportation (grandes entreprises industrielles) et il collaborera à l'élaboration de la prospective commerciale et aux études de diversification.
Ce poste conviendrait à un ingénieur, ayant 3 ans environ d'expérience de ventes de produits techniques, capable d'animer une équipe, de négocier et d'apporter une réelle contribution personnelle au développement et à l'orientation de la société.
Connaissance de l'anglais ou de l'allemand nécessaire.
Ce poste permet de bien connaître l'ensemble de la société et d'évoluer avec celle-ci.

Poste : région Champagne-Ardennes.

***Ecrire sous référ.* ZJ 184 AM**
Discrétion absolue.

PUBLIPANEL

Membre de Syntec
71, rue d'Auteuil 75016 Paris



Un important Etablissement Industriel d'Etat (2000 personnes) à vocation de conception et réalisation de matériels navals, offre à des ingénieurs en début de carrière de valoriser leur formation et leurs aptitudes dans un environnement particulièrement ouvert aux techniques de pointe.

Il recherche

• Un Ingénieur électronicien études et développement

Chargé d'étudier et de développer des équipements électroniques, utilisant des logiques numériques à base de microprocesseurs, il pilotera une équipe de techniciens et coordonnera les différentes phases d'avancement d'un projet, de l'élaboration du cahier des charges jusqu'à l'assistance technique en production.
Ce poste, ouvert sur des activités variées, permet de nombreuses relations internes et externes à l'établissement. La lecture courante de l'anglais technique est indispensable et des connaissances en informatique industrielle seraient appréciées.

référence CA 203 AM

• Un Ingénieur d'essais

*Ce poste s'adresse à un ingénieur mécanicien qui recevra une formation spécifi*que en pyrotechnie pour lui donner la compétence nécessaire.
Il pilotera et exploitera des programmes d'essais, participera à des études, réalisera des expertises destinées à garantir et à améliorer les performances et la sécurité des matériels (systèmes propulsifs, dispositifs électropyrotechniques...).

référence DL 204 AM

Ces postes supposent un sens développé du travail en équipe, des qualités de rigueur et de curiosité technique et ouvrent des perspectives d'évolution vers des responsabilités d'encadrement et de coordination de projets complexes.
Postes : sud-ouest.

Ecrire en précisant la référence
à Annie SANTAMARIA
11, rue Calvé, 33000 BORDEAUX
Discrétion absolue

PUBLIPANEL

Membre de Syntec
etap

Un important groupement d'entreprises du secteur agro-alimentaire, représentant 20 milliards de chiffre d'affaires, recrute son

Délégué permanent à Bruxelles

plus spécialement chargé des contacts avec les services de la Communauté Economique Européenne

Ce poste conviendrait à un candidat expérimenté, de formation supérieure, *ayant une bonne connaissance des réalités économiques du* secteur agro-alimentaire et parlant anglais.

Qualités requises :
- aptitude au contact,
- disponibilité,
- *esprit méthodique.*

Ecrire sous réf. GZ 200 CM
Discrétion absolue

PUBLIPANEL

Membre de Syntec
71, rue d'Auteuil 75016 Paris
etap

Ingénieur haut niveau
SUP ELEC, ENSTA, CENTRALE

Un important Etablissement Industriel d'Etat *du Sud-Ouest* (2000 personnes) *offre à un Ingénieur* Electronicien de haut niveau, d'être le spécialiste et le promoteur de la testabilité dans un environnement technologique de pointe.

Il animera et coordonnera les activités du service Test chargé d'analyser et d'améliorer la testabilité des cartes et matériels électroniques, de gérer et de développer l'ensemble des moyens de MAO et de tests automatiques.
Au niveau national, grâce à sa compétence et à ses qualités relationnelles, il jouera un rôle moteur au sein de groupes de travail, de commissions publiques et privées.
Ce poste fait appel à la pratique de l'anglais, à de solides connaissances en informatique, à une expérience acquise, *si possible, dans un domaine similaire.* Il permet d'affirmer un talent d'animateur et des qualités d'organisation et d'initiative.

Ecrire sous réf. EM 205 AM à Annie SANTAMARIA
11, rue Calvé, 33000 BORDEAUX
Discrétion absolue

PUBLIPANEL

Membre de Syntec
etap

De la marine marchande... à l'agro-alimentaire...

Dans l'esprit du Directeur Industriel d'une Société de notre Groupe (1,2 milliard de francs, 1 500 personnes) de l'AGRO-ALIMENTAIRE, il doit exister une synergie très forte entre les Services de Production et vous-même, notre nouveau patron

Maintenance - travaux neufs **200 000 F +**

En effet, sous sa responsabilité directe, et à la tête d'une véritable « petite entreprise » (15 MF de budget, 12 personnes), votre rôle ne devra pas se borner à des interventions curatives de type « pompier » !...
Sans doute, quelquefois, aurez-vous à « déployer » vos équipes, mais notre attente relève aussi de votre capacité à diagnostiquer les forces et les faiblesses de notre outil de production et de proposer des solutions « réalistes » pour y remédier. En fait, une démarche d'organisateur, un tempérament « technicien », une volonté affirmée de prévoir et de « faire face ».
Ingénieur Marine Marchande ou jeune AM, ENI..., vous souhaitez devenir le numéro un de cette activité dès maintenant. Faites-nous confiance pour mettre en valeur, ultérieurement, les qualités de MANAGER que vous aurez démontrées à cette fonction primordiale.
Venez nous rejoindre en Banlieue sud de paris.

René DAGIRAL, notre Conseil, attend votre résumé de carrière, sous la référence V/TN/LM,

MEDIA BA

Raymond Poulain Consultants 74, rue de la Fédération - 75015 PARIS

Directeur établissement financier

REGION NORD ± 300.000 F

Un établissement financier privé *faisant* partie d'un groupe immobilier important recherche son Directeur. Rendant compte directement au Président du Conseil d'Administration, à la tête d'une équipe d'une dizaine de personnes, il aura pour mission principale de rechercher — et d'arbitrer entre les différents marchés — les ressources financières nécessaires à l'activité "prêteur" de la société dans une optique de compétitivité et de profit. Il gérera également un portefeuille de prêts important et tiendra le rôle de Conseil Financier au niveau du groupe. Ce poste, très autonome, convient particulièrement à une personne âgée d'au moins 30 ans, diplômé de l'enseignement supérieur, exerçant actuellement une *responsabilité de management* au *sein* d'une agence bancaire ou d'un établissement de crédit et désireuse d'évoluer vers des responsabilités élargies. En dehors des qualités spécifiques aux professions bancaires il est indispensable d'avoir des aptitudes relationnelles et le sens commercial.

En fonction des compétences présentées la rémunération offerte sera de l'ordre de 300.000 F. Résidence en métropole Nord possible.

Les candidats intéressés doivent adresser leur dossier sous réf. 2309/LM à D. LANDEAU qui, en tant que Conseil externe, vous garantit une totale confidentialité.

HAY NORD

HAY *Managers* 50, bd du Gal-de-Gaulle - 59100 ROUBAIX - 20.73.71.70

CHARGE DE RECRUTEMENT

Faire face à notre progression réclame des **RECRUTEMENTS PERFORMANTS.**

Votre diplôme d'études supérieures en poche, vous disposez d'une expérience réussie en recrutement (minimum 2 ans). Vous souhaitez continuer à excercer vos compétences dans ce milieu difficile mais formateur tout en ouvrant votre champ d'intervention en gestion des ressources humaines.

Nous vous confierons l'assistance complète des responsables opérationnels dans tous leurs recrutements (essentiellement jeunes ingénieurs) et l'intégration des nouveaux collaborateurs.

Venez rejoindre l'équipe Relations Humaines d'une filiale (500 pers.) d'un important groupe industriel.

Si vous êtes le candidat très opérationnel que nous recherchons, nous saurons vous impliquer dans nos réflexions stratégiques en matière de personnel et votre ambition sera pour vous un atout.

Merci d'adresser lettre man., CV, photo et rémunération actuelle à notre Conseil, sous référence 506 A, PSYNERGIE, 86 Avenue Victor Hugo, 75116 PARIS.

DESSEIN





Chef du service juridique :
une vraie fonction de conseil...

... C'est tant par votre rigueur d'expert que par votre attitude active au sein de notre Groupe, que vous prendrez toute la dimension de votre poste. Vos domaines d'intervention seront diversifiés : Propriété Industrielle, Droit des Sociétés, Droit Social, Immobilier, Assurances, etc.

Professionnel de la fonction en entreprise, vous pourrez développer vos compétences dans le cadre de notre Société, Groupe français de près de 700 personnes, réputé dans son domaine d'activité (produits de grande consommation) largement exportateur, coté en Bourse.

Si ce poste évolutif, situé en Banlieue Sud, vous intéresse, merci d'adresser votre dossier complet (lettre, C.V., photo et prétentions), sous référence C/CSJ/LM, à notre Conseil Michèle DUCHER, qui vous garantit la plus totale discrétion.

MEDIA PA



Raymond Poulain Consultants
74, rue de la Fédération - 75015 PARIS

Consultant
Maintenance et Production Industrielle
Ingénieur Grande Ecole

Nous sommes l'un des premiers Cabinets Conseil en Management de France. Nous avons acquis, tant au niveau de grands groupes internationaux que de PMI performantes, une réputation de compétence et de sérieux. Ce succès, nous le devons autant à la qualité de nos consultants qu'à nos méthodes.

De formation Ingénieur Grande Ecole, votre expérience professionnelle, acquise dans l'industrie, vous donne envie d'évoluer vers des fonctions plus larges, mettant davantage en avant vos qualités d'animateur et de formateur, votre goût de la vente. Ce développement de carrière, la CORT vous l'offre aujourd'hui dans son Département «MAINTENANCE ET PRODUCTION INDUSTRIELLE». Après une période de formation à nos méthodes, vous deviendrez expert dans ces domaines d'intervention. Vous pourrez participer au développement de nouveaux produits et en assurer vous même la commercialisation chez nos clients.

Envisagez une évolution professionnelle vers le Conseil veut dire accepter une grande disponibilité, à nos yeux largement compensée par un travail au sein d'une équipe performante, offrant richesse d'expérience et de contacts, rémunération valorisante et un statut de Partenaire auquel ont accès les consultants de la CORT.

Danielle Jalbert vous remercie de lui adresser votre curriculum-vitae avec photo et rémunération actuelle - s/réf. 3176 M

LEVI-TOURNAY/ASSCOM



65, avenue Kléber, 75116 PARIS

MEMBRE DE SYNTEC — Paris-Lille-Lyon-Strasbourg

futur chef de service juridique

PARIS

Une très importante société Agro-Alimentaire française cherche son Futur Chef de Service Juridique.

Dans un premier temps il assistera le Secrétaire Général du holding pour le suivi de la vie des sociétés du Groupe.

Ultérieurement (3 ans maximum) il prendra en charge le service Juridique de la principale filiale **(5 milliards de C.A.)**.

Agé d'environ 30 ans, il a : • une **FORMATION JURIDIQUE** (DESS, DEA, Maîtrise de Droit Privé) **et FINANCIERE** (ESC, IEP, IAE, DECS, ...), • une expérience d'au moins 5 ans en cabinet ou dans *le service juridique d'une grande société, • une bonne maîtrise de l'Anglais.*

L'importance des missions confiées ainsi que les possibilités d'évolution offertes nous conduisent à être très exigeants dans notre choix. La rémunération tiendra compte de cette exigence.

Les candidatures (lettre manuscrite, C.V., photo) sous référence 2468-M, seront traitées en toute discrétion par



a. et j. ourlin — CONSEILS DE DIRECTION
47, AV. ALSACE-LORRAINE
92160 ANTONY

sanofi

Une recherche de pointe... à Montpellier

Pour notre centre de recherche de Montpellier (600 personnes), nous cherchons

Notre responsable du laboratoire de biochimie (ligne inflammation)

Responsable de la section Biochimie (5 techniciens), il est chargé de l'évaluation et du screening biochimique in vitro et in vivo des produits. Il développe de nouvelles méthodologies de travail.

C'est un jeune docteur en biologie ou en biochimie. En deux à trois années d'expérience post-universitaire, en recherche, il a acquis une bonne connaissance des pathologies de l'os ou du cartilage, en particulier au niveau des modèles animaux. Il a si possible une expérience des cultures cellulaires. Il maîtrise bien l'anglais. **(Réf. 515/LM)**

Notre responsable du laboratoire d'analyse des peptides

Responsable de la conception et de l'exécution de travaux de recherche exploratoire dans la chimie des peptides. Il est également chargé de la rédaction des rapports scientifiques en vue de la constitution des dossiers pharmaceutiques. Il dirige et assure la formation d'une cellule de recherche existante comportant deux techniciens.

C'est un pharmacien, un ingénieur ou un docteur 3e cycle, ayant une expérience de deux à trois années en chimie analytique de préférence dans le domaine de la synthèse peptidique ou/et de l'analyse peptidique acquise soit au cours d'une thèse, soit dans un centre de recherche pharmaceutique, de biotechnologie ou d'agro-alimentaire. Il maîtrise bien l'anglais. **(Réf. 516/LM)**

MEDIA PA

Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature, sous la référence correspondante, à Alain Vaissière - **JACQUES TIXIER S.A.** - 7, rue de Logelbach - 75017 PARIS.



jacques tixier s.a.
MEMBRE DE SYNTEC

La GIE est la filiale informatique des Assurances Générales de France.



Vous êtes jeune diplômé

maîtrise ou DEA scientifique

décidé à devenir un professionnel de l'informatique,

nous vous proposons un

poste d'informaticien
à l'issue d'une
formation de 5 mois,

aux techniques de l'informatique (langage de programmation, bases de données,...), stage de formation intensif et rémunéré qui débute le **5 janvier 87.**

Après cette formation, vous participez activement dans l'une de nos équipes, au développement de très importants projets sur grands systèmes IBM dans un environnement jeune, motivant et offrant des perspectives d'évolution intéressantes et variées en fonction de vos résultats.



GIE
GENERALE INFORMATIQUE ET D'EXPLOITATION

Pour rejoindre nos équipes, adressez candidature (CV + photo) sous la réf. **M 412** *à* **GIE** *- Service du Recrutement Tour Franklin - 92081 Paris La Défense Cedex 11 lieu de stage et du travail.*

GROUPE BANCAIRE

recherche

des Inspecteurs de Banque HF

Les candidats retenus auront une formation supérieure économique (Maîtrise de Gestion, Ecole Supérieure de Commerce, ITB ou CESB), une expérience bancaire de 5 ans, de bonnes qualités de contacts et des aptitudes pédagogiques sont indispensables.

Ces postes impliquent de fréquents déplacements en province de courte durée.

Envoyer CV, photo, lettre manuscrite et prétentions
à N. 5567 - PUBLICITES REUNIES
112, Bd Voltaire - 75011 PARIS qui transmettra

Société de produit chimique filiale d'un groupe international recherche un

INGENIEUR CHIMIQUE
pour poste
TECHNICO-COMMERCIAL

Ce poste basé à PARIS concerne la vente et la mise en œuvre de spécialités destinées à une clientèle industrielle internationale en particulier dans le domaine pétrolier.

Il nécessite des déplacements en France et à l'étranger.
La maîtrise de l'anglais est indispensable.

Ce poste à pourvoir rapidement s'adresse à des candidats ayant déjà une expérience affirmée dans le domaine de la vente de spécialités et capables de s'intégrer dans une équipe commerciale.

Adresser C.V. et prétentions à
PIERRE LICHAU S.A.** - sous réf. **9028
10, rue de Louvois - 75002 PARIS qui transmettra.

X, Centrale, Mines.

Il y a des responsabilités de premier plan à prendre au sein de notre groupe international pour de jeunes diplômés qui réussiront leur première expérience avec nous. Si notre position de leader dans le secteur tertiaire vous séduit, adressez votre C.V. sous référence 3848 à RSCG CARRIERES 48, rue Saint-Ferdinand 75017 Paris *qui* transmettra.

CRÉDIT AGRICOLE DES HAUTES-ALPES

La Direction des Finances et des Moyens recrute pour son Unité Comptabilité Générale, Trésorerie, Fiscalité

UN ADJOINT AU CHEF COMPTABLE

Nous attendons une candidature d'un DECS ou équivalent

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétention au Service du Personnel de la C.R.C.A.M. des Hautes-Alpes avenue d'Embrun, 05003 GAP CEDEX.

ADMINISTRATION PARISIENNE

recherche

INGÉNIEUR (BTS ou UIT)

Spécialiste télécommunication
quelques années d'expérience souhaitée.
Dégagé obligations militaires.

Adresser C.V., photo et *prétentions* financières à 31.284.
Centrale d'Annonces, 121, rue Réaumur
75002 Paris, qui transmettra.

AXIAL Publicité

TOTAL
COMPAGNIE MINIERE FRANCE

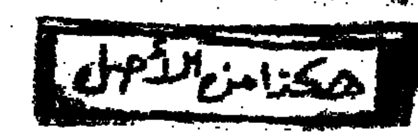
recherche pour sa division
NORD MASSIF CENTRAL de JOUAC (Haute-Vienne)

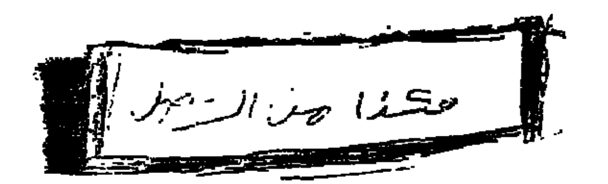
INGENIEUR D'EXPLOITATION
en mine souterraine

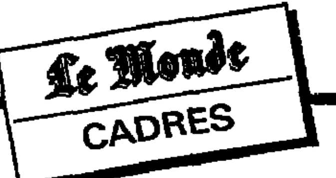
Vous avez la capacité à assumer la mission suivante :
- organiser et coordonner la production et les travaux neufs dans une mine d'uranium,
- diriger et animer une équipe d'environ 60 personnes,
- participer aux études de méthodes et à l'élaboration des programmes de production.

Vous êtes ingénieur diplômé d'une école de Mines ou équivalent.
Vous avez une expérience en exploitation minière et de préférence en mine métallique.

Envoyez-nous votre lettre de candidature avec c.v. et photo sous référence 3531 en indiquant votre rémunération actuelle à TCMF, Division Nord Massif Central, Boîte Postale 1, 87360 Lussac-les-Eglises.







EGOR FORMATION

CONSULTANT *HF*

Le Département FORMATION du groupe EGOR a pour vocation de former l'Encadrement des Entreprises aux méthodes les plus modernes de Recrutement, d'Appréciation et d'Evaluation des potentiels.

Aujourd'hui, la confiance répétée de nos clients et l'intérêt de plus en plus grand que suscitent nos techniques nous conduit à enrichir notre équipe d'un nouveau consultant.

Agé(e) d'au moins 30 ans, vous êtes Psychologue et avez acquis une expérience significative de la commercialisation des produits Formation, de l'organisation des séminaires et de l'animation des groupes. Comme nous, vous pensez que la formation aux Relations Humaines est un souci constant des Dirigeants d'Entreprise et qu'il faut répondre en Spécialistes à leur demande.

Si en plus vous savez réfléchir et concevoir tout en privilégiant l'action, nous vous proposons :

- *la notoriété de notre Groupe,*
- la qualité de nos produits,
- nos perspectives de développement,
- la richesse de la mission proposée au sein d'une équipe créative et dynamique.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V. complet, photo et rémunération actuelle sous référence M 28 EF/87 à Michel GUILLANNEUF :

EGOR FORMATION
63, rue de Ponthieu - 75008 PARIS

egor

PARIS BORDEAUX LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE
BELGIQUE DEUTSCHLAND ESPANA GREAT-BRITAIN ITALIA PORTUGAL BRASIL CANADA JAPAN

Notre activité Moteurs est gérée de manière autonome sur un site décentralisé dans le Sud de la France.
Elle développe une gamme complète de micro-moteurs électriques destinés à une clientèle internationale exigeante. Elle recherche un futur :

Ingénieur d'affaires

Il intègre un Service Marketing et Commercial pour prendre progressivement en charge la promotion et l'évolution d'une nouvelle ligne de produits en très forte croissance. Il s'appuie sur un réseau commercial structuré et son action s'étend au niveau mondial avec une cible *privilégiée auprès des grands équipementiers et fabricants de l'automobile.*

Ce poste très évolutif associe une démarche Marketing et de solides compétences techniques. Il s'adresse à un ingénieur de formation électronique ou électrotechnique ayant si possible une première expérience des contacts avec la clientèle.
La pratique courante de l'anglais est indispensable pour les déplacements à l'étranger.

Crouzet : 5 500 personnes
Des activités diversifiées mettant en œuvre des technologies de pointe.
Une implantation internationale et 50 % du C.A. réalisé à l'étranger.

Crouzet

Nous vous remercions d'adresser votre candidature sous référence DCA/IA au responsable du recrutement, Crouzet, 25, rue Jules Védrines, 26027 Valence Cédex.



DOCKS DE FRANCE

Notre filiale en région parisienne

SUPER MARCHES DOC

C.A. : 2 milliards de F. — 33 magasins grande surface — recherche **JEUNE DIPLOME GRANDE ECOLE D'INGENIEUR** (CENTRALE, etc) ou **DE GESTION** (HEC, ESSEC, etc) ayant quelques années d'expérience pour le poste de

DIRECTEUR-ADJOINT
DES ACHATS ET DE LA LOGISTIQUE

Sa mission est d'améliorer la productivité du système logistique de la Société en analysant les circuits d'information et en définissant les perfectionnements possibles dont il assure ensuite la mise en place.

Le collaborateur qui aura réussi dans cette mission est assuré d'un rapide développement de carrière dans le groupe vers un poste de direction.

Ecrire avec C.V. + prétentions + enveloppe à votre adresse, s/réf. SM/LM1, à

michel jouhannaud conseils
40 bis, avenue de Saxe - 75007 PARIS

MEDIA PA

TOUTES LES FACETTES DE LA COMMUNICATION ?

"Je fais du recrutement dans une grande SSII et je dois dire que cette population d'informaticiens me passionne. Mais je ne peux valoriser totalement toutes les facettes de ma formation en matière de communication.

J'aimerais en amont faire la promotion de l'entreprise en organisant et animant des stands, des amphis d'étudiants, pour séduire, persuader de futurs candidats.

J'aimerais en aval construire une politique réelle de communication, de rencontre, d'information, de dynamisation des effectifs, de manière à consolider les efforts de recrutement par une fidélisation du personnel."

OUI, un simple contact avec *SOURCES* sous référence 2246 peut combler vos voeux. 144 rue de Rivoli 75001 Paris

---

Important groupe français du secteur des transports de voyageurs

recherche

UN TECHNICO-COMMERCIAL

Il participera au développement du groupe au sein d'une équipe pluridisciplinaire et sera chargé plus particulièrement de la mise au point et de la discussion de propositions commerciales.

Une expérience d'au moins 5 ans dans la branche est souhaitée.
Une expérience opérationnelle à un poste de responsabilité dans une entreprise de transport de voyageurs sera appréciée.

Le poste est basé à Paris.

Adresser C.V. et prétentions à : SINEXCO
56, rue de Châteaudun, 75009 PARIS.

---

amri

SOCIÉTÉ BIENS D'ÉQUIPEMENT

Pour sa Direction Recherche et Développement implantée dans la région Bordelaise (Gradignan) recherche

INGÉNIEUR

Diplômé Arts et Métiers ou équivalent

Débutant accepté.

Le poste exige de bonnes connaissances en informatique et en calculs hydrauliques.

Anglais exigé.

Ecrire avec C.V., photo et prétentions au Service du Personnel Société AMRI
"Les Tours Mercuriales"
40, rue Jean-Jaurès
93176 BAGNOLET CEDEX

Bleu

Grande entreprise

recherche

JEUNE DIPLOMÉ

ÉCOLES DE COMMERCE
(ESSEC, ESCP ou équivalent)

Le candidat est appelé à intervenir au sein d'une équipe dynamique chargée de la gestion de la trésorerie sur les instruments nouveaux du Marché monétaire (Bons du Trésor, certificats de dépôts, billets de trésorerie, contrats à terme).

Envoyer candidatures sous nº 8.122
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, Paris-7ᵉ.

RÉGION PARISIENNE
BUREAU D'ÉTUDES ACOUSTIQUES

recherche

1 OU PLUSIEURS INGÉNIEURS

Expérimentés en **ACOUSTIQUE** du bâtiment.

Les candidats retenus exécuteront des études notamment pour de grands projets dont ils seront amenés à prendre la responsabilité.
D'autres postes sont disponibles dans le domaine du bruit et des vibrations.

Envoyer C.V. au MONDE PUBLICITÉ sous nº 8.134
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS.

Cabinet régional, spécialisé dans le diagnostic d'entreprise, recherche

FINANCIER

pour participer au développement de l'organisme et pour réaliser les analyses et les diagnostics financiers et d'organisation industrielle des entreprises sollicitant des prêts.

Le candidat justifiera d'une expérience de diagnostic-conseil d'entreprise de 3 à 4 ans minimum acquise en Cabinet, organisme financier, banque...
Ses compétences financières seront reconnues et il aura une aptitude prononcée pour le travail de « terrain » (contact direct avec les entreprises).

Poste à pourvoir rapidement.

Réponse avec prétentions s/réf. LM/FI/86 à : APEC Dijon, M. Bataille - 39, rue Jacques-Cellerier, 21000 DIJON.

Groupe Bancaire Alsace

recherche

- INGÉNIEURS RÉSEAU
- INGÉNIEURS SYSTÈME MVS

Les candidatures avec c.v. détaillé et prétentions sont à adresser sous nº 8 126 M, LE MONDE PUBLICITÉ, 5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS.

Consultant recrutement

Strasbourg

PA, un des leaders européens du conseil de direction (1200 consultants répartis sur 22 pays) étoffe les structures de *sa délégation de Strasbourg par l'intégration d'un* consultant en recrutement. Diplômé de l'enseignement supérieur (ingénieur, ESC, Sciences Humaines,...) et pouvant faire état d'une première expérience professionnelle, il participera au développement de nos activités de conseil en recherche et intégration de cadres, cadres supérieurs et dirigeants par voie d'annonce et par approche directe. Pouvant intervenir sur des missions plus larges de conseil en gestion des ressources humaines, il saura établir un courant d'affaires élargi avec notre potentiel de clients régionaux et internationaux (allemand, anglais souhaités) pour aider à la mise en place de procédures et systèmes d'évaluation et de développement des compétences dans les entreprises. Nous vous remercions de faire parvenir votre dossier personnel de candidature à J.F. JARDINI en précisant la référence A/062SM. (PA Minitel 36.14 code PA)



PA CONSEIL EN RECRUTEMENT Nº 1 EN EUROPE

3, quai Kléber - 67055 STRASBOURG Cedex - Tél. 88.22.01.54

Aix - Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

MEMBRE DE SYNTEC



SOCIETE SPECIALISEE DANS LA CONCEPTION ET LA REALISATION DE GRANDS ENSEMBLES INDUSTRIELS DE TECHNOLOGIE AVANCEE RECHERCHE POUR SA

DIRECTION ADMINISTRATIVE
(BAGNEUX)

JURISTE D'ENTREPRISE

Il sera chargé d'assister les différentes unités de la société, notamment en matière de contrats, d'accords inter-entreprises, de brevets, de licences, d'assurances et de contentieux.

FORMATION : maîtrise de droit privé avec plusieurs années de pratique du Droit des Affaires, en entreprise ou dans un cabinet conseil.
Bonne connaissance de l'anglais nécessaire.
Expérience des contrats à l'exportation souhaitée.

Le poste requiert le goût de l'autonomie, l'aptitude à évoluer dans un milieu d'ingénieurs, le sens de la négociation et de bonnes capacités rédactionnelles.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (CV, lettre manuscrite, photo et prétentions) sous référence 86.01.38 à la Direction du Personnel USSI INGENIERIE, 116, avenue A. Briand, BP 72, 92223 BAGNEUX.
Discrétion assurée.

CONTESSE



Etablissement spécialisé
*du Groupe les **BANQUES POPULAIRES**, nous développons notamment une activité d'AFFACTURAGE sous la marque « **FACTOREM** »*

Pour faire face à la croissance rapide de cette activité, nous recherchons

l'ADJOINT au RESPONSABLE du DEPARTEMENT PRODUCTION *HF*

Vous avez environ 30 ans, possédez une formation supérieure en Finance et Comptabilité. Vous avez également l'esprit d'entreprise. Une expérience professionnelle confirmée, de préférence dans un établissement financier, vous permettra :

- *d'animer, former, contrôler une équipe jeune, (30 personnes environ),*
- *de maîtriser la gestion administrative et comptable,*
- *de justifier de votre intérêt pour l'informatique.*

Les principales missions de ce service concernent :

- *la gestion de très importants volumes de factures (relance, règlement, précontentieux),*
- *des mouvements de fonds,*
- *la gestion du portefeuille des effets France et étranger,*
- *la comptabilité de l'ensemble de l'activité affacturage.*

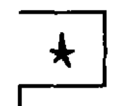
Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions à
***BPFD** - Service du Personnel*
31, quai de Grenelle - 75738 PARIS Cedex 15.

Pierre Lichau

VOTRE CARRIERE ET LE CRÉDIT DU NORD

La Direction des Affaires Juridiques et Contentieuses recrute

un chargé de recouvrement



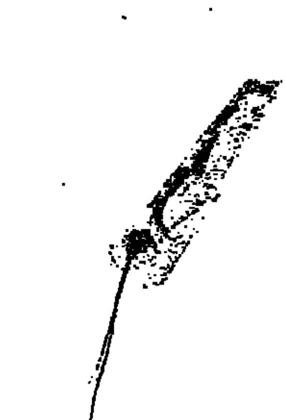
Diplômé de l'enseignement supérieur en Droit (Maîtrise - DEA - DESS), ce futur collaborateur devra disposer d'une expérience de quelques années soit dans un poste similaire soit dans un Cabinet d'Avocats ou chez un Syndic.

Il pourra évoluer à terme dans d'autres Directions de la Banque afin d'y poursuivre sa carrière.

Les lettres de candidature seront accompagnées d'un curriculum vitaë complet, d'une photo, de la rémunération souhaitée, et adressées sous la référence CRT à la Direction du Personnel CRÉDIT DU NORD - 6/8, Boulevard Haussmann 75009 PARIS.



Crédit du Nord





CHEF DU SERVICE METHODES

Importante filiale d'un groupe français à vocation internationale, leader national dans notre domaine, nous recherchons le Chef du service Méthodes de notre usine de Bourgogne.

Rapportant au Directeur de l'Industrialisation et assisté d'une équipe de techniciens, il aura pour mission principale de développer et d'optimiser l'industrialisation de produits de haute technologie, en termes de moyens, de nomenclatures et de prix de revient.

Nous comptons sur lui pour qu'il donne à sa fonction une dimension nouvelle en rapport avec les développements en cours et notre troisième position sur un marché mondial en évolution.

Ingénieur généraliste à dominante mécanique, vous avez une première expérience industrielle d'environ 5 ans, vous êtes pragmatique et homme de terrain.

Nous vous donnons l'occasion, de prendre votre pleine mesure et de déboucher à moyen terme sur d'importantes responsabilités industrielles au sein de notre société.

Nous vous remercions d'adresser CV + lettre manuscrite sous réf. 516 M à notre conseil KEY MEN - 2 rue Childebert - 69002 LYON.

KEY MEN



GROUPE DANIEL PORTE CONSULTANTS

PATRON D'UNITÉ DE PRODUCTION 300 KF

Excellent généraliste, **INGENIEUR ELECTRONICIEN (SUPELEC, ESME, INSA Lyon...)** il sera âgé de 35 ans minimum et devra justifier d'une dizaine d'années d'expérience du **management d'équipes de production** en milieu industriel dans les secteurs de : l'électronique, l'informatique ou l'équipement automobile.

Dans le cadre de son activité, il participera activement au redéploiement industriel d'une Entreprise de 300 personnes implantée dans l'est parisien.

Sous l'autorité du Directeur de l'usine, il sera chargé de diriger une unité de production d'une centaine de personnes (dont 60 % de personnel féminin) qu'il devra mobiliser et responsabiliser autour d'un véritable projet d'entreprise axé sur l'accroissement de la qualité et de la productivité.

Si cette offre vous intéresse, adressez votre C.V. + photo + salaire actuel, s/réf. LM/991, à Bernard G. ALLEN, au

CABINET BOTH
Département
Sélection Recrutement
3 bis, rue des Ecoles
78400 CHATOU

GILSON MEDICAL ELECTRONICS

AU SERVICE DU PERSONNEL

de notre entreprise déjà majeure mais toujours en croissance : pour aider notre personnel à travailler mieux et plus facilement, nous misons sur :

LA FORMATION ET L'AMELIORATION DES OUTILS DE TRAVAIL

VOUS êtes à l'aise dans l'entreprise industrielle moyenne, familier de ses problèmes et des moyens à mettre à sa disposition pour les résoudre.
Vous êtes prêt à écouter, conseiller et épauler vos collègues dans leurs recherches de l'efficacité.

Venez créer une fonction ouverte et captivante.

Ecrivez à **Vincent OBERTHUR**
GILSON MEDICAL ELECTRONICS
72, rue Gambetta 95400 VILLIERS-LE-BEL.



Production, recherche et développement pharmaceutique à Bourges...

C'est évidemment l'affaire d'un pharmacien diplômé, connaissant bien la production, soucieux d'investir ses connaissances dans une petite unité promise à un très bel avenir.

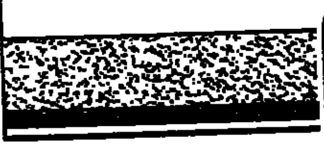
Pour plus d'informations, vous êtes prié d'adresser votre dossier de candidature sous référence 5062 à l'agence DESSEIN, 15 rue du Louvre, 75001 PARIS.

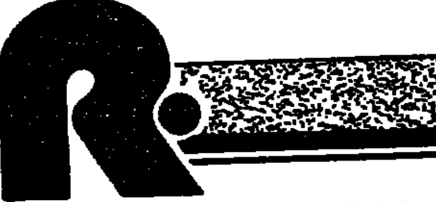
ROCKWOOL ISOLATION
N°2 sur le marché de l'isolation en France
recherche dans le cadre de son expansion de

JEUNES RESPONSABLES DE VENTE

Mobile géographiquement, vous êtes titulaire d'un diplôme d'Ecole Supérieure de Commerce ou d'Ingénieur et connaissez si possible le Bâtiment second œuvre.
Après une formation à nos produits et méthodes, vous prendrez en charge de façon autonome le développement, l'animation et la gestion d'un secteur.
Nous souhaitons rencontrer des candidats ayant une personnalité ouverte et affirmée, qui trouveront au sein du groupe de larges possibilités d'évolution.

Adressez lettre motivée, CV, photo et prétentions à
ROCKWOOL ISOLATION, Service Recrutement,
48/50 rue Albert, 75013 Paris.





ROCKWOOL-ISOLATION
LAINE DE ROCHE VOLCANIQUE



Soudage Haute Technologie (OISE-60)

Votre expérience R & D dans l'électronique de puissance nous intéresse...

28 ans environ, Ingénieur diplômé (SUPELEC, ISEP, INSA ou équivalent), anglais courant, vous avez une première expérience de Recherche & Développement dans l'industrie faisant appel à l'électronique de puissance, telle que variation de vitesse, chauffage industriel, armement, etc...
Vous intégrerez notre Société qui appartient à un groupe français de renommée internationale et dans laquelle vous pourrez continuer d'affirmer vos compétences techniques grâce à un environnement en constante évolution et où le professionnalisme est reconnu.
Nous renforçons notre équipe de Bureau d'Etude pour poursuivre notre marché en avant et recrutons un **INGENIEUR ELECTROTECHNICIEN EN DEVELOPPEMENT INDUSTRIALISATION** qui agit tel un Homme Projet gérant des produits nouveaux de l'étude, la conception jusqu'à la réalisation industrielle.
Merci d'adresser CV manuscrit et détaillé avec photo et salaire actuel sous réf. 8190 SAM à notre Conseil -
58 avenue de Wagram - 75017 Paris
17 rue Courmeaux - 51054 Reims cedex

MEMBRE DE LA CHAMBRE SYNDICALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT



Actimon

Le Conseil en Recrutement : notre métier

Deux années d'existence, une large clientèle exigeante et fidèle, une visibilité grandissante, une petite équipe professionnelle et passionnée, une ambition certaine de développement, un souci permanent de haute qualité.

Nous voulons accueillir un :

CONSULTANT SENIOR H/F

Environ 35 ans, de formation supérieure, des références sérieuses de professionnel du recrutement et du développement des ressources humaines, en entreprise ou/et en cabinet.
Vous êtes autonome, ouvert, optimiste, entreprenant et fermement décidé à apporter votre contribution enthousiaste au déploiement d'un cabinet dont vous pourrez devenir associé.
Merci de transmettre votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo, prétentions) sous réf. ACT 1 M, à Henri BLAQUIERE qui répondra personnellement à tous les candidats.

20 rue Pergolèse - 75116 Paris



Compagnie aérienne, 90 MF de C.A. en plein développement

recherche

UN DIRECTEUR D'EXPLOITATION COMMERCIALE

220.000 F par an.

- Le candidat, de formation supérieure technique et commerciale, coordonnera les services existants en portant tout particulièrement son effort sur le développement commercial et le marketing.
- Ce collaborateur devra apporter son expérience opérationnelle et managériale confirmée dans l'exploitation technique et commerciale d'une compagnie aérienne.
- Il devra avoir une parfaite connaissance de l'anglais parlé et écrit, une pratique de l'informatique.
- Il sera appelé à négocier des contrats d'ouverture de lignes nouvelles avec les autorités officielles françaises et américaines, ainsi que les compagnies aériennes de la Caraïbe.
- Il doit faire preuve de dynamisme, d'imagination, d'esprit de décision et de responsabilité.
- Il devra résider en Guadeloupe.

Candidature étrangère acceptée.

Adresser dossier de candidature, lettre + C.V. + photo avant le 15 novembre 1986 à :
SATA-AIR - GUADELOUPE
AÉROPORT DU RAIZET
97110 ABYMES GUADELOUPE.

mandelli FRANCE

LEADER SUR LE MARCHÉ DES CENTRES D'USINAGE ET CELLULES FLEXIBLES
recherche pour son service vente :

UN TECHNICO-COMMERCIAL

AGÉ DE 28 ANS MINIMUM

Excellent technicien de l'usinage. Il a au moins 5 ans d'expérience de la vente de biens d'équipements à commande numérique.
Son rôle sera d'assurer une fonction de chargé d'affaires et d'animateur des ventes sur le secteur qui lui sera confié.
Grande disponibilité, voyages fréquents : France, Bénélux, Italie.

Ecrire avec C.V. et prétentions à :
MANDELLI FRANCE
8, Av. Aristide-Briand - 92220 BAGNEUX

CABINET CONSEIL EN RECRUTEMENT DE CADRES
PARIS (17e)
très «professionnel», créé en 1969, accueille

Psychologue mi-temps

(2 J 1/2 à 3 JOURS/SEMAINE)

DIPLÔMÉE, ELLE A UNE EXPÉRIENCE D'AU MOINS 5 ANS EN SÉLECTION DE CADRES EN ENTREPRISE ET/ou CABINET.
(Débutantes s'abstenir)

Pour contact rapide et discret, merci d'adresser lettre manuscr., C.V. dét. et photo ss réf. 8519 à
PUB CONSEIL
98, Avenue de Villiers, 75017 PARIS

Société Conseil recherche EXPERT HAUT NIVEAU tous professionnelle (écrêtement, allégement transitoire, nettoyage immo).
Rémunér. motiv. pouv. att. **600 000 F**
Tél. : 42-23-18-20.

Si vous avez le goût des contacts à haut niveau, le sens des responsabilités et la volonté d'entreprendre. Effectuez un stage pour devenir l'un de nos CONSEILLERS COMMERCIAUX H./F.
Tél. pour R.-VS 45-00-24-03.

SIETAM

Importante société Sud de Paris recherche

METTEURS AU POINT
(réf. 1351)
EXP. NIVEAU INGÉNIEUR ET BTS pour mise au point d'installations industrielles pilotées par automates programmables ou commandes numériques. Déplacements en France et à l'étranger.

INGÉNIEURS ÉLECTRICIENS-AUTOMATICIENS
(ESE - INSA)
(réf. 1352)
Anglais nécessaire
BTS ÉLECTROTECHNIQUE AUTOMATISME
(réf. 1353)
Pour ces deux derniers postes : études et réalisation de systèmes automatisés en milieux industriels.

Env. c.v. et prét. en préc. la réf. choisie à SIETAM, 42-48, avenue du Président-Kennedy, 91170 VIRY-CHATILLON.

CABINET EXPERTISE COMPTABLE recherche
RÉVISEURS ASSISTANTS-RÉVISEURS
Env. c.v. + photo et prétentions à G.R.A., 243, boulevard Saint-Germain, 75007 PARIS.

ÉCOLE D'INGÉNIEURS ROUEN recrute
ENSEIGNANTS VACATAIRES
en :
- Génie logiciel ;
- Architecture des systèmes informatiques centralisés et répartis.

Adresser candidature avec c.v., sous référence 5 074 à P. LICHAU S.A. 10, rue de Louvois, 75002 PARIS qui transmettra.

CENTRE DE FORMATION LANGUE recherche
DIRECTEUR(TRICE) PÉDAGOGIQUE
Anglais obligatoire
Env. c.v. complet ss n° 8 131 LE MONDE PUBLICITÉ, 5, rue Monttessuy, PARIS.

GROUPE jeunes EXPERTS COMPTABLES – PARIS Étoile recrute
ASSISTANT
Niveau certificat supérieur
Diplômes enseignement supérieur appréciés
Expérience Cabinet
Pour missions de révision conseil PME et commissariat
Adr. C.V. à C.E.A. Réf. CT 5, av. Franklin-Roosevelt 75008 PARIS.

LA REVUE TECHNIQUE et SCIENCE INFORMATIQUE recherche
SECRÉTAIRE DE RÉDACTION
à temps partiel.
Envoyer c.v. à : TSI 156, bd Pereire, Paris-17e.

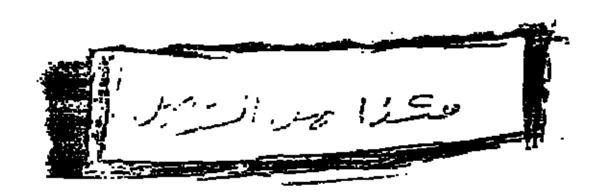
JEUNE SOCIÉTÉ D'INFORMATIQUE recherche
SECRÉTAIRE ASSISTANTE
POUR
- Gestion de dossiers sociaux.
- Administration de la Sté.

BTS, 0 à 2 ans d'expérience.
Env. cv, photo + prét. à DSIB SA. 22, r. Marceau, 92170 Vanves.

IMPORTANT GROUPE DE PRESSE recherche
UN(E) TECHNICIEN(NE) PAIE
de bon niveau, aimant le travail en équipe. Il(elle) sera responsable de la paie et de la base des déclarations fiscales et sociales (système informatique très performant) ainsi que du remboursement des frais professionnels, sous l'autorité du chef comptable.
Il(elle) se tiendra au courant de l'évolution de la législation et de la réglementation.
Envoyez c.v. et prétentions au journal LE POINT Pascale AUJEAN 140, r. de Rennes, 75006 Paris.

IMPORTANT REGROUPEMENT D'ASSOCIATIONS Secteur action sociale et santé, recherche
RESPONSABLE SECTORIEL
Membre de son équipe nationale, bon animateur de groupes d'étude, et rédacteur de rapports percutants, ce spécialiste des problèmes sociaux deviendra un interlocuteur privilégié des parlementaires, des administrations ministérielles et des dirigeants d'associations.
Compétence en droit public, formation supérieure (IEP, DEA...) et première expérience souhaitée.
C.V., lettre manuscrite au MONDE PUBLICITÉ, sous n° 8 127 5, rue Monttessuy, 75007 Paris.

ASSOCIATION NATIONALE DE TOURISME
Recherche pour MARSEILLE
DIRECTEUR D'ÉTABLISSEMENT
Formation et expérience de Direction d'équipement de Tourisme social exigées.
Connaissance du milieu associatif souhaitée.
Adr. c.v. + photo + prét. à : F.U.A.J. Service du Personnel, 6, rue Mesnil, 75116 Paris.



Le Monde CADRES

Leader sur le marché du financement d'équipement professionnel, recherche pour ses agences de la périphérie parisienne

ATTACHES COMMERCIAUX

Une première expérience professionnelle, après une *formation commerciale supérieure* (ESC) a confirmé votre goût et vos aptitudes pour le contact clientèle, la prospection et la négociation commerciale.

Vous souhaitez orienter votre carrière vers le financement des équipements des entreprises, rejoindre un groupe en développement, mener une activité alliant les techniques financières et les contacts commerciaux.

Merci d'adresser C.V., photo et prétentions au
Groupe LOCAFRANCE - Département Recrutement/Carrières - 43/47, avenue de la Grande Armée - 75116 PARIS.

Locafrance

Pierre Lichau



CENTRE NATIONAL D'ETUDES SPATIALES

Toulouse

Recherche pour son établissement de Toulouse un

Cadre transit douane

chargé de :
- règlementation douanière
- relations avec l'Administration des Douanes,
- licences d'Importation et d'Exportation.

De formation Ecole de Commerce option Commerce International ou formation juridique et spécialisation, les candidats devront en outre pouvoir justifier d'environ 5 ans d'expérience dans le secteur de la réglementation fiscale et douanière.
La pratique de la langue anglaise est indispensable.
Envoyer CV et prétentions sous réf. 86/05 au
CNES, Division du Personnel, 18 av. Edouard Belin 31055 Toulouse Cedex.

média-system

Société anonyme d'HLM région Ile-de-France (4 200 logements) recherche

UN CHEF DE SERVICE FINANCIER ET COMPTABLE

En plus des fonctions habituelles du poste, il aura la responsabilité du service informatique et de son développement. Connaissance de la micro-informatique de gestion indispensable.

Adr. candidature et prét., c.v., photo à : P.F.I.F., B.P. 30 95111 SANNOIS CEDEX.

Fédérat. des centres sociaux des Pyrénées-Atlantiques recrute

UN DÉLÉGUÉ POLYVALENT DÉPARTEMENTAL

- Formation supérieure.
- Connaissance secteur social et vie associative.
- Exp. prof. diversifiée.
- Qualités de relation de négociations d'animation de groupe.
- Compétence en gestion.
- Capacité à se saisir des nouvelles technologies, de l'information et de la communication.

Statut : convention SNAECSO indice 450

Adr. avant le 25 nov. 1986 à Fédérat. des centres sociaux des Pyrénées-Atlantiques 23, r. des Trois-Frères-Bernadac, 64000 Pau. Tél. 59-62-52-65.
- Un c.v. détaillé.
- Une photographie d'identité (récente).
- Une lettre de candidature manuscrite (expliquant notamment les motivations du candidat).

Institut de Formation langues, recherche d'urgence
ASSISTANTE PÉDAGOGIQUE
niv. études sup. Envoyer c.v. + lettre manuscrite + photo à IFP, BP95, 92303 Levallois.

PUBLIMÉTRIE recrute un

CHARGÉ DE CLIENTÈLE

professeur confirmé(e), dipl., relation pour vente études à « omnibus », fixe + frais + %. Ecrire avec c.v., 10, rue Talma, 75016 Paris.

Société d'édition cherche

CHEF DE PUBLICITÉ

Jeune, motivé et dynamique pour gestion News Magazine spécialisé grand public. Rémunération fixe + commission.

Envoyer c.v. à SERVAC, 70 bis, rue de Romainville, 75019 Paris.

Organisme de prévoyance secteur *GARE DE LYON* recherche pour son service contentieux

CHARGÉ D'ÉTUDES H./F.

maîtrise de droit privé exigée. Libre rapidement.

Env. c.v., let. manus. et photo *s/réf.* 15 071 à Contesse Publicité, 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01 qui tr.

Ecole privée secondaire Paris (100 élèves) en croissance, recherche DIRECTEUR justifiant impérativement de 5 a. d'expér. à temps complet dans l'enseignement secondaire, *comme Directeur*, Surveillant Général ou Professeur. Adr. c.v., let. man. et photo à M. SIMON, école du Donon, 70, r. Cardinet, 75017 Paris.

COMPAGNIE D'ASSURANCES rech. pour son Service contentieux primes

JEUNE LICENCIÉ (E)

EN DROIT
Ecr. avec C.V., photo, nº tél. et prét. sous réf. 2.798 LEVI TOURNAY ASSCOM 31, bd Bonne-Nouvelle 75083 Paris Cedex 02.

Etudier et vendre des bâtiments industriels

Paris, Toulouse - Cette entreprise (C.A. 700MF) est spécialisée dans la construction de bâtiments à usage industriel, logements et bureaux en béton précontraint préfabriqué. Elle souhaite recruter des **ingénieurs de haut niveau** pour rechercher et sélectionner les affaires à suivre, concevoir, étudier et chiffrer les projets, négocier et signer les marchés.

Basés à Toulouse ou à Paris, les candidats ont déjà une expérience similaire acquise, de préférence, sur des gros projets et de très bonnes compétences en entreprise générale.

Merci d'adresser votre lettre manuscrite sous réf. B060/M (Toulouse) ou réf. B061/M (Paris) à Patrick AUDHUY, SEMA-SELECTION, 54 bis, rue Alsace Lorraine 31000 Toulouse.

SEMA•SELECTION
Paris - Lille - Lyon - Marseille - Toulouse

MEMBRE DE SYNTEC

FONCTION PERSONNEL *HF* — ALPES — 150 000 F +

Nous sommes filiale d'un des premiers Groupes industriels français. Effectifs : + de 1000 personnes. Nous recherchons pour étoffer la Direction du Personnel un(e) jeune diplômé(e) SUP de CO ou ESSEC *ayant une première expérience professionnelle*. Il lui sera confié, dans un premier temps, la Communication interne et la Prévention.

Adressez votre dossier sous Nº 909 M.
GABRIEL MARCU
154, Bd Malesherbes - 75017 Paris.



La **DIVISION MEDICALE de BRUEL & KJAER FRANCE** *recherche pour son Agence de Toulouse*

ingénieur technico-commercial

Expérience 5 ans minimum dans la vente d'appareils d'Electronique médicale
ou **Formation Supérieure BAC + 4** (Génie Biologique et Médical ou formation commerciale orientée vers la vente).

Il sera chargé de la vente de nos **ECHOGRAPHES** dans la région Sud-Ouest : prospection, suivi de clients, présentation des appareils. Formation complémentaire, si nécessaire, assurée à Mennecy.
Véhicule de fonction + % C.A.
Adresser C.V., photo + prét. à BRUEL & KJAER FRANCE B.P. 33 91541 MENNECY Cedex.

Organisation et Publicité

Adjoint au Directeur Financier

Madrid

Notre Groupe est l'un des premiers spécialistes au monde dans la distribution de presse internationale.
16 filiales en Europe et en Amérique du Nord, près de 5 milliards de francs de C.A. en 1986, font de ce secteur d'activité un pôle important de notre développement international. En Espagne, par ses résultats (un C.A. de 650 MF en progression de 20% par an) et ses objectifs de croissance, notre Société illustre bien la santé et le dynamisme économique de ce secteur.

Dans ce contexte, nous créons le poste d'Adjoint au Directeur Financier de cette filiale.
Votre mission vous conduira, dès votre arrivée, à assurer le contrôle de gestion opérationnel et à réaliser le reporting auprès de la Direction du Groupe à Paris. Puis vous élargirez vos responsabilités pour vous préparer à prendre une Direction Financière.

C'est une formation grande Ecole de Commerce et une expérience d'au moins 5 ans de la gestion en Entreprise ou dans l'audit que nous vous demandons. Il est bien sûr indispensable de résider à Madrid et de maîtriser parfaitement l'espagnol et l'anglais.

Merci d'écrire sous réf. 6048M à Gestion des Cadres du Groupe HACHETTE, 12, rue François 1er 75008 PARIS.



HACHETTE

L'enthousiasme ça se communique.

Responsable administratif

EDITION PHARMACEUTIQUE — PARIS

Une P.M.E. (30 personnes), filiale d'un groupe international, recherche son responsable administratif de niveau ESC ou équivalent, éventuellement débutant ou possédant une courte expérience ainsi que des connaissances en informatique et l'anglais courant.
Sous la responsabilité directe du P.D.G., il prendra en charge l'ensemble des travaux administratifs : Personnel, services généraux, contrats, prix de revient, etc...

IDL

Merci d'adresser un dossier de candidature sous référence 471 LM à L ou D. LAVAUD
IDL CONSEIL - tél. : 32.37.56.62
Le Mesnil Chaudron - 27220 JUMELLES (près d'Evreux).

Pierre Lichau



DELALANDE

Dépasser le contrôle budgétaire...

DELALANDE, GROUPE PHARMACEUTIQUE et CHIMIQUE FRANÇAIS, D'IMPLANTATION INTERNATIONALE, réalise 800 MF de C.A. Notre principale filiale, les Laboratoires DELALANDE, crée le poste de

Contrôleur de gestion junior *HF*

Vous utilisez le contrôle budgétaire, que vous supervisez, pour réaliser vos analyses et créer les indicateurs et les outils d'aide à la décision.
Vous êtes le bras droit du Directeur Administratif pour la gestion (analyse, études, projections...) et le partenaire des opérationnels.
Diplômé de l'Enseignement Supérieur (Ecole de Commerce, Maîtrise de Gestion...) vous avez une première expérience de 3 à 5 ans en Entreprise ou en Cabinet.
VOUS VOULEZ METTRE EN PLACE ET DÉVELOPPER VOTRE FONCTION...?
Adressez votre dossier complet (lettre manuscrite, C.V. et photo), sous réf. S/CB/LM, à notre Conseil Alain BONY, qui vous garantit toute discrétion.



Raymond Poulain Consultants 74, rue de la Fédération - 75015 PARIS

MÉDIA BA

Filiale française d'un important groupe bancaire international recherche pour le DÉPARTEMENT CHANGE

CHEF CAMBISTE
CLASSE VIII

- expérience 7 ans minimum,
- aura pour rôle de développer les opérations, mais aussi d'encadrer et former son équipe,
- anglais indispensable,
- bonne connaissance de la langue espagnole appréciée.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé + photo et prétentions, sous la référence 9302/M, à O.C.B.F. SERVICES - 66, rue de la Chaussée-d'Antin 75009 PARIS, qui transmettra



services

MÉDIA BA



contrôleur de gestion tout, tout, tout... sur le bilan

Besoins en fonds de roulement, cash-flow, effet de levier, capitaux propres... tout, tout, tout, vous savez tout sur le Bilan !

Il est vrai qu'en 5 ans au sein d'une Direction Financière, vous avez eu tout le loisir d'acquérir une solide connaissance des différents postes du Bilan. Et d'expérimenter l'efficacité du travail en équipe.

Alors rejoignez-nous et venez, pour le groupe NABISCO BRANDS FRANCE :

- promouvoir une bonne gestion des postes,
- assurer l'animation et le contrôle des comptes CLIENTS et TRESORERIE, ceci en liaison avec les Divisions du Groupe et les unités de production.

Dites tout, tout, tout... sur vos motivations à Bernard FRANOT qui étudiera votre dossier de candidature à **Biscuits BELIN - BP 93 - 91003 EVRY Cedex.**

BUREAU FRANCIS LEFEBVRE

Neuilly/Sablons
recherche
pour son département «ENTREPRISES»
un

FISCALISTE CONFIRME

Pour ce poste d'avenir une formation de haut niveau, le sens du contact et la connaissance de l'anglais sont nécessaires.

Adresser lettre manuscrite, photo et CV au :
3, villa Emile Bergerat 92522 NEUILLY-SUR-SEINE Cédex



Enrichir votre expérience dans le conseil en organisation

Notre métier : faire bénéficier nos clients, groupes industriels et bancaires, de notre compétence et de nos méthodes dans les domaines clés de l'entreprise : gestion stratégique, gestion opérationnelle, conception et mise en œuvre de systèmes d'information...

Jeune diplômé(e) d'une grande école d'ingénieurs ou de gestion, vous avez de préférence une expérience opérationnelle de deux à cinq ans. Si vous êtes déjà spécialiste d'un de nos domaines d'intervention, notre métier vous offre un enrichissement de vos compétences : missions variées et de haut niveau, contacts avec des spécialistes d'autres disciplines, possibilités d'évolution au sein d'une firme de réputation mondiale.

Nous renforçons régulièrement nos équipes de consultants, grâce à la forte croissance de notre activité qui s'appuie sur le sérieux de nos méthodes, le résultat tangible de nos interventions et les relations de confiance entretenues avec nos interlocuteurs.



Merci d'adresser votre candidature, avec rémunération actuelle à Marie-Odile RIBATTO qui vous assure de sa totale discrétion PEAT MARWICK - référence 930/57 M - Tour Fiat cedex 16 - 92084 Paris La Défense.



IMPORTANT GROUPE FINANCIER PRIVE SPECIALISE DANS LE FINANCEMENT DES PARTICULIERS ET DES ENTREPRISES.

Nous occupons l'un des tout premiers rangs dans notre activité. Souhaitant renforcer notre département AUDIT, nous recherchons un :

AUDITEUR INTERNE

Il se verra confier aussi bien des missions d'audit informatique que d'audit opérationnel.

Ce poste peut constituer un excellent tremplin pour un jeune cadre de formation supérieure ayant une expérience de 2 à 3 ans d'Audit en cabinet, en entreprise ou dans une banque, au cours de laquelle il aura acquis une bonne pratique de l'informatique.

Nous vous remercions d'écrire à la direction des relations humaines SOVAC 19-21, rue de la Bienfaisance 75008 PARIS.

Jonction

GROUPE BANCAIRE

DU SECTEUR COOPERATIF recherche

UN JURISTE H/F

chargé de conseils et d'assistance en droit des obligations et en droit des sociétés auprès des services du Groupe.

Pour répondre aux exigences de ce poste évolutif, il est demandé :
- maîtrise de droit privé
- expérience de 3 à 5 ans en tant que juriste dans le monde bancaire de préférence.

Envoyer C.V., photo, lettre manuscrite et prétentions à N. 5553 - PUBLICITES REUNIES - 112, Bd Voltaire 75011 PARIS qui transmettra.

CONTRÔLE DE GESTION "STRATÉGIQUE" DANS UN GROUPE INTERNATIONAL

4 000 personnes en France, 90 000 dans le monde... des activités qui couvrent plusieurs marchés et différents domaines industriels techniquement très avancés... c'est dire l'importance du Contrôle de gestion au sein de notre Groupe.
Nous souhaitons intégrer dans notre équipe "Contrôle de Gestion Filiale" un ou une

DIPLÔMÉ(E) DE GRANDE ÉCOLE
HEC, ESSEC...

ayant de bonnes notions de contrôle de gestion, acquise au cours d'une première expérience professionnelle ou de stages.
Il (elle) participera à l'élaboration des budgets, tableaux de bord, hypothèses économiques, à l'étude de certains dossiers d'investissement et assurera un rôle de conseil et d'assistance dans ces domaines.
Ces premières responsabilités au sein de notre Groupe nécessitent un excellent niveau de formation et de réelles qualités de contact et de communication. Elles permettront d'envisager à moyen terme des évolutions dans la filière financière ou dans des activités de type commercial en France ou à l'étranger.
Lieu de travail : proche banlieue Ouest de PARIS.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre, CV et photo) sous la référence 5270, à AD'COM. 3, avenue des Ternes, 75017 PARIS qui nous le transmettra directement.

AD'COM.

GROUPE LIMAGRAIN

40 Sociétés

1er Groupe Semencier Européen

Votre formation (Ecole Supérieure de Commerce) vous a conduit tout naturellement vers l'audit, en cabinet ou en entreprise pendant 2 à 3 ans.
Aujourd'hui, vous êtes opérationnel tant en finances qu'en organisation.
Vous parlez anglais.
Bref, vous êtes le

JEUNE AUDIT A FORT POTENTIEL

que nous recherchons pour la société Holding du Groupe LIMAGRAIN.
D'intéressantes perspectives d'évolution sont possibles au niveau de notre Groupe.
Adressez votre dossier (CV, photo, prétentions) sous référence 369/LM : Groupe LIMAGRAIN Département du Personnel — BP 1 — 63720 ENNEZAT.

MEDIA PA

---

chef de service études contrôle relations bancaires

Etablissement financier situé en région parisienne, nous appartenons à un groupe international et recherchons pour notre Direction Financière un cadre à qui nous confierons la responsabilité du service Etudes-Contrôle-Relations Bancaires.

A 30 ans environ, de formation supérieure (économique, commerciale ou scientifique), votre première expérience acquise soit en Cabinet d'Audit Comptable, soit dans un établissement bancaire ou bien au sein de la Direction Financière d'une entreprise vous permettra d'assister le Directeur de la Trésorerie dans la préparation et la réalisation des négociations bancaires, de suivre les tableaux de bords de la Direction Financière, de réaliser des études financières et d'animer une équipe de 3 personnes.
La réussite dans cette première mission vous permettra ensuite d'évoluer vers d'autres responsabilités au sein de notre Direction Financière.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions, à Média-System, (réf. 758) 2 rue de la Tour-des-Dames, 75009 Paris, qui transmettra.

AUDITEURS SENIORS
Chefs de Mission

PARIS
Commissariat aux comptes Audit

Un des premiers cabinets français de Commissariat aux Comptes et d'Audit légal recherche plusieurs AUDITEURS SENIORS - Chefs de mission. Ils auront à diriger des équipes de haut niveau chargées de missions de révision et d'audit auprès de sociétés et groupes français dont certains sont cotés en Bourse et exercent leurs activités au niveau international. Ces postes seront confiés à des diplômés ESC, MSTCF, Maîtrise de Gestion... + DECS ou Expertise Comptable (obligatoirement pour deux des postes à pourvoir), âgés d'au moins 28 ans, et possédant un minimum de 3 à 7 ans d'expérience professionnelle acquise si possible en cabinet anglo-saxon. Une possibilité d'association est envisageable pour des candidats de valeur.
Écrire sous référence 875/M à :

GRH Conseils

3, avenue de Ségur, 75007 PARIS — Discrétion assurée.

ARCOREM

HOLDING d'un IMPORTANT GROUPE MARITIME FRANCAIS recherche

SON ATTACHE DE DIRECTION FINANCIERE

De formation Ecole de Commerce et/ou DECS, le candidat âgé d'environ 30 ans devra avoir une bonne connaissance de la langue anglaise, une expérience bancaire ou d'entreprise plus spécifiquement orientée vers les questions de financement de haut de bilan.

Envoyer C.V., photo et prétentions s/réf. 5088 à PIERRE LICHAU S.A. 10, rue de Louvois - 75002 PARIS qui transmettra.

---

jeune assistant
direction du personnel

Nous sommes une importante société de produits chimiques de la très proche banlieue ouest de Paris.

Vous participerez, en particulier, à l'informatisation de la gestion du personnel et de la paie et vous en assurerez le suivi, en analysant toutes ses implications, tant au siège social que dans les relations de celui-ci avec les divers établissements de la société, de manière à mettre au point les applications pratiques nécessaires.

Il vous sera aussi demandé de mener des études variées, nécessitant une réflexion approfondie, et susceptibles de porter sur toutes catégories de problèmes de législation sociale.

Vous avez un très bon niveau de formation en Gestion du Personnel, une expérience pratique de la Fonction Personnel, ainsi que la connaissance du Droit du Travail et de la Législation en matière de Sécurité sociale.

Adr. dossier candidature, en précisant rémunération souhaitée, sous référence 2037 M à GEM - 142, rue Montmartre - Paris (2e), qui transmettra.

FIDAL - Fiduciaire Juridique et Fiscale de France recherche

ANALYSTE FINANCIER
Confirmé

Responsabilités :
- Elaboration de dossiers financiers à l'occasion d'acquisitions, cessions, restructurations, investissements (sociétés françaises ou étrangères).
- Participation aux négociations et montages financiers.

Profil souhaité :
- Bonne connaissance des mécanismes financiers et des principes, présentations comptables (françaises et anglo-saxonnes).
- Expérience des moyens de financement et des marchés acquise dans Etablissement Financier ou Groupe Multinational.
- Anglais parlé et écrit couramment.

FIDAL PARIS

Ecrire avec C.V. et prétentions à : FIDAL PARIS 18 bis, rue de Villiers - 92300 LEVALLOIS-PERRET

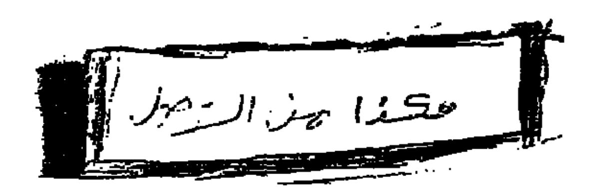
AUDIT

vous êtes

SENIOR

dans une firme d'Audit
— Vous recherchez un poste à responsabilité dans un grand Cabinet Français, Commissaire aux Comptes d'importants groupes.
— Nous avons un projet pour vous.
— Expérience indispensable en Audit : 3-4 ans.

Env. lettre de candidature manuscrite, CV, photo et prétentions à Yves GALTIER
FRINAULT FIDUCIAIRE,
8, rue Bellini 75016 PARIS



UNIVERS DE LA GESTION

Nous recherchons pour notre SIEGE SOCIAL (PARIS 13ème)

contrôleurs de gestion

Au sein de la DIRECTION FINANCIERE, ils seront chargés d'un secteur commercial réalisant de 400 à 1 000 millions de Francs de C.A.

Ils auront pour mission :
- l'Elaboration et l'application des Procédures budgétaires
- l'Etablissement et la Consolidation des prévisions
- l'Analyse des résultats
- l'Assistance et l'information de leur secteur.

PROFIL SOUHAITE :
Formation HEC, ESC ou équivalent.
Les candidats auront acquis une expérience d'environ 5 ans, de préférence dans le secteur Commercial de produits «professionnels», ou, à défaut, dans un secteur industriel à forte valeur ajoutée. Celle-ci leur aura permis de développer leurs capacités de communication et d'animation ainsi que leur autorité et leur compétence dans les aspects financiers et de gestion.

Une bonne connaissance de l'outil informatique et spécialement de la micro-informatique est vivement souhaitée.
Perspectives intéressantes d'évolution au sein du GROUPE.

Merci d'adresser votre candidature avec prétentions à T.R.T. - Direction du Personnel
5, avenue Réaumur, 92350 LE PLESSIS-ROBINSON.

CONTESSE

TRT
L'une des 1ères Sociétés Françaises d'Electronique Professionnelle

---

Commodore

Filiale du groupe américain N°1 mondial de la micro-informatique, nous développons notre marché professionnel et semi-professionnel, après avoir conquis le marché familial. Notre service financier recherche :

CONTROLEUR DE GESTION

Très proche du Directeur Financier, vous prendrez la responsabilité du reporting, des budgets et des plans et assumerez l'ensemble des fonctions de contrôle de gestion. Vous devrez également superviser notre projet informatique et participer à l'analyse. De formation supérieure, vous avez fait vos preuves au cours d'expériences de 2 à 3 ans minimum acquises de préférence au sein d'un cabinet d'audit anglo-saxon ou en entreprise pratiquant un reporting de bon niveau. Dynamique et pragmatique, vous savez vous adapter à des tâches variées dans un contexte de PME et réagir rapidement. Vous utilisez l'informatique et possédez une pratique courante de l'anglais. Pour un premier contact, merci d'adresser les éléments complets de votre candidature sous la réf. 74026/M à P. MARZELLA, Sélé-CEGOS, Tour Chenonceaux, 92516 BOULOGNE CEDEX.

MEMBRE DE SYNTEC — CURRICULUM

sélé CEGOS

GROUPE BANCAIRE

en pleine expansion sur un marché ouvert (50 implantations en Normandie), crée pour son siège à CAEN, la fonction de :

Responsable marketing-développement

Rattaché au Directeur Général, cet homme d'études, d'innovation et de dialogue, devra :
- élaborer et mener à bien la stratégie commerciale et la politique de marketing,
- ajuster en permanence, auprès de la force de vente, les produits et services, et la politique de communication.

Il sera responsable de ses plans et budgets et coordonnera l'application des décisions prises.

Ce poste évolutif sera confié à un professionnel de 35 à 40 ans, de formation supérieure, imaginatif et expérimenté en marketing bancaire.
Connaître l'animation d'un réseau de vente constituera un atout supplémentaire.
La rémunération est attractive, en rapport avec la capacité et les compétences démontrées.

Adresser résumé de carrière,
sous la référence 2174,
à Bernard MANGOU - SEARCH -
17 rue la Rochefoucauld
75009 Paris.



média-system

Groupe industriel français
C.A. consolidé 3 milliards F.

DONT 1/3 AUX USA-CANADA
CASH-FLOW : 7,1 %
recrute pour son Siège
(GRANDE BANLIEUE OUEST PARIS)

Cadre Financier DEBUTANT
Grande Ecole de Gestion

pour assister le Chef du Sce Financier, en particulier dans les domaines suivants : CONTRÔLE FINANCIER, ÉTUDES ET DOCUMENTATION économiques et financières. RÉDACTION DES RAPPORTS sur l'activité des Sociétés du Groupe.

Ce poste voulu évolutif
APPELLE UNE FORMATION SUPÉRIEURE acquise dans une Grde Ecole de Gestion *(HEC-ESSEC-ESCP-IEP Ecofi)* ET UNE RÉELLE OUVERTURE SUR LES FINANCES ET LA GESTION

S.C. vous garantit une DISCRÉTION ABSOLUE et vous remercie d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, C.V. détaillé) sous réf. 8517 à

SC sélection conseil
98, AV. DE VILLIERS, 75017 PARIS

Une banque de taille moyenne à capitaux étrangers recherche un

Cambiste - comptant

Paris **300 000 F +**

Numéro 1 du change-comptant, il répondra directement au *Directeur de la Trésorerie* et des Changes et aura pour rôle de développer les opérations mais aussi d'encadrer et former son équipe.

Agé d'environ 30 ans, le candidat devra avoir une expérience d'au *moins 5 ans dans une des grandes banques agissant sur* le comptant.

Veuillez contacter M. Yves Boissonnat au (1) 40.70.00.36 ou lui envoyer un C.V. sous réf. 13650 à **Michael Page International, 19, avenue George V, 75008 Paris.**

MP
Michael Page International
Spécialiste en recrutement financier
Paris · Londres · Bruxelles · New-York · Sydney



SOREFI
HAUTE-NORMANDIE

ORGANISER, GERER, MOTIVER...

Chef de département logistique financière

Votre expérience bancaire dans des fonctions de gestion financière vous prépare à accéder à des responsabilités d'animation et d'encadrement. Vous avez environ 30 ans, vous êtes diplômé(e) de l'Enseignement Supérieur, vous êtes familiarisé(e) avec un environnement informatique, votre rigueur s'associe à vos qualités relationnelles.

Nous sommes une Société Financière Régionale liée au puissant réseau national de l'Ecureuil. Vous serez accueilli(e) dans une équipe jeune et créative. Nous vous confierons l'organisation et la gestion des produits financiers (prêts, bons, valeurs mobilières), ce qui implique des liaisons avec les prestataires informatiques et les établissements de notre région.

Notre Conseil, le CPA, vous informera sur le poste proposé, nous vous remercions de lui adresser votre candidature (lettre manuscrite, CV et prétentions) sous réf. 26 M 305 à Edith Giacchetti, CPA, 3 rue de Liège 75009 Paris.

CPA

MEMBRE DE SYNTEC — LINE PERRU CONSEIL

Chef Comptable

ASSURANCE PARIS 9e
Important Groupe d'Assurances
situé quartier St Lazare recherche le

Responsable de sa Comptabilité Générale

Vous avez une quarantaine d'années, une formation DECS ou équivalent et une expérience dans le secteur tertiaire (banques, assurances, ...).
Vos qualités de rigueur et de contact, vos connaissances en informatique vous permettront de réussir dans votre mission :
- l'animation d'une équipe de 15 personnes
- la responsabilité des travaux comptables y compris l'élaboration du bilan
- le suivi de trésorerie.

Vous répondrez directement de vos fonctions auprès d'un Cadre de Direction.
Merci de nous adresser lettre de candidature, CV, photo récente et rémunération annuelle souhaitée
sous réf. 2792 à Lévi Touyhay Asscom
31, Bd Bonne Nouvelle 75083 Paris Cedex 02,
qui transmettra

GROUPE BANCAIRE

recherche
dans le cadre de son développement

UN JEUNE DIPLOMÉ DES GRANDES ECOLES DE COMMERCE

(HEC, ESSEC, ESCP ... option finances)
MAITRISANT LA LANGUE ANGLAISE

Ce diplômé aura pour mission :
- la mise en oeuvre d'un ensemble d'outils d'aide à la décision nécessitant de solides connaissances en théorie financière et informatique
- d'autre part, il participera à la gestion de portefeuilles au sein d'une équipe de gérants.

Envoyer CV, photo, lettre manuscrite et prétentions à **N. 5566**
PUBLICITES REUNIES - 112, Bd Voltaire - 75011 Paris qui tr.

LA CHAMBRE DE COMMERCE
ET D'INDUSTRIE DE PARIS

recherche pour sa Direction des Études

UN FISCALISTE

Diplôme de 3ème cycle de fiscalité souhaité complété par quelques années d'expérience.

Adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions à **C.C.I.P.** – DPRS –
8, rue Chateaubriand 75008 PARIS.

UNE IMPORTANTE CAISSE DE RETRAITE ET DE PRÉVOYANCE

PARIS-17e

recherche

POUR SON DÉPARTEMENT COMPTABLE

UN ADJOINT AU CHEF DU SERVICE COMPTABILITÉ GÉNÉRALE

(H. OU F.)
NIVEAU D.E.C.S.

Le candidat devra justifier d'une expérience d'au moins 5 ans, acquise de préférence dans le service comptable d'une entreprise du
SECTEUR TERTIAIRE ADMINISTRATIF

De réelles perspectives de carrière sont offertes à un candidat de valeur.

Envoyer C.V., photo et prétentions sous référence n° 3.934 à PRAIRIAL.
47, rue des Tournelles, 75003 Paris, qui transmettra.

Banque Privée de dépôts (500 personnes) filiale d'un groupe financier puissant recherche pour son réseau

Directeurs d'agence
St-Etienne - Nancy

Exploitants entreprises
sur Paris et la France entière

Si vous êtes titulaire d'une formation supérieure solide (ESC, BAC + 4, ITB), si votre expérience dans le poste témoigne de vos aptitudes commerciales et de votre sens du risque, vous pouvez sans délai participer à notre développement.

Ces postes offrent de réelles perspectives d'évolution pour des commerciaux percutants possédant une excellente maîtrise de l'analyse financière.

Merci d'adresser votre dossier de candidature complet, s/réf. 4392/LM, en précisant le poste et la localisation choisis à

MEDIA PA. 71, avenue Victor-Hugo
75116 PARIS,
qui transmettra.

EXPERTS COMPTABLES/
COMMISSAIRES AUX COMPTES
Souhaitant implanter à RENNES
un département "Audit"
Ils recherchent un

Chef de Mission

dynamique et expérimenté (4/5 ans minimum) dans un premier temps, les candidatures seront sélectionnées à PARIS.

Adresser C.V. manuscrit, photo, souhaits de carrière et prétentions, sous référence 3923 M, à l'Agence Affluents
49, avenue Trudaine 75009 PARIS - qui transmettra.

UNIVERS DE LA GESTION

DEMANDES D'EMPLOIS

Aménageur maritime (J.F.) diplôme DER + maîtrise Canada, 23 ans, recherche emploi cadre activités offshore maritimes littorales et portuaires. Accepte déplacement étranger, référence stages : Delmas Vieljeux Offshore. Ecrire V. Brogniart, route de Suze, 26790 Rochegude. Tél. : 16-75-04-80-69.

CHERCHE POSTE USA : J.H. 27, IEP Paris, maître sciences, anglais courant, 4 ans d'exp. développement, promotion et vente systèmes informatiques. Disponibilité immédiate. Ecrire sous le nº 8 129 M LE MONDE PUBLICITÉ, 5, rue Monttessuy, Paris-7e.

CADRE 36 ans
GESTIONNAIRE POLYVALENT
Formation ICG-CNAM
anglais courant
— 12 ans d'expérience centres de profit négoce et distribution biens équipement.
— Motivé, dynam., diplomate.
— Recherche fonction management auprès PME-PMI pour assurer
Gestion budgétaire
Administration des ventes
Gesti. clients, approv. stocks
Logistique après vente
Contrôle de gestion.
Ecire sous nº 8 130 M
LE MONDE PUBLICITÉ,
5, rue Monttessuy, Paris-7e.

H. 36 ans, chef service crédit/adm.-vente (gestion contentieux) ch. poste adéquat tous secteurs
Ecrire sous le nº 719
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

DYNAMIQUE
J.H. 27, ESC + 3e cycle com. inter. exp. gde distrib. Fce + déco USA et RSA. Etudie ttes propositions sce export ou marketing
Ecrire sous le nº 727
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

Secrétaire DIRECTION
Bilingue anglais
Très bon espagnol
10 ans expert, haut niveau
Disponible immédiatement
cherche poste stable
Ecrire sous le nº 7.015
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

H. 32 ANS, cadre supérieur diplômé. DROIT SOCIAL propose collab. Resp. personnel et/ou administratif. Expérience gestion personnel en PME. Services. Recrutement, formation, rel. partenaires sociaux. Expérience contentieux informatique. Assurances
Ecrire sous le nº 8.133
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

COMMERCIAL EXPORT
36 ans, bil. fr. angl., expérience ingénierie, clef en main et services. Moyen-Orient, Chine, grande mobilité ch. poste de responsabilités dans société en développement
Ecrire sous le nº 8.125
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

DYNAMIQUE ET MÉTHODIQUE
Secrétaire de direction, 27 ans, bilingue anglais, 7 années d'expérience marketing commercial et communication cherche poste stable dans les secteurs presse, publicité, ou tous secteurs dynamiques et innovants Tél. après 20 h : 42-62-16-44 ou 42-23-34 59.

AVIS AUX AGENCES
JEUNE FEMME
15 ANS D'EXPÉRIENCE
dans grand hebdomadaire national cherche poste à responsabilités, facturation gestion et suivis comptables.
Libre rapidement
Paris. Tél. 39-87-46-87.

Cuisinier, 8 ans d'expérience étudierait toutes propositions pour l'étranger
Téléphone : 41-65-02-68.

Hme 49 a., discret, médaille d'or de la prévention routière, aimant voitures (conduite et entretien), souhaiterait trouver place de chauffeur de maître à Paris. Ecrire à M. PLUN, 25, rue de la Cerisaie, 75004 Paris.

Cadre tecj./comm., 45 ans, autodidacte, exp. rénovat. habitat, archit. int., cuisines, bains, équip. et aménag. C.H.R., France et étranger. Etudie ttes prop. J. JONIN, parc Provence F 23, 13012 Marseille. Tél. 91-49-46-69.

JEUNE FILLE AU PAIR
St-Cloud. Rech. J.F. pour s'occuper d'enfants. Nourrie, logée. T. 46-02-46-06 ap. 19 h 30.

J.H. 26 ans, diplômé IEP, maîtrise droit public, maîtrise droit des affaires. Ecole Nationale des Impôts ch. emploi en Cabinet ou en entreprise sur région lyonnaise ou Paris
Ecrire sous le nº 8.132
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

LICENCIÉ EN DROIT,
DIPLOMÉ SCIENCES PO PARIS
trilingue français, anglais, portugais.
Ouverture internationale
27 ans, 2 ans expérience marketing et publicité dans importante société commercialisant des produits de consommation courante de très forte notoriété souhaite devenir le Chef de Produit International ou équivalent d'un produit à image s'appuyant sur un fort budget publi-promotionnel. Disponible pour voyager.
Merci d'écrire
à l'agence DESSEIN
sous réf. 5 088, 15, rue du Louvre, 75001 PARIS, qui tr.

H. dipl., traduct., éc. interpr., Genève, allem., angl., nat. fr., format. éco., 10 ans expér. comm. admi., traduct. 3 ans RFA (trad. tech.) ch. empl. à responsab. av. langues
Ecrire sous le nº 7.011
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

DIRECTEUR ARTISTIQUE
15 ans expérience
Edition-Presse-Télé-Radio
rech. NOUVELLE ÉQUIPE GAGNANTE ou FREE-LANCE
Privilégiée. Ecrire à :
M. Philippe CHAMBARD
Résidence Jean-Moulin
1, rue Jean-Baptiste-Lulli
94260 - FRESNES.

J.H. 29 ans. Anglais et allemand courants - DEA Droit européen ch. emploi stable
Téléphone : 45-88-88-78.

CADRE DE BANQUE
confirmé CLVI
recherche emploi, soit la direction d'une agence ou soit exploitation commerciale entreprise
Ecrire sous le nº 8.128
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

J.F. 24 a., DEA droit aff. (+ droit travail), rech. emploi ou stage rém. Tél. 38-62-83-05.

J.F. 24 ans, maîtrise de langues appliquées (angl., port.), stages de perfectionnement à l'étranger, cherche emploi Traduction/interprétariat dans direction import/export ou tourisme. T. 42-55-39-66.

JEUNE HOMME, 27 ans, DESS banque et finance, maîtrise Science Eco.
Stage informatique de gestion enseignant math. phys. (C.E.S.) étudierait toutes propos. Secteur bancaire, finance, informatique, anglais parlé et écrit courant
Téléphone : 47-80-55-94 le soir.

travail à domicile

Et. univers. cherche travaux manuscrits à domicile.
Ecrire sous le nº 6.924
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

propositions diverses

OUTRE-MER EMPLOIS
ÉCRIRE AVEC C.V. A ADRETS
B.P. 37 - 38220 VIZILLE.

L'Etat offre des emplois stables, bien rémunérés, à tous les Français avec ou sans diplôme. Demandez une documentation sur la revue spécialisée FRANCE CARRIÈRES (D 16) BP. 402-09 PARIS CEDEX 09.

automobiles

ventes

de 12 à 16 C.V.

A vendre CX 25 Turbo D 83.000 km, argus 84, bte 5 inter. Tweed ttes options, vert espadon, fermeture électr.
Px : 66.000 F.
Téléphone : (1) 39-89-04-47.

deux-roues

A vendre Honda CB 125 T - 7.000 F.
Téléphone : 39-75-58-94.

FORMATION PROFESSIONNELLE

L'IMMOBILIER

appartements ventes

6e arrdt

6e SUR VERDURE
Imm. pierre de t., 4e asc. 4 P. + gde cuis. équipée, chbre serv. 2.600.000 F. Etude RIVE GAUCHE. 42-22-70-63.

7e arrdt

MUSÉE RODIN 4e et 5e étage sans asc. SUPERBE GRENIER cheminée, calme, soleil. 2.100.000. Possib. annexé 2 P. cuis., bains, 4e étage SERGE KAYSER(1) 43-29-60-60.

12e arrdt

Mº DAUMESNIL
récent gd 2 P., 51 m², balc. s/jard., tt cft + box, ss-sol 680.000. MICOT 43-44-43-87.

13e arrdt

MONTSOURIS (Près)
Imm. récent, dble liv., 2 chbres balcon, tt cft, poss. parking
Téléphone : 42-72-40-19.

14e arrdt

AV. DENF.-ROCHEREAU
Dans superbe imm. Pptaire vend PLUSIEURS 6 PIÈCES 200 m² environ. 42-88-95-61.

15e arrdt

SÈVRES-LECOURBE
Studio 35 m², impeccable 3e étage, Sud-Ouest
LIBRE JUILLET 87. 45-02-13-43.

VAUGIRARD
4 PIÈCES, 100 m²
4e étage, impeccable
MICHEL BERNARD 45-02-13-43.

AMIRAL-ROUSSIN
Imm. pierre de t. Appt occupé dame 80 ans. 516.000 F
Tél. 42-80-64-74. P. 233.

16e arrdt

KLEBER, 186 m²
Parfait état, 3 chambres, gd séjour, 2 s. de bns, cuis. équip.
Sur rendez-vous
Téléphone : 45-00-82-80.

18e arrdt

A RÉNOVER
Marché Dejean, 24 m². 150.000 F.
Rue Marcadet, 30 m². 170.000 F.
3 pces, cuis., w.-c. 400.000 F.
IMMO MARCADET 42-52-01-82.

78-Yvelines

ST-GERMAIN CENTRE
Hôtel part. XVIIIe, caractère 4 P. 93 m², poutres, charme IMMO NEUILLY. 46-40-08-91.

92 Hauts-de-Seine

92 Nanterre vieux centre, commerces, marché, RER 5 mn. Appt caractère rustique, rénové, triple exposition. 70 m². 3e et dernier étage sans vis-à-vis, dans immeuble 19e s., refait. Séjour, charpente, cheminée, 2 chbres, s. de bns, w.-c., cuisine, coin repas, rangements, faibles charges. 510.000 F. Possibilité cave insonor. 30.000 F.
Téléphone : 45-86-41-01 et 48-94-86-31.

NEUILLY, près Mº, 2e ét., asc., calme, verdure. 2 P., 32 m², tt cft. 520.000 F - 42-22-27-97.

Province

Prix très intéressant
2 h 30 de PARIS, à vendre près forêt, appt 50 m² + terrasse à STELLA-TOUQUET, 5' plage, dans petit imm. standing, tt cft, cuis. aménagée, charges minimes
Mme PECQUER. Tél. h. bur. Châtellerault
(16) 49-21-81-77
ou après 20 heures
(16) 49-21-21-03.

appartements achats

Recherche 1 à 3 P. PARIS préfère RIVE GAUCHE avec ou sans travaux PAIE CPT chez notaire 48-73-20-67, même le soir.

AGENCE DE L'ÉTOILE
met à votre disposition ses introductions auprès de Stés Françaises et Multinationales de DIPLOMATES et HOMMES D'AFFAIRE à la recherche d'appts HT STAND.
ACHAT ET LOCATION
47-63-13-78.

JEAN FEUILLADE
54, av. de La Motte-Picquet Paris-15e. Tél. 45-66-00-75 recherche pour clients sérieux APPTS à partir de 100 m² dans 15e et 7e arrdts.

ACHÈTE COMPTANT
Studio ou 2 P., même à rénover Paris. Tél. 42-52-01-82.

locations non meublées offres

Paris

STUDIO TOUT CONFORT
Clichy. 1.800 F. C.C.
IMMO MARCADET 42-52-01-82.

Région parisienne

ST-GERMAIN-EN-LAYE
dans parc boisé, 5' R.E.R.
A louer SANS COMMISSION appartements dans imm. neufs
studio à partir de 2.700 F.
2 P., à partir de 5.150 F.
3 P., à partir de 5.400 F.
4 P., à partir de 7.100 F.
Loyer compr., park. et charg. chf. et eau chaude individ. s/pl. du mardi au samedi, de 15 à 17 h 30, 2 bis, rue de La ROCHEJAQUELEIN ST-GERMAIN-EN-LAYE.

locations non meublées demandes

Paris

EMBASSY SERVICE
8, avenue de Messine 75008 PARIS recherche en location ou à l'achat APPTS DE GDE CLASSE pour CLIENTÈLE ÉTRANGÈRE corps diplomatique et cadres de Stés Multinationales.
TÉL. 45-62-78-99.

Pour personnel et dirigeant IMPORTANTE SOCIÉTÉ FRANÇAISE INFORMATIQUE rech. APPTS 2 à 6 PIÈCES STUDIOS, Paris et environs 45-04-04-45, de 10 h à 16 h 30.

locations meublées demandes

Paris

SERVICE AMBASSADE
Pour cadres mutés Paris rech. du STUDIO au 5 P.
LOYERS GARANTIS par Stés ou AMBASSADES. 45-26-18-95.

pavillons

Part. vend pavillon de caractère, Joinville-le-Pont, séjour, cheminée, terrasse sur jardin paysagé. 4 chbres. Petite dépendance, s/sol tt confort. Excellent état, sur 410 m². Prix 780.000 F
Téléphone : 48-85-09-11.

terrains

VAR BELGENTIER, 15 km, TOULON, vend terrain constructible, 4.000 m² viabilisé, restanques arborées, maisonnette rénovée. 480.000 F. Tél. 94-03-45-33, apr. 20 h.

CANNES/VALLAURIS
VUE EXCEPTIONNELLE. MER
Terrain, jardin planté, clôture voirie, réseau, divers, 2.300 m²
MICHEL BERNARD 45-02-13-43.

immobilier information

Pour vendre ou acheter
Maison - Appartement
Châteaux - Propriété
Terrain - Commerce
Sur toute la France
AGENCE LAGRANGE
5, rue Greffulhe, 75008 Paris
Tél. : 16 (1) 42-66-46-40.

Immobilier d'entreprise et commercial

locaux commerciaux

cap 18
A LOUER DANS PARIS
26000 m² de locaux d'activités
Divisibles en lots de 75, 150, 300 à ...3000 m² pour des entreprises à vocation variable de toutes dimensions.
CAP 18 est au 189 rue d'Aubervilliers Paris 18e
Renseignements : 42.66.33.26,
SOCIÉTÉ ARIC - 37, rue de Surène - 75008 Paris.

bureaux bureaux

Locations

VOTRE SIÈGE SOCIAL A L'ÉTOILE
16e CHAMPS-ÉLYSÉES ou AVENUE VICTOR-HUGO
Loc. burx, secrét., tél., télex
Domiciliation : 170 F à 390 F/M
CIDES, 47-20-41-08.

Votre adresse commerciale ou
SIÈGE SOCIAL
bureaux, secrétariat, télex
CONSTITUTION STÉS
Prix compétitifs. Délais rapides
ASPAC 42-93-60-50 +

SIÈGE SOCIAL
Secrétariat + Bureaux neufs
Démarches-R.C.-et R.M.
SODEC SERVICES
Champs-Elysées : 47-23-55-47
Nation : 43-41-81-81.

BUREAUX ÉQUIPÉS
DE 15 à 100 m² STANDING
OUVERT 24 H SUR 24
Location courte ou longue durée. Tous services. Tél., télécopie, télex, restaurant, parkings, secrétariat, tél. personnalisé
ACTE 43-80-90-10.

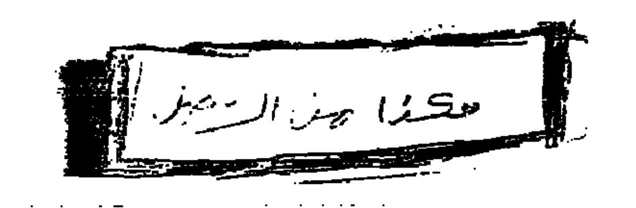
VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
SARL - RC - RM
Constitution de Sociétés
Démarches et tous services
Permanences téléphoniques
43-55-17-50.

DOMICILIATION
DEPUIS 90 F/MOIS
RUE ST-HONORÉ 43-40-81-62
OU PARIS-12e : 43-40-68-50.
CONSTITUT. SARL 2.000 F/HT.

ÉTOILE
très grand standing
BUREAUX MEUBLÉS
toutes durées, tous services
Tél. (1) 47-27-15-69.

FOCH BUILDING
INTERNATIONAL
Votre bureau équipé à PARIS
Tous services - GD STANDING
Courte ou longue durée poss.
DOMICILIATIONS
80, AV. FOCH (17 square Foch)
75116 PARIS - 45-00-45-00
Telex 649 489 F.

DOMICIL. CCIALE-8e
TÉLEX/PERMANENCE TÉL.
Travaux secrétariat, bureau
Heure, 1/2 journée et journée
AGECO 42-94-95-28
(STATIONNEMENT AISÉ).



Le Monde

ECONOMIE

L'ALUMINIUM CENT ANS APRÈS

Pechiney et ses états d'âme stratégiques



Jean Gandois veut se libérer de la tyrannie du métal blanc.

PECHINEY traverse une crise d'identité. Une situation que le producteur français d'aluminium n'avait pas connue depuis bien longtemps. Ces dernières années, tout était simple, sinon enviable. Le groupe était tendu vers un seul but : son redressement. Pour se sauver, il lui fallut tailler dans ses activités (cession des aciers et de la chimie), dans ses usines et dans ses effectifs. Aujourd'hui, le groupe est recentré sur l'aluminium, redéployé dans les pays à énergie bon marché et appuyé sur un outil industriel modernisé. Il a gagné 732 millions de francs en 1985, alors qu'il perdait 3 milliards en 1982.

Toutefois, c'est maintenant que Pechiney a des états d'âme. Sans doute les changements à répétition de président – M. Georges Besse arrivé en février 1982 avec la nationalisation, et remplacé en janvier 1985, pour cause de nomination à la tête de Renault, par son fidèle second, M. Bernard Pache, enfin M. Jean Gandois désigné en juillet 1986 par le nouveau gouvernement – n'y sont pas étrangers. Mais le malaise est plus profond.

Après avoir construit, à grands renforts d'investissements, de superbes séries d'électrolyse aux quatre coins du monde (Australie, Canada, France), Pechiney découvrait qu'il avait nettement plus de capacités qu'il n'était nécessaire. De même, après avoir vécu sur la fiction d'un « bon » contrat avec EDF, qui devait lui permettre de moderniser un second site en France, après celui de Saint-Jean-de-Maurienne, le producteur d'aluminium annonçait que le prix de l'énergie (qui pèse pour un bon tiers dans ses coûts de production) était décidément trop élevé dans l'Hexagone pour envisager le moindre investissement. L'observateur extérieur, à défaut du salarié de Pechiney, avait de quoi être déboussolé. L'arrivée de M. Gandois aura eu l'avantage de remettre les choses à plat plus rapidement. Avec toutes les ondes de choc qu'a pu provoquer un constat brutal fait par un nouveau venu : *« Dans sa constitution actuelle, la croissance en volume du groupe a été nulle depuis 1982. Pechiney est devant un problème stratégique important. »*

Le nouveau président ne conteste certes pas les efforts déployés au cours des dernières années, qui ont donné à Pechiney une plus grande marge de manœuvre. Ainsi, alors que sous l'effet cumulé de la baisse du dollar et de la stagnation des prix de l'aluminium, le chiffre d'affaires du premier semestre 1986 a chuté de 2 milliards de francs, revenant à 18 milliards, le résultat net a diminué *« seulement »* de 451 à 104 millions de francs. *« Habituellement dans les groupes lourds*, souligne M. Gandois, *la chute du résultat net représente* grosso modo *la moitié de celle des ventes. »* D'où une satisfaction non dissimulée devant la *« maniabilité »* toute neuve acquise par Pechiney et dont M. Gandois rend grâce à ses prédécesseurs.

Défragiliser le groupe

Mais cela ne saurait suffire. Le nouveau PDG s'est fixé pour mission de *« défragiliser »* le groupe. Sans illusions excessives : *« On n'empêchera pas les résultats de Pechiney d'être variables, car ils sont proches des matières premières. Mais il faut que, les mauvaises années, nous soyons nettement le nez hors de l'eau, et non pas « limite » comme nous le sommes actuellement. »* Cela signifie une moins grande dépendance à l'égard de l'aluminium (53 % du chiffre d'affaires en 1985) et plus précisément de l'électrolyse, source de perte dans le groupe. *« La course au tonnage, c'est fini »*, reconnaît-on rue Balzac, en méditant sur les plans peut-être trop triomphalistes élaborés en 1983. Il a fallu depuis subir les mouvements de yoyo du dollar et le tassement d'un marché dont on avait espéré qu'il retrouverait la croissance d'avant la crise de 1982. Las ! les taux attendus de 6 % ont vite laissé la place à 1 % ou 2 %. Et les usines flambantes neuves se sont mises à peser bien lourd dans les comptes de Pechiney.

Les six majors...

Production consolidée sur la base des participations financières (en milliers de tonnes)

	1986 estimation	1985		1986 estimation	1985
Alcan (Canada)	1 680	1 700	Péchiney (France)	680	620
Alcoa (Etats-Unis)	1 370	1 520	Kaiser (Etats-Unis)	620	560
Reynolds (Etats-Unis)	690	790	Alusuisse (Suisse)	580	630

(Source : Péchiney).

...et les douze principaux producteurs

Bauxite 1985 (en milliers de tonnes)		Aluminium 1re fusion 1985 (en milliers de tonnes)	
1 Australie	31 178	1 Etats-Unis	3 500
2 Guinée	14 329	2 URSS	2 300
3 URSS	6 400	3 Canada	1 282
4 Jamaïque	6 239	4 Australie	852
5 Brésil	5 846	5 Allemagne fédérale	745
6 Surinam	3 738	6 Norvège	724
7 Yougoslavie	3.250	7 Brésil	549
8 Hongrie	2 691	8 Chine	425
9 Grèce	2 367	9 Venezuela	402
10 Guyane	2 206	10 Espagne	370
11 Inde	2 121	11 France	293
12 Chine	2 100	12 Grande-Bretagne	275
Production mondiale	88 019	Production mondiale	15 430

(Source : Minemet).

Aujourd'hui, le groupe, fort d'une capacité de 1 million de tonnes, considère qu'il peut très bien vivre avec 200 000 tonnes de moins. D'où la cession de la moitié de sa part dans l'usine de Bécancour (Canada) qui devrait se conclure d'ici à la fin de l'année avec l'américain Reynolds. D'où aussi l'abandon actuel du projet d'un deuxième site moderne d'électrolyse en France, auquel le débat sur les tarifs d'EDF est venu donner un tour polémique et politique *(voir ci-contre)*.

Mais le prix du kilowattheure n'est pas la seule contrainte présente à l'esprit de Jean Gandois. Le poids d'un investissement dans l'électrolyse (3 milliards de francs) n'est pas dans les moyens actuels de Pechiney. Avec une marge brute d'autofinancement (MBA) encore trop faible (2,4 milliards de francs en 1986), un endettement qu'il n'est pas question d'augmenter (11,5 milliards à fin 1985), Pechiney ne connaîtra plus les niveaux d'investissement de ces dernières années (4,9 milliards en 1984, 6,3 milliards en 1985, 4,5 milliards en 1986), largement dus à un rattrapage indispensable. *« Nous ne pouvons plus investir plus de 3 milliards de francs par an »*, affirme M. Gandois. Ce qui ne l'empêche pas de rêver qu'un jour peut-être... *« Si je remonte ma MBA à 4,5 milliards de francs et que l'on m'offre du kilowattheure à 10 centimes, je serai mal placé pour ne pas dire que je ferai de l'électrolyse en France. »*

En attendant, rue Balzac, on pense de moins en moins au kilowattheure et au faraday, et de plus en plus à ces produits qui délivreront Pechiney de la tyrannie de l'aluminium-métal et de ses cours. Au deuxième étage, M. Gandois songe à l'emballage en affirmant : *« Il faut qu'il se développe en n'ayant pas le souci de consommer de l'aluminium. »* Au quatrième, M. Bernard Legrand, directeur de l'énergie et du département aluminium-métal, se prend à porter aux nues... les agrafes en aluminium pour sachets de thé. Une aventure qui a commencé il y a une douzaine d'années et qui donne aujourd'hui à Pechiney – le seul à savoir faire du fil en coulée continue – une place enviée dans un produit dont le développement n'est pas lié aux secousses du LME (London Metal Exchange).

Songer aux matériaux nouveaux

C'est d'ailleurs bien dans cet esprit de maîtrise technologique que M. Gandois souhaite faire évoluer Pechiney : *« Avec ses connaissances dans la métallurgie, il ne faut pas que ce groupe soit scientifiquement et technologiquement dominé. Pas question d'être le sous-traitant européen des Américains ou des Japonais. »* L'argument vaut naturellement pour ces *« matériaux nouveaux »* (céramiques, composites...) qui constitueront peut-être le secteur dynamique qui tirera demain l'ensemble du groupe. A condition de faire le *« bon choix »*. *« Quand on dit matériaux nouveaux, on pense aéronautique et espace. Cela fait rêver. Mais pour un industriel, ce qui est fondamental, c'est de savoir si on va en mettre dans l'électronique ou dans l'automobile. »*

En sachant que, dans ces techniques dites avancées, aucun raisonnement ne peut se faire à l'échelle de l'Hexagone. Le point de passage obligé, ce sont les Etats-Unis. *« Prenez l'exemple des alliages durs aluminium. L'aéronautique mondiale en consomme 130 000 tonnes, dont 70 % aux Etats-Unis. La moitié va au militaire, le reste à Boeing et Douglas. Alors... »*

C'est dans ce contexte que M. Gandois devra décider, dans les trois prochains mois, si le groupe réalisera à Issoire (Puy-de-Dôme) le projet de fonderie d'aluminium-lithium, un alliage qui permet un allègement considérable dans les avions. *« Nous ne pouvons pas lancer cet investissement uniquement pour la France. Il nous faut être au moins le numéro deux mondial. »* Pourquoi Pechiney ne saurait-il pas trouver un autre *« joyau »* à l'image de Howmet Turbine Components Corporation, cette filiale américaine qui fabrique des ailettes de turbine et dont les clients ont pour nom General Electric, Westinghouse ou Pratt & Whitney ? *(Lire page 34.)*

CLAIRE BLANDIN.

L'addition

AVEC 9 milliards de kWh par an, Pechiney est le deuxième gros consommateur d'électricité en France, derrière Eurodif et devant la SNCF. Aux termes d'accords compliqués, Pechiney devait bénéficier de 5 milliards de kWh « à tarif spécial ».

Le premier contrat signé en 1983 donne un droit d'usage de 2 milliards de kWh par an pour vingt-cinq ans au prix de 2 milliards de francs, ce qui met le kWh à 11,10 centimes. Mais, dit-on, chez Pechiney, il faut y ajouter le coût financier supporté au titre des 2 milliards de francs. Selon que l'on raisonne en montant d'annuité, ou en amortissement et dividende versé à l'Etat actionnaire (qui a fourni à Pechiney les 2 milliards en question), ce coût financier représente 10,18 ou 9 centimes. Au total, le « kWh Pechiney » vaut alors de 20,10 à 21,28 centimes.

Au terme d'un second contrat signé fin 1985 et divisé en deux sous-contrats d'égal volume, EDF fournit 3 milliards de kWh par an, sur dix ans, qui valent également 2 milliards de francs. Pechiney a payé en « papier », en l'occurrence des titres participatifs réservés à EDF portant intérêt à 4 % en moyenne, sans compter une participation aux bénéfices de la société. Cet intérêt, plus la charge du remboursement en dix ans des 2 milliards de francs de titres participatifs, représente un coût financier de 9,4 centimes qui, ajouté au coût « cash » de 11,10 centimes, porte là aussi le kWh à 20,5 centimes.

Pour les deux contrats, Pechiney considère donc que le kWh tourne autour de 20 centimes, soit à peine moins que le « tarif vert » d'EDF à 22 centimes. Dans le même temps, le Québec vend, au taux actuel du dollar, du courant à 4 centimes le kWh à Pechiney (le prix passera à 4,5 centimes de 1987 à 1991).

IMMOBILISME DE L'ÉCONOMIE MONDIALE

Le désenchantement

par CHRISTIAN DE BOISSIEU (*)

L'ÉCONOMIE mondiale s'est installée depuis quelques mois dans un immobilisme qui pourrait aussi bien laisser présager l'enfoncement dans une récession durable que les prémices d'une reprise de la croissance réelle, autorisée par un assainissement coûteux en termes de montée du chômage. Que le système penche d'un côté ou de l'autre dépend de nombreux facteurs, en particulier de la capacité des grands pays de l'OCDE à harmoniser leurs visions des interdépendances – visiblement, l'Allemagne fédérale et les Etats-Unis ont des perceptions différentes des conséquences d'une relance outre-Rhin – et à faire prévaloir des solutions coopératives plutôt que conflictuelles.

Nous vivons dans un monde où certains prix cruciaux s'ajustent nettement plus vite que les quantités, conditionnant le rythme de la production et le niveau de l'emploi. Ainsi, le déficit commercial américain semble insensible à l'ample dépréciation du dollar, à tel point que les experts formés aux secrets de la courbe en J en viennent à s'interroger sur son applicabilité : l'absence d'ajustement significatif de la balance commerciale américaine ne tient-elle pas à des motifs structurels plutôt qu'aux délais de réaction habituels ? Le déficit budgétaire de l'Etat fédéral américain montre également une grande rigidité, qui peut laisser perplexe sur la mise en œuvre de la loi Gramm-Rudman.

Le chômage n'a pas été réduit par la baisse du coût relatif du travail résultant de la hausse des taux d'intérêt réels et de la désindexation partielle des salaires, et ici encore l'argument des délais d'ajustement semble de peu de poids. La diminution du prix du pétrole n'a pas dopé la croissance des pays importateurs, et l'asymétrie somme toute logique entre les effets de la hausse et de la baisse a débouché sur des questions *a priori* inconvenantes : où sont passés les gains de la chute, peut-être transitoire, des prix de l'or noir ? Ont-ils principalement alimenté, en France, les importations de biens et services et les placements financiers des entreprises ?

Dans le domaine financier, les « bulles spéculatives » prennent le pas sur les variables fondamentales, qu'il s'agisse des marchés de capitaux ou du marché des changes. L'inertie de l'investissement et de l'emploi face aux innovations financières suggère une autonomie croissante et potentiellement dommageable de la finance par rapport aux grandeurs réelles.

Coopération ou non

La plupart des analyses ont sous-estimé la forte détermination du présent par l'évolution des années 70. Si la reprise de l'investissement productif en France depuis 1984 n'est pas en proportion de la hausse de la part des profits dans la valeur ajoutée globale, c'est parce que de nombreuses entreprises ont préféré se désendetter et effectuer des placements financiers, dont les risques sont d'ailleurs sous-estimés. A partir de quel taux d'autofinancement l'effet de correction du surendettement – notion imprécise mais indispensable – va-t-elle cesser ?

De même, l'insensibilité de l'emploi à la baisse du coût relatif du travail est parfois expliquée par l'intervention d'une correction sur les salaires réels, dans des économies où le chômage « classique » (dû à un excès du coût salarial total en valeur réelle) représente une proportion significative du chômage total. Vu l'incertitude des délais impliqués et le déplacement possible de certains seuils (pour le taux d'autofinancement désiré, etc.), la référence à la thèse de la « purge nécessaire » ne doit pas suggérer l'attentisme, mais au contraire une réflexion plus approfondie sur les degrés de liberté disponibles.

Pour dépasser les bornes actuelles, plusieurs attitudes sont concevables. Le clivage essentiel oppose les solutions coopératives aux formules dans lesquelles le conflit d'intérêts prédomine.

Dans les solutions non coopératives, chaque pays veut réaliser ses objectifs sans tenir compte des conséquences de sa politique sur ses partenaires. Les mouvements des taux de change servent alors à assurer la compatibilité des diverses politiques nationales. En clair, cela signifie une poursuite de la baisse du dollar d'autant plus marquée que les Japonais et les Allemands se refusent à doper leur économie par une baisse des taux d'intérêt. Au cours des années 30, l'absence de coopération explique l'ampleur et la durée de la déflation : baisse des prix, montée considérable du chômage et chute de l'investissement, essor du protectionnisme et des dévaluations compétitives.

Dans le contexte présent, la non-coopération débouche-t-elle sur la déflation ? Sans soute pas, car il existe dans les pays industrialisés de nombreux « filets de sécurité » contre la déflation. Le processus de désinflation bute aujourd'hui sur des seuils. L'impression d'un butoir est confirmée par le calcul de l'inflation « sous-jacente », c'est-à-dire hors prix des matières premières et du pétrole importés.

(Lire la suite page 36.)

(*) Professeur à l'université Paris-I.

PECHINEY

« High Tech » et artisanat

DANS l'air flotte une odeur de cire fondue. Sur des rayonnages s'alignent de drôles d'objets à mi-chemin, entre la pièce montée dégoulinante de sucre glace et la statuette en plâtre souvenir de pèlerinage. Pour un peu, on se croirait dans l'arrière-boutique d'un pâtissier ou d'un vendeur de bibelots religieux. Des femmes, assises, pétrissent consciencieusement des boules de cire rose, verte ou blanche, qu'elles « arrangent » ensuite méthodiquement sur d'étranges empilages placés devant elles. Qui oserait imaginer que derrière ce décor baroque, se cache l'un des principaux fournisseurs, aux Etats-Unis et dans le monde, de l'aéronautique et des centrales électriques ?

Comme les Aztèques

Les clients de cette usine virginienne, ou de sa sœur aînée du Michigan, ont des noms célèbres : Pratt et Whitney, General Electric, SNECMA, Westinghouse... Car Howmet Turbine Components Corporation (HTCC), puisque tel est son nom, filiale à 100 % du groupe Pechiney, est le spécialiste des pièces de fonderie destinées aux fabricants de moteurs d'avions ou de turbines terrestres et moulées selon un procédé vieux comme le monde, mais qui a fait ses preuves : celui de la cire perdue. Ici, tout n'est que haute technologie et.. artisanat.

Les femmes qui travaillent dans les usines de Howmet ne font guère autre chose que les artisans chinois de la dynastie Shang ou les Aztèques qui moulaient des objets d'art en se servant d'un modèle en cire qu'ils enduisaient de céramique. L'ensemble était passé au four, la céramique durcissait et la cire fondait. Il ne restait plus qu'à couler le métal — or, bronze... — dans l'espace libéré par la cire. Voilà pour l'artisanat.

La « *high tech* », elle, réside dans la complexité des pièces à mouler et dans les « superalliages » (nickel, cobalt, chrome...) dont Howmet s'est fait une spécialité. Les lingots de titane, les alliages élaborés sous vide ou les pièces en céramique voisinent ainsi avec de banals pains de cire, Howmet s'étant attaché, pour répondre aux exigences de ses clients, à devenir un producteur intégré, développant ses matières premières aussi bien que ses procédés d'usinage.

Avec ses onze mille personnes employées dans vingt-deux usines réparties en Amérique du Nord, en Europe et en Extrême-Orient, Howmet a acquis un leadership technologique qui lui vaut une place enviée au sein du groupe Pechiney. C'est en 1962 que le Français, désireux d'acquérir un tranformateur d'aluminium aux Etats-Unis, a acheté 40 % d'une société qui s'appelait à l'époque Howe Sound. Celle-ci changera de nom et Pechiney deviendra — pour son plus grand bonheur — l'actionnaire à 100 % de Howmet. L'activité de transformation quittera finalement le giron de Pechiney, alors que l'activité de moulage à la cire perdue, qui coexistait, connaîtra, grâce au développement des avions à réaction, un essor considérable. Avec un chiffre d'affaires de 658 millions de dollars en 1985 (800 millions prévus en 1986), Howmet réalise 44 % de ses ventes avec l'aéronautique civile et 34 % avec l'aéronautique militaire. Ses bénéfices font la satisfaction de sa maison mère, même si les besoins en recherche et en investissement consomment les capitaux que ce petit « joyau industriel » dégage. Mais difficile d'en savoir plus : tout comme sa technologie, les résultats de Howmet sont « top secret ».

C. B.

L'ALUMINIUM

Emergence de

Le Venezuela vise avant 1990 la première place mondiale.

IL y a tout juste un siècle, en 1886, le Français Paul Héroult et l'Américain Charles Hall obtenaient simultanément — mais sans aucune concertation — de l'aluminium par électrolyse de l'alumine (elle-même issue de la bauxite). Cette découverte devait donner le coup d'envoi d'un formidable essor industriel de l'aluminium, qui occupe aujourd'hui le deuxième rang — derrière l'acier — des métaux utilisés dans le monde (1). Dès 1854, le chercheur Henri Sainte-Claire Deville avait le premier réussi à produire de l'aluminium, mais par un procédé chimique très onéreux.

Sans l'apport « électrique » de Hall et Héroult, cette nouvelle matière, brillante, légère et inoxydable n'aurait connu d'application qu'ornementale : avant 1886, le bochet du prince impérial et les deux cent quatre-vingt-trois aigles juchées sur les hampes des drapeaux de la garde donnaient seules à l'aluminium ses lettres de noblesse. Il fallait s'appeler Jules Verne pour imaginer (*De la Terre à la Lune*) que l'homme visiterait un jour l'astre de la nuit à bord d'un obus d'aluminium.

L'adoption définitive du procédé électrolytique de Hall et Héroult, permise par la montée en puissance des électrolyseurs, donna d'abord deux points d'ancrage à cette industrie naissante : la France et les Etats-Unis. Ce n'est pas un hasard si les deux technologies universellement répandues sont celles de Pechiney et d'Alcoa. Surtout, dès la découverte de 1886, l'énergie est apparue comme la pierre de touche de l'aluminium. Entre la fin du dix-neuvième siècle et le début des années 1970, c'est grâce à une électricité bon marché qu'il a conquis le grand public. De 300 francs le kilo (procédé chimique) en 1856, il tombera à 5 francs le kilo par voie électrolytique en 1900, et moins de 2 francs le kilo la veille du second conflit mondial.

Au cours des « trente glorieuses » le sentiment partagé que l'énergie ne coûterait jamais cher a conforté l'industrie de l'aluminium sur ses bases traditionnelles. Six majors (Alcan, Alcoa, Alusuisse, Kayser, Pechiney, Reynolds) se partageaient encore, en 1970, près de 80 % du marché mondial, dont ils fixaient de fait les prix. Avec une importante métallurgie d'aluminium primaire, le Japon échappait à la répartition américano-européenne de l'offre.

Une énergie très chère

Les deux chocs pétroliers de 1973 et 1979 ont bouleversé de fond en comble cette distribution des cartes. L'énergie, facteur initial de développement de l'aluminium, est devenue, par sa cherté, un critère de sélection et de redéploiement des producteurs. « *Elle peut à elle seule expliquer des différences de coût de 15 %* », assure M. Gérard Hauser, directeur du marketing de Pechiney-aluminium. Alors qu'il faut 14 000 kWh pour une tonne (avec une bonne technologie), l'électricité vaut, selon les pays, de 3 à 22 centimes... Un écart impossible à rattraper sur les autres frais de fabrication, qui sont à peu près semblables d'un producteur à l'autre. Dès lors que l'électrolyse peut représenter de 20 à 40 % du prix de revient d'une tonne de métal, l'accès à des sources de courant compétitives est devenu l'obsession des industriels.

L'aluminium vit sa guerre du feu. Les six géants des années 60 et 70 détiennent en 1986 moins de 45 % du marché mondial. Ils n'ont pu contenir l'ascension des « guérilleros » — Venezuela, Brésil, Argentine, Dubaï, Bahreïn, — ces nouveaux producteurs qui ont mis à profit leur énergie quasi gratuite pour bâtir d'immenses usines d'électrolyse. Malgré la déprime des cours en 1984 et 1985 (accumulation des stocks, stagnation de la demande), ils n'ont cessé d'accroître leur activité.

« *Réduire notre production reviendrait à encourager de vieilles installations, aux coûts énergétiques élevés, qui doivent sortir du marché* », affirme un producteur arabe converti au darwinisme économique. « *Seuls les meilleurs survivront* », conclut-il.

Dans ce combat, le Japon a choisi le repli comme base d'attaque. En six ans, il a abandonné l'essentiel de sa production d'aluminium primaire qui sera de 80 000 tonnes en 1987, contre 1,6 million de tonnes dix ans plus tôt... Pour satisfaire les besoins d'un secteur de transformation de l'aluminium moderne et rentable, d'une capacité de 2 millions de tonnes, le ministère de l'industrie (MITI) et les professionnels ont défini une triple stratégie : conserver un noyau réduit d'électrolyse compétitive ; investir dans les unités des pays en développement (Brésil, Indonésie) et conclure des contrats d'achat à long terme ; recourir au marché spot.

Tokyo détient ainsi une participation de 20 % dans Venalum, premier opérateur vénézuélien, dont il importe chaque année 80 % de la production, en vertu d'un accord signé pour dix ans. Le Japon a de même financé à hauteur de 75 % une « aluminerie » de 225 000 tonnes en Indonésie. Il reste l'un des principaux clients des producteurs du Proche-Orient. Ironie du sort, sa puissance d'achat est telle qu'il est souvent en mesure de fixer son prix. Mais cette spécificité japonaise ne doit pas tromper. « *Les juges de paix de l'aluminium primaire en terme de prix sont les nouveaux producteurs* », affirme M. Hauser.

Le Venezuela compte parmi les plus ambitieux. La société Venalum, qui produit 400 000 tonnes par an, espère porter son activité à 2 millions de tonnes d'ici vingt ans. En octobre, elle a signé avec la firme norvégienne ASV NORSK HYDRO un contrat pour la modernisation de ses installations (livraison de catalyseurs fonctionnant à 240000 kWh).

LE NOUVEAU PRIX NOBEL

James Buchanan ou les interrogations du

par MAURICE BASLÉ (*)

L'ATTRIBUTION à l'Américain James Buchanan du prix Nobel d'économie est le reflet des préoccupations de notre temps. Depuis une quinzaine d'années, un vent d'ouest apporte un renouveau du libéralisme économique. Et James Buchanan est, avec Gordon Tullock et la Public Choice Society, l'exportateur du doute systématique sur la nécessité de l'importance de l'Etat dans nos sociétés.

Ce sudiste du Tennessee, âgé de soixante-sept ans, qui a obtenu son doctorat à Chicago en 1948, a passé l'année 1955 en Italie pour étudier la tradition européenne des finances publiques. Il s'est ensuite installé à l'université de Virginie pour explorer la psychologie des contribuables et les frontières entre choix publics et choix privés. Membre de l'influente American Economic Association depuis 1972, présent au Comité exécutif de la société du Mont-Pèlerin depuis 1980, aux côtés d'un autre apôtre du libéralisme, Hayek, dont il reprend l'individualisme méthodologique, Buchanan a construit tous ses travaux autour d'une mise en cause, d'abord académique, de la gestion des finances publiques.

En France, il est vrai, la question est restée trop souvent juridique ou purement financière. Il est également vrai qu'aux Etats-Unis, dans la tradition de Nusgrave, les manuels ont fait preuve d'un très grand éclectisme et superposé des éléments disparates d'analyse, ne fournissant pas une étude unifiée de l'économie publique, *a fortiori* de l'économie politique, c'est-à-dire des choix publics et privés.

Buchanan a réalisé une double mission. D'une part, il a reposé la question, un peu délaissée : « *A quoi et à qui servent les dépenses publiques ?* » D'autre part, il a renoué avec la grande tradition italienne et autrichienne du début du siècle, en décortiquant minutieusement les procédures par lesquelles des individus libres acceptent de déléguer à l'Etat le droit de percevoir l'impôt et de disposer ainsi de ressources pour financer des actions publiques en leur nom.

Vertus privées et vices publics

Ce faisant, pour le nouveau Prix Nobel, les individus veulent simplement compléter leurs choix privés par des choix publics. Il y a unité d'action. Nous ne devons donc pas séparer artificiellement l'économique et le politique. Les deux domaines sont joints. Ou, du moins, il devraient l'être. S'ils ne le sont pas, c'est que les processus démocratiques sont trop faibles.

Remontant aux interrogations anciennes, Buchanan renverse la célèbre fable des abeilles de Mandeville, en montrant qu'il y a plutôt « *vertus privées et vices publics* ». Les élus ont produit des illusions financières (faire croire que le service public coûte peu ou est gratuit, minimiser l'importance des impôts) ou introduit des biais bureaucratiques (en équipe avec les technocrates, ils laissent



croître les services publics pour le plus grand prestige de leurs dirigeants).

Aussi Buchanan, qui ne craint pas d'entrer dans le domaine de la science politique — en transgressant le vieil adage « *De bonnes grilles font de bons voisins* » — insiste sur la participation individuelle au marché politique. Le bien-être devant être le seul objectif ultime des choix privés et publics, le consommateur ou usager-contribuable-électeur doit être considéré comme ayant une unité d'action.

Davantage de démocratie. Selon le professeur américain, les scrutins politiques devraient être multipliés ; comme les achats sur les marchés sont des décisions quotidiennes, il ne faut plus se contenter de « *choisir ceux qui vont choisir* ». Chacun peut devenir expert en vie publique.

Le problème, ce sont les règles de vote. La meilleure règle devrait être la règle de l'unanimité. Les étudiants de Buchanan ont évidemment remarqué que, compte tenu des coûts de négociation qu'elle implique, cette règle ne peut être réservée qu'aux situations où on peut habiller M. Jones sans déshabiller M. Brown. Pour le reste, il faut se contenter de « *l'unanimité praticable* », c'est-à-dire des règles de majorité (qualifiée ou non).

Mais, dans ce cas, la perfection n'existe plus. Buchanan, comme d'autres économistes, a montré comment les manipulations de vote étaient possibles : celui qui choisit les questions influence les réponses. Il a aussi insisté sur les coûts supportés par les minorités politiques en raison de décisions prises contre leurs intérêts.

Les individus souffrent d'être gouvernés, nous dit-il, à moins d'un marchandage des votes ou d'une multiplication des scrutins avec alterance systématique. Cette souffrance peut être affaiblie grâce à la libre acceptation de constitutions nouvelles avec lesquelles l'Etat reste légitime et proche des citoyens et n'est pas, selon son expression, ce « *Léviathan qui vit et qui respire de manière indépendante* ».

Déficit budgétaire, abus de pouvoir

La nouveauté introduite par Buchanan est que les constitutions nouvelles ne comportent pas seulement des accords généraux ou sur l'existence de tel ou tel service public (école, hôpital, services municipaux, etc.). Elles pourront porter sur les déficits publics eux-mêmes en enlevant aux élus une partie de leur pouvoir budgétaire.

La nécessité de l'amendement constitutionnel Gramm-Rudman-Hollings — pour obliger le président américain à réduire le déficit budgétaire — s'explique pour Buchanan de la manière suivante : les idées économiques keynésiennes auraient trop imprégné les institutions politiques et biaisé le fonctionnement de la démocratie.

(*) Professeur à l'université de Bretagne occidentale.

Le quatorzième Américain

LE prix Nobel de sciences économiques, créé en 1968 par la Banque de Suède pour célébrer son tricentenaire, a été décerné, pour la première fois, par l'Académie royale des sciences, en 1969. Ce prix a été décerné à vingt-quatre lauréats de six pays (1986 inclus), les Etats-Unis arrivant largement en tête avec quatorze représentants :

- 1969 : Ragnar Frisch (Norvège) et Jan Tinbergen (Pays-Bas).
- 1970 : Paul A. Samuelson (Etats-Unis).
- 1971 : Simon Kuznets (Etats-Unis).
- 1972 : Kenneth J. Arrow (Etats-Unis) et John R. Hicks (Grande-Bretagne).
- 1973 : Wassily Leontief (Etats-Unis).
- 1974 : Gunnar Myrdal (Suède) et Friedrich A. von Hayek (Grande-Bretagne).
- 1975 : Léonid V. Kantorovitch (URSS) et Tjalling C. Koopmans (Etats-Unis).
- 1976 : Milton Friedman (États-Unis).
- 1977 : Bertil Ohlin (Suède) et James E. Meade (Grande-Bretagne).
- 1978 : Herbert A. Simon (Etats-Unis).
- 1979 : Theodore W. Schultz (Etats-Unis) et Arthur Lewis (Grande-Bretagne).
- 1980 : Lawrence R. Klein (Etats-Unis).
- 1981 : James Tobin (Etats-Unis).
- 1982 : George J. Stigler (Etats-Unis).
- 1983 : Gerard Debreu (Etats-Unis).
- 1984 : Richard Stone (Grande-Bretagne).
- 1985 : Franco Modigliani (Etats-Unis).



CENT ANS APRÈS

nouveaux producteurs

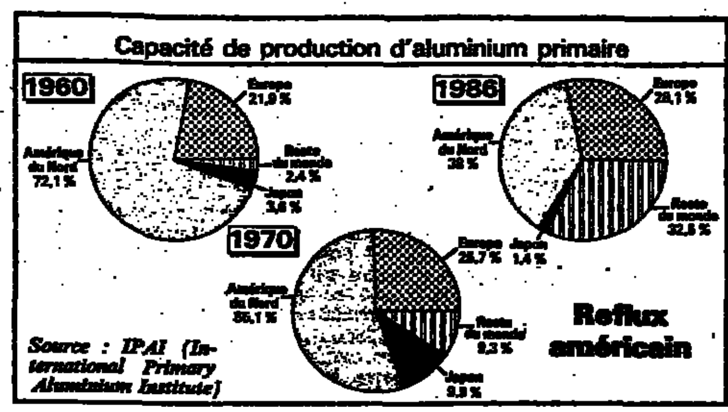
Grâce à une énergie bon marché, fournie par un gigantesque complexe hydroélectrique, et une clientèle assurée (Inde, Japon), l'industrie vénézuélienne de l'aluminium — Venalum, Alcasa — veut conquérir la première place mondiale avant 1990. Le métal est devenu la deuxième source de devises du pays, après le pétrole, mais devant le fer.

Quant au Brésil, dont les capacités atteignent 975 000 tonnes, il table sur une production supérieure à 1,5 million de tonnes en 1995 (contre 550 000 tonnes actuellement), malgré la chute de la demande intérieure et un relèvement des prix de l'énergie.

Des sites sacrifiés

Autres nouveaux venus dans l'aluminium, Bahreïn et Dubaï ont voulu réduire leur dépendance vis-à-vis du pétrole et profiter du prix dérisoire de leur énergie. Alba (Aluminium Bahreïn) envisage de porter ses capacités à 225 000 tonnes en 1989, contre 175 000 tonnes en 1985. Un projet de « joint venture » associant, outre les gouvernements de Bahreïn et d'Arabie saoudite, Kayser et Breton Invest. (RFA), est d'ores et déjà lancé, pour un montant de 160 millions de dollars. Dubal (Dubaï Aluminium) devrait dans le même temps porter ses capacités de 155 000 tonnes à 170 000 tonnes.

Si ces producteurs tiennent secrets leurs résultats financiers, ils estiment ne pas pouvoir justifier une réduction de leur activité tant que les prix resteront supérieurs à 800 dollars la tonne (ils sont de l'ordre de 1 100 dollars). L'Australie enfin, qui « pesait » seulement 270 000 tonnes en 1979, représente aujourd'hui 850 000 tonnes. L'abondance de bauxite et de charbon a permis l'essor de la société nationale Comalco.



Source : IPAI (International Primary Aluminium Institute)

Face à ces mutants, les producteurs européens et nord-américains ont relocalisé leur activité autour de pôles d'énergies rentables, sacrifiant peu à peu les sites les moins compétitifs. Pechiney, quatrième producteur mondial, a concentré l'essentiel de son activité « aluminium primaire » sur le territoire national à Saint-Jean-de-Maurienne. Le groupe français, qui s'est débarrassé en 1983 de son aluminium américain (vendu à Amax), a misé sur l'Australie, en ouvrant un complexe de 240 000 tonnes à Tomago, puis une autre installation de même capacité à Bécancour (Québec) en septembre dernier.

Evénement marquant, Alusuisse a décidé, en 1984, pour la première fois de son histoire, de ne plus produire de façon intégrée tout son aluminium primaire, en raison des coûts de l'énergie. Il couvre désormais 25 % de ses besoins sur le marché libre.

Alcan, premier producteur mondial devant Alcoa, n'a pas de souci. Il bénéficie sur place d'un courant capté au fil de l'eau et d'un parc d'électrolyse assez moderne. Un noyau dur de 1 million de tonnes, produit au Québec dans les meilleures conditions, lui permet de résister, malgré le niveau des cours mondiaux.

Aux Etats-Unis, les situations sont loin d'être aussi prometteuses. Alcoa a fermé 300 000 tonnes de capacité et s'apprête à continuer. Reynolds désinvestit sur son territoire national. Déjà présent au Canada à Baie-Comeau (pour 270 000 tonnes), il pourrait prendre la moitié de la participation de Pechiney à Bécancour.

Quant à Kayser, le plus petit des trois, il risque de perdre encore en volume. Malgré ses investissements au Ghana et à Bahrein, il ne détiendra plus que 600 000 tonnes de capacité fin 1986, contre 1,1 million de tonnes en 1976. Fin 1984, l'américain Martin Marietta a, de son côté, vendu pour 400 millions de dollars ses activités dans l'aluminium à l'australien Comalco...

La nouvelle donne est-elle achevée ? Rien n'est moins sûr, compte tenu de la relative faiblesse des cours exprimés en dollars. Toutefois, selon les spécialistes, pour le monde occidental, la consommation de métal primaire en 1986 devrait progresser de 2,5 %, pour s'établir à 12,7 millions de tonnes, et la production représenterait 12,3 millions de tonnes (2). Mais ces chiffres, encourageants, sont seulement susceptibles de retarder la relocalisation en marche de cette industrie.

ÉRIC FOTTORINO.

(1) Les trois principaux débouchés sont l'automobile, le bâtiment et l'aéronautique.

(2) La production des pays à économie avancée est estimée à 3,2 millions de tonnes.

D'ÉCONOMIE

citoyen-contribuable

La responsabilité fiscale et financière aurait disparu avec le message de Keynes, indiquant que ce qui est folie dans les affaires privées peut être prudence ou bonne gestion dans les affaires publiques.

Les déficits publics, même autorisés par des élus, seraient en réalité des abus de pouvoir. Les contribuables n'ont plus réellement conscience du prix sur l'étiquette, chaque bien ou service public ayant un coût caché, ou par l'inflation, ou par des impôts futurs qui servent au remboursement de la dette publique contractée dans le présent. Même l'usage d'un cycle de l'équilibre budgétaire, avec des déficits en cas de récession et des excédents pendant la reprise, ou la référence à l'équilibre budgétaire de plein emploi (celui que l'on obtiendrait si la conjoncture était meilleure), sont suspects aux yeux de Buchanan, car ils créent une mauvaise habitude.

Le seul moyen d'être plus transparent serait de raisonner sur l'ensemble recettes-dépenses, et de diminuer les déficits autorisables par un amendement constitutionnel qui les ramènerait à zéro en quelques années. Ce professeur américain a donné ce conseil au Royaume-Uni et au président Reagan. Comme on le constate tous les jours, ses conseils n'ont pas encore eu de suites tangibles aux Etats-Unis.

James Buchanan ne fournit pas bien entendu toutes les réponses, s'il oblige, de manière salutaire, à dépasser les réflexes traditionnels. Pourquoi la *« révolution reaganienne »* a-t-elle tant de peine à progresser ? La réforme de la fiscalité américaine n'est-elle pas un véritable saut dans l'inconnu ? (« le Monde de l'économie » du 14 octobre.)

Etre plus près de la psychologie du contribuable en abaissant les impôts sur les ménages est une stratégie payante électoralement à court terme et qui a l'avantage de court-circuiter la pression des lobbies militaire, industriel, agricole ou autres. N'est-ce pas en même temps affaiblir l'économie nationale ou troubler le climat social ? Qu'en sera-t-il des échéances à moyen terme ?

La priorité ne devrait-elle pas être donnée à l'information du citoyen-usager sur les coûts et bénéfices comparés des services privés ou publics ? Pourquoi l'endettement clairement affiché devrait-il être supplanté par l'autofinancement dans toutes les décisions publiques ? Si le doute est permis, les questions de Buchanan sont on ne peut plus d'actualité et les citoyens vont devoir les affronter très bientôt, à tous les échelons : local, départemental, régional, national, communautaire ou même mondial.

La chronique de Paul Fabra

Le consensus des économistes

CE *qui expliquerait peut-être le* mieux l'isolement des économistes non seulement par rapport aux autres professions, mais aussi parfois par rapport à la matière qu'ils *ont à traiter, c'est une raison qu'on* n'abordera ici que superficiellement, étant donné que pour la mettre en pleine lumière, il conviendrait d'analyser en profondeur les modes de fonctionnement et les ressorts de nos sociétés modernes. Il s'agit aussi d'une raison paradoxale, car on pourrait à *première vue attendre d'elle qu'elle* produise l'effet contraire de celui qu'on constate.

Cette raison, c'est qu'il n'existe pratiquement plus, aujourd'hui, en fait de sciences économiques, qu'une *pensée* officielle. On a pu encore le vérifier à l'occasion du symposium, par ailleurs réussi, qu'avait organisé Jean-Claude Paye, secrétaire général de l'OCDE, la *semaine dernière à Paris, sur le thème* général des nouveaux *défis* posés à l'économie mondiale (*le Monde* du 24 octobre).

Deux facteurs se prêtent mutuelle*ment main forte pour expliquer cet état* de fait. L'un est que l'époque n'est plus où les économistes consacraient tout leur temps à des travaux universitaires, qu'ils choisissaient eux-mêmes, et dont ils étaient seuls comptables. Leur influence, qui pouvait être très grande (on songe, au début de ce siècle, à un Alfred Marshall, le « prince de *Cambridge* »), *s'exerçait alors par* le rayonnement de leurs idées, et par les débats qu'ils suscitaient.

De nos jours, les gouvernements, les grandes entreprises, les institutions internationales telles que l'OCDE, le Fonds monétaire, la Commission européenne *et d'autres, font constamment* appel — ce qui est en soi un signe encourageant — *aux services des économistes*. Ils en emploient un grand nombre. Or, dans la plupart des cas, ce que demande une organisation, qu'elle soit publique ou privée, c'est *non pas qu'on lui ouvre de nouvelles* voies, mais qu'on lui donne les moyens et les *justifications de se perpétuer*.

L'échange continuel d'observations, d'analyses, d'études entre, d'une part, le pouvoir sous toutes ses formes et, de l'autre, la « profession » (c'est par *ce mot que les économistes désignent* leur propre activité) favorise grandement *la recherche du « consensus »*. Puisque, dans la grande majorité des cas, les hommes politiques, les états-majors d'entreprises, les hauts fonc*tionnaires (nationaux et internationaux)* ne se sentent pas armés pour trancher entre les avis opposés qui pourraient *leur être présentés*, la méthode la plus facile pour les économistes d'être écoutés et pris au sérieux, c'est de laisser entendre *qu'ils* sont tous, à des nuances près, d'accord pour recommander *telle ou telle politique*.

Au cas où ils ne le sont pas, il est indispensable, pour qu'ils conservent *leur crédibilité*, qu'ils posent les problèmes en termes identiques, quitte à *suggérer des solutions différentes. Or* le progrès de la réflexion a presque toujours pour point d'origine une façon *nouvelle d'envisager un phénomène*. Tant et si bien que le « consensus » (*une expression qui revient à toutes les* pages de la littérature économique dominante, celle des Américains et des Britanniques) est rarement le résultat, comme on pourrait le croire, d'une dis*cussion approfondie. L'expression* renvoie plutôt au dictionnaire des idées reçues.

IL *revenait à Mme Silvia Ostry* (canadienne), qui occupa au début de cette *décennie* les fonctions d'économiste en chef de l'OCDE, d'ouvrir le débat sur *« la conduite des politiques macro-économiques »*. Un sujet qui est loin d'être clairement formulé, malgré l'usage *relativement fréquent* que l'on fait de nos jours de ce terme dont le sens est le suivant : est macro-économique l'analyse applicable aux agrégats (constructions statistiques) de la comptabilité nationale, tels que le PNB, la formation brute du capital fixe, le revenu et la demande « des ménages » (pris comme un ensemble), *le revenu et la demande « des entreprises »* (même remarque), etc. L'expérience aidant, les économistes ont fini par douter de la capacité, pour les gouvernants, d'agir réellement sur ces variables (sinon par des interventions bien intentionnées mais intempestives, propres à aggraver la *situation*).

La conférencière a donc marqué les étapes du « consensus » en la matière. Elle a rappelé comment on est passé du « fine-tuning » des années 60 — *dans sa version française, le « pilotage* à vue » à la Giscard — à la « révolution monétariste ». Tout en prenant ses distances par rapport à ces méthodes ou *pseudo-méthodes* successives de gouvernement économique, Mme Ostry s'est-elle affranchie des modes de pensée qui les ont rendues possibles ? On peut en douter. C'est ainsi, pour prendre *un exemple significatif*, qu'elle estime que *« le déchaînement de l'inflation et des anticipations inflationnistes aux Etats-Unis à la fin des années 60 trouve certainement son origine dans l'échec de la politique macro-économique »*.

Un jugement apparemment anodin, *proche d'une lapalissade*, à ceci près qu'il dénote une incapacité (ou un refus) de prendre en considération toute autre hypothèse. Quelques voix s'étaient élevées à l'époque — Jacques Rueff en tout premier lieu en France, Robert Triffin, avec moins de cohérence, *aux Etats-Unis, — pour démontrer* que le système monétaire fondé sur le dollar monnaie de *réserve* était voué au déséquilibre, à l'inflation et finalement à l'effondrement, et cela *quelles que soient les politiques* « macro-économiques » suivies. Leurs prévisions *se sont révélées justes*, ce qui, en économie, est la moins mauvaise présomption pour juger de la valeur d'une théorie.

Bénéficiant du recul du temps, notre économiste aurait pu s'interroger, ne serait-ce que pour la réfuter *a posteriori, sur l'explication concurrente* à laquelle il vient d'être fait allusion. Ceux qui en étaient *l'auteur* jouissaient d'un grand renom. Pourquoi passer sous silence les critiques de ces contradicteurs pourtant fameux ? Tout simplement parce qu'ils ne faisaient pas partie de la *grande caravane* du consensus. La caravane avance (elle *« évolue »*), *mais elle ignore superbement* qu'il puisse y avoir d'autres chemins que le sien, même si elle ne suit aucune direction claire.

Une des propositions de l'épistémologie *moderne* est qu'il existe, à chaque période, un cadre de pensée à l'intérieur *duquel* les problèmes *sont* posés et tant bien que mal résolus. La discussion scientifique est enfermée dans ces « paradigmes ». Michel Foucault, pour ne citer qu'un auteur français, a écrit sur le sujet des pages brillantes et probablement creuses. Sans discuter au fond de cette *thèse*, on peut se demander *s'il ne s'agit pas* neuf fois sur dix d'un semblant de justification théorique de l'intolérance du *« consensus »*.

Que préconise Silvia Ostry pour le présent ? Les Français sont peut-être, *à cause* de leur propre expérience, particulièrement bien placés pour subodorer les illusions qui se cachent derrière ses suggestions. *« Je suis personnellement d'avis,* nous dit-elle, *que la conduite de la politique macro-économique devrait évoluer dans le sens de la définition d'un « cadre de décision à moyen terme. »* (framework setting).

POURQUOI ? Parce que, nous explique-t-elle, *« s'il fallait résumer par un seul mot le contexte actuel de la prise de décision, c'est à coup sûr d'incertitude qu'il faudrait parler »*. Est-il possible d'imaginer des circonstances où un être humain n'aurait plus à compter sur son ignorance fondamentale de l'avenir ? Ce contexte mythique n'était en tout cas pas celui des années 60, *pendant* lesquelles Pierre Massé, commissaire général au Plan, justifiait l'existence d'un plan indicatif (telle était la définition d'une planification souple, à la française) par la nécessité de « réduire l'incertitude ». Ce que préconise Silvia Ostry, et avec elle les experts du Fonds monétaire, M. James Baker, *secrétaire américain* au Trésor, les hauts fonctionnaires français du Trésor et de la Banque de France réunis, ne serait-il pas autre chose qu'une version « internationalisée » du *vade mecum* de la rue de Martignac ? Autrement dit, des conceptions que les économistes *français* se faisaient il y a une vingtaine d'années de la « politique macro-*économique* » ?

La ressemblance est pour le moins frappante : *« Il apparaît, de plus en plus,* nous dit Mme Ostry, *que l'un des moyens de réduire l'incertitude est de présenter les objectifs, les instruments et autres éléments de la politique macro-économique dans un cadre à moyen terme. »* Sous un langage d'apparence plus savante, réapparaît la panoplie des « clignotants » qui étaient censés, à la fin des années 60, avertir à temps le gouvernement français des dangers qui menaçaient l'économie de notre pays.

Définir de façon *concertée* pour chaque pays des objectifs de croissance, de balance des paiements, de taux de change (à l'*intérieur* de fourchettes plus ou moins larges), etc., est-il un bon moyen d'améliorer la coopération internationale ? Aucun des hommes (et des femmes) qui semblent aujourd'hui le croire ne *seraient* prêts à se fier à de telles *méthodes* pour conduire la politique de son propre pays. Si le taux de croissance ne se décrète pas rue de Rivoli pour la France, on voit mal comment il pourrait se décréter à l'OCDE ou au FMI pour l'ensemble constitué par les pays industriels les plus importants.

Les économistes y *verraient* peut-être plus clair s'ils tiraient les conséquences pratiques de l'impossibilité, dont *ils sont* pour la plupart convaincus, de réconcilier la macro-économie (c'est-à-dire, en clair, les *méthodes* de la comptabilité nationale) et la micro-économie, dont la branche principale est *la* théorie des prix (1). Cela les conduirait à ne pas se donner simultanément des objectifs de prix ou de *taux* (*d'intérêt* et de change) qui relèvent de la « micro » et des objectifs de croissance qui, dans *l'état actuel* des connaissances, relèvent de la « macro ».

UN des moyens de surmonter la contradiction serait d'œuvrer pour la construction d'un système *monétaire* à *taux* de change fixe, tant il est vrai que la seule manière véritable de réduire l'incertitude est de la faire disparaître dans les quelques domaines où il dépend de l'homme, en *mettant* en place des techniques de régulation, de diriger le cours des événements. Sous la forme qu'on *cherche* à lui donner, la « coopération internationale » risque de se révéler plus nocive qu'utile. C'est une grave question qu'on commence à se poser, comme l'a rappelé, *sans prendre parti*, Richard Cooper. Un économiste qui revient de loin, si l'on peut dire : en tant que membre de l'administration Carter, il *était* naguère un des plus chauds partisans des changes *flottants* et des manipulations « macro-économiques ».

(1) Contrairement à ce que laisse entendre [illegible] du terme « micro-économie », celle-ci ne signifie pas « économie de l'entreprise ».

Le désenchantement

(Suite de la page 33.)

Il est certes contestable de séparer des élements étroitement imbriqués, mais la mesure de l'inflation sous-jacente montre qu'un « noyau dur » d'inflation, compris *dans* les grands pays entre 2 % et 5 %, différencie nettement la situation actuelle de celle des années 30. De nombreux éléments concourent à créer un plancher au ralentissement de l'inflation : le mouvement de désindexation des *salaires* tend à s'essouffler, malgré l'extension du chômage ; les taux d'intérêt réels élevés découragent sans doute la formation de capital, mais ils continuent aussi de peser sur les coûts des entreprises. Surtout, la gestion de l'endettement interne ou international *porte* en germe une relance de l'inflation.

Dans les années 30, comme l'a montré *Irving Fischer*, la chute des prix a augmenté la charge réelle *de la dette* et les *firmes ont* essayé de faire face à leurs engagements en forçant la vente par des baisses de prix. Certains comportements depuis le début des *années 80* relèvent sans doute de cette séquence dans laquelle la baisse des prix et la dette s'alimentent réciproquement. Mais l'environnement est bien différent : il est clair aujourd'hui que les créanciers ne peuvent supporter *la faillite* déclarée d'un débiteur majeur, qu'il s'agisse d'un pays (*cf. l'attitude à l'égard du* Mexique), d'une grande banque ou d'une grande entreprise. Même si le nombre de faillites tend à augmenter — aux Etats-Unis, cent soixante banques devraient connaître la faillite en 1986 contre cent vingt en 1985, — les *autorités monétaires nationales et* internationales ont clairement montré leur volonté de maintenir la *confiance* et d'endiguer toute contagion déstabilisante.

Les filets de sécurité procurés par *l'assurance, de droit ou de* fait, des dépôts auprès des institutions financières, par les interventions multiformes des divers « prêteurs en dernier ressort », réduisent *le* risque de déflation. Mais il y a un prix à payer pour cela : le défaut de gros débiteurs est *souvent évité* grâce à une injection supplémentaire de liquidités, susceptibles de nourrir une *reprise* de l'inflation, et les solutions de court terme peuvent fragiliser à long terme le système. Contrairement à ce qui est souvent affirmé, une accélération de l'inflation ne réglerait pas d'elle-même la question de la dette, car elle provoquerait une hausse des *taux d'intérêt nominaux et du service* de la dette à taux variable.

Stagflation

Plutôt que de susciter la déflation et un protectionnisme généralisé peu compatible avec l'ouverture et les engagements des grands pays, le scénario non coopératif risque de nous ramener à *la stagflation. Certains facteurs* de reprise de l'inflation ont déjà été évoqués, mais il en existe d'autres associés aux variations de change. La baisse du dollar au-delà des niveaux actuels va *relancer* l'inflation aux Etats-Unis, surtout si les prix du pétrole restent à leur palier présent, voire remontent.

L'Europe et le Japon commencent à prendre *conscience* d'une menace de surévaluation de leurs monnaies, favorable sans doute à la désinflation, mais nuisible à leur compétitivité (revalorisation des taux de change *réels*). Ou bien le Japon et la RFA profitent de leurs excédents extérieurs pour *baisser leurs taux d'intérêt* et limiter le danger de sous-évaluation du dollar, ou ils pratiquent des politiques directes d'expansion de la masse monétaire qui, à court terme, vont de pair avec une baisse des taux d'intérêt, mais à plus long terme alimentent l'inflation et la *hausse des taux d'intérêt* nominaux.

La relance de l'inflation permettrait une baisse des taux d'intérêt réels, limitée si l'hypothèque du financement du déficit budgétaire américain n'est pas levée : face aux difficultés croissantes du financement par le reste du monde dans le cas d'un « atterrissage en catastrophe » de la *monnaie américaine, il faudrait* accepter une monétisation importante du déficit — ce qui paraît peu compatible avec la présence de M. Paul Volcker à la tête de la Réserve fédérale — ou bien provoquer une hausse des taux d'intérêt sur les marchés de capitaux américains, qui créerait un plancher à la baisse du dollar.

La reprise de l'inflation, dans le *scénario non coopératif*, irait de pair avec le ralentissement de la croissance réelle et l'extension du chômage, par suite d'un *« déficit de la demande »*. Car la réduction des importations américaines n'est pas compensée par un essor significatif des importations du Japon ou de la RFA (malgré l'effet de taux de change), et les pays en développement sont trop *empêtrés dans leurs difficultés* financières pour prendre le relais.

Un problème crucial concerne *l'articulation, au plan* international, des combinaisons, dans chaque pays, de la politique budgétaire et de la politique *monétaire*. Les conséquences d'une combinaison différente aux Etats-Unis — si la loi Gramm-Rudman est vraiment appliquée, — du désir de l'Allemagne fédérale de maintenir son dosage actuel, de la possibilité en France qu'une politique monétaire *accommodante compense* les effets immédiats des restrictions budgétaires sont pour le moins incertaines.

Dans le scénario coopératif, les grands pays de l'OCDE, spécialement ceux du groupe des Cinq, s'entendent pour fixer et respecter *les « zones cibles »* pour les taux de change directeurs, pour partager la charge des impulsions et des ajustements, *pour mieux coordonner* leurs interventions. Il ne faudrait pas penser que la coordination va effacer du jour au lendemain le surendettement et le chômage. *Elle devrait permettre* d'obtenir, pour un taux d'inflation donné, de meilleures performances en *matière* de croissance réelle et d'emploi, ou, de façon *symétrique*, pour un rythme de *croissance donné*, de maintenir plus longtemps la désinflation.

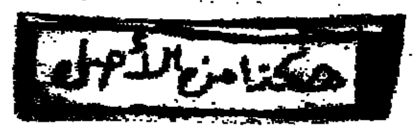
De nombreux *modèles* mon[illegible] intuitif : dans la plupart des cas, l'équilibre coopératif est préférable, pour chacun des partenaires, à l'équilibre non coopératif. *S'il en est ainsi*, pourquoi la coopération reste si peu développée ? Nous vivons une *période paradoxale où, plus* il est question de coopération et de coordination, plus les comportements stratégiques prévalent. Nous abusons aussi des glissements sémantiques, en confondant souvent la coordination et la convergence des politiques économiques. La convergence n'est pas une fin en soi, mais juste un moyen d'accroître la stabilité des taux de change, le problème étant de savoir à quel niveau (d'activité, d'emploi...) elle s'opère. En outre, la coordination justifie parfois non la convergence des résultats, mais des déphasages entre les politiques nationales.

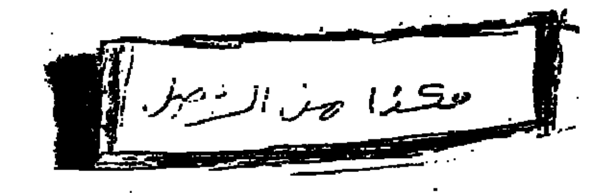
Divergences

Après la récente assemblée générale du *FMI* et de la Banque mondiale à Washington, les perspectives d'une véritable coopération à l'*intérieur du groupe* des Cinq paraissent réduites. Le projet de « zones cibles » pour les taux de change s'efface progressivement derrière l'idée vague et peu contraignante d'une surveillance multilatérale d'indicateurs économiques « objectifs ». Malgré les promesses du grand marché intérieur à l'horizon 1992, le même désenchantement gagne l'Europe, *où* les divergences entre la RFA et la France sur les « zones cibles » ou sur le contenu de l'intégration *monétaire* européenne laissent des traces durables.

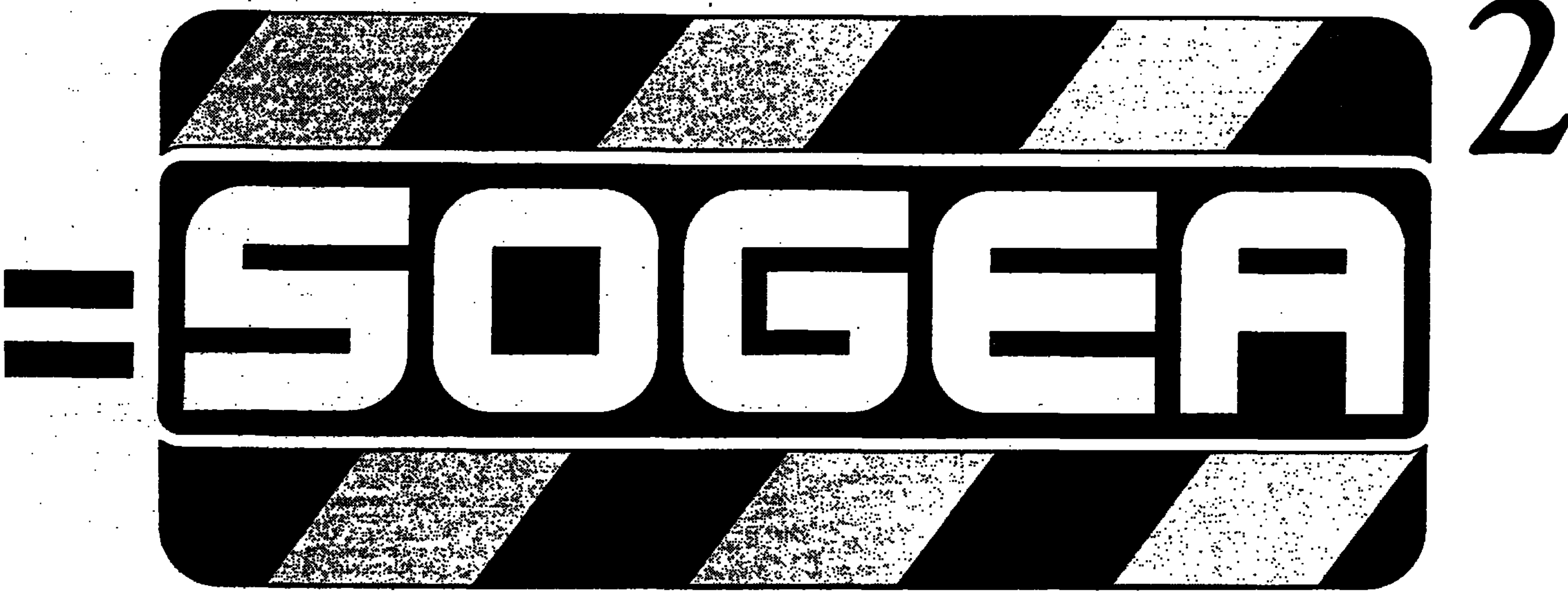
Toute formule coopérative *bute* sur la tentation de comportements stratégiques, chacun se méfiant des intentions véritables des autres et ayant la quasi-certitude de ne pouvoir profiter, du moins à court terme, d'une initiative qu'il pourrait prendre. Les débats entre les Cinq sur la relance illustrent bien ce point. Ils suggèrent aussi qu'avant de chercher à mettre en commun certains objectifs, voire certains instruments, les principaux partenaires doivent préalablement converger dans leur perception des implications de l'interdépendance et dans leur valorisation des gains et de coûts à attendre des différentes initiatives.

CHRISTIAN DE BOISSIEU.





SGE/BTP ×SOBEA



SOGEA fait partie du groupe SGE.

A partir de
ses 150 implantations
proches de vous, SOGEA
contribue à l'équipement
de la France.
Dans plus de 50 pays
SOGEA construit tout
et partout.

LA PUISSANCE AU CARRÉ !

En 1985, SOGEA à réalisé un chiffre d'activité TTC de 13,9 milliards de F et un résultat net de 15 millions.
SOGEA. 280, Avenue Napoléon-Bonaparte. BP 320. 92506 Rueil-Malmaison Cedex. Tél. : (1) 47.52.40.00.

Economie

Le gouvernement présente son projet de loi sur l'épargne

M. Balladur plaide pour un régime à l'américaine

« L'épargne revêt une très grande importance dans notre politique économique. », a déclaré M. Edouard Balladur, lundi 27 octobre, au cours de sa conférence de presse, essentiellement consacrée à l'épargne-retraite et au projet de loi qu'a préparé le gouvernement.

« Ce projet de loi n'a pas uniquement des motivations économiques, a poursuivi le ministre. *Il doit permettre également de compléter notre action en faveur de la participation des salariés dans l'entreprise. »*

Au sujet de l'épargne-retraite, M. Balladur a déclaré : *« A la différence de nombreux autres pays où la constitution de retraites par capitalisation occupe une très grande place dans l'épargne des ménages et dans l'approvisionnement des marchés financiers, ce type d'épargne n'existe pratiquement pas en France. »*

Le ministre a ensuite abordé le sujet des plans d'options sur actions, qui consistent à offrir à *« certains salariés, notamment les cadres, la possibilité d'acheter des actions de l'entreprise à terme, à un prix fixé de manière définitive. Lorsque l'option est levée après cinq ans, il y a un double avantage fiscal : d'une part la plus-value réalisée par le salarié est exonérée ; d'autre part la moins-value supportée par l'entreprise est déductible. »*

» C'est un mécanisme qui présente un très grand intérêt, a souligné le ministre, *parce qu'il permet d'associer les salariés de l'entreprise, et notamment au succès de sa gestion, en les faisant participer au capital dans des conditions attractives. Il s'agit d'un mécanisme différent mais complémentaire de la participation. Les plans d'options sur actions n'ont pas connu le succès qu'il méritaient en raison d'un certain nombre de règles trop contraignantes et de l'exclusion de certains salariés ou de certaines sociétés. Plusieurs améliorations sont donc proposées. »*

Enfin, M. Balladur s'est expliqué sur la partie du projet de loi concernant le rachat d'une entreprise par ses salariés : *« Le régime de reprise d'une société par ses salariés a été introduit en droit français par une loi de juillet 1984 dont l'inspiration est le mécanisme qui est connu dans les pays anglo-saxons sous le sigle de LMBO. Ce système n'a pas rencontré le succès escompté puisqu'une centaine de cas d'application seulement ont pu être enregistrés depuis deux ans.*

Le ministre a enfin annoncé deux mesures nouvelles. La première concerne une nouvelle amélioration de la fiscalité des valeurs mobilières (relèvement de l'abattement sur le revenu des valeurs mobilières de 8 000 à 16 000 F pour les couples mariés). La seconde mesure concerne les privatisations, et plus précisément les modalités de mise sur le marché : *« Je peux d'ores et déjà vous indiquer que tous les titres détenus directement par l'Etat seront mis sur le marché par offre publique de vente en France et grâce à une syndication internationale pour l'étranger »*, a déclaré M. Balladur.

Le dispositif technique

1. – LE PLAN D'ÉPARGNE-RETRAITE : des avantages fiscaux importants.

Le plan d'épargne en vue de la retraite (PER) a pour objet de permettre à tous les Français de se constituer, avec l'aide de l'Etat, un complément de retraite avec le maximum de souplesse.

● ***Un régime fiscal incitatif* : 6 000 francs ou 12 000 francs déductibles.**

Les versements sur les plans d'épargne-retraite sont déductibles du revenu imposable dans la limite d'un plafond annuel de 6 000 francs pour une personne seule, de 12 000 francs pour un couple. Les revenus et plus-values réalisés dans le cadre du plan d'épargne-retraite *ne sont pas imposables.*

Un couple marié ayant deux enfants et gagnant 20 000 francs par mois économisera ainsi 3 600 francs d'impôt en versant 1 000 francs par mois sur un plan d'épargne-retraite.

Les retraits d'un plan d'épargne-retraite sont, par contre, normalement imposables à l'impôt sur le revenu. Ils sont traités comme des pensions, c'est-à-dire qu'ils bénéficient de l'abattement pour frais de 10 % et de l'abattement de 20 %. Ils ne sont pris en compte pour le calcul du revenu imposable qu'à hauteur de 72 % de leur montant, l'imposition d'un retrait en capital bénéficiant d'un « lissage » (étalement dans le temps).

Enfin, lorsque les retraits n'interviennent qu'après l'âge de soixante-cinq ans et que l'épargnant a pris sa retraite à cet âge, l'Etat accorde une prime de 10 % sous forme de crédit d'impôt. Ce crédit d'impôt est de 5 % lorsque les retraits sont réalisés à partir de soixante-trois ans et que l'épargnant prend sa retraite à cet âge.

● **Pénalisation en cas de retrait avant soixante ans.**

Les fonds figurant au compte du plan d'épargne-retraite sont *disponibles à tout moment.* Toutefois, les retraits intervenant dans les dix ans suivant l'ouverture du plan et avant soixante ans subissent une pénalité de 10 % ; les retraits intervenant plus de dix ans après l'ouverture du plan et avant soixante ans subissent une pénalité de 5 %. Les retraits intervenant après soixante ans ne subissent aucune pénalité, même dans le cas où le plan est ouvert depuis moins de dix ans.

Les versements annuels sont libres. – L'Etat fixe seulement un maximum annuel, pas de minimum. En outre, les versements pourront être interrompus à tout moment.

La gestion du plan est libre. – Selon les convenances, le titulaire d'un plan pourra :

– Décider lui-même des placements qu'il souhaite faire.

– Confier à un intermédiaire financier (banques, établissements spécialisés) la gestion de son plan.

– Confier son épargne à une compagnie d'assurance ou à une mutuelle.

La forme des retraits est libre. – Selon ses convenances, le titulaire d'un plan pourra :

– Retirer les fonds de son plan en une ou plusieurs fois ;

– Demander à un organisme d'assurance la conversion du capital accumulé en pension ;

– Convenir, dès le départ, que les fonds resteront bloqués et qu'une pension lui sera versée au moment de sa retraite.

● **Abattement supplémentaire sur les revenus d'actions et d'obligations.**

Le compte d'épargne en actions (CEA) *a été instauré* par la loi Delors du 3 janvier 1983 pour la période du 1er janvier 1983 au 31 décembre 1987. Il permet de déduire de l'impôt du contribuable une somme égale à 25 % de l'épargne constituée dans l'année sous forme d'actions de sociétés françaises, dans la limite de 7 000 francs pour une personne seule et de 14 000 francs pour un ménage, ce qui correspond à une déduction d'impôt, respectivement, de 1 750 francs et de 3 500 francs. L'épargne ainsi constituée est bloquée pendant cinq ans (sauf remboursement de l'avantage fiscal).

Le gouvernement a jugé trop complexe ce système, qui oblige à établir des relevés trimestriels dont l'objet est *d'éviter* des aller-retour sur les investissements, avec une mécanique effectivement *assez compliquée*, au détriment de la simplicité. Le CEA ne sera donc pas prorogé au-delà du 31 décembre 1987. En contrepartie, l'abattement à la base qui permet de percevoir en franchise d'impôt sur le revenu des dividendes d'actions et des revenus d'obligations sera porté à 8000 francs pour un contribuable seul et à 16000 francs pour un couple pour les revenus à *compter* du 1er janvier 1988. Cet abattement favorisera la souscription d'actions dans la mesure où un contribuable a intérêt à l'utiliser d'abord pour ses dividendes et, pour le complément seulement, pour ses revenus obligataires.

● **La déduction des 5000 francs Monory :**

Les personnes nées avant le 1er janvier 1932 qui ont opté pour la déduction des *5000 francs au titre* de la loi du 13 juillet 1978, dite loi Monory, pourront *continuer* à déduire de leur revenu imposable 6000 francs par an, investis en actions françaises, pourvu qu'ils aient pratiqué au moins une déduction avant le 31 décembre 1981 et qu'ils aient exercé une activité professionnelle à la date du 1er janvier 1982. Cette disposition est applicable jusqu'à la date du départ à la retraite du contribuable et jusqu'au *31 décembre* 1996.

2. – PLANS D'OPTIONS SUR ACTIONS : des contraintes supprimées.

Les plans d'options sur actions institués par la loi du 31 décembre *1970, profondément remaniés* par la loi du 11 juillet 1984, sont restés assez peu utilisés. Ce *mécanisme* permet aux sociétés dont les titres sont cotés ou non d'offrir à tout ou partie de leur personnel la possibilité d'acquérir leurs propres actions à un prix convenu à l'avance. Le projet de loi sur l'épargne supprime un certain nombre de contraintes (voir *le Monde* du 24 octobre).

Les dispositions envisagées permettront lorsqu'elles seront adoptées :

1) D'étendre la durée des plans d'options au-delà de cinq ans ; cette durée constituant un minimale. L'assemblée générale extraordinaire fixera elle-même la durée du plan au-delà de la durée minimum ;

2) La réduction du prix de l'offre pourra être portée à 20 % par décision de l'assemblée générale extraordinaire ;

3) Les nouvelles dispositions législatives ne prévoient plus de plafonds individuels. Là encore, c'est l'assemblée générale extraordinaire qui fixera au niveau qu'elle souhaite le montant des plafonds individuels ;

4) La loi prévoit une méthode d'évaluation des actions non cotées rachetées aux anciens actionnaires. Le prix de cession sera obtenu en divisant l'actif net par le nombre de titres émis ;

5) La loi supprime toute distinction entre les mandataires sociaux, salariés ou *non* ; le champ d'application des plans d'options est donc élargi.

Toutefois, il *ne pourra pas* être consenti de nouvelles options aux *mandataires sociaux ainsi qu'aux* salariés, dès lors que ces personnes détiennent déjà individuellement *10 %* du capital de la société.

3. – REPRISE D'UNE ENTREPRISE PAR SES SALARIÉS : assouplissement.

Afin de faciliter le rachat d'une entreprise par ses salariés (*RES*), la loi du 9 juillet 1984 a institué des aides fiscales subordonnées à un agrément.

A l'expérience, ce système apparaît trop rigide. Le gouvernement propose donc de modifier ce régime sur trois points.

● *Tous les salariés de l'entreprise* à la date du rachat pourraient participer à une opération *de RES.*

● *Le montant* des *intérêts d'emprunts* déductibles de revenu imposable des repreneurs salariés serait porté de 100 000 F à 150 000 F. Cette déduction serait pratiquée *sans qu'il soit besoin de demander un agrément.*

● Le crédit d'impôt remboursable *serait ramené de* 100 % à 45 %. Ainsi les personnes physiques et morales seraient placées *désormais* dans une situation identique en cas de rachat d'entreprise. Compte tenu de l'importance de cette aide fiscale, le bénéfice du crédit d'impôt serait subordonné au dépôt préalable d'un dossier auprès du ministre de l'économie, des finances et de la privatisation. A défaut d'objection dans un *délai de trois mois*, celle-ci recevrait un accord. L'obligation d'un agrément serait donc *supprimée.*

4. – PRIVATISATIONS : actions gratuites pour *les* petits porteurs

Les petits porteurs bénéficieront d'une action gratuite pour dix s'ils conservent leurs titres dix-huit mois et ce dans la limite de cinquante titres acquis lors de l'OPV, soit un *maximum de cinq actions gratuites.* Des décisions sur ces différents points seront annoncées dans les prochaines semaines pour Paribas et pour les AGF.

Forte incitation fiscale

(Suite de la première page.)

Outre-Atlantique, les comptes IRA *(Investment Retirement Accounts)* permettent d'effectuer, dans des fonds de retraite, des dépôts déductibles du revenu. Ceux-ci ne sont imposés qu'à partir de cinquante-neuf ans. Créés en 1974, *réservés* d'abord *aux seuls salariés* dont les employeurs n'offraient pas de plan de retraite, puis ouverts à tous en 1981, enfin ramenés au statut initial à partir de l'année prochaine, avec un maximum de 2 000 dollars par an (13 000 F), ils ont permis à 28 millions de foyers d'accumuler 250 milliards de dollars (1 600 milliards de francs).

Il y a là de quoi faire rêver *MM. Balladur et Juppé*, qui voient de nombreux avantages à ce système : *stimulation et financement* des investissements des entreprises, développement de l'épargne aux dépens de la consommation et donc meilleur équilibre des échanges extérieurs, complément appréciable aux retraites par répartition, et aussi, ne l'oublions pas, structure d'accueil pour les actions des sociétés nationalisées, dont la privatisation représente plusieurs dizaines *de milliards* de francs par an.

C'est pourquoi on retrouve dans le plan gouvernemental d'épargne pour la retraite bien des traits du système américain : versement annuel déductible du revenu à hauteur de 6 000 F pour une personne seule et de 12 000 F pour un couple ; imposition au régime de droit commun du produit du plan au moment de la retraite (sur 72 % de son montant, donc après abattements normaux de 10 %, puis 20 %) ; pénalisation en cas de retrait intervenant avant soixante ans, et moins de dix ans après l'ouverture du plan.

Ajoutons une belle prime, sous forme de déduction d'impôt, que l'Etat accordera lorsque le retrait sera réalisé après soixante-trois ans et après soixante-cinq ans : respectivement 5 % et 10 % du montant de *ce retrait.*

Enfin, la disparition, comme prévu, du compte d'épargne en actions (CEA), mis en place au début de 1983 par la loi Delors et jugé, à bon droit, trop compliqué, sera compensée : fin 1987, un nouveau relèvement de l'abattement sur le revenu des valeurs mobilières (*actions et obligations*), *déjà porté* à 5 000 F pour une personne seule et *10 000 F* pour un couple, sera relevé et passera, respectivement, à 8 000 F et 16 000 F.

Comme on le voit, le programme du gouvernement est ambitieux. Il *procure une forte incitation* à l'épargne en cumulant bien des avantages fiscaux : ceux du nouveau *plan*, ceux du nouvel abattement sur les coupons des valeurs mobilières (ce qui exonère, par exemple, le revenu d'un capital de 200 000 F investi en obligations), ceux du crédit d'impôt sur les primes d'assurance-vie (25 % sur *un plafond* de 4 000 F *par an*), ceux, même, de la déduction Monory de 6 000 F sur le revenu dont peuvent, jusqu'en 1996 et sous certaines conditions, bénéficier les contribuables *nés* avant le 1er janvier 1932.

Le coût de ces mesures, dans l'immédiat, ne sera pas *mince* pour le budget : au moins 6 à 7 milliards de francs par an pour le plan d'épargne-retraite lorsque celui-ci aura atteint son plein essor. En revanche, le budget récupérera une bonne *partie* de ses largesses dans un certain nombre d'années, lorque les *plans* d'épargne-retraite, arrivés à échéance, seront imposés.

Relevons, à cette occasion, qu'une incitation fiscale très nette est donnée à l'option rente viagère, offerte aux souscripteurs de plan, en concurrence avec l'option versement *en une seule fois* du capital accumulé. L'imposition annuelle d'une *telle rente à l'impôt sur le revenu* sera, en effet, moins onéreuse pour le contribuable *que celle d'un capital*, compte tenu de la progressivité des tranches, malgré les aménagements qui seront apportés à cette occasion (« lissage » de l'impôt). Cette incitation semble répondre aux souhaits des assureurs, qui, seuls habilités, avec les caisses de retraite et les caisses autonomes mutualistes, à *distribuer* des rentes viagères, prônent très vivement cette formule *(le Monde du 17 octobre).*

On relèvera que le gouvernement abandonne la formule du crédit d'impôt, identique pour tous, et revient à la déduction du revenu imposable, favorable aux revenus à tranches plus élevées. Cela, pour des raisons d'efficacité, puisque c'est parmi les Français aisés que se trouve la *clientèle potentielle* la plus nombreuse pour souscrire un plan d'épargne.

On peut se demander si les projets du gouvernement susciteront vraiment une *épargne supplémentaire* et n'aboutiront pas à un simple déplacement. A vrai dire, si ce déplacement avait pour conséquence une immobilisation beaucoup plus longue des disponibilités des ménages, l'effet recherché, à savoir le développement des investissements, serait en grande partie *atteint.*

Enfin et surtout, le gouvernement tire une formidable traite sur l'avenir dans la mesure où le succès de tout produit financier par capitalisation est totalement suspendu à une rémunération positive de l'épargne, *c'est-à-dire supérieure à l'inflation.* En clair, cela implique que pour les trente ans qui viennent, *l'inflation* devra être contenue dans des limites acceptables, ou alors que l'épargne sera totalement indexée, comme le sont, depuis la guerre, les régimes de retraite par répartition.

A l'heure actuelle, les produits *financiers de capitalisation disponibles* sur le marché sont généralement à échéance de six à dix ans, un horizon relativement rapproché. Qui peut prévoir les conditions (inflation, taux de mortalité, etc.) qui prévaudront dans les trente années qui viennent, surtout dans le cas des rentes viagères, qui s'éteignent avec le bénéficiaire ? Que l'on se rappelle la ruine des épargnants d'avant 1914 et d'avant *1939, qui* ont vu leurs rentes viagères et leurs placements en valeurs mobilières – obligations notamment – tomber pratiquement à rien après la seconde guerre mondiale. Quelle terrible leçon ! Elle semble avoir été entendue depuis quelques années.

FRANÇOIS RENARD.

Les propositions de M. Séguin

8,5 milliards d'économie sur la Sécurité sociale en réduisant les remboursements à 100 %

Le ministre des affaires sociales devait faire parvenir, ce lundi 27 octobre, à la Caisse nationale d'assurance-maladie des salariés (CNAMTS) ses propositions d'économies, représentant un total de l'ordre de 8,5 milliards de francs. Ces propositions devraient être examinées lors de la réunion de la commission, le mercredi 5 novembre ; la Caisse devait ensuite présenter au ministère ses amendements et, éventuellement, des contre-propositions.

La liste de propositions établie *par le ministère* après consultation des partenaires sociaux, syndicats et patronat, présente peu de changements par rapport aux mesures initialement envisagées (*le Monde* des *6 et 28 septembre*). L'essentiel est donc constitué par la réduction des remboursements à 100 %.

Le ministère propose d'abord de supprimer totalement le système dit de la *« vingt-sixième maladie »*, longue et coûteuse, qui permet *d'obtenir* le remboursement total des dépenses restant à la charge de l'assuré lorsque celles-ci dépassent 80 F par mois pendant six mois au moins, ce qui permettrait d'économiser environ 1,1 milliard de francs. En 1985, 163 000 personnes ont obtenu le bénéfice de cette mesure, et le nombre total des bénéficiaires est évalué à environ 500 000, la durée moyenne *d'exonération du ticket modérateur* étant de trente-deux *mois.*

En revanche, la liste limitative de maladies qui permettent de bénéficier d'un remboursement à 100 % serait revue et portée de vingt-cinq à trente et une, conformément à l'avis présenté le 17 octobre par le haut comité médical de la Sécurité sociale. Mais le remboursement *serait limité* aux *dépenses liées* à la maladie qui l'a justifié, les autres dépenses étant remboursées normalement (à 75 % pour les consultations ou les visites de médecin à 70 % ou 40 % pour les médicaments), ce qui économiserait de 1 à 2 milliards de francs au régime *général en année* pleine. Dans tous les cas, les médicaments dits « de confort » (signalés par une vignette bleue) ne pourraient être remboursés qu'au tarif normal (40 %), sauf cas d'espèce. *Une* mesure qui ferait à elle seule économiser 3,5 milliards de francs ; mais la liste de ces *médicaments*, qui comprend actuellement deux mille spécialités, serait revue, certains cessant totalement d'être remboursés.

A l'hôpital, on propose de revoir le seuil d'exonération du ticket modérateur en cas d'opération chirurgicale. Depuis 1955, cette exonération est accordée lorsque l'ensemble des actes *effectués* atteint le coefficient K 50. Le ministère préconise que l'on ne prenne en compte que l'acte chirurgical lui-même ou son environnement immédiat mais non les examens ni même les anesthésies légères. Economie attendue : 900 millions de francs. *D'autre part*, le *forfait hospitalier* pour tous les séjours à l'hôpital (1) serait porté de 23 F à 31 F par jour au 1er janvier prochain, ce qui rapporterait environ 800 millions de francs au *régime* général. Ultérieurement, ce forfait devrait être fortement relevé pour les séjours de longue durée (plus de dix-huit mois ou de deux ans), afin de dissuader les hospitalisations abusives de personnes âgées, notamment dans les hôpitaux psychiatriques.

En revanche, le ministère a pour l'instant renoncé à toucher aux exonérations de ticket modérateur accordées pour des motifs *« sociaux »* (2), qui remontent la plupart du temps aux années 60. Cette mesure, un temps envisagé, aurait donné un aspect *« antisocial »* aux réductions de prestations ; elle aurait encore touché particulièrement les personnes âgées, déjà atteintes par la suppression de la *« vingt-sixième maladie »* (20 % des bénéficiaires ont plus de soixante-dix ans, un tiers plus de soixante ans) et, *surtout*, par les restrictions concernant les maladies permettant de bénéficier d'un remboursement à 100 % (un tiers ont plus de soixante-dix ans et la moitié plus de soixante ans).

Mais le *« filet de sécurité »* prévu par M. Adrien Zeller, secrétaire d'Etat chargé de la sécurité sociale, pour les assurés à ressources modestes, sous forme de prise en charge par les fonds d'action sanitaire et sociale des caisses d'assurance-maladie lorsque les dépenses *dépasseraient 5 % environ* des revenus, ne figurera parmi les propositions : difficile à mettre en œuvre, l'idée a rencontré un certain scepticisme du gouvernement, en particulier en raison des risques de confusion avec l'aide sociale, et les caisses d'assurance-maladie ne montraient *guère d'enthousiasme* à cette perspective.

A ces mesures, portant sur les remboursements à 100 %, le gouvernement a ajouté quelques économies d'un genre plus traditionnel : le calcul des indemnités *journalières* en cas de maladie sur la base du salaire des trois derniers mois de travail au *lieu du dernier mois*, une *mesure* de faible rapport, et surtout la suppression de la franchise postale pour le courrier adressé à la Sécurité sociale, qui rapporterait, elle, un milliard de francs.

L'ensemble représenterait donc un montant de l'ordre de 8,5 milliards de francs. On sait que M. Derlin, *président* de la CNAMTS, a manifesté de grandes réticences envers les mesures qui touchent aux remboursements à 100 %. Mais on affirme, au ministère des affaires sociales, qu'il ne s'agit encore que de propositions et que l'on tiendra compte des observations présentées *par la CNAMTS* et *de ses contre-*propositions éventuelles.

GUY HERZLICH.

(1) Ce forfait n'est réellement payé que lorsque l'assuré est exonéré du *« ticket modérateur »* ; *sinon, il est imputé* sur celui-ci.

(2) Les cas d'exonération sont très nombreux et divers : entre autres, les pensionnés de guerre, les bénéficiaires du FNS, les titulaires de pensions d'invalidité ou de certaines rentes d'accidents du travail et leurs ayants droit.

Economie

REPÈRES

Bourse

Londres frappe les trois coups de la modernisation

La modernisation de la City, communément baptisée « Big Bang » (la grande explosion), est entrée dans les faits le 27 octobre. Cette réforme comporte plusieurs volets dont l'ouverture de la Bourse de Londres à des intervenants étrangers et l'abolition des commissions de courtage fixes. « Le Monde de l'économie » du 21 octobre était entièrement consacré au « Big Bang ».

Commerce extérieur

Rechute en Italie

Après trois mois d'excédents, la balance commerciale italienne a enregistré un déficit de 740 milliards de lires (528 millions de dollars) en septembre, annonce l'Institut central de la statistique. Pour les neuf premiers mois de l'année, le déficit du commerce extérieur atteint désormais 4 156 milliards de lires (2,9 milliards de dollars) contre 17 480 milliards de lires (12,4 milliards de dollars) durant la période correspondante de 1985.

Inflation

Petite poussée dans la CEE

Les prix à la consommation ont connu une petite poussée de fièvre en septembre, avec une hausse de 0,5 % en moyenne dans les pays de la Communauté européenne – hors Irlande, dont les résultats ne sont pas encore connus. En août, la progression mensuelle avait été contenue à 0,1 % confirmant la tendance déflationniste des mois précédents. La légère accélération des prix en septembre n'a pas empêché l'augmentation sur douze mois de rester modérée à 3,4 %. La RFA obtient, une fois de plus, les meilleurs résultats avec + 0,2 % sur un mois et – 0,4 % sur douze mois, la Grèce jouant à nouveau les lanternes rouges avec un + 3,8 % en un mois et + 22,9 % sur un an. La France se situe dans la bonne moyenne, avec 0,4 % sur un mois et 2,4 % sur douze mois.

Pétrole

La Norvège prête à poursuivre la coopération avec l'OPEP

Le ministre norvégien de l'énergie, M. Arne Oeien, a déclaré, le samedi 25 octobre, à Londres, que son pays préparait des mesures afin de pouvoir, l'an prochain, continuer à limiter ses exportations pétrolières pour soutenir les cours du brut. La Norvège a décidé de réduire ses exportations pétrolières de 10 % en novembre et décembre pour aider l'OPEP à stabiliser le marché. Mais ces dispositions restent jusqu'ici provisoires : le pétrole produit est stocké par l'Etat à des fins stratégiques. Le ministre norvégien a fait part de ses intentions au président de l'OPEP, M. Rilwanu Lukman, ministre nigérian du pétrole.

Pour contrer l'offre de Ford

Fiat propose de jumeler Alfa-Romeo et Lancia

Le groupe Fiat a révélé, le samedi 25 octobre, les grandes lignes du plan qu'il propose pour reprendre Alfa-Romeo et contrer ainsi l'offre de Ford, auprès de l'IRI, holding financier de l'Etat italien. Selon M. Cesar Romiti, administrateur délégué, Fiat est prêt à prendre 51 % du capital d'Alfa ou plus si l'IRI le demande. L'objectif serait de créer une nouvelle entreprise en jumelant Alfa-Romeo et Lancia, avec une production de 620 000 voitures à l'horizon 1985, dont 395 000 pour Alfa.

Cette entreprise deviendrait le premier groupe européen du « haut de gamme » et devrait permettre à Fiat de recommencer à exporter aux Etats-Unis avec un objectif de 55 000 à 60 000 voitures par an. Pour réaliser ce projet, Fiat est prêt à engager 40 milliards de francs sur cinq ans, couvrant les dettes et les dépenses d'investissement et de développement. Fiat s'engage à ce qu'il n'y ait *« aucun licenciement collectif »*, condition posée par l'IRI et à laquelle, semble-t-il, Ford n'a pas répondu avec précision. Une réponse devait être apportée à Ford avant le 7 novembre, et Fiat a fait savoir que son offre serait valable jusqu'à la fin novembre. La décision finale appartient au gouvernement, auquel s'adresse aujourd'hui le message de Fiat. En dépassant délibérément le problème d'Alfa-Romeo pour se situer au niveau de la restructuration de l'industrie automobile italienne et de son développement à l'exportation, Fiat prend un large avantage sur son rival américain.

Un pilote pour le « bateau ivre »

POMIGLIANO-D'ARCO
de notre envoyé spécial

C'est une bien belle usine, étalée juste au pied du Vésuve. Son nom, c'est Alfa-Romeo Auto SA. – tout simplement. D'abord conçue en 1906 près de Milan par un industriel français, Alexandre Darracq, l'Anonyme lombarde des fabriques automobiles (Alfa) a été reprise en 1915 par l'ingénieur Romeo, puis est passée après la crise de 1929 à l'immense holding d'Etat IRI. Ce furent des années brillantes, marquées par cinq victoires aux Vingt-Quatre Heures du Mans, neuf aux Mille Milles d'Indianapolis, sept à la Targa Florio, deux championnats du monde de F1...

Mais l'Etat entendait bien, à travers ces « participations industrielles », contribuer à l'aménagement du territoire, ce qui, en Italie, signifiait : investir dans le Mezzogiorno, ce Sud voué à la pauvreté et au chômage. Le 25 avril 1968, le président du conseil, Aldo Moro, descendit solennellement dans cette banlieue de Naples pour y poser la première pierre de l'Alfasud. Ce fut une journée dont l'Alfa-Romeo ne devait jamais se relever.

Mauvais calcul initial de planificateurs persuadés que l'expansion des années 60 conduirait chaque Italien à s'offrir un jour une moyenne cylindrée, comme le soutiennent nombre d'économistes ? Erreur de conception des ingénieurs – c'est la thèse des syndicats ? Sabotage presque délibéré par le biais de l'absentéisme et de l'agitation pararévolutionnaire, comme crut pouvoir l'affirmer, durant toutes les années 70, l'essentiel de la presse de la péninsule ? Un peu tout cela à la fois, sans doute.

Il est vrai qu'avril 1968 était une date néfaste pour lancer un grand projet industriel – même s'il est vrai que le « mai rampant » italien a commencé un peu plus tard qu'en France. Et février 1972 (un an et demi avant le premier choc pétrolier), ce n'était pas non plus un moment bien choisi pour visser le premier boulon de la première Alfa-Sud.

Toujours est-il que les plans mirifiques de départ, qui visaient à produire ici trois cent mille véhicules par an, se sont rapidement révélés chimériques : jamais dans sa phase « glorieuse », l'Alfa-Sud n'a dépassé le tiers de ce chiffre. Aux déclarations tonitruantes du début – *« l'idée d'Alfa-Sud est née d'un calcul économique précis »*, déclarait le premier président de l'établissement, M. Luraghi – ont très vite succédé les appréciations plus mélancoliques du style *« Pomigliano d'Arco, c'est une cathédrale dans le désert »*. Le qualificatif de *« bateau ivre »* allait enfin s'imposer lorsque, pour couvrir la voix des « petits chefs » et de la direction, s'organisait, au vu et au su de tous dans l'usine, une « colonne » des Brigades rouges.

Une cadence d'escargot

C'était l'époque où l'absentéisme pouvait atteindre 40 % des effectifs les lendemains des grands matches de football. Et il y eut, en 1975, mille quatre cent vingt-deux mouvements de grève recensés à Alfa-Sud... mais les excès de tous genres amenèrent, au tournant des années 70 et 80, une prise de conscience nationale et locale. Une fois neutralisés les éléments de choc, les responsables réussirent à imposer en 1982 une réduction des effectifs de près de trois mille personnes, sur un total de quatorze mille cinq cents.. La nation s'était aperçue que chaque automobile sortie de Pomigliano d'Arco coûtait 1,5 million de lires au contribuable.

La médication fut bonne puisqu'on vit rapidement la production augmenter pour atteindre en 1984 un maximum historique de cent vingt-cinq mille voitures par an (1). Pourtant, on était encore loin du compte : Alfa-Romeo produit aujourd'hui en moyenne huit véhicules par ouvrier et par an, contre seize environ pour la Fiat. La belle usine, que l'on nous fait visiter en détail, marche à la cadence de l'escargot.

« C'est vrai, la décision prise par les politiciens de construire ici une deuxième grande usine Alfa-Romeo était une monumentale connerie », reconnaît l'un des responsables de Pomigliano d'Arco. Pourtant, il ajoute : *« Mais à présent que treize mille personnes ont appris à faire des automobiles, ce serait une connerie plus énorme encore que de fermer boutique. »*

Car de fermer boutique, il a pu en être question et même plus d'une fois. La crainte politique, toujours vive à Rome, d'une violente réaction du Sud a certes évité que la réflexion en ce sens aille trop loin. Mais il n'était pas possible de poursuivre indéfiniment au rythme de 100 milliards de lires (500 millions de francs) de pertes annuelles cumulées pour l'établissement d'Arèze et de celui de Pomigliano d'Arco. Aussi, le président de l'IRI désigna-t-il, à la fin de 1985, le directeur général, réputé « à poigne », pour proposer des solutions.

M. Giuseppe Tramontana observa rapidement que le problème était moins d'augmenter la production que de l'écouler. C'est ainsi que, six mois après sa nomination, le nouveau patron d'Alfa-Romeo prit langue avec la Ford de Detroit. *« Ils sont venus à une quinzaine, et ils ont tout regardé, jusque sous les dalles de ciment »*, se souvient le responsable des relations publiques d'Alfa-Sud. *« Une équipe s'est intéressée à la production mécanique et aux autres problèmes de qualité et de finition. En trois semaines, ils ont été assez convaincus des virtualités de l'usine pour signer l'accord du 21 mai. »*

Il n'y a pas eu de mégaphone et de *« Yankees go home ! »* pour accueillir les visiteurs. Etonnamment, ces ambassadeurs du grand capitalisme américain semblent même avoir meilleure presse auprès des syndicats que l'autre repreneur éventuel, la Fiat, qui, après avoir longtemps démontré une certaine indifférence, a donc fini par se mettre sur les rangs. Mais la direction d'Alfa-Romeo estime que les propositions du colosse de Turin offrent moins de garanties de pleine utilisation des ressources maison que celles de Ford.

Il ne manque pourtant pas de voix en Italie pour déclarer inadmissible la vente à l'étranger d'une firme nationale mondialement connue. Et ces voix trouveront certainement des relais au gouvernement et au Parlement à l'heure décisive de la signature.

« C'est une erreur ! Nous pourrions devenir la meilleure vitrine de l'Italie dans des pays aussi importants que les Etats-Unis et le Japon, où le gigantesque réseau commercial de Ford nous permettrait de nous implanter », répond ce dirigeant de Pomigliano d'Arco, qui rappelle aussi ce mot historique prêté à Henry Ford I : *« Lorsque je vois une Alfa-Romeo, je me dis : chapeau ! »* Et de fait, explique un responsable de l'IRI, ce que recherche en particulier le groupe américain, c'est *« une marque prestigieuse sous laquelle vendre chaque année 50 000 à 60 000 voitures haut de gamme et coûteuses aux « yuppies »* (jeunes loups du secteur tertiaire américain) ».

JEAN-PIERRE CLERC.

(1) La production totale des deux usines d'Alfa-Romeo était alors un peu inférieure à 200 000 voitures par an.

En attendant le 1er juillet 1997...

L'assaut financier chinois sur Hongkong

HONGKONG
de notre envoyé spécial

Au milieu des gratte-ciel du quartier de Central, cœur financier de Hongkong, un bâtiment gris argent, flambant neuf, se détache par sa structure métallique spectaculaire qui lui donne une sorte d'apesanteur : c'est celui de la Hongkong and Shanghai Banking Corp. (HSBC), le symbole de la prospérité de la colonie britannique, dont elle frappe en grande partie la monnaie.

Il y a un demi-siècle déjà, l'ancien immeuble de la HSBC était le plus haut d'Asie. Le nouveau bâtiment, de cinquante-deux étages, inauguré en avril dernier, se veut certes l'expression visuelle de la puissance et du panache de l'une des douze premières banques du monde, mais aussi, et surtout peut-être, d'une confiance quelque peu ostentatoire dans le futur de Hongkong, qui, en 1997, doit retourner sous l'administration chinoise.

A deux pas, va bientôt surgir un autre gratte-ciel. Il s'annonce le plus haut et il sera peut-être le plus élégant de Hongkong. Il abritera une autre « *grande dame* » de la colonie : la Banque de Chine. Celle-ci occupe encore actuellement le lourd bâtiment aux portes flanquées de deux lions de pierre inspirés de ceux de la Cité interdite de Pékin.

A côté de la HSBC, la Banque de Chine fait un peut piètre figure. Son nouveau siège sera aussi un symbole : celui de la prééminence de Pékin sur ce qui est encore une colonie britannique. Car la Chine ne compte pas attendre, les bras croisés, le 1er juillet 1997 pour en prendre le contrôle. Sa mainmise sur Hongkong a *déjà commencé*, progressivement mais inexorablement : le gouverneur anglais assure la transition, mais les initiatives passent désormais aux hommes de Pékin. Après l'effervescence suscitée par la signature en 1984 de l'accord sino-britannique sur la rétrocession de Hongkong à la Chine, les esprits se sont calmés, à l'exception d'une partie de la classe moyenne, inquiète.

La Chine a certes toujours été présente à Hongkong : par des journaux, des émanations du parti communiste (dès la fondation de celui-ci en 1921), mais aussi des organismes économiques (maisons de commerce et quelque sept cents sociétés) et surtout la banque (c'est de Hongkong que la Chine a tiré, et tire encore, une bonne partie de ses devises). Au total, la Chine a pour 5 milliards de dollars d'investissements dans la colonie.

L'« *assaut* » final sur Hongkong a commencé par la finance. La succursale de la Banque de Chine (qui, en décembre dernier, a triplé son capital, le faisant passer à 800 millions de dollars) et les douze banques « *sœurs* » qui sont dans sa mouvance sont devenues en deux ans le deuxième groupe bancaire de la colonie.

Elles sont présentes partout : marché des capitaux, crédits, épargne. Avec deux cent cinquante-six succursales, les banques communistes drainent déjà 20 % des dépôts, et, en deux ans, leurs activités de prêt ont augmenté de 15 %. Leur stratégie est simple : même au prix de bénéfices réduits ou nuls, occuper le plus de terrain possible. L'une des premières conséquences de cette offensive a été la faillite de plusieurs petites banques locales – la plupart du temps immédiatement rachetées par les banques de Pékin.

L'expansionnisme chinois sur le marché financier de Hongkong a plusieurs objectifs. D'abord, consolider la position de la Banque de Chine dans la colonie : elle pourrait en effet, dit-on, devenir la banque centrale de Hongkong, émettant la monnaie à la place de la HSBC (ou *conjointement* avec elle) ; ce qui lui permettrait de contrôler l'offre en monnaie du territoire et son taux de change.

Confiance dans l'avenir du territoire

Hongkong est, d'autre part, devenu le « *laboratoire* » de la modernisation du système bancaire chinois : « *Tous les projets-pilotes de la Chine en matière de libéralisation bancaire passent par Hongkong* », estime M. Ferrand, membre de la commission des finances de la colonie. En développant son réseau bancaire à Hongkong, la Chine entend aussi manifester sa confiance dans l'avenir du territoire comme centre financier.

L'activisme de la Banque de Chine prend différentes formes. Lorsqu'elle se sait en position de force, elle ne fait aucun cadeau. La Banque de Chine a ainsi été récemment choisie comme l'une des principales banques finançant la construction d'un nouveau tunnel sous le port de Hongkong, à l'est de celui qui existe déjà. Il sera achevé en 1990 et son coût s'élèvera à 342 millions de dollars. C'est très clairement pour des raisons politiques que la Banque de Chine a été retenue, car elle apportait une garantie importante pour un remboursement des prêts qui s'étendra au-delà de 1997.

La Banque de Chine peut être plus souple lorsqu'il s'agit d'opérations dont les arrière-pensées politiques sont évidentes. Ainsi est-elle venue en aide à l'un des grands armateurs de Hongkong, M. C.H. Tung, dont le groupe a accumulé un déficit de 2,5 milliards de dollars. La société-mère de M. Tung a son siège social à Taiwan, et la compagnie assure une bonne partie du fret du bastion nationaliste.

M. C.H. Tung, dont le père avait fondé en 1946 une compagnie maritime à Shanghai et fuit la Chine « rouge » en 1950 pour s'installer à Hongkong, a obtenu le « feu vert » de Taipei avant d'accepter la proposition d'aide de Pékin. La Chine demandait en effet des contreparties : d'une part, que le groupe Tung travaille pour elle et, d'autre part, qu'elle puisse prendre une participation, indirecte (d'un montant de 120 millions de dollars), dans l'une des sociétés de M. Tung. Les affaires étant les affaires, la Banque de Chine a aussi demandé à M. Tung, qui possède notamment une magnifique collection d'œuvres d'art chinoises, de garantir sur sa fortune personnelle les prêts qu'elle consentait à son groupe.

La Chine veut aussi démontrer sa bonne volonté aux milieux d'affaires de Hongkong et, en même temps, pénétrer des sociétés qui, malgré leurs difficultés, ont une expérience en matière de gestion et de marchés internationaux.

De telles opérations s'avèrent en tout cas plus judicieuses que certaines tentatives récentes de « capitalistes rouges », c'est-à-dire d'hommes de Pékin qui, avec de solides financements, ont essayé de monter des affaires à Hongkong. Or, peu habitués à cette « *jungle* » du laisser-faire, ils ont joué les apprentis sorciers et se sont brûlé les doigts. Ce fut le cas par exemple de M. Wang Guangyang, qui, au beau milieu des négociations sino-britanniques, annonça inopinément à grand fracas qu'il venait, au nom de la Chine, investir à Hongkong pour assurer la « *stabilité de son économie* ». Son opération « coup de poing » s'avéra un désastre.

Période de transition

L'activisme des hommes de Pékin dans la colonie britannique témoigne surtout des ambiguïtés de la politique chinoise à l'égard de Hongkong. L'accord de rétrocession stipule que l'ex-colonie restera régie par des principes économiques capitalistes pendant une période de transition de cinquante ans après le retour de Hongkong sous l'administration chinoise.

« *Nous voulons maintenir la prospérité de Hongkong* », affirme, pour sa part, M. Fei Yimin, directeur du *Ta Kung pao*, l'un des journaux communistes de la colonie, et depuis plus de deux décennies l'un des porte-parole de Pékin. La « bienveillance » de la Chine va même jusqu'à admettre les « tares » de ce que Pékin nomma longtemps « poubelle capitaliste » : par exemple, les courses de chevaux, nous dit M. Fei. Pékin a d'ailleurs fait de même avec Macao, en annonçant que les licences des casinos, principale source de revenus de la colonie portugaise, seraient maintenues jusqu'en 2012.

Mais, dans sa tentative de définir le futur statut de Hongkong, la Chine communiste a trouvé des interlocuteurs aussi privilégiés qu'inattendus dans les grands capitalistes chinois de la colonie, dont la majorité avaient au demeurant fui la révolution de 1949. C'est notamment le cas de l'un des plus riches et des plus puissants d'entre eux, Sir Y.K. Pao, armateur, à la tête d'un véritable empire maritime. Ces mêmes hommes qui, à la fin des années 70 avaient ignoré les appels du pied de Pékin de participer à la première vague de modernisation de la Chine siègent aujourd'hui dans la commission chargée par la Chine d'élaborer le nouveau statut juridique de Hongkong, et ils affichent une entière confiance en son avenir.

Une certaine dose de pragmatisme, des assises financières et une diversification des avoirs si grande qu'elle garantit la possibilité d'un changement de cap à tout moment, conjuguées peut-être à un sens d'appartenance à la nation chinoise et un désir, à l'automne de la vie, de jouer un rôle « historique », expliquent l'attitude de ces grands capitalistes. Plus prosaïquement, ils partagent avec les hommes de Pékin une même vision du futur de Hongkong. Les Chinois communistes ne sont en effet pas loin de penser que la meilleure gestion que peut avoir Hongkong sera celle d'une administration reflétant les vues du monde des affaires. C'est là une garantie de la prospérité du territoire.

« *Hongkong a été rétrocédé à la Chine et non au peuple de Hongkong* », dit-on à Pékin, tout en affirmant, cependant, que le territoire bénéficiera d'une « *certaine autonomie* ». Mais le débat de ces derniers mois suscité par la construction, à une cinquantaine de kilomètres de Hongkong, dans la baie de Daya, d'une centrale nucléaire a donné aux habitants de la colonie un aperçu des limites de cette autonomie.

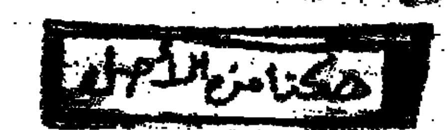
A tort ou à raison, les habitants de Hongkong craignent que cette centrale, fournie par la France et gérée par les Chinois, ne soit dangereuse. Emotionnelle, l'affaire a pris un tour politique. Un million d'habitants de Hongkong ont signé une pétition demandant de suspendre les travaux. Et elle est surtout devenue un test des intentions réelles de Pékin. La leçon que les habitants de Hongkong ont tirée de cette affaire est qu'ils n'auront aucune influence sur les décisions de la Chine les concernant.

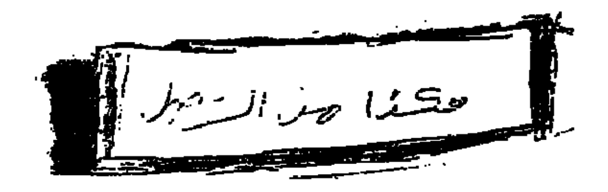
« *Les habitants de Hongkong ne sont pas encore mûrs pour la démocratie, ils ont encore une mentalité coloniale. Aussi devons-nous d'abord les éduquer* », nous dit M. Fei Yimin. C'est, semble-t-il, pour pallier cette « carence » que le parti communiste local se renforce.

La classe moyenne de Hongkong est aujourd'hui consciente de plusieurs vérités. D'abord, de son isolement : tout le monde veut la prospérité de Hongkong mais personne ne se battra pour sa population. En outre, les petits entrepreneurs savent que ce qui intéresse la Chine à Hongkong, c'est son secteur de services – les banques, un port de containers qui est le troisième du monde – mais pas son industrie légère, un secteur que la Chine développe pour elle-même. A terme, l'industrie de transformation de Hongkong est condamnée, et, de manière symptomatique, les investissements reculent. Américains et Japonais, qui développent rapidement leur présence, misent sur les services.

La population de Hongkong est prise entre deux égoïsmes : celui de la Chine et celui du grand capital, estime M. Martin Chu-ming Lee, avocat et porte-parole d'une partie de cette classe moyenne qui sait qu'elle risque d'être broyée dans l'évolution de Hongkong. Un climat d'inquiétude et de méfiance qui peut provoquer une fuite des cerveaux au moindre mouvement d'humeur de la Chine.

PHILIPPE PONS.





ong

Est-ce que j'ai une tête de mal-aimé ?



Quand on va à sa banque, on n'en attend pas tant, mais presque !
A la Banque La Hénin, tous nos collaborateurs n'ont pas de rouge à lèvres, mais tous ont des oreilles : pour vous écouter, pour comprendre ce que vous voulez faire et pour vous aider à le faire avec les crédits et les placements appropriés. En effet, pour bâtir un patrimoine, il ne suffit pas d'emprunter n'importe comment, ni de faire des placements au petit bonheur la chance.

Un patrimoine doit s'adapter aux étapes de la vie. Il doit aussi évoluer selon les ambitions, les possibilités et le tempérament de chacun.
A la Banque La Hénin, nous savons écouter. Ecrivez-nous. Venez.
La Hénin : dans 70 villes en France.
La Hénin 16, rue de la Ville l'Evêque
75402 Paris Cedex 08. Tél. : (1) 42.65.35.15.

BANQUE
LA HENIN

LA HENIN

A chacun son patrimoine

Phot. G. Lévy - Maq. Saint-Sauvage

VDC

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

Béghin Say

Le président de Meiji Seika, M. T. Nakagawa, et le président de Béghin Say, M. J.M. Vernes, se sont rencontrés le 22 octobre pour faire le point des travaux engagés conjointement par les deux sociétés pour promouvoir en Europe une gamme de produits dérivés du saccharose et étudier de nouvelles formes de coopération.



Le 15 octobre 1986, la valeur liquidative de la SICAF « Valeurs de France », Société d'investissement à capital fixe gérée par la BRED, était de 341,87 F (342,20 F le 30 septembre 1986).

A la même date, l'action de Valeurs de France cotait 345 F.

GROUPEMENT POUR LE FINANCEMENT DE LA CONSTRUCTION

Réuni le 22 octobre 1986 sous la présidence de M. Roger Papaz, le conseil d'administration a examiné la situation financière de la société pour l'exercice en cours et fait le point des arbitrages et investissements nouveaux.

La situation provisoire des comptes au 30 juin 1986 fait ressortir un résultat net de 44,93 millions de francs dont 5,11 millions de francs de plus-values à long terme, contre 39,57 millions de francs dont 3,10 millions de francs pour le même semestre de l'exercice écoulé.

Le résultat net prévisionnel pour l'exercice en cours devrait permettre de poursuivre l'amélioration du dividende qui rémunérera un capital accru de 51 746 actions nouvelles, émises en contrepartie du dividende de l'exercice 1985 converti en actions.

Dans le cadre du réinvestissement des disponibilités dégagées par l'ensemble des ventes, le conseil, qui a déjà l'an dernier engagé une première opération de 4 600 mètres carrés de bureaux située au Pecq – dont la livraison est prévue pour l'automne 1987 – a décidé d'engager une seconde opération de 3 400 mètres carrés de bureaux, très bien située également à Vincennes.

COFIMEG

Le conseil d'administration s'est réuni le 21 octobre 1986 sous la présidence de M. Jean Weil.

Il s'est félicité du succès rencontré, aux mois de juin et juillet derniers, par l'émission contre espèces de 1 028 054 actions nouvelles qui a porté le capital social à 719 637 800 F.

A l'aide des fonds ainsi collectés, soit près de 320 millions de francs, la société a l'intention, à titre principal, de compléter son quota de locaux à usage commercial. Un premier immeuble de 5 000 mètres carrés de bureaux situé à Saint-Quentin-en-Yvelines est en cours de construction et entièrement loué par avance.

Elle entend également saisir les meilleures occasions de parfaire la qualité de son patrimoine à usage d'habitation, déjà singulièrement renforcée par les importants arbitrages et les nouveaux investissements effectués au cours des dernières années. Dans cet esprit, elle a réservé un programme de 19 maisons individuelles à Saint-Germain-en-Laye dont la mise en location est prévue à mi-1987.

Au demeurant, le conseil a constaté la permanence de conditions satisfaisantes d'exploitation du patrimoine, quant au taux d'occupation et quant au recouvrement des loyers, ainsi que le bon déroulement des opérations récentes : la résidence de tourisme de la rue Esquirol à Paris 13e a été achevée à fin juin et louée à compter du 1er juillet ; le chantier de l'immeuble de quarante-deux appartements, rue Saint-Gilles dans le quartier du Marais, a été ouvert en juin pour se terminer normalement à l'automne 1987.

Le conseil a d'autre part examiné la situation provisoire des comptes au 30 juin 1986. En raison de la diminution des plus-values sur cession d'actifs, le bénéfice net comparable du 1er semestre 1986 s'est inscrit en baisse par rapport à celui du 1er semestre 1985 : 56,2 millions de francs contre 61,1. Par contre le résultat d'activité et d'exploitation s'est élevé à 46,6 millions contre 45,1. En effet, la Société a pu réduire ses charges, à la faveur notamment de la contraction de son patrimoine opérée par la vente de plus de 1 200 logements dans le courant de 1985, tandis que les recettes locatives perdues à cette occasion ont été presque intégralement reconstituées.

Cette progression du résultat de l'activité immobilière est appelée à se poursuivre au second semestre, pour atteindre environ 5 % sur l'année entière. Jointe à l'augmentation des produits financiers consécutive au placement des fonds provenant de l'émission, elle devrait autoriser une légère croissance du revenu distribué à l'ensemble des actions, étant rappelé que les actions nouvelles portent jouissance à compter du 1er juillet 1986.

CHARGEURS S.A.

Le conseil d'administration, réuni le 22 octobre 1986 sous la présidence de M. Jérôme Seydoux, a arrêté de la façon suivante les comptes du premier semestre :

Comptes consolidés (en millions de francs)

	30/6/1986	30/6/1985	Variation
Chiffre d'affaires hors taxes	5 830	6 200	– 5,9 %
Bénéfice net (part du groupe)	336	277	+ 21,3 %
Situation nette	3 789	3 387	+ 11,9 %

La diminution de 5,9 % du chiffre d'affaires consolidé est due pour l'essentiel aux variations en baisse de certaines devises (dollars US, etc.) par rapport au franc français et à la réduction de l'activité de Croisières.

Comptes sociaux (en millions de francs)

	30/6/1986	30/6/1985
Bénéfice net	39 785	33 685

Au cours de cette réunion, M. Jérôme Seydoux a fait le point sur la situation de France 5. L'audience de La 5 n'a cessé de s'améliorer au cours des derniers mois. Sur sa zone de diffusion, elle dépasse aujourd'hui 20 %, ce qui la situe en troisième position derrière TF 1 et Antenne 2. France 5 a déposé, fin septembre, un recours en annulation contre le décret du 31 juillet 1986 dont la validité juridique apparaît contestable et qui prévoit la résiliation de sa concession.

Chargeurs SA vient de prendre une participation de 40 %, qui sera progressivement augmentée, dans le capital de la société Le Textile Delcer, société spécialisée dans la fabrication et la vente de tissus notamment pour l'habillement sportwear et l'automobile, et dont l'activité est complémentaire de celle de La Lainière de Picardie, autre filiale textile de Chargeurs SA. Le chiffre d'affaires annuel consolidé de Le Textile Delcer est de l'ordre de 600 MF hors taxes.

Enfin, il se confirme que le bénéfice net consolidé de l'exercice 1986 devrait être en nette augmentation sur celui de 495 millions de francs réalisé en 1985.

SUPRA
La flamme de l'invention

LE LEADER DU CHAUFFAGE AU BOIS

Résultats 1985-1986

Le conseil d'administration, réuni le 30 septembre 1986 sous la présidence de M. Jean Blum, a arrêté les comptes de l'exercice clos le 30 juin 1986. Ceux-ci font apparaître :

- un chiffre d'affaires HT de 373,2 MF, en progression de 52 %, à comparer aux 245,5 MF de l'exercice précédent ;
- un bénéfice net de 38,7 MF, à comparer aux 19,4 MF, soit une augmentation de 99,5 %.

Ces excellents résultats, supérieurs aux prévisions, sont dus à :

- une augmentation de la part de SUPRA sur le marché des poêles à bois ;
- l'exceptionnel impact des produits leaders, les foyers et inserts à encastrer dans les cheminées à feu de bois.

Le conseil proposera à l'assemblée générale du 15 décembre prochain la distribution d'un dividende de 19 F, soit un revenu global de 28,50 F par action, en augmentation de 100,6 % par rapport à l'exercice précédent (à données comparables).

Premier trimestre 1986-1987

Le chiffre d'affaires HT du premier trimestre s'est élevé à 125,1 MF par rapport aux 78,1 MF de la période correspondante de l'exercice précédent. La progression enregistrée n'est pas extrapolable à l'ensemble de l'exercice 1986-1987, qui devrait voir ses ventes augmenter d'environ 30 %, sauf retournement du marché que rien ne laisse prévoir à ce jour.



Les documents trimestriels sont à votre disposition au siège des sociétés et guichets des banques habilitées à recevoir les souscriptions et les rachats

	Orientation	Actif net en millions de F	Valeur liquidative en F	Coupon couru net en F	Dernier dividende global mis en paiement en F	Date de paiement	Performance sur 5 ans ou depuis création
FINORD TRIMESTRIEL	Placement privilégiant le rendement avec versement d'acomptes trimestriels	1 253,00	1 148,60	27,66	28,20	04.08.86	+19,30 % l'an
EPARGNE REVENU	Obligations françaises et étrangères	303,50	463,21	26,00	38,43	28.02.86	+15,80 % l'an
SÉLECTION CROISSANCE	Portefeuille diversifié de valeurs françaises et étrangères	654,20	510,37	10,18	18,17	20.03.86	+21,50 % l'an
OPTIMA VALOR	Portefeuille de valeurs françaises permettant de bénéficier des avantages Monory et CEA	3 056,90	598,37	15,97	22,17	28.03.86	+27,00 % l'an
AMERICA VALOR	Valeurs nord-américaines	260,00	697,43	42,22	38,88	28.03.86	+13,10 % l'an

Votre portefeuille SICAV au 30 septembre

Crédit du Nord



Affaires

L'industrie française vue par l'INSEE : tassement des exportations et reprise de l'investissement

Les exportations industrielles françaises se sont essoufflées en 1985, n'affichant qu'une hausse de 1 % en volume, selon une étude publiée dans le dernier numéro d'*Economie et statistiques* de l'INSEE. Les secteurs traditionnellement exportateurs ont le plus souffert de ce tassement, affichant un recul de 3 % en volume. En revanche, les PME s'en sont mieux tirées avec une hausse de 6 %.

La santé financière de l'industrie française s'est, en revanche, améliorée : le secteur a renoué avec les gains, quoique très faiblement. Le redressement est sensible dans toutes les branches.

De même, la reprise des investissements qui s'était manifestée en 1984 s'est poursuivie ; la croissance atteint 13 % en volume, soit un retour aux taux de 1980 et de 1981. Cette fois, ce sont les grandes entreprises de plus de cinq cents salariés, en retard en 1982 et de 1983, qui ont joué le rôle de locomotive.

Mais aucune amélioration n'a été constatée sur le front de l'emploi : l'hémorragie s'est poursuivie au même rythme que les années précédentes, et 140 000 emplois ont été perdus l'an passé (3,9 % des effectifs) contre 150 000 en 1984 et 140 000 en 1983.

Stabilité des créations d'entreprises au troisième trimestre

Le rythme des créations d'entreprises est resté stable au troisième trimestre : 62 080 nouvelles entreprises ont vu le jour contre 62 470 pour les trois premiers mois de l'année, selon les derniers chiffres de l'INSEE. Les commerces et les services sont les secteurs les plus féconds suivis par le bâtiment et le génie civil, l'industrie et l'énergie, puis l'agro-alimentaire.

Au « Grand Jury RTL-le Monde »

« Le logement va mieux », déclare M. Pierre Méhaignerie

« Le logement va mieux. On sent dans certaines régions, particulièrement en Ile-de-France, une reprise de l'embauche », a déclaré M. Pierre Méhaignerie, ministre de l'équipement, du logement, de l'aménagement du territoire et des transports, dimanche 26 octobre, au cours de l'émission « Grand Jury RTL-le Monde ». *« Je crois réellement que nous allons, dans les trois ou quatre années qui viennent, construire 100 000 logements supplémentaires »*, a ajouté le ministre, estimant que *« les investisseurs, qui avaient complètement abandonné le bâtiment, reviennent »*.

« Le meilleur moyen d'aider les locataires de demain, c'est de sortir de la pénurie, de rétablir l'équilibre de l'offre et de la demande », a-t-il expliqué, assurant qu'*« il n'y a plus aujourd'hui qu'un goulet d'étranglement de taille à faire sauter : c'est le manque de terrains »*. C'est pourquoi M. Méhaignerie a annoncé qu'il réunirait, le 2 décembre prochain, l'ensemble des partenaires *« pour que les élus de Paris, les administrations et l'ensemble des intéressés nous aident à augmenter l'offre de terrains (...). J'espère que nous pourrons annoncer le dégagement de terrains et, par là même, obtenir à terme une détente sur les prix »*.

● **Licenciements dans une mine de tungstène.** – Cent trente salariés de la mine de Conflans (Ariège) exploitée par la Société minière d'Anglade (SMA) ont reçu, le 4 octobre, leur lettre de licenciement. Le plan de financement proposé par la SMA a fait l'objet de « réserves » de la part des financeurs éventuels (actionnaires, bureau de recherches géologiques et minières, conseil général, conseil régional de Midi-Pyrénées). La mine de Conflans, la plus importante d'Europe, produit 1 000 tonnes par an, est confrontée à une chute des cours du minerai (tombé de 75 F à 33 F le kilo en quelques mois).

Marchés financiers

BILAN HEBDOMADAIRE DE LA BANQUE DE FRANCE

Principaux postes sujets à variation (en millions de francs)

ACTIF	Au 16 oct.
1) OR et CRÉANCES SUR L'ÉTRANGER	426 767
dont : Or	200 046
Disponibilités à vue à l'étranger	131 515
ECU	76 722
Avances au Fonds de stabilisation des changes	18 483
2) CRÉANCES SUR LE TRÉSOR	33 571
dont : Concours au Trésor public	25 280
3) CRÉANCES PROVENANT D'OPÉRATIONS DE REFINANCEMENT	127 108
dont : Effets escomptés	73 007
4) OR ET AUTRES ACTIFS DE RÉSERVE A RECEVOIR DU FECOM	70 901
5) DIVERS	10 165
Total	668 514

PASSIF	
1) BILLETS EN CIRCULATION	211 229
2) COMPTES CRÉDITEURS EXTÉRIEURS	12 [illegible]
3) COMPTE COURANT DU TRÉSOR PUBLIC	[illegible] 779
4) COMPTES CRÉDITEURS DES AGENTS ÉCONOMIQUES ET FINANCIERS	114 779
dont : Comptes courants des établissements astreints à la constitution de réserves	[illegible] 549
5) ECU A LIVRER AU FECOM	70 [illegible]
6) RÉSERVE DE RÉÉVALUATION DES AVOIRS PUBLICS EN OR	[illegible] 216
7) CAPITAL ET FONDS DE RÉSERVE	3 12[illegible]
8) DIVERS	17 [illegible]
Total	[illegible] 514

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

(INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ÉTUDES ÉCONOMIQUES)

Indices génér. de base 100 : 28 décembre 1984

	17 oct.	24 oct.
Valeurs franç. à rev. variable	138,9	143,9
Valeurs industrielles	136,5	140,7
Valeurs étrangères	108,1	109
Pétrole-Energie	141,4	142,9
Chimie	127,5	134,3
Métallurgie, mécanique	131,8	136,5
Electricité, électronique	128,5	129,7
Bâtiment et matériaux	158	167,6
Ind. de consommat. non alim.	138,8	142
Agro-alimentaire	132,2	137,5
Distribution	153	160,5
Transports, loisirs, services	137,6	144,1
Assurances	165,8	160,5
Crédit banque	145	154,8
Sicomi	122,5	122,1
Immobilier et foncier	131	132,9
Investissement et portefeuille	149,3	155
Base 100 : 28 décembre 1984		
Valeurs franç. à revenu fixe	107,1	107,5
Emprunts d'État	108,4	104,9
Emprunts garantis et assimilés	108,3	108,5
Sociétés	107,7	107,5
Base 100 en 1949		
Valeurs franç. à revenu var.	3 148	3 280,5
Valeurs étrangères	3 474,3	3 503,2
Base 100 en 1972		
Valeurs franç. à revenu var.	463,9	470,2
Valeurs étrangères	470	473,9
Base 100 : 31 décembre 1980		
Indice des val. franç. à rev. fixe	123,1	123,6
Emprunt d'État	118,1	118,9
Emprunts garantis et assimilés	124,6	124,8
Sociétés	125,1	124,9
COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE		
Base 100 : 31 décembre 1981		
Indice général	370,5	383,1
Produits de base	280,1	288
Construction	368,8	381
Biens d'équipement	316,1	321,1
Biens de consomm. durables	425,6	457,2
Biens de consomm. non durables	432,5	444,6
Biens de consomm. alimentaires	382,4	395,3
Services	342,4	354
Sociétés financières	577,9	583,8
Sociétés de la zone franc exploitant principalement à l'étranger	327,4	328,7
Valeurs industrielles	336	347,8
BOURSES RÉGIONALES		
Base 100 : 31 décembre 1981		
Indice général	275,4	277,1

CHANGES

PARIS

Dollar : hésitant à 6,6350 F =

Les cours du dollar ont légèrement reflué lundi 27 octobre, après leur envolée à la veille du week-end précédent. Des ventes bénéficiaires ont eu lieu à Tokyo et à Francfort. A Paris, le deutschemark, revenu vendredi soir à 3,2670 F, s'établissait à 3,27 F environ.

FRANCFORT	24 oct.	27 oct.
Dollar (en DM)	2,0050	2,03

TOKYO	24 oct.	27 oct.
Dollar (en yens)	161	160

MARCHÉ MONÉTAIRE (*effets privés*)

Paris (27 oct.)	7 1/4 %
New-York (24 oct.)	5 7/8 %

INDICES BOURSIERS

PARIS

(INSEE, base 100 : 31 déc. 1985)

	23 oct.	24 oct.
Valeurs françaises	144	
Valeurs étrangères	107,4	

Cie des agents de change (Base 100 : 31 déc. 1981)

	23 oct.	24 oct.
Indice général	375,5	383,1

NEW-YORK

(Indice Dow Jones)

	23 oct.	24 oct.
Industrielles	1 834,93	1 832,25

LONDRES

(Indice « Financial Times »)

	23 oct.	24 oct.
Industrielles	1 240,9	1 251,6
Mines d'or	277,2	262,9
Fonds d'État	82,30	82,65

TOKYO

	23 oct.	24 oct.
Nikkei	16 308,3	16 284
Indice général	1 362,03	1 351,83

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 24 octobre
Nombre de contrats : 16 547

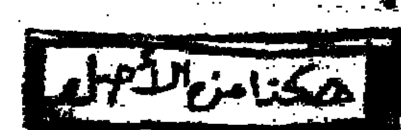
COURS	ÉCHÉANCES				
	–	Nov. 86	Déc. 86	Mars 87	Juin 87
Dernier	–	108,50	109,40	109,30	109,65
Précédent	–	107,65	108,65	108,50	108,30

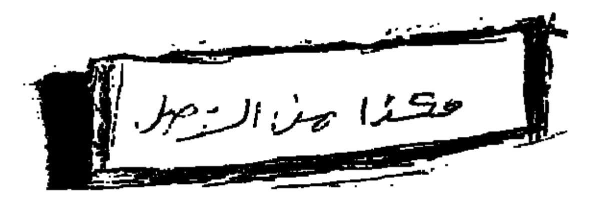
AUTOUR DE LA CORBEILLE

GOODYEAR DRESSE UN REMPART ANTI-OPA. – Le puissant groupe américain, numéro un mondial du pneumatique, vient de confier à deux établissements financiers le soin de mettre en œuvre un programme de restructuration financière visant à renforcer l'actionnariat de la firme. Il s'agit de Goldman Sachs et de Drexel Burnham Lambert.

Cette démarche est destinée à faire échec aux tentatives d'OPA, qui semblent se développer pour prendre le contrôle du groupe. D'après la direction de Goodyear, environ 20 % du capital auraient changé de mains au cours des quinze derniers jours.

Plusieurs noms de prétendants au rachat circulent dans les milieux boursiers new-yorkais, où l'on cite pêle-mêle ceux de la GAF, une petite entreprise fabriquant des produits chimiques pour le bâtiment, qui s'était déjà distinguée en cherchant à prendre le contrôle d'Union Carbide ; de M. Carl Icahn, déjà candidat à la reprise d'USX (ex-US Steel) ; enfin de M. James Goldsmith, le financier franco-britannique, patron de l'hebdomadaire *l'Express*.





Marchés financiers

BOURSE DE PARIS — 24 OCTOBRE

Cours relevés à 17 h 34

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1708	4,5 % 1973	1698	1650	1650	– 2 82
4445	C.N.E. 3 %	4450	4470	4470	+ 0 44
1185	B.N.P. T.P.	1188	1210	1212	+ 2 02
1200	C.C.F. T.P.	1210	1250	1250	+ 3 30
1140	Créd. Lyon. T.P.	1148	1150	1160	+ 0 34
2555	Electricité T.P.	2558	2630	2635	+ 3 13
2160	Renault T.P.	2160	2135	2135 c	+ 3 33
2085	Rhone-Poul. T.P.	2065	2140	2140	+ 3 63
1420	St-Gobain T.P.	1420	1450	1450	+ 2 11
1370	Thomson T.P.	1370	1370	1372	+ 0 14
410	Accor	412	425	420	+ 1 94
1970	Agence Havas	1990	1980	1970	– 1
1720	Ag. Havas C.I.	1720	1695	1695	– 1 45
735	Air Liquide	735	780	751	+ 2 17
1890	Alcatel	1890	1910	1900	+ 0 52
1810	Als. Superm.	1807	....	....	....
380	A.L.S.P.I.	395	411 70	411 70	+ 4 22
320	Alsthom ★	320	340	339 80	+ 6 21
2050	Arjom. Prioux	2070	2100	2090	+ 0 96
275	[illegible]	271	285	285	+ 5 16
1540	Aux. Entrepr.	1542	1528	1480	– 4 02
1200	Avions Dassault	1210	1240	1231	+ 1 73
430	Bail-Equipem.	436	457	458	+ 5 04
1070	Bail-Investiss.	1070	1075	1075	+ 0 46
1080	Cie Bancaire	1085	1140	1136	+ 4 60
500	Bazar H.-V.	514	576	576	+ 12 06
486	Béghin-Say	495	503	495	....
425	Berger (Mle)	424	432	432	+ 1 88
600	Bic	602	625	630	+ 4 65
1460	B.I.S.	1460	1485	1485	+ 1 71
2330	[illegible] (Géné.)	2330	2410	2410	+ 3 43
2330	Bongrain S.A.	2325	2345	2345	+ 0 86
1380	Bouygues	1365	1370	1360	– 0 36
4170	B.S.N.	4179	4250	4225	+ 1 10
1100	Carnaud	1120	1051	1084	– 3 21
3800	Carrefour	3570	3630	3625	+ 1 54
2200	Casino	2209	2270	2253	+ 1 99
1550	Casino A.D.P.	1558	1590	1585	+ 1 73
840	C.C.M.C.	840	885	885	+ 5 36
1270	Cetelem	1261	1310	1302	+ 3 25
1710	C.F.A.O.	1713	1740	1740	+ 1 57
450	C.F.D.E.	450	455	445	– 1 11
1180	C.G.I.P.	1181	1135	1149	– 2 70
1290	Chargeurs S.A.	1293	1330	1314	+ 1 62
60	Chiers-Châtill.	59 80	61 30	61	+ 1 83
690	Ciments franç.	690	718	718	+ 4 05
595	Club Méditerr.	590	618	617	+ 4 57
235	Codetel	237	238 20	238 40	+ 0 59
405	Cofimeg	405	405	404	– 0 24
980	Colas	978	1000	1005	+ 2 76
210	Compt. Entrepr.	210	208	208	– 0 95
860	Compt. Mod.	865	895	895	+ 3 15
1250	Créd. Foncier	1240	1250	1250	+ 0 80
500	Crédit F. Imm.	501	500	495	– 1 19
1550	Crédit Nat.	1548	1590	1577	+ 1 87
275	Crouzet ★	278	287 80	280	+ 0 71

Comptant (sélection)

Obligations

Actions

Étrangères

Hors-cote

Second marché (sélection)

SICAV (sélection) — 24/10

Droits et bons

Attribution

Souscription

Cote des changes

Marché libre de l'or

c : coupon détaché
o : offert
• : droit détaché
d : demandé
◆ : prix précédent
★ : marché continu.

Le Monde

Les accusations contre M. Flosse

Un certain malaise au gouvernement

Les accusations d'« *affairisme, ingérence et corruption* », publiquement portées contre le président du gouvernement de la Polynésie française, M. Gaston Flosse, secrétaire d'Etat chargé des problèmes du Pacifique-Sud, par deux de ses adversaires politiques, MM. Emile Vernaudon et Quito Braun-Ortega, conseillers territoriaux, proches de l'UDF, créent un malaise tant au ministère des DOM-TOM qu'à l'hôtel Matignon où certaines mises en garde avaient déjà été adressées, à ce sujet, à M. Jacques Chirac. Ici et là on n'est pas indifférent au risque d'incidents qui pourraient survenir au cours de la manifestation antinucléaire prévue le 3 novembre à Papeete – et précédée le mardi 28 octobre d'une journée de grève – si les détracteurs de M. Flosse mettaient leurs menaces à exécution. Comme ils l'avaient dit la veille à la presse, MM. Vernaudon et Braun-Ortega ont exprimé l'intention de « *crever l'abcès* », au cours des entretiens qu'ils ont eus le vendredi successivement avec le conseiller du premier ministre chargé de l'outre-mer, M. Jacques Foccart, le ministre des DOM-TOM, M. Bernard Pons, et le ministre de la défense, M. André Giraud, mais aussi au cours de leurs conversations avec les délégués de l'UDF et du PS aux DOM-TOM, respectivement, MM. Jean-Pierre Soisson et Robert Le Foll.

Avant de regagner la Polynésie, samedi, les deux conseillers territoriaux ont réaffirmé leur volonté d'aller jusqu'au bout : « *Gaston Flosse n'est pas digne d'être secrétaire d'Etat. Il faut que le gouvernement fasse un choix entre lui et nous parce qu'il y a des limites à la décence. Nous allons agir à nos risques et périls.* »

M. Braun-Ortega a précisé que ses avocats avaient déposé deux plaintes auprès du doyen des juges d'instruction de Papeete. La première demande que le président du gouvernement de la Polynésie française soit poursuivi du chef de « *corruption de fonctionnaires publics* ». En tant que président-directeur général de la Compagnie tahitienne maritime, M. Braun-Ortega prétend établir que M. Flosse a usé de son autorité politique pour essayer de ruiner sa position commerciale en octroyant des facilités abusives à une compagnie concurrente, la Transpacifique maritime, créée par le consul de Corée en Polynésie, bailleur de fonds électoraux – selon le plaignant – du parti de M. Flosse, le Tahoeraa Huiraatiraa (Rassemblement populaire).

La seconde plainte a été déposée par M. Braun-Ortega en sa qualité de dirigeant de la SA Cowan et Fils, société familiale d'acconage. Elle met en cause le gouvernement du territoire, par l'intermédiaire du gérant d'une société de relations publiques, la *Publi Pacific*, qui n'est autre que M. Hubert Haddad, fondateur de l'OFRES (Organisation françaises des relations extérieures sociales), dont le nom a été cité dans *l'affaire du Carrefour* du développement. Créée pour remplacer l'OFRES Tahiti et démarcher la publicité pour l'organe officiel du gouvernement de la Polynésie française (après que MM. Flosse et Haddad, naguère en conflit, se furent réconciliés), cette agence est accusée par M. Braun-Ortega d'avoir « *escroqué* » ses clients pour financer en partie les affiches électorales de M. Flosse en mars dernier. En outre, les démarcheurs de cette société, munis d'une lettre de présentation signée de M. Flosse, auraient exercé des pressions politiques assorties de menaces pour « convaincre » les annonceurs potentiels de soutenir la publication territoriale.

Délit d'ingérence ?

M. Braun-Ortega, qui faisait équipe avec M. Vernaudon en tête de la liste de l'Amuitahiraa no Porinesia (Union pour la Polynésie française) aux élections législatives, a également demandé au procureur de la République près le tribunal de Papeete, les 2 et 10 octobre, d'engager des poursuites judiciaires contre M. Flosse, en invoquant l'article 175-1 du code pénal selon lequel « *tout fonctionnaire, tout officier public, tout agent du gouvernement qui, soit ouvertement, soit par des actes simulés, soit par interposition de personnes, aura pris ou reçu quelque intérêt que ce soit dans les actes, adjudications, entreprises ou régies dont il a ou avait, au temps de l'acte, en tout ou en partie, l'administration ou la surveillance, sera puni d'un emprisonnement de six mois au moins et de deux ans au plus (...) et déclaré à jamais incapable d'exercer aucune fonction publique* ».

Selon la première de ces deux requêtes « *il résulte des paiements ordonnés par la vice-présidence du conseil de gouvernement, et arrêtés au 19 novembre 1984, que le 7 mars 1984 M. Gaston Flosse, alors vice-président du gouvernement du territoire de la Polynésie française, a ordonnancé le paiement de la somme de 1 038 000 FP [57 090 FF] au profit de l'agence Vahine Tahiti Travel, société dans laquelle il est détenteur de cinquante et une parts sociales sur cent, ainsi qu'en fait foi l'extrait du registre du commerce. Une opération similaire interviendra à la même date pour un montant de 467 400 FP [25 707 FF]* », ajoute l'avocat du conseiller territorial.

La seconde requête présentée au procureur affirme qu'il résulte des mêmes paiements territoriaux qu'à la même date du 7 mars 1984, M. Flosse « *a ordonné le paiement de la somme de 1 563 000 FP [85 965 FF] au profit du magasin Hinerava Boutique, tenu en nom propre par son épouse, ainsi qu'en fait foi l'extrait du registre du commerce* ».

M. Flosse, qui séjourne actuellement en Polynésie, s'est, pour l'instant, borné à déclarer, en annonçant samedi qu'il portait plainte pour diffamation contre ses deux détracteurs : « *Ces calomnies ne sont pas nouvelles ; elles ont été répandues tout au long de la campagne pour les élections du 16 mars. Nous avons remporté ces élections et j'ai recherché l'apaisement, le retour au calme pour une bonne gestion de la Polynésie française. Aujourd'hui, je suis traité d'« escroc de la Polynésie » et je ne le tolère pas.* » Le secrétaire d'Etat sera peut-être amené à en dire davantage lorsqu'il reviendra en métropole, à l'occasion de la discussion du projet de budget pour l'outre-mer, prévue le 7 novembre à l'Assemblée nationale.

A.R.

BOURSE DE PARIS

Matinée du 27 octobre

Repli

Soupe à la grimace lundi matin à la Bourse de Paris. Après sa rapide remontée la semaine passée, le marché s'est de nouveau alourdie au cours de la session préliminaire avec une accentuation du mouvement. A la clôture, l'indicateur instantané, initialement en repli de 0,7 %, accusait une baisse de 1,07 %. Recul de TRT, Guyenne, Club Méditerranée, Dumez, Chargeurs, Peugeot, Thomson, Lafarge. A Londres, le « Big Bang » a mal commencé. Le nouveau système informatique est tombé en panne moins d'une heure avant son entrée en fonction. Paris n'a pas le privilège des défaillances d'ordinateur.

Le sommet de Francfort

13 membres du gouvernement accompagnent MM. Mitterrand et Chirac

MM. François Mitterrand et Jacques Chirac sont arrivés, lundi matin 27 octobre, à Francfort, le président de la République vers 8 h 30 et le premier ministre vers 10 heures, pour y prendre part au quarante-huitième sommet régulier franco-allemand, principalement consacré aux relations culturelles entre les deux pays (1).

Pour cet échange de vues, au sujet duquel la presse ouest-allemande de ces derniers jours n'a pas caché son scepticisme (*le Monde* daté 26-27 octobre), treize ministres et secrétaires d'Etat français se sont également rendus à Francfort, où ils devaient s'entretenir, ces lundi et mardi, avec leurs collègues de Bonn. Il s'agit de MM. Balladur (économie, finances et privatisation), Raimond (affaires étrangères), Giraud (défense), Léotard et de Villiers (culture et communication), Monory (éducation nationale), Madelin (industrie), Noir (commerce extérieur), Pandraud (sécurité), Carignon (équipement, logement, aménagement du territoire et transports), Bergelin (jeunesse et sports) et de Mmes Alliot-Marie et Catala, toutes deux secrétaires d'Etat auprès du ministre de l'éducation nationale.

De très importantes mesures de sécurité ont été prises sur place : le dispositif policier mobilise quelque dix mille hommes, répartis dans l'ensemble de la ville. M. Mitterrand a été accueilli par le chancelier Kohl avec les honneurs militaires sur l'aéroport de Francfort Rhin-Main. M. Chirac devait, lui, se rendre directement à l'hôtel de ville, où un premier entretien avec le chef du gouvernement ouest-allemand était prévu. En fin de matinée, lundi, le président de la République devait être fait citoyen d'honneur de la ville de Francfort par le bourgmestre, M. Wolfram Brück.

Si la dominante des entretiens est nettement culturelle, la rencontre doit aussi permettre aux dirigeants des deux pays de faire le point sur différentes autres questions, notamment l'état des relations Est-Ouest et la sécurité européenne, après le sommet de Reykjavik, la lutte contre le terrorisme au lendemain de la rupture des relations diplomatiques entre Londres et Damas, la coopération technologique et un certain nombre de grands dossiers communautaires.

A l'occasion du sommet, M. Mitterrand doit d'autre part être interrogé mardi en direct au cours du journal d'Antenne 2 midi.

(1) Et non, bien sûr, entre la France et la RDA, comme une « coquille » nous l'a fait écrire par erreur dans nos premières éditions datées 26-27 octobre.

Sur le vif

Washington d'Estaing

Moi, qui suis concierge rue des Italiens, de tous ceux que je vois cogner à mon carreau, mon préféré vous savez c'est qui ? C'est M'sieur Valéry. Il est bien élevé, il est gentil, il est un peu pingre sur les bords, ça d'accord ! Mon petit Noël, je peux toujours me l'accrocher. Tiens, là, on vient de lui voler sa superbe auto, une Peugeot 505 turbo. Il en était malade, le pauvre ! Dire que je venais de faire le plein d'essence, qu'il gémissait entre deux sanglots.

Mais bon, ce qui est touchant, voyez-vous, c'est qu'il est toujours à chercher à quelle porte frapper pour entrer dans l'histoire. Celle du château, on la lui a claquée dans le dos, en 1981. Il l'a mal pris, *il a boudé, il fait le fier*. Et puis quand mon Jacquot s'est retrouvé à Matignon, il est allé tirer le cordon de la sonnette rue de Rivoli, M'sieur Valéry. On lui a pas ouvert. Le nouveau locataire venait de s'installer. A l'hôtel de Lassay, *même topo*, il avait pas pensé à demander le numéro de code et les Chaban lui sont passés devant le nez.

Bon, alors là, maintenant, retour à la case départ. Il se dit : je pourrais peut-être tenter ma chance pour la séance de 1988 à l'Elysée Folies. Il y va. Il y a déjà *une de ces queues ! Jamais il* pourra entrer. Et après, en 1995, ça va faire tard.

Moi, je lui ai dit, voyons M'sieur Valéry, vous perdez votre temps, cédez votre place à mon Jacquot, ça le fera avancer de quelques points dans les sondages. Et en échange vous lui demandez de vous aider à grimper *dans le train de l'histoire* à la station Luxembourg.

Du coup, quand je l'ai entendu dire hier dans le poste qu'il voulait faire président de l'Europe, Washington me voilà, tout ça, j'étais drôlement contente ! L'idée, c'est *moi* qui lui ai soufflée. Ouais, je sais, là aussi il y a déjà pas mal de monde sur le quai. Brandt, Schmidt, Veil, Delors, sans oublier Maggie, des fois que son bail au 10 Downing Street serait pas renouvelé.

Mais il a un plus, M'sieur Valéry. Où c'est qu'ils trôneraient, qu'ils tiendraient leur cour, les autres ? A Bruxelles, à Strasbourg ? Ça fait plouc. Lui il a un château, un vrai, un beau, situé au cœur de la France, donc au cœur du monde. D'ailleurs il l'a bien laissé entendre, s'il avait *régné sur l'Europe, c'est pas à* Reykjavik qu'ils se seraient serré la cuiller Ronnie et Gorby, c'est à Chamalières.

CLAUDE SARRAUTE.

Tchad

M. Hissène Habré appelle à la reconquête du Nord

Le président tchadien, M. Hissène Habré, a incité, dimanche 26 octobre, ses compatriotes à se considérer comme des soldats et à être prêts à reconquérir le nord du Tchad, aux mains de rebelles soutenus par la Libye.

Dans un discours à des milliers de partisans, à N'Djamena, le président Habré a déclaré que l'Union nationale pour l'indépendance et la révolution (UNIR) emploierait tous les moyens pour reconquérir le nord du pays.

Il s'est engagé à plusieurs reprises à lutter pour « *la libération du Tchad jusqu'à Aouzou* », ajoutant qu'il n'accepterait pas son partage de fait le long du 16e parallèle.

Pour sa part, M. Gamaro Lassou, ministre tchadien des affaires étrangères, a « *exigé sans condition l'évacuation des troupes libyennes* » du Tchad et demandé à la France de « *s'engager encore plus aux côtés du peuple tchadien afin de libérer les parties de son territoires occupées par l'armée libyenne* ».

Pour sa part, à Tripoli, le responsable militaire du Conseil démocratique révolutionnaire (CDR, opposition tchadienne), M. Adoum Manani, s'est déclaré hostile, dimanche, à l'ouverture de négociations sans préalable avec les autorités de N'Djamena, souhaitée par le secrétaire général du mouvement, M. Acheikh Ibn Oumar. Dans un appel téléphonique à l'AFP, M. Manani a « *réfuté toute déclaration de capitulation face à l'ennemi du peuple tchadien* » que représente, selon lui, le régime du président Hissène Habré.

« *Toute disposition à une négociation de réconciliation nationale n'est acceptable que si les FAN y sont conviées au même titre que les autres tendances* », a-t-il estimé.

Une grâce collective pour des milliers de détenus ?

« On ne pourra éviter des libérations massives de détenus (5 000 à 8 000) dans les mois à venir », a fait savoir, le lundi 27 octobre, le ministère de la justice.

Le garde des sceaux considère en effet que la surpopulation dans les prisons pose « *un problème d'urgence* ». Le ministère va lancer un appel d'offres pour la réalisation de 5 000 places dans des préfabriqués ; des places nouvelles vont être ouvertes dans les établissements pénitentiaires, mais cela ne suffira pas à faire face au problème actuel.

Au cours d'une réunion de presse, lundi, M. Michel Carmona, chargé de mission au cabinet du garde des sceaux, a déclaré que les libérations « *massives* » de détenus annoncées par M. Albin Chalandon pourraient être obtenues par une « *grâce collective* ». Il n'a pas précisé si cette mesure, qui dépend du président de la République, avait déjà reçu l'accord de l'Elysée.

Le numéro du « Monde » daté 27 octobre 1986 a été tiré à 444 196 exemplaires

Un Airbus thaïlandais frôle la catastrophe

TOKYO
de notre correspondant

Un Airbus A-300 de Thai International avec deux cent trente-trois passagers à bord a frôlé la catastrophe et a dû faire un atterrissage d'urgence à l'aéroport d'Osaka, dimanche 26 octobre, dans la soirée, à la suite d'une avarie qui semble présenter des similitudes avec celle qui causa l'accident d'un Boeing-747 de la JAL en août 1985 (cinq cent vingt morts).

Soixante-quatre personnes auraient été blessées (une trentaine, dit-on chez Airbus Industrie), dont sept sont dans un état sérieux. La plupart d'entre elles souffrent de fractures : elles ont en effet été projetées contre les parois ou arrachées de leurs sièges lorsque l'appareil se mit à faire des bonds en perdant de l'altitude.

C'est vers 20 heures (heure locale) que l'appareil, qui reliait Bangkok à Osaka, *via* Manille, et se trouvait alors à la verticale de l'île de Shikoku (mer intérieure), à 130 kilomètres d'Osaka, a été victime de son avarie. Une forte explosion se produisit à l'arrière de l'avion au moment où le pilote commençait sa descente. Pendant les quarante minutes qui suivirent, l'appareil fut brutalement secoué tandis que la cabine subissait une brusque dépressurisation. Certains passagers japonais ayant en mémoire la catastrophe de la JAL se mirent à rédiger leur dernier message à leur famille.

Les premières inspections ont révélé que la paroi de pressurisation à l'arrière de l'appareil avait été arrachée sur les deux tiers de sa superficie. Selon le pilote, une anomalie dans le *bulk head* (cloison entre la partie cabine pressurisée et la section de queue, pressurisée) aurait été à l'origine de cette brusque baisse de pressurisation.

Contrairement, cependant, à ce qui se passa dans le cas du Boeing de la JAL, le pilote n'a pas perdu le contrôle de l'appareil, et il a pu le poser. L'Airbus est en effet muni d'un dispositif de sécurité qui permet d'éviter l'écoulement du liquide circulant dans le système hydraulique, que ne possédait pas Boeing au moment de l'accident d'août 1985. L'appareil qui a été victime de cette avarie avait été acheté il y a trois semaines par Thai International.

Des représentants d'Airbus Industrie sont déjà sur place. D'autre part, une mission technique dépêchée par le constructeur arrivera à Osaka mardi 28 octobre dans l'après-midi pour aider les enquêteurs du ministère japonais des transports et de la compagnie thaïlandaise à déterminer les causes de l'accident. « *Toutes les hypothèses seront vérifiées* », a déclaré à l'AFP M. Jean-Marie Coache, représentant d'Airbus. Au siège d'Airbus Industrie, on se borne pour l'instant à faire valoir la qualité de l'appareil, dont le contrôle a été conservé jusqu'à l'atterrissage.

PHILIPPE PONS.

